

L'EXPRESS

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

LE CHIFFRE: 16

C'EST LE NOMBRE DE PAYS LIMITROPHES DE LA CHINE

(MONGOLIE, RUSSIE, CORÉE DU NORD, HONG KONG, MACAO, VIETNAM, LAOS, BHOUTAN, NEPAL, PAKISTAN, AFGHANISTAN, TADJIKISTAN, KIRGHIZISTAN, KAZAKHSTAN)

Source: Guinness 95

Non norvégien: Berne placide

Déception dans les capitales de l'Union européenne, mais sérénité à Berne: après le non norvégien, le Conseil fédéral continuera à miser sur les négociations sectorielles avec l'UE.

Page 3

● Lire ci-dessous notre commentaire

Pilule adoucie

Assurance chômage: le National dit oui au délai de carence, mais ménage les plus démunis

COMPROMIS - Par 115 voix contre 59, la Chambre basse a accepté hier d'introduire, par voie d'arrêté fédéral urgent, un délai de carence de cinq jours dans l'assurance chômage. Histoire d'adoucir la pilule, les députés ont toutefois tenu compte de certains cas de rigueur: comme le proposait le démocrate-chrétien jurassien Gabriel Theubet (photo), le délai de carence ne s'appliquera pas aux chômeurs dont le dernier salaire n'excédait pas 3500 francs bruts. Si le Conseil des Etats suit le mouvement, cette mesure entrera en vigueur au début de l'année prochaine.

Page 7



Page 11

CANTON DE NEUCHÂTEL

Revalorisation ou disparition?

Neuchâtel ne revendique pas sa propre haute école spécialisée (HES) mais militera pour l'intégration de trois établissements dans une structure intercantonale: l'École d'ingénieurs du canton de Neuchâtel (EICN) au Locle, l'École supérieure de cadres pour l'économie et l'administration (ESCEA) à Neuchâtel et l'École d'art appliqué à La Chaux-de-Fonds.

Page 11

Rubans rouges à la boutonnière

En marge de la Journée mondiale du sida, des petits rubans rouges seront distribués demain à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds. L'arborer à la boutonnière, c'est manifester sa solidarité envers les séropositifs et les malades, mais aussi s'engager à lutter contre toute discrimination à leur égard.

Page 11

VILLE DE NEUCHÂTEL

Ivre mort dans le train

Le 5 juillet, un passager a été retrouvé ivre mort au fond d'un wagon provoquant l'arrêt d'un train de la ligne Lausanne-Neuchâtel pendant une quinzaine de minutes. Le voyageur a été ensuite conduit à l'hôpital des Cadolles, d'où il s'est enfui. Entendu hier au tribunal de police, il avoue ne pas se souvenir de l'incident.

Page 13

VOTRE SOMMAIRE

HORIZONS	
Le débat des idées.....	2
Monde.....	3,5
Suisse.....	5,7
Entreprendre.....	9
NEUCHÂTEL	
Canton.....	11-12
Ville.....	13
Région.....	15-19
SPORTS	
Actualité sportive.....	21-27
EN PLUS	
Récréation.....	32
Gazette.....	32,33
Décès, naissances.....	35
Cancer du sein.....	36
Cinéma.....	37
Agenda.....	38
Programme TV.....	39
Météo.....	40
À VOTRE SERVICE	
Mots croisés.....	6
Bourse.....	9
Mot caché.....	20
Feuilleton.....	22
L'EXPRESS-PUB	
Marché de l'emploi.....	28,34,36
Annonces Express.....	22
Immobilier.....	24,26,28

Tout est possible

Par Guy C. Menuisier



D'une manière formelle, le vote des Norvégiens ne change rien pour la Suisse. Les représentants des partis gouvernementaux ont souligné hier cette forte évidence, avec toutefois des nuances qui trahissent des divergences de fond. Mais en l'état actuel des choses, qui résulte d'un choix populaire, le Conseil fédéral ne peut que persévérer dans la seule voie qui s'offre à lui: les négociations sectorielles avec l'Union européenne.

Certes, les moins enclins à l'intégration se trouvent réconfortés par le «non» norvégien. Ce refus prouve que l'attrait de l'Union européenne n'opère pas partout. A l'inverse, le vote norvégien inquiète les europhiles qui justement craignent que leurs adversaires n'y puisent une ardeur nouvelle pour entraver la marche, au demeurant fort prudente, du Conseil fédéral vers l'Europe de Bruxelles.

Dans ce paysage politique archiconnu, une variante réapparaît timidement. On reparle avec plus ou moins de conviction de l'EEE. Car il n'échappe à personne que, si elle a refusé d'adhérer à l'Union européenne, la Norvège n'en demeure pas moins un pays membre de l'Espace économique. Encore que l'avenir de l'EEE, qui n'intéresse guère les pays d'Europe centrale candidats à l'intégration, paraisse incertain. A tout le moins fait-il l'objet de spéculations contradictoires.

Mais le mot de la fin revient au président de la commission de politique étrangère Ernst Mühleman, qui rappelle avec à-propos qu'en tout état de cause, la Suisse ne pourra pas entrer dans l'Union européenne ou dans l'EEE - si celui-ci existe encore - avant l'an 2000. Somme toute, ça donne du champ et du temps.

D'ici le tournant du siècle, l'Union européenne elle-même aura sensiblement changé, et pas seulement parce qu'elle se sera élargie. La négociation constitutionnelle de 1996, qui doit toilettier le traité de Maastricht, promet d'être chaude. Chacun en attend un inflexionnement dans le sens de ses vues, du fédéralisme ou au contraire de l'Europe des nations, voire, comme les Britanniques, dans le sens d'un libre-échange exempt de contraintes politiques.

Ce débat sera sans doute au cœur de la campagne de l'élection présidentielle française. Mais déjà, pour se profiler sur cette question sensible, Edouard Balladur vient de livrer au «Monde» le fruit de sa réflexion. Où il apparaît que le premier ministre se démarque nettement du projet allemand de «noyau dur», auquel il oppose une sorte d'Europe à la carte dégagée de toute perspective fédéraliste.

Intéressant, non? L'Europe reste à inventer.

◇ G. C. M.

Le HCC a retrouvé sa verve



HOLMBERG - Un succès probant pour La Chaux-de-Fonds.

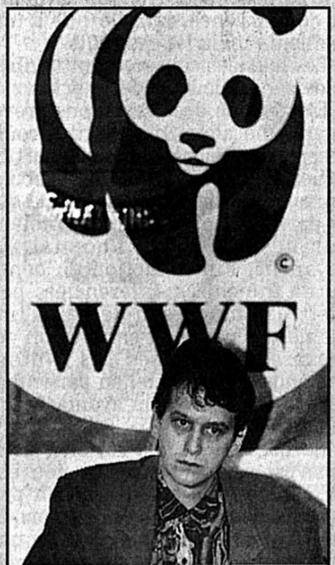
Le HC La Chaux-de-Fonds a entamé le 3^{me} tour de la phase qualificative de la même façon qu'il avait commencé le championnat: par une brillante victoire aux dépens d'Olten (8-3). Ce succès devrait remettre bien en selle des Montagnards qui viennent de vivre une période de doute. En Ire ligue, un seul club neuchâtelois (Young Sprinters) était en lice. L'équipe orange et noire n'a battu que d'un petit but (5-4) un Tramelan qui n'est pourtant pas apparu comme un foudre de guerre. Fleurier joue quant à lui ce soir à Lausanne, contre Star.

Pages 21 et 23

Sion-Valais: opposition du WWF

Le WWF est opposé à la candidature de Sion-Valais pour les Jeux olympiques d'hiver 2002 dans l'état actuel du dossier. Le chapitre de la protection de l'environnement est vague et incomplet à ses yeux. De plus, l'organisation des Jeux fait craindre le pire pour l'aménagement du territoire, estime l'organisation écologiste. Le signal d'alarme est sérieux. Lire à ce sujet le commentaire d'Alexandre Lachat.

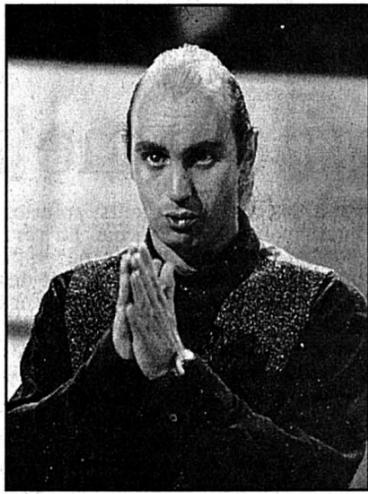
Page 25



PIERRE ZWAHLEN - Le directeur du WWF Suisse a fait part de ses inquiétudes.

En plus

De Télé-Duo à la chasse au trésor



JEAN-MARC RICHARD - A 34 ans, son cœur est toujours à prendre...

C'est avec le 500^{me} tour de roue de Télé-Duo, vendredi, que s'arrêtera la course de l'émission pour laisser la place à un nouveau divertissement de la Loterie romande: Télé Trésor. L'animateur du jeu sera bien sûr Jean-Marc Richard, transformé en pirate pour l'occasion. Mais les changements ne s'arrêtent pas là pour la star du petit écran. Son interview vous réserve en effet plein d'autres surprises... A consommer avec modération!

Page 31

INCROYABLE

ERICKSSON

Taille: MINI
Autonomie: MAXI
130 min. de conversation

MOBILCOM
Seyon 17 - Neuchâtel
Tél. 038/25 25 75

57988-301

NATEL C NATEL C NATEL C

TRIBUNE DES VOTATIONS FÉDÉRALES

Assurance maladie: qui a peur de quoi?

Le peuple suisse acceptera ou refusera, en cette fin de semaine, la révision de l'assurance maladie qu'on lui propose. Plusieurs tentatives ont déjà échoué par le passé pour des motifs divers. Tantôt, on dresse le spectre du hold-up pour le porte-monnaie de l'assuré, tantôt sa limitation dans le choix du médecin, tantôt le fait que telle ou telle révision est insuffisante.

Par Roland Zimmermann *

Les thèses divergentes des opposants se rejoignent toujours pour annihiler toute volonté d'améliorer les choses. Il n'en va pas différemment à l'égard du nouveau projet de loi, dénommée «LAMal». Tous les opposants admettent pourtant que la loi actuelle est totalement insuffisante pour endiguer l'augmentation des coûts de la santé et, par conséquent, celle des cotisations. Preuve en est que, depuis 1991, la maladie assurance maladie vit sous la perfusion des Arrêtés fédéraux urgents (AFUs). Sans eux, on n'ose imaginer le rythme et l'importance des adaptations de primes! Or, non seulement les AFU(s) ont été efficaces, mais leurs principes ont été repris et complétés dans la LAMal, laquelle innove en outre sur de nombreux points de maîtrise des coûts: planifications hospitalières (enfin!), interdictions cartellaires, fournisseurs de prestations, leviers à disposition des assureurs en cas de différence de coûts inacceptables, possibilités de budgets globaux hospitaliers, possibilité de blocage des tarifs en cas de croissance abusive des coûts, mesures destinées à éviter la répétition d'actes médicaux inutiles, obligation de remettre à l'assuré une facture compréhensible. Toutes ces nouveautés sont dans l'intérêt bien compris de l'assuré puisque c'est finalement lui qui paie les excès en tant qu'individu, sociétaire d'une caisse-maladie ou encore contribuable. Qui a donc peur de mécanismes propres à endiguer les coûts, et par conséquent l'augmentation excessive des primes, sinon certains milieux qui tirent profit de leur absence?

Jeunes et vieux

La LAMal entend solidariser les assurés jeunes et vieux. Elle a prévu l'abolition de l'échelonnement des primes selon l'âge d'entrée dans la caisse, la suppression des réserves en raison de l'état de santé à l'admission et la fin de l'assurance collective. Elle propose une cotisation unique par assureur et par canton ou région. En contrepartie, l'assuré insatisfait pourra changer de caisse à n'importe quel âge sans préjudice. Qui a peur de cette liberté, sinon ceux parmi les assureurs qui préféreraient accepter des membres «à la tête du client» ou plutôt «à la tête de leur

état de santé» et ceux qui préconisent, sans le dire, la pérennité de l'assurance collective dont on sait qu'elle ne regroupe en général que de «bons risques»? Faut-il donc que les vieux et les malades restent dans leurs ghettos afin que les jeunes et bien portants puissent continuer à ignorer qu'ils seront, eux aussi, un jour comme leurs aînés?

Lorsque la vieille robinetterie fuit, on la change au lieu de colmater avec du papier collant à renouveler tous les jours. Les opposants à la révision se bornent à constater la fuite, sans émettre la moindre proposition constructive. Certes, il est vrai que la LAMal étend le catalogue des prestations obligatoires remboursées par les caisses. Mais elle ne fait que combler des lacunes, dénoncées depuis longtemps. Par exemple, le projet inclut les frais de transports, les soins à domicile, des traitements dentaires liés à la maladie, une meilleure prise en charge de la maternité, dont la couverture nécessite actuellement un complément d'assurance. Or, les couvertures complémentaires ne jouissent d'aucune protection de type «AFU» contre les hausses de primes. Qui a donc peur de ces améliorations, sinon ceux qui préfèrent l'absence de moyens de maîtrise de ces coûts et, par conséquent, une libre répercussion sur les primés sans comptes à rendre?

Cotisations

Enfin, le spectre de l'augmentation des cotisations résultant du projet LAMal est brandi sous le nez de l'assuré. On lui dit que la majorité des assurés subira des adaptations de primes de l'ordre de 40 à 60 pour cent. L'argument est habile et porteur parce que chacun se sentira englobé dans le terme «majorité». Mais rien n'est plus faux! A ce stade, on n'échappe pas à quelques chiffres. Avant 1990, l'aide fédérale directe aux caisses-maladie s'élevait à 1 milliard, puis 1,3 milliard dès 1990. La LAMal injectera 1,830 milliard en 1996, 1,940 milliard en 1997, 2,050 milliards en 1998 et 2,180 milliards en 1999, montants auxquels s'ajouteront les contributions des cantons. Pour celui de Neuchâtel, par exemple, l'impact financier résultant de la LAMal sera bénéfique, car jusqu'aux AFUs, il assumait, seul, le financement d'une aide au paiement des cotisations supé-

rieur à ce qu'il devra déboursier avec la LAMal. Si, d'un côté, il y aura une augmentation des coûts en raison, principalement, d'une nécessaire extension des prestations, on trouvera, de l'autre, un fort accroissement du financement par les collectivités publiques. Mais, au contraire du système actuel, ces moyens financiers seront attribués directement aux assurés en diminution de leurs primes et non plus à leur caisse selon le principe de l'arrosoir. Il appartiendra aux cantons d'organiser la réduction des primes pour les personnes de «condition modeste».

A Neuchâtel, pionnier en la matière, cette réduction favorisera les familles avec enfants et touchera un nombre accru de la population par rapport à la situation actuelle où le canton intervient déjà pour plus de 28.000 personnes (y compris les bénéficiaires de prestations complémentaires AVS/AI).

Cependant, il est vrai que pour les hauts revenus, la cotisation mensuelle augmentera, mais nullement dans les proportions avancées par les opposants. De plus, pour ces assurés-là également, la maîtrise des coûts prévue par la LAMal est importante. Ce sera-là le second aspect de la solidarité. Le projet LAMal est une occasion unique de concrétiser, pour tous, une couverture adéquate face à la maladie, dans le respect du niveau de qualité des soins auquel le citoyen tient. Elle a cependant un prix: juste, que tous les assurés ne peuvent pas assumer sans l'aide des pouvoirs publics. C'est pourquoi les contributions de ceux-ci leur seront spécialement destinées.

Que l'on ne s'y méprenne cependant pas: le projet LAMal n'est pas parfait et résulte d'un de ces compromis dont la Suisse a le secret. Pour plaire à la majorité, une proposition doit arrondir ses angles pour tenir compte des intérêts des uns et des autres. La LAMal a subi ce phénomène, comme tout autre projet fédéral. Elle conserve malgré tout nombre d'avantages qui l'emportent largement sur d'inévitables inconvénients. La LAMal est un progrès; son refus constituerait un cas de «non-assistance à une assurance maladie en danger».

R. Z.

* Directeur du Service de l'assurance maladie du canton de Neuchâtel, Roland Zimmermann s'exprime ici à titre privé.

Une fois oui et une fois non

Par Rolf Graber

Conseiller national libéral neuchâtelois

Dans quelques jours, le peuple suisse se sera prononcé sur la loi sur l'assurance maladie (LAMal) et sur l'initiative du Parti socialiste et de l'Union syndicale suisse relative au même objet.

Initiative du PSS et de l'USS. - J'invite la population à rejeter clairement l'initiative dont le contenu ne me paraît pas correspondre au titre pourtant flatteur «pour une saine assurance maladie». Cette initiative constitue en fait une étatisation de l'assurance maladie. Financée par un prélèvement sur les salaires et des subventions publiques, son acceptation provoquerait des charges excessives, tant pour l'économie (particulièrement d'exportation) que pour les collectivités publiques. Ce projet centralisateur, étatisé, coûteux, inefficace et nuisible pour l'économie, tant le Conseil fédéral que le Parlement vous en proposent le rejet.

LAMal. - Pour endiguer la forte croissance des coûts de la santé, le Parlement a été contraint de recou-

rir à des arrêtés urgents, solution inacceptable à long terme. La révision de la loi (de 1911) a nécessité un travail de longue haleine et des concessions de la part des divers partenaires du système de la santé. Le résultat prend la forme d'un projet équilibré, innovateur sous plusieurs aspects:

1. Les assurés pourront changer de caisse à tout moment et quel que soit leur âge et leur état de santé. Les réserves sont supprimées.

2. Les cotisations sont égalisées entre hommes et femmes, entre jeunes et personnes âgées. Toutefois, les jeunes de moins de 18 ans paieront moins que les adultes.

3. L'aide des pouvoirs publics sera plus ciblée. Les bénéficiaires seront principalement les assurés à revenu modeste et les familles.

4. Le catalogue des prestations est élargi. Les soins à domicile seront entièrement remboursés par les caisses maladie. Les prestations en cas d'hospitalisation ne seront plus limitées dans le temps. De plus, l'assurance maladie financera certaines mesures de prévention et des prestations de médecine «alternative» dont l'efficacité est reconnue. Enfin, les personnes sans activité

professionnelle seront également couvertes en cas d'accident.

5. La nouvelle loi devrait favoriser la concurrence dans le but d'une meilleure maîtrise des coûts.

Les malades conserveront la liberté de choisir leur médecin privé.

L'extension des prestations provoquera une augmentation des coûts acceptable estimée à 4,5%. La participation des assurés aux frais ambulatoires reste inchangée de même que la participation aux frais hôteliers durant un séjour à l'hôpital. En revanche, l'introduction de bonus ou de franchises différenciées permettra plus de souplesse. D'une manière générale et en fonction des mesures déjà prises, les cantons romands et Neuchâtel en particulier seront financièrement avantagés par la nouvelle loi.

La nécessité d'une révision de la loi n'est pas contestée. La nouvelle loi constitue la seule solution permettant de maintenir un système de santé performant; garantir une médecine libérale; respecter la structure fédéraliste du pays; assurer une meilleure solidarité.

Voter oui à la LAMal, c'est choisir un système global et cohérent.

R. G.

LIVRES CH

Deux livres en un

L'idéal, c'est de lire un auteur dans sa langue, mais à défaut de parvenir à s'y mouvoir avec aisance, une bonne traduction fait l'affaire. Surtout lorsque texte original et traduction sont rassemblés dans un même volume attrayant.

Par Jean-Bernard Vuilleme

Les collections bilingues habituelles sont conçues pour les étudiants et les spécialistes. En lançant la collection «Biface», les Editions Zoé rompent avec le côté scolaire de ce type de collections et stimulent le goût de la découverte et l'ouverture vers d'autres univers linguistiques et culturels. Dans un pays dont les habitants sont quotidiennement confrontés au multilinguisme, l'espace de la création littéraire constitue un pont idéal pour mieux apprécier l'autre, à commencer par le plus proche voisin.

Je crois qu'il n'existe rien de tel que les œuvres littéraires pour faire un sort aux préjugés, car les écrivains sont de paradoxaux ambassadeurs. Libres de tout souci de représentativité, souvent critiques envers le terroir culturel dont ils sont issus, ils n'en deviennent pas moins de véritables symboles culturels que leur pays, leur région, leur ville et leur village considèrent, avec le temps, comme la substantifique moelle de leur identité.

Friedrich Dürrenmatt ouvre, en compagnie du conteur allemand E.T.A. Hoffmann (1776-1822), la collection Biface. Trois nouvelles, «Le chien», «Le tunnel» et «La panne», textes parmi les plus forts de l'écrivain bernois, sont rassemblées pour la première fois dans un ouvrage. Le lecteur tient en fait deux livres en un, tête-bêche, et non, comme c'est de tradition dans les éditions bilingues, le texte original et sa traduction en regard. Cette formule, qui constitue une première dans l'édition francophone, présente un avantage de lisibilité non négligeable. Elle implique la rencontre du texte original et de sa version française vers le milieu du livre. Cette scission entre les deux univers linguistiques est marquée par une respiration faite d'illustrations, qu'il s'agisse d'œuvres picturales ou de portraits de l'auteur.

La collection Biface est ouverte aux textes classiques contemporains de langue allemande. Les auteurs suisses y seront représentés au moins dans la proportion d'un livre sur deux. Suivant le succès rencontré par les premières livraisons, il n'est pas exclu que la collection

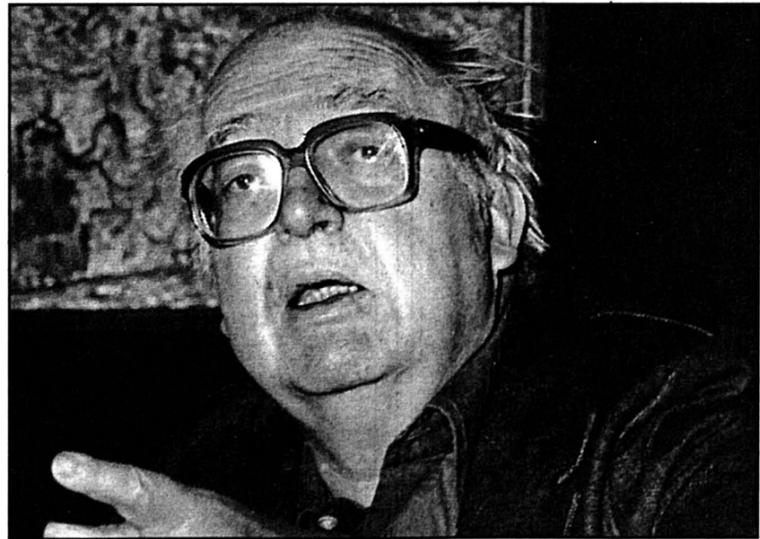
s'ouvre à des œuvres en langue anglaise. A moins d'une parfaite maîtrise, le lecteur fait rarement l'effort d'aborder les œuvres d'un auteur dans sa langue originale. Disposer d'une traduction et, simultanément, du texte allemand, permet de se plonger dans le livre selon son humeur, de le tourner et retourner selon sa soif de connaissance et sa curiosité. Le lecteur doutant de sa capacité à entrer vraiment dans le récit sans transiter par la traduction peut aussi se servir de la version française comme d'une béquille à laquelle, peut-être, il renoncera de plus en plus souvent au fil de sa marche.

Dans ce pays multilingue pourtant sourd à la littérature des voisins, les Editions Zoé ont publié, en vingt ans d'existence, quelque cinquante livres d'auteurs alémaniques en traduction française, effort récemment récompensé par le Prix de la Fondation Oertli qui encourage depuis 1967 tout ce qui favorise la compréhension entre les diverses régions linguistiques de la Confédération. C'est dire que la collection Biface s'inscrit dans une démarche de longue haleine. Mais il n'est pas indifférent qu'elle tente de se faire une petite place dans les bibliothèques romandes, notamment dans les écoles, au moment où la Suisse, en situation conflictuelle latente, ne peut plus se contenter d'actionner ses vieux mythes fondateurs pour aborder le XXIe siècle.

Quand ils parlent de la Suisse multilingue, les politiciens n'ont pas l'air de se rendre compte que la littérature reste l'une des manifestations les plus évidentes de l'expression culturelle. Parmi les vingt-trois propositions débattues au début de l'année par le Conseil national sur les moyens à mettre en œuvre pour prévenir l'élargissement du «Roestigraben», on chercherait vainement les mots livres ou littérature. Et si nous accordions plus d'attention aux livres de Dürrenmatt, Frisch, Walter ou Meier, pour ne citer qu'eux, qu'aux discours de Blocher? L'autre Suisse, c'est sûr, nous paraîtrait à la fois plus proche et plus surprenante.

J.-B. V.

● Zoé Biface, «Le chien», «Le tunnel», «La panne», de Friedrich Dürrenmatt; «L'homme au sable», «Le magnétiseur», d'E.T.A. Hoffmann.



FRIEDRICH DÜRRENMATT - Les écrivains sont des ambassadeurs paradoxaux.

E

Le plus ancien journal de langue française

Directeur - rédacteur en chef: Jean-Luc Vautravers.
Rédacteur en chef adjoint: Stéphane Sieber.
Le débat des idées: Guy C. Menuisier (éditorialiste).
Suisse / Monde: Pierre-Alexandre Joye, Françoise Kuenzi, Pascal Tissier (infographiste).
Région: Alexandre Bardet, Laurence Carducci, Claude-Pierre Chambet, Christian Georges, Jacques Girard, Jean-Michel Pauchard, Isabelle Kottelat, Philippe Chopard, Thierry Clémence, Cendrène Jéquier, Patrick Di Lenardo, Philippe Racine, Sandra Spagnol, Henri Vivarelli, Sylvie Jeanbourquin.
Secrétariat de rédaction: Anne-Marie Cuttat (chef de rubrique), Dominique Bosshard, Léo Bysaeth, Michel Merz, Pierre Miranda.
Sports: François Pahud (chef de rubrique), Stéphane Devaux, Alexandre Lachat, Luc Schindelholz.
Magazine: Pascal Hofer (chef de rubrique), Corinne Tschanz.
Photographes: Pierre Treuthardt, Olivier Grésset.
Editeur: Fabien Wolfrath.



Casques bleus en otages

BOSNIE - Les troupes serbes du général Milovanovic (à dr.) ont maintenu leur pression sur l'ONU

Page 5

● **Saint-Gall: un forcené tire sur ses collègues** Page 5

● **Berne: accords du Gatt au menu des groupes parlementaires** Page 7

EUROPE/ Déception dans les capitales européennes après le «non» norvégien

L'Union se fera à quinze



RAYONNANTE - Le chef de file des opposants norvégiens à l'UE, Anne Enger Lahnstein, devra assumer les conséquences du vote.

La Norvège a, comme l'on sait, refusé par référendum d'adhérer à l'Union européenne. Elle s'interrogeait hier sur son avenir économique et sur son rôle international. Les principaux partenaires ont affiché leur déception face à ce «non». Pour Bruxelles, il s'agit désormais de réfléchir à la réforme des institutions afin de faire fonctionner une Europe des Quinze.

Les Norvégiens se sont prononcés à 52,5 % contre l'adhésion à l'UE, selon les résultats officiels portant sur 626 des 628 cantons du pays. Le scrutin a connu une participation record (88,5 %).

Cette victoire du «non» constitue une défaite pour le gouvernement travailliste qui n'avait cessé de répéter que la Norvège paierait son isolement en cas de rejet de l'adhésion. Par leur choix, une majorité de Norvégiens ont exprimé leur dé-

fiance vis-à-vis d'une organisation qu'ils estimaient susceptible de leur confisquer leur souveraineté et le contrôle de leurs ressources pétrolières et maritimes.

Le secrétaire d'Etat norvégien à l'Industrie et au Pétrole, Gunnar Myrvang, a affirmé qu'«à long terme, le rejet de l'UE sera une source d'incertitude sur les investissements dans l'industrie norvégienne». Des responsables économiques ou du gouvernement ont souligné que la Norvège sera toujours liée au marché des Douze grâce à l'Espace économique européen (EEE).

Le «non» à l'UE «représente une rupture dans la politique étrangère et de sécu-

rité que la Norvège a toujours suivie depuis la guerre (de 1939-45)», écrit en outre le quotidien «Aftenposten».

Le refus des Norvégiens achève le long processus de l'élargissement de l'UE aux pays de l'Association européenne de libre-échange (AELE) et de l'EEE. Les Douze vont devenir les Quinze au 1er janvier 1995 et devront trouver les réponses aux problèmes de fonctionnement de l'UE et préparer son élargissement à l'Est.

Seuls la Suisse, la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein ne font pas partie de l'UE. Tous les autres, soit les douze membres actuels plus l'Autriche, la Suède et la Fin-

lande, vont faire partie d'un ensemble de près de 370 millions d'habitants sans frontières économiques internes.

Le fonctionnement des institutions européennes, prévu initialement pour six membres, n'est plus adapté à une Union politique et économique à quinze. Certains Etats membres veulent aussi un rééquilibrage des pouvoirs entre les trois institutions de l'Union, le Parlement, la Commission et le Conseil des ministres.

Malgré ces perspectives, Le «non» d'Oslo a suscité la déception dans les capitales européennes, où les dirigeants ont toutefois tenu à laisser une porte ouverte au pays nordique. /afp-reuter

L'UE reçue trois sur quatre

De Bruxelles:
Tanguy Verhoosel

«Nous sommes déçus, évidemment. Mais les Norvégiens sont seuls juges de ce qui est bon pour leur avenir.» Certes, Jacques Delors regrette que, pour la deuxième fois de leur histoire, les Vikings aient rejeté lundi, par 52,5% des voix, l'adhésion de leur pays à l'Union européenne (UE). Mais le futur ex-président de la Commission européenne n'en conservera pas trop d'amertume: visiblement, l'élargissement prochain du club des Douze à l'Autriche, la Suède et la Finlande suffit à son bonheur, qui démontre que Bruxelles n'a rien perdu de son pouvoir d'attraction. Il voit même dans le «non» norvégien un motif de satisfaction: «Cela prouve aux pays de l'Union qu'un peuple peut toujours dire stop.» Tant aux ambitions des uns qu'aux manœuvres machiavéliques des autres, suppose-t-on...

Retour sur terre. Le président du Parlement européen, Klaus Hänsch, a d'ores et déjà averti les Norvégiens qu'une renégociation de leur accord d'adhésion à l'UE était, pour le moment du moins, exclue - entendez le traitement de faveur dont a bénéficié le Danemark lors de la ratification du traité de Maastricht ne fera pas jurisprudence. Jacques Delors et le commissaire européen chargé des Relations politiques extérieures, Hans van den Broek, ne tiennent pas un autre langage. Certes, «la porte reste toujours ouverte», affirment-ils. Mais que l'on ne se laisse pas leurrer: le cerbère communautaire ne délivrera au-

un ticket d'entrée dans le club européen avant la fin de la conférence intergouvernementale de 1996, qui verra l'UE retoucher ses institutions et redéfinir ses objectifs dans la perspective d'un nouvel élargissement au sud, au centre et à l'est du Vieux continent - le Conseil européen de Essen, les 9 et 10 décembre, tentera de mettre au point une vague «stratégie de pré-adhésion» pour la République tchèque, la Slovaquie, la Pologne, la Hongrie, la Roumanie et la Bulgarie.

- Douze pays frappent à la porte de l'UE, relève Jacques Delors. «Il s'agira de ne plus confondre vitesse et précipitation. Une pause est nécessaire. La Conférence intergouvernementale de 1996 offrira aux Etats de l'Union l'occasion de réfléchir (à l'avenir de la Communauté). Si tant est qu'ils soient capables de réfléchir...» Pan dans le mille.

La voie d'une future tentative d'adhésion à l'UE étant ainsi balisée, reste donc à Oslo, qui veut éviter l'isolement, l'option de l'Espace économique européen (EEE), dont seuls la Norvège et l'Islande restent aujourd'hui membres - le Liechtenstein s'apprête toutefois à les rejoindre. «Nous souhaitons ardemment préserver la philosophie de l'EEE pour ces trois pays, assure Hans van den Broek, mais certains mécanismes de l'accord devront être revus.»

Selon la Commission, il conviendra surtout de «redimensionner» le volet institutionnel de l'accord, qui a notamment permis la création d'une Cour de justice et d'une Autorité de surveillance propres aux

pays de l'Association européenne de libre-échange (AELE).

Dans ce contexte, plusieurs questions financières et d'organisation se posent, dont certaines, relève Per Mannes, directeur du bureau de l'AELE à Bruxelles, concernent d'ailleurs la Suisse. Ainsi, la Norvège acceptera-t-elle de subvenir à elle seule à la plupart des frais de fonctionnement du «pilier AELE» de l'Espace? La Cour de justice de l'EEE restera-t-elle à Genève?

Et la Suisse sera-t-elle de son côté d'accord de prendre en charge la majeure partie des dépenses du secrétariat général d'une AELE réduite à une peau de chagrin?

L'avenir de l'Espace (et, partant, de l'AELE) se jouera sans doute à Bruxelles le 20 décembre, à l'occasion du Conseil ministériel de tous les Etats membres de l'EEE. «L'espère qu'il n'y aura pas de difficultés sur le plan politique», nous confie Hans van den Broek. C'est que l'Espagne, qui bloque actuellement tout le processus de ratification des accords d'adhésion de l'Autriche, de la Finlande et de la Suède à l'UE parce qu'elle ignore toujours à quelles conditions se fera son intégration à la Politique commune de la pêche (notre édition du 28 novembre), voit s'évanouir, avec le «non» norvégien, la perspective de pouvoir capturer des dizaines de milliers de tonnes de cabillaud supplémentaires en mer du Nord. Dès lors, Madrid ne sera-t-il pas tenté d'exiger une renégociation globale de l'EEE?

◇ T. V.

Un élément nouveau

Le refus norvégien d'adhérer à l'Union européenne (UE) ne va pas influencer les positions des partis gouvernementaux suisses. Si les socialistes souhaitent que le Conseil fédéral ne tire pas prétexte de ce référendum pour «tergiverser», les radicaux et les démocrates-chrétiens notent le regain d'intérêt pour l'EEE.

- Pour la Suisse, ce vote représente un élément nouveau qui sera pris en compte par le Conseil fédéral dans la conduite de sa politique d'intégration. Pour l'heure, il n'y a pas de raison de modifier cette politique, a indiqué le bureau de l'intégration. Des négociations sectorielles entre la Suisse et l'UE sont sur le point d'être engagées et le Conseil fédéral concentre ses efforts sur ces négociations.

Le «non» norvégien n'entraîne aucune modification décisive pour la politique suisse. Ce choix renforce par ailleurs l'Espace économique européen (EEE). Ce résultat n'a toutefois pas de conséquence directe pour la Suisse, puisque d'ici l'an 2000 la Confédération ne va intégrer de fait ni l'UE ni l'EEE, a souligné Ernst Mühlemann, président de la Commission de politique étrangère. Le «non» norvégien n'aura pas d'influence sur la ligne «très claire» que défend le Parti radical sur la

question européenne, a indiqué Anne-Marie Kappeler. «Il faut respecter le refus du peuple suisse de l'EEE et s'engager pour le moment dans les négociations bilatérales».

Pour l'Union démocratique du centre (UDC), le choix norvégien ne modifie pas la situation en Suisse. Les changements sont peut-être plus importants pour l'UE. Celle-ci devra respecter deux partenaires forts qui ne sont pas membres, a relevé le porte-parole Martin Baltisser.

Le «non» norvégien «ne change rien du tout à la situation qui prévaut pour la Suisse», a affirmé Heidi Deneys, secrétaire centrale du Parti socialiste. L'adhésion de la Suisse à l'UE demeure essentielle: l'EEE avec la Norvège n'offre que peu d'attraits.

Le «non» norvégien conforte la position du Parti démocrate-chrétien. Le PDC soutient les négociations bilatérales puis va préparer deux messages aux initiatives en cours avec, si possible, une votation européenne en 1996. Le contenu de cette dernière n'est pas encore défini. Pour cette raison, le «non» de la Norvège «fait que l'option EEE demeure», a expliqué Raymond Loretan, secrétaire central. /ats

FRANCE/ Balladur pour un renforcement du couple franco-allemand

L'Europe en trois cercles

De Paris:
Pierre Charaudeau

Edouard Balladur écrit beaucoup. Après avoir exposé, voici deux semaines, sa méthode pour moderniser l'Etat, le voilà qui vient nous parler d'Europe. Dans un long point de vue publié dans l'édition «Monde» datée du 30 novembre, il explique pourquoi il plaide pour l'organisation d'une Europe en trois cercles et pour un renforcement de la coopération franco-allemande.

Comme on dit, le premier ministre fait son nid. Subtilement, il pose les fondations de sa future campagne présidentielle, en se taillant un costume de présidentiable à ses mesures. Tout en battant la campagne (au moins un déplacement en province par semaine au cours des deux derniers mois) pour s'initier aux joies des meetings et s'entraîner à la technique de la poignée de main, il assoit son image d'homme de dossiers en montrant qu'il n'est pas du tout à court d'idées lorsqu'il s'agit de réfléchir à la France de demain.

Mais l'essentiel n'est pas là. Il ne suffit pas de montrer à son rival au sein de la majorité qu'il peut aussi faire campagne, il lui faut surtout faire mieux que son

concurrent le plus sérieux, Jacques Delors. Et quelle meilleure occasion que le sommet franco-allemand de Bonn pour se mêler de politique étrangère?

Que propose donc le premier ministre français? Partant du principe que «l'organisation générale de l'Europe (UEO, Alliance atlantique, Conseil de l'Europe, CSCE...) est fort complexe», il propose la création d'une Europe à trois vitesses, parce que «tous les pays de l'Union, qu'ils soient quinze ou davantage, ne peuvent progresser au même rythme dans tous les domaines». «Il est indispensable, ajoute E. Balladur, que, sur le plan monétaire comme sur le plan militaire, les Etats qui le veulent et le peuvent s'associent pour aller plus vite, tout en demeurant accueillants si d'autres, qui ne peuvent dans l'immédiat avancer si vite et si loin, veulent les rejoindre plus tard».

Partant de ce principe, E. Balladur propose un «cercle de droit commun», c'est-à-dire «l'Union européenne, avec le Marché unique, ses politiques communes et la politique extérieure et de sécurité», cercle qui aura «vocation à s'élargir à l'ensemble des pays d'Europe sauf la Russie, l'Ukraine et la Biélorussie». Deuxième, un cercle «plus large», incluant

«les pays restant en dehors de l'Union et en attente de leur adhésion». Ils seraient notamment ancrés à l'Union par des accords de coopération et des accords économiques et commerciaux, mais aussi par «des accords de nature politique et militaire tel que le Pacte de stabilité ou le partenariat pour la paix».

Tertio, «des cercles plus restreints permettant des coopérations plus approfondies entre un nombre plus limité de pays». Il y aurait par exemple, ajoute E. Balladur, un cercle monétaire, dont la composition pourrait ne pas être la même que celle du cercle militaire.

Ne se prononçant pas sur la manière dont ces cercles devraient être régis, notamment en matière militaire et monétaire (il estime que le rôle de la banque centrale et du conseil des ministres «ne sont pas totalement clairs»), il se contente de conclure que «le moment venu, il faudra que les Européens essaient de répondre clairement à ces questions fondamentales».

Refusant nettement l'idée d'un protectionnisme, le premier ministre plaide néanmoins pour l'ouverture de discussions avec les Etats-Unis sur les grands dossiers commerciaux. «Il s'agit, dit-il, de

doter l'Europe de véritables instruments de politique commerciale qui lui donneront des armes égales à celles de ses très grands partenaires».

Reste le couple franco-allemand. A ce sujet, E. Balladur insiste sur la nécessité de «renforcer encore la coopération franco-allemande» tout en l'adaptant «aux temps nouveaux». Si les deux pays parviennent à «répondre en commun à toute une série de questions fondamentales», il convient qu'ils signent un nouveau traité de l'Elysée, le traité de 1963 ne convenant plus dans une Europe «où le rideau de fer n'existe plus et où l'Union soviétique s'est effondrée».

Refusant clairement tout fédéralisme («cela voudrait dire que les cinq grands Etats, qui représentent les quatre cinquièmes de la population et de la richesse, pourraient être mis en minorité»), toute Europe construite autour d'un noyau dur, et estimant qu'un rééquilibrage de l'Europe au sud est rendu nécessaire par l'élargissement de l'Europe au nord et à l'est, E. Balladur dessine ainsi peu à peu sa vision du monde. En espérant que son propos lui permettra de gagner les clefs de l'Elysée.

◇ P. C.

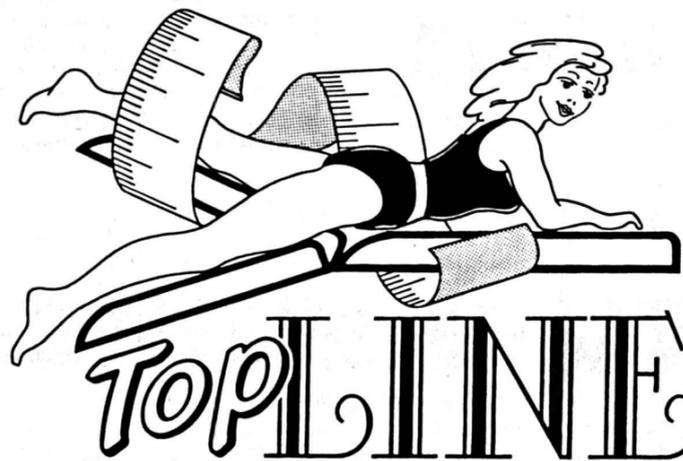
Dernier sommet Kohl-Mitterrand

Le 64^{ème} sommet franco-allemand s'est ouvert hier à Bonn dans un climat alourdi par les divergences sur une levée de l'embargo sur les armes en Bosnie et sur la construction européenne. Ce sommet, le dernier du genre entre François Mitterrand et Helmut Kohl, s'achèvera aujourd'hui.

Le sommet a débuté par un entretien en tête-à-tête du président français avec le chancelier Helmut Kohl. Mitterrand devait ensuite un entretien avec le président allemand Roman Herzog. Le premier ministre français Edouard Balladur devait lui aussi s'entretenir avec le chancelier Kohl.

Les discussions seront dominées par les questions européennes et par la situation en Bosnie. Sur ces deux sujets, Paris et Bonn sont loin d'être à l'unisson. Dès la veille du sommet, alors que la ville de Bihac menaçait de tomber aux mains de Serbes, Kohl et son parti ont adopté une motion demandant la levée de l'embargo sur les armes vers la Bosnie. Pratiquement au même moment à Paris, la présidence et le gouvernement réaffirmaient solennellement leur opposition à une telle mesure. /afp

Tablez sur le bien-être!



Première
séance offerte!

Prenez
rendez-vous
sans tarder!

Agréable et efficace,
cette gymnastique douce redonne
vitalité et énergie.

Affinez, raffermissez, assouplissez
votre corps avec le sourire
sans vous fatiguer!

Slender You la détente idéale

En collaboration avec



Neuchâtel-Monruz ● Champréveyres 11 ● 038/21 10 40

Action spéciale DUVETS NORDIQUES

CONTENU: PLUMETTE DUVETEUSE NEUVE
D'OIES BLANCHES

160 x 210 cm Fr. **99.-**
200 x 210 cm Fr. **159.-**
240 x 240 cm Fr. **269.-**

TELEPHONEZ, FAXEZ OU ECRIVEZ-NOUS
LIVRAISON RAPIDE DANS TOUTE LA SUISSE
JUSQU'A EPUISEMENT DU STOCK

DUVET SHOP S.A.
8, AV. DE FRONTENEX - 1207 GENEVE
TEL. 022 / 786 36 66
FAX 022 / 786 32 40

192582-110

SECOURS DETTES

AIDE EFFICACE A VOTRE DISPOSITION

Meyer
Chemin du Tirage 28 - La Neuveville
Tél. 038/51 17 76 192196-110

1
5
6
85062
Tania LIVE - Natacha LIVE
2.-/min.
15670922

58102-119

Demain

ouverture

Club-cabaret Le Boudry's

Attractions internationales
Apéro de 17 h 30 à 19 h 30,
du lundi au vendredi,
sauf le 1^{er} jour du mois
Rue Louis-Favre 24 - Boudry
Tél. (038) 42 14 29 193740-110

Les personnes suivantes vous recommandent de voter

OUI à la loi sur l'assurance-maladie

et

NON à l'initiative sur l'assurance-maladie

Ammann Wolfgang, médecin, Neuchâtel • Antonini Madeleine, conseillère communale, Coffrane • Authier Jean-Pierre, conseiller communal, député, Neuchâtel • Barrelet Violaine, médecin, députée, Neuchâtel • Baudoin Jean-Claude, conseiller communal, Bôle • Baumann R.-P., médecin, Neuchâtel • Béguin Jacques, ancien conseiller d'Etat, Le Crêt-du-Lode • Béguin Jean-Pierre, Boudevilliers • Berberat Claude, dentiste, La Chaux-de-Fonds • Berger-Wildhaber Michèle, pharmacienne, députée, Neuchâtel • Bernoulli Claude, député, Neuchâtel • Berthet Jean-Jacques, médecin, La Chaux-de-Fonds • Berthet Lise, députée, La Chaux-de-Fonds • Blandenier Christian, député, Chézard • Boillat Vincent, pharmacien, La Chaux-de-Fonds • Bonnet Jean, Le Cerneux-Péguignot • Bourgeois Dominique, médecin, Bevaix • Bourquin François, oculiste, Neuchâtel • Bourquin Gilbert, conseiller général, Couvet • Bovay Muriel, députée, Couvet • Braichet André L., conseiller indépendant, Le Landeron • Brandt André, ancien conseiller d'Etat, La Chaux-de-Fonds • Brandt Ulysse, prés. de district du parti radical, Le Locle • Breguet Gerald, pharmacien, Le Locle • Breguet Pierre, pharmacien, Wavre • Bron Veronique, pharmacienne, La Chaux-de-Fonds • Bucher Jean-Pierre, député, Peseux • Burkhalter Didier, conseiller communal, député, Neuchâtel • Burri Max, cardiologue, Neuchâtel • Buss Willy, médecin, Fontaines • Calame André, député, conseiller général, Neuchâtel • Carbonnier Jean-Paul, dentiste, Boudry • Cattin Pierre, député, Neuchâtel • Cherpillod Claude, médecin, La Chaux-de-Fonds • Chiffelle Aurèle, conseiller général, Lignières • Clerc Jean-Pierre, médecin, Neuchâtel • Collaud Thierry, médecin, Bevaix • Comina Pierre, député sortant, Saint-Aubin • Cosendai Alain, médecin, La Chaux-de-Fonds • De Dardel Amiod, Neuchâtel • Develey Eric, dentiste, La Chaux-de-Fonds • Dittisheim Michel, La Chaux-de-Fonds • Donzé Marie-Laurence, pharmacienne, Fontainemelon • Dreyer Jean-Luc, radiologue, Saint-Blaise • Engel Sven, député, Saint-Blaise • Erard Elisabeth et Pierre-Jean, fonctionnaires, Bôle • Etienne Jean, pharmacien, Neuchâtel • Faivre Ghislain, médecin, La Chaux-de-Fonds • Favre Michel, prés. de la Fed. neuch. Entrepreneurs, St-Blaise • Freiburghaus Philippe, médecin, Corcelles • Gamboni Dominique, pharmacienne, Peseux • Garin Marcel, député, Chez-le-Bart • Gigan René-Yves, dentiste, Cormondrèche • Girod Jacques, député, Couvet • Grandjean Antoine, député, Couvet • Grau Willy, ancien député, retraité, Marin • Grüninger Bernard, médecin, La Chaux-de-fonds • Guenat Pierre, conseiller général, Couvet • Guenat Pierrette, présidente du parti radical, Cortaillod • Gunter Jean-Pierre, conseiller général, Peseux • Haag Willy, député, Bôle • Habersaat François, président de la FH Suisse, Neuchâtel • Helfer Henri, député, Fleurier • Hotz Kay, Montmolin • Humair Thérèse, députée, Fleurier • Jacot Eric, diabétologue, Neuchâtel • Javet Francis, député, Hauterive • Jeanbourquin Georges, député, conseiller communal, La Chaux-de-F • Jeanneret Alain, conseiller communal, Cortaillod • Jeanneret François, président parti libéral suisse, St-Blaise • Jeanneret Marc-Henri, dentiste, La Chaux-de-Fonds • Jeanneret Roland, médecin, Le Locle • Jobagi Georges, pharmacien, Colombier • Kuntzer Jean-Claude, député, Saint-Blaise • Lavener Dominique, industriel, Saint-Aubin • Lavener Jean, Saint-Aubin • Lenggenhager René, médecin, Neuchâtel • Marti Ariane, pharmacienne, Villiers • Marti K.-F. La Chaux-de-Fonds • Mathy Jean-Bernard, dentiste retraité, La Chaux-de-Fonds • Mayor Philippe, avocat, Neuchâtel • Milz Carole, pharmacienne, Neuchâtel • Monnier Jean-Louis, pharmacien, Neuchâtel • Monsch Gaudenz, médecin, La Chaux-de-Fonds • Moser François, médecin, La Chaux-de-Fonds • Müller Richard, pharmacien, La Chaux-de-Fonds • Nagel Herbert, pharmacien, Couvet • Nardin Pierre, dentiste, Neuchâtel • Neuwand René, pharmacien, La Chaux-de-Fonds • Nussbaumer Nathalie, pharmacienne, La Chaux-

ASSURANCE-MALADIE :

de-Fonds • Nussbaumer Philippe, pharmacien, La Chaux-de-Fonds • Nussbaumer Renée et Paul-André, pharmaciens, La Chaux-de-Fonds • Oltramare Marc-André, fondé de pouvoir, La Chaux-de-Fonds • Opan Isabelle, députée, Cortaillod • Pauchard Jean-Daniel, médecin, Fenin • Pelet Louis, pédiatre, Le Locle • Pezzani Silvio, entrepreneur, Cressier • Piaget Olivier, industriel, Cortaillod • Piergianni Claire, pharmacienne, Les Hauts-Geneveys • Pilloud Pierre, pédiatre, Valangin • Poget René, retraité, Fontainemelon • Popesco-Borel Marie, médecin retraité, Neuchâtel • Prébandler Jean-Pierre, retraité, Colombier • Reber François, député, président du Groupe radical, Neuchâtel • Reber Jean-Marie, chancelier d'Etat, Neuchâtel • Reymond Stéphane, président ANMO, Les Ponts-de-Martel • Richter Yann, président de la chambre du commerce, Neuchâtel • Robert Eric, conseiller communal, délégué médical, La Sagne • Rollier Luc, député, Valangin • Rota

ASSURANCE-MALADIE :

Michel, pharmacien, La Cibourg • Rota André, ancien conseiller d'Etat, La Chaux-de-Fonds • Roth Philippe, dentiste, Marin • Röthlisberger Pierre-André, chirurgien, Neuchâtel • Rutti Alain, député, Le Locle • Rysler Jacques, vice-président du parti radical, La Chaux-de-Fds • Scherler Bernard, psychiatre, Neuchâtel • Schurer Rémy, conseiller national, Hauterive • Schläpfer Pierre, pédiatre, Peseux • Soldini Michel, directeur, Le Locle • Steinacher Werner, dir. gén. FTR, Cormondrèche • Storrer Pierre-Alain, député, conseiller général, Fontaines • Stranieri Gaetano, membre du comité cantonal du PRDN, Cornaux • Tinguely Pierre, directeur de ventes, Marin • Tissot Jacqueline, médecin, La Chaux-de-Fonds • Tissot-Daguette François, secrétaire cant. du parti radical, Neuchâtel • Touzeau Gildas, pharmacien, Le Landeron • Tripet François, médecin, Neuchâtel • Tschantz Pierre, chirurgien, Rochefort • Urwyler Maryline, pharmacienne, La Chaux-de-Fonds • Villard Gilbert, médecin, Cortaillod • Virchaux Pierre, agent général, Thielle-Wavre • Vogel Daniel, député, conseiller communal, La Chaux-de-Fonds • Vulic Mica, médecin, Couvet • Wacker Jacques, médecin, La Chaux-de-fonds • Walri Christine, secr. adm. du Parti radical, Coffrane • Walri Jean-Bernard, membre du comité cant. du Parti radical, Coffrane • Wenger Max, conseiller général, Boudry • Widmer Laurent, médecin, Corcelles • Widmer Stéphanie, ancienne présidente des JRN, Colombier • Willemin Pierre, médecin, Hauterive • Wolf-Gasser Adèle, retraitée, Le Locle • Zeltner Jean-Marie, médecin, La Sagne • Zwahlen Frédy, député, Chaumont;

OUI à la loi

NON à l'initiative

Steinacher Werner, dir. gén. FTR, Cormondrèche • Storrer Pierre-Alain, député, conseiller général, Fontaines • Stranieri Gaetano, membre du comité cantonal du PRDN, Cornaux • Tinguely Pierre, directeur de ventes, Marin • Tissot Jacqueline, médecin, La Chaux-de-Fonds • Tissot-Daguette François, secrétaire cant. du parti radical, Neuchâtel • Touzeau Gildas, pharmacien, Le Landeron • Tripet François, médecin, Neuchâtel • Tschantz Pierre, chirurgien, Rochefort • Urwyler Maryline, pharmacienne, La Chaux-de-Fonds • Villard Gilbert, médecin, Cortaillod • Virchaux Pierre, agent général, Thielle-Wavre • Vogel Daniel, député, conseiller communal, La Chaux-de-Fonds • Vulic Mica, médecin, Couvet • Wacker Jacques, médecin, La Chaux-de-fonds • Walri Christine, secr. adm. du Parti radical, Coffrane • Walri Jean-Bernard, membre du comité cant. du Parti radical, Coffrane • Wenger Max, conseiller général, Boudry • Widmer Laurent, médecin, Corcelles • Widmer Stéphanie, ancienne présidente des JRN, Colombier • Willemin Pierre, médecin, Hauterive • Wolf-Gasser Adèle, retraitée, Le Locle • Zeltner Jean-Marie, médecin, La Sagne • Zwahlen Frédy, député, Chaumont;

Comité neuchâtelois

OUI à une loi plus juste
sur l'assurance-maladie
NON à une initiative ruineuse
sur l'assurance-maladie

Le comité est co-présidé par:

Claude Frey, président du Conseil national
Jean Cavadini, conseiller aux Etats
Maurice Jacot, conseiller d'Etat,
chef du département de la santé
Jean Guinand, conseiller d'Etat
Pierre Hirschy, Conseiller d'Etat
Frédéric de Montmolin, président de la Société
neuchâteloise des médecins
Patrick Nussbaumer, président de l'Ordre
neuchâtelois des pharmaciens
Jean-Louis Grau, président de la Fédération
neuchâteloise des caisses-maladie
Claude Bugnon, président de
Pro Senectute Neuchâtel

TOYOTA COROLLA TERCEL SNOW 4x4



Il neige des prix hivernaux

Série spéciale Corolla Tercel 1.6 XLi 4x4 Snow, 4 roues d'hiver (valeur Fr. 1020.-), toit métallique coulissant électrique (valeur Fr. 1100.-) et glissières de toit (valeur Fr. 400.-), 1587 cm³, 77 kW (105 ch), 16 soupapes, 7,9 l/100 km (OEV-1, parcours mixte), 5 portes, direction assistée, appareil radio/cassettes, verrouillage central, lève-glaces électriques, etc., Fr. 27 380.- (modèle de base Fr. 26 690.-). Garantie totale: 100 000 km, valable 3 ans. 6 ans de garantie contre la perforation par corrosion. Demandez nos offres de leasing attrayantes.

Plus-value.....Fr. 2520.-
Supplément de prixseulement Fr. 690.-
Votre avantageFr. 1830.-

DÉSORMAIS CHEZ :

Boudry: Autotechnique CRWT S.A.,
038/42 50 10

Diesse: Garage des Rocs,
rte de Lamboing, 032/95 21 61

Marin: Autotechnique CRWT S.A.,
rue Indiennes 25, 038/33 66 33

Montmolin: Garage H. Jeanneret,
038/31 64 95

Agences locales: • Fontainemelon: Le Mans Automobiles, 038/53 38 38 • Montalchez: Garage du Verger, 038/55 25 75
Neuchâtel: Garage & Carrosserie des Draizes SA, 038/31 24 15

Sommet de Paris sur le sida: la mobilisation

Le sommet de Paris sur le sida, qui s'ouvrira demain, ambitionne de constituer «un tournant» dans la lutte contre cette maladie en déclenchant une mobilisation politique internationale. Nonante-deux pour cent des malades habitent le tiers monde. Ils bénéficient de 8% de l'argent destiné à combattre ce fléau.

Le sommet de Paris sur le sida réunira le 1er décembre, Journée mondiale contre le sida, au siège de l'Unesco les représentants de 42 gouvernements et le secrétaire général de l'ONU. La délégation suisse sera emmenée par la conseillère fédérale Ruth Dreifuss.

L'évolution du sida dans le tiers monde sera au cœur du sommet. L'objectif de cette réunion est de soumettre à la signature des représentants des 42 pays présents une série de principes ou résolutions.

Les participants devraient notamment souligner le devoir de solidarité, et s'engager à ce que les droits des personnes soient préservés, particulièrement lorsque celles-ci sont infectées par le virus du sida. Un peu partout dans le monde - Etats-Unis, Japon, Chine - la liberté pour les porteurs du virus de franchir les frontières est restreinte. Et la Russie pourrait rejoindre ce «club», si la chambre haute du parlement avalise la législation déjà votée par la chambre basse.

En France, une étude menée en 1993 révélait que 24% des médecins généralistes interrogés avaient prescrit un test du sida sans en avertir leur patient, au mépris de ses droits. Au Canada, un juge de l'Ontario vient d'autoriser la publication des noms d'anciens donneurs de sang porteurs du virus. Au Malawi, lanterne rouge de l'Afrique dans le secteur de la santé, sept personnes meurent chaque heure du sida. Les autorités locales estiment que le syndrome menace l'existence même du pays.

Les conséquences sociales et économiques de cette pandémie sont énormes. Selon un rapport du Fonds mondial pour l'alimentation (FAO), le poids de la maladie se fait lourdement sentir sur la productivité agricole et les économies des pays africains. Et si, avec près de 70% des cas de sida, l'Afrique reste le continent de loin le plus touché par le virus, l'Asie va connaître dans les années à venir une véritable explosion. /afp

BOSNIE/ Des centaines de casques bleus otages des Serbes

Boutros-Ghali à Sarajevo

Les Serbes ont maintenu hier dans toute la Bosnie leurs pressions sur l'ONU. Une délégation du groupe de contact est arrivée à Sarajevo pour tenter de relancer le processus de paix mis à mal par les combats de Bihac. Le secrétaire général de l'ONU est attendu aujourd'hui dans la capitale bosniaque, où on lui prête l'intention de taper du poing sur la table.

Il tentera d'obtenir un cessez-le-feu, non seulement dans l'enclave musulmane de Bihac, sur le point de tomber aux mains des forces pro-serbes, mais dans toute la Bosnie ainsi que l'arrêt du harcèlement «sans précédent» dont les casques bleus font l'objet de la part des forces serbes.

Le secrétaire général doit rencontrer successivement le président bosniaque Alija Izetbegovic dans la capitale et Radovan Karadzic dans son fief de Pale.

Les hommes de Radovan Karadzic ont encore accru leur pression sur la Forpronu. Ils ont menacé de bombarder de nouveau la base des casques bleus canadiens de Visoko, dans le centre du pays, a fait savoir l'ONU.

Elle a déjà été pilonnée à deux reprises durant la semaine écoulée à la suite des interventions de l'aviation de l'Otan



POURPARLERS - C. Thomas, membre américain du groupe de contact, pourrait discuter de la création d'une confédération serbe.

contre les assaillants serbes de la poche de Bihac.

D'après la Forpronu, 55 Canadiens sont toujours retenus en otage dans la

région de Visoko par les Serbes, à titre d'assurance sur la vie» contre d'éventuels nouveaux raids de l'Otan. Les Serbes détiennent en outre 400 casques bleus britanniques et français qui escortaient des convois humanitaires dans l'est de la Bosnie en dépit de leur promesse de les laisser circuler librement.

Les forces serbes sont sur le point de prendre le contrôle de toute la poche de Bihac, devant l'impuissance à réagir des Nations Unies.

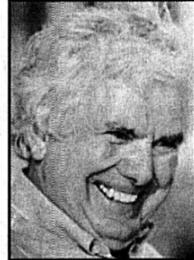
L'ONU a également fait état de violents combats à l'intérieur de la ville de Velika Kladusa. Située à 40 km au nord de Bihac, cette localité pourrait tomber dans les 48 heures aux mains de l'ex-seigneur local, Fikret Abdic. Un tel dénouement lui ouvrirait ainsi la voie de Bihac, où les Serbes semblent lui avoir mâché le travail.

Une délégation du groupe de contact est arrivée à Sarajevo. Elle pourrait discuter avec les autorités de Sarajevo de nouvelles idées avancées pendant l'été par Moscou puis reprises par Paris, selon lesquelles les Serbes bosniaques devraient être autorisés à se confédérer avec la Serbie, à l'instar de la fédération croato-musulmane avec la Croatie. /afp-reuter

GLOBE

TCHÉTCHÉNIE - Le conflit entre la Russie et la petite république caucasienne indépendantiste de Tchétchénie a connu une nette escalade hier. Le président Djokhar Doudaïev a rejeté un ultimatum posé par Boris Eltsine. Une attaque aérienne a en outre visé l'aéroport de Grozny et le palais présidentiel. /afp-reuter

SUICIDE - Ronald «Buster» Edwards, co-auteur de la grande attaque du train postal Glasgow-Londres en 1963, a été retrouvé hier pendu dans un garage de Londres, a indiqué la police. Celle-ci privilégie l'hypothèse du suicide de ce gangster parmi les plus légendaires d'Angleterre. /afp



RONALD EDWARDS - Le gangster tenait une petite échoppe de fleuriste depuis sa libération de prison.

INCENDIE - Un incendie a fait 233 morts et seize blessés dans une discothèque du nord-est de la Chine, ont rapporté hier les autorités locales. Les victimes ont vraisemblablement été asphyxiées par la fumée et par les émanations toxiques dégagées par les matériaux de décoration, car le feu a été très rapidement éteint. /reuter

DAN QUAYLE - L'ancien vice-président de George Bush, Dan Quayle, a été hospitalisé lundi pour une embolie pulmonaire. L'ancien vice-président républicain, qui pourrait s'engager en 1996 dans la course à la Maison-Blanche, devrait rester hospitalisé environ une semaine. /ap

SUCCÈS - Le gouvernement de John Major a largement remporté lundi soir le vote sur la question de confiance qu'il avait posée à la Chambre des communes. Cette question portait sur la contribution britannique au budget européen. /afp

Italie: Berlusconi serre les rangs

Le chef du gouvernement italien Silvio Berlusconi a tendu la main mardi en Conseil des ministres à ses alliés de la Ligue du Nord.

S. Berlusconi a présenté au conseil, réuni hier à Rome, un document sur l'activité de son gouvernement, composé d'une dizaine de points. Le premier propose une réforme institutionnelle vers le fédéralisme, réclamée depuis des mois par la Ligue du Nord.

L'examen de ce document, qui propose également une loi anti-trust, des privatisations et une réforme de l'administra-

tion, a ouvert les débats du conseil sur la «vérification» de la cohésion de la majorité.

Grâce à cette «vérification», S. Berlusconi compte obtenir de la part des quatre partenaires de la coalition - Forza Italia, Alliance nationale, Centre chrétien démocrate, Ligue du Nord - une réaffirmation de leur engagement à soutenir le gouvernement.

Or, la Ligue du Nord a annoncé qu'elle ne considèrerait pas cette réunion comme une confirmation du pacte gouvernemental, qui ne pourra survenir, de son point

de vue, qu'en janvier, une fois la loi de finances votée.

Umberto Bossi a donné quelques signes d'apaisement en déclarant hier que son mouvement était «du côté des libéraux, pas des travaillistes».

Cette semaine s'annonce difficile. Elle sera ponctuée aujourd'hui par une rencontre avec les syndicats pour tenter d'éviter une grève générale et, à une date encore inconnue, par un interrogatoire au parquet de Milan au sujet de versements illégaux de son groupe Fininvest à la brigade financière. /afp

SUISSE

SAINT-GALL/ Un mort et deux blessés graves dans une entreprise

Un forcené tire sur ses collègues

La fusillade survenue lundi peu avant 18 h dans l'entreprise d'installations sanitaires Sanitas Troesch SA à l'est de Saint-Gall a fait un mort et quatre blessés. Deux étaient hier dans un état grave. L'état des deux autres est qualifié de satisfaisant. Le forcené a été arrêté, a indiqué la police cantonale.

L'agresseur, un employé de la société âgé de 51 ans, avait un différend avec son supérieur. Il avait eu jeudi der-

nier un entretien d'évaluation de son travail, qui s'était révélé plutôt négatif. Depuis, il n'était plus retourné travailler.

Il a fait irruption lundi vers 17 h dans le bureau de son chef, pour obtenir des éclaircissements. Au cours de la discussion, il a sorti une arme de poing et tiré plusieurs coups de feu contre deux responsables de l'entreprise. L'un d'eux s'est enfui au sous-sol, où l'agresseur l'a

poursuivi, tirant au passage sur d'autres employés.

La victime est un père de famille de 28 ans domicilié dans les Rhodés-Extérieures d'Appenzell. Les blessés sont des Saint-Gallois et des Thurgoviens âgés de 27 à 63 ans. Le forcené, qui avait pris la fuite en voiture, a été arrêté vers 19 h en ville de Saint-Gall. Il travaillait depuis vingt ans dans l'entreprise en tant que chauffeur. /ats

Multiplication de folies meurtrières

Les accès de folie meurtrière d'employés en conflit avec leurs supérieurs ou leurs collègues, à l'image de la fusillade de lundi à Saint-Gall, se sont multipliés ces dernières années. Le quadruple meurtre perpétré par Günther Tschanun en 1986 à Zurich est le cas le plus connu en Suisse. Chronologie.

- Le 16 avril 1986, le chef de la police des constructions de la ville de Zurich, Günther Tschanun, abat quatre de ses collaborateurs et en blesse grièvement un cinquième sur son lieu de travail, suite à des tensions internes. Après s'être réfugié quelques jours en France, le meurtrier est arrêté et condamné à 20 ans de réclusion.

- Le 31 août 1990, le bijoutier zurichois de 43 ans Richard Breitler, en proie à des difficultés financières, tue cinq personnes à Zurich et à Rickenbach (TG). Quatre autres sont blessées. Parmi les morts figurent la femme et les deux enfants du bijoutier. Richard Breitler se donne ensuite la mort.

- Le 4 mars 1992, l'Italien Erminio Criscione tue six personnes à Rivera (TI), pour des raisons mystérieuses. Il se sentait probablement menacé par

les «agissements de certains milieux». Il se pend cinq jours après la tragédie.

- Le 27 février 1993, dans une boulangerie de Berne, un homme de 53 ans abat son frère, propriétaire de l'entreprise. Il tue également la femme de celui-ci et un collaborateur, avant de mettre fin à ses jours. Il semble que l'agresseur a agi parce qu'il ne supportait pas la perspective d'être licencié par son frère.

- Le 2 avril 1993, un employé de 54 ans de l'entreprise d'informatique Bedag, à Berne, abat son chef et la suppléante de ce dernier avant de se donner la mort. Des tensions au sein de l'entreprise et de la famille du meurtrier seraient à l'origine de la tragédie.

- Le 28 novembre 1994, un employé de l'entreprise saint-galloise d'installations sanitaires Sanitas Troesch en conflit avec son supérieur abat un collaborateur de la société et en blesse quatre autres.

Aux Etats-Unis, les actes de vengeance meurtrière dans les entreprises ont été nombreux l'année dernière, alors que la conjoncture économique était au plus bas.

Le 2 juillet 1993, un spéculateur immobilier de 54 ans tue au moins huit personnes et en blesse six dans une étude d'avocats à San Francisco, avant de se suicider. En janvier et février de cette année-là, sept personnes sont tuées aux Etats-Unis lors d'actes de vengeance liés à des raisons professionnelles.

Le criminologue américain James Fox tente d'expliquer le processus: l'employé congédié revient sur son lieu de travail pour punir ceux qui lui ont fait subir ce qu'il estime être une injustice. Il tue ses collègues parce qu'ils ont eu le tort de collaborer avec le chef. «La plupart des meurtriers veulent pour ainsi dire tuer l'entreprise, s'estimant victimes d'une conspiration.»

Frustrations

Selon le criminologue, ces agresseurs sont en général des hommes célibataires de race blanche, âgés d'une quarantaine d'années et frustrés dans leur travail depuis de nombreuses années. Ils rendent les autres responsables de leurs problèmes. /ats

Lausanne: fonctionnaire accusé d'escroquerie

Un fonctionnaire des impôts de Lausanne, démissionnaire depuis lors, est jugé depuis hier à Lausanne pour avoir bénéficié de 100.000 fr. de «dons» de la part d'une contribuable octogénaire qui en avait fait son unique héritier dans des conditions suspectes. Le prévenu est accusé d'usure, subsidiairement d'escroquerie et d'abus de confiance. Le jugement sera rendu cette semaine.

Une vieille dame sans enfant vivait seule dans un petit appartement de Lausanne. Pour se passer le temps et parce qu'elle se souciait beaucoup de problèmes d'argent, elle téléphonait souvent à la commission des impôts du district de Lausanne. Un employé du fisc a fini par se lasser des coups de fil. L'un de ses collègues a pris le relais téléphonique avant de se rendre chez elle pour la «conseiller». L'accusé lui rend visite, l'invite aux fêtes et finit par obtenir des procurations bancaires lui permettant de gérer le patrimoine financier de la contribuable confiante et paraît-il consciencieuse. Les avis divergent sur ce dernier point.

Son argent est transféré dans l'établissement bancaire de l'accusé qui finit même par placer en plusieurs versements 100.000 fr. à son nom avant même d'être institué héritier unique. Un acte, signé devant notaire et infirmières, en fait foi. Daté du 1er décembre 1989, il a été rédigé pendant l'hospitalisation de l'octogénaire, décédée quelques mois plus tard dans un EMS.

Le jour de sa mort, ses neveux (sa seule famille dont elle ne parlait guère et qui ne la visitait plus depuis trois ans) se sont manifestés. Ils ont déposé plainte contre le fonctionnaire des impôts. /ap

Jura: trafiquants de haschisch au tribunal

Sept personnes soupçonnées d'avoir participé à un trafic de 90 kilos de haschisch comparaissent depuis hier devant le Tribunal correctionnel de Delémont. Le principal accusé est en fuite, ainsi qu'une neuvième personne probablement impliquée. Le jugement est attendu pour vendredi.

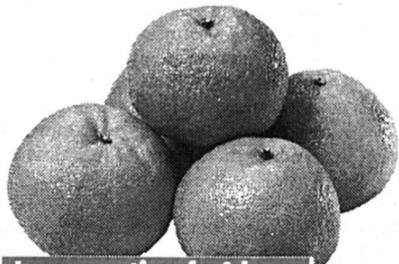
Les délits datent des années 1989-1990. Les sept accusés présents au procès, une femme et six hommes Jurassiens pour la plupart, doivent répondre d'infractions graves à la loi fédérale sur les stupéfiants. Membres d'un réseau, ils sont soupçonnés de trafic par métier, permettant de réaliser un chiffre d'affaires ou un gain important.

En fuite depuis 1990, le principal accusé importait le haschisch de Hollande, puis le revendait en Suisse aux autres membres de la bande. La plupart de ceux-ci sont âgés de 40 ans et plus. Ex-trafiquants et consommateurs, ils estiment être aujourd'hui sortis du milieu de la drogue.

Un des prévenus a expliqué qu'il avait retrouvé un travail en menant sa propre entreprise au Tessin. Auparavant, il avait souffert de la drogue et de l'alcoolisme, divorcé, perdu un enfant et effectué plusieurs séjours en prison et dans un camp de travail en ex-URSS.

Si les prévenus avaient été jugés au moment des faits, ils auraient probablement écopé de peines importantes. Mais la jurisprudence du Tribunal fédéral s'est depuis lors libéralisée, de sorte que la majorité des accusés devraient bénéficier du sur-sis. /ats

LA QUALITÉ EN ACTION



La promotion-fraîcheur

du 30.11 au 6.12

Clémentines d'Espagne
le filet, 2 kg **260**
(1 kg 130)



La promotion-fraîcheur

du 30.11 au 7.1

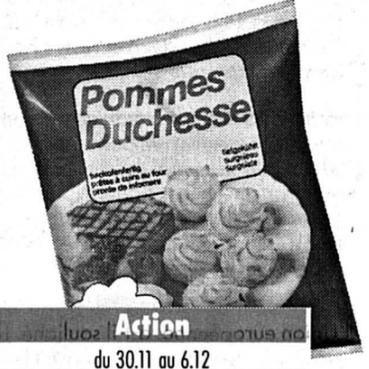
Spécialités fumées «Favorit»
(à réchauffer dans l'emballage sous vide)

Jambon roulé
(de la cuisse sans couenne)
Le kg **21.-**

Palette (désossée)
Le kg **19.-** au lieu de 25.-

Cou de porc
Le kg **17.-** au lieu de 22.50

Langue de boeuf
Le kg **19.-** au lieu de 25.50



Action

du 30.11 au 6.12

Croquettes, Pommes Duchesse et Pommes risolées, surgelées
-70 de moins

Exemple: Pommes Duchesse, prêtes à cuire au four, surgelées
500 g **330**
(100 g -66)

Action
du 30.11 au 3.12

Pommes de terre «Nicola» du pays
le cabas de 2,5 kg **2.90**
(1 kg 116)

du 30.11 au 6.12

Jus d'orange «M-Queen»
1 litre **-.30** de moins
2 litre **-.50** de moins

Mélange de Noël
500 g **4.30** au lieu de 5.30
(100 g -86)

Biberli fourrés
220 g **2.60** au lieu de 3.30
(100 g 118)



Veuillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois env. Fr.
Nom
Prénom Date de naissance
Rue No
NP/Domicile
Signature

A adresser dès aujourd'hui à Banque Procrédit, 1, Fbg de l'Hôpital, 2001 Neuchâtel (08.00 - 12.15/13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner:

038 - 24 63 63

Xprocrédit

Pour un crédit de fr. 5000.- p. ex. avec un intérêt annuel effectif de 15.9%, total des frais de fr. 413.20 pour une année (indications légales selon l'art. 3 lettre l de la LCO).

La méga-promotion

du 30.11 au 6.12

Escalopes de poulet panées, surgelées
le sachet de

10 pièces de 100 g
1 kg

1150



Action
du 30.11 au 6.12

Toutes les crèmes
en lot de 4 x 125 g
500 g **150**
(100 g -30)



Action

MULTIPACK du 30.11 au 13.12

Tout l'assortiment Magic Styling
-50 de moins

Exemple: Laque Magic Styling non aérosol
150 ml **4.20**
A partir de 2 produits au choix **370**
(100 ml 247)

du 30.11 au 6.12

Huile universelle Suprema
1 l **3.50** au lieu de 4.30

Noix de Californie
le sachet de 500 g **2.-**
(100 g -40)

Cervelas
le lot de 5 x 2 pièces
1 kg **6.50**

Champignons de Paris coupés et champignons mélangés
en sachet de 200 g, **-.70** de moins
Exemple: Champignons de Paris coupés
200 g **2.40** au lieu de 3.10
(100 g 120)

MULTIPACK du 30.11 au 6.12

Asperges «Del Monte»
en boîte de 460 g
(Eg. = 280 g) **2.60** au lieu de 3.50
(Eg. 100 g -93)
A partir de 2 boîtes

Tous les Bifidus aux fruits
en gobelet de 150 g **-.55** au lieu de -.70
(100 g -37)
A partir de 2 gobelets au choix

du 30.11 au 7.1

Spécialités fumées traditionnelles à cuire

Jambon roulé (de la cuisse)
Le kg **19.-** au lieu de 25.-

Palette (avec os)
Le kg **14.-** au lieu de 19.50



La super-promotion

JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!

Spirales Tipo M
le lot de 4 x 500 g
2 kg **450**
(1 kg 225)

Action
du 30.11 au 13.12

Saumon fumé du Pacifique
plaque entière, sous vide
la pièce de 400-600 g
per kg **29.-**



Action
du 30.11 au 13.12

Tous les produits de lessive en poudre en sac de recharge
4.- de moins
Exemple:
Total color concentré
3 kg **12.80**
(1 kg 293)



JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!

Shampooing ultra doux Curl
Shampooing volumisant Curl
Shampooing 2 en 1 Curl
en lot de 2 sachets de recharge de 300 ml
600 ml **4.20** au lieu de 5.40
(100 ml -70)

144-2700-001/4 x 4

MIGROS



Votre centre: **Miele Electrolux**

STEIGER Neuchâtel
Pierre-à-Mazel 4, 6
Tél. 038 25 29 14

Ouvert le samedi matin
Appareils ménagers libres, encastrables et professionnels

ENSEIGNEMENT

192964-111



1995 L'ANGLAIS S'APPREND CHEZ WALL STREET A NEUCHÂTEL

25 16 64

1 MOIS GRATUIT

pour pré-inscriptions 95 au cours standard avant le 22.12.94

Démonstration et évaluation gratuites
Horaires libres Résultats garantis Rythme d'étude personnalisé

WALL STREET INSTITUTE SCHOOL OF ENGLISH

Envie de bouger, de partir plus ou moins loin, de faire des expériences, d'apprendre à connaître une autre langue?

ICYE

(Echange Culturel International de Jeunesse) vous invite à sa séance d'information mensuelle sur ses divers programmes d'échanges scolaire et de travail social dans plus de 25 pays des cinq continents le jeudi 1^{er} décembre 1994 à 20 h au Centre de Loisirs de Neuchâtel, rue de la Boine 31. 58350-111

MOTS CROISÉS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

Horizontalement: 1. Avec lui, on monte plus facilement vers les sommets. 2. Guide de terrain. Ponte en eau. 3. A chanter quand on oublie les paroles. Ordre de mouvement. Pour relever un plat. 4. Ville italienne. Cité tessinoise. 5. Peu compact. Pour en profiter, il faut casser la croûte. 6. Coupe dans le mot. 7. Ancienne peuplade du sud. Pas très futé. 8. Pièce d'assemblage. Pièces d'argent. Possessif. 9. Sans éclat. Muettes. 10. Emotions et impressions.
Verticalement: 1. L'écume des jours. 2. Transpercé. Stupide. 3. Paysage herbeux. Désigne certaines fois un lieu. 4. Conjonction. Sigle romand. Pointes d'étoile. 5. Neige dure. Encercla. 6. Possessif. Tranches de tarte. 7. Haute instance judiciaire. Outil de relieur. Monnaies étrangères. 8. Pour qualifier une belle dispute. 9. Fratricide biblique. Ville normande. 10. On les dévore en route.

Solution demain.

Solution d'hier - Horizontalement. - 1. Magnificat.- 2. Enrobé. Air.- 3. Gaies. Orle.- 4. ATS. Ephrem.- 5. Lâ. Ana.- 6. Olim. Nasal.- 7. Mêlée. Ma.- 8. Os. Bâton.- 9. Net. Debout.- 10. Exemple.
Verticalement. - 1. Mégalomane.- 2. Anatole. Ex.- 3. Gris. Ilote.- 4. Noé. Ames.- 5. Ibsen. Dp.- 6. Fe. Pan. Bel.- 7. Oh. Akaba.- 8. Carrés. Toi.- 9. Aile. Amour.- 10. Tremblante.

AVIS PRÉALABLE

AUX ACTIONNAIRES DE

EDOUARD DUBIED & CIE SA

en liquidation concordataire

Mesdames et Messieurs les actionnaires de

EDOUARD DUBIED & CIE SA

en liquidation concordataire sont avisés qu'une assemblée générale des actionnaires se tiendra la première quinzaine de mars 1995 pour décider de l'utilisation du solde des fonds restant après les opérations de la liquidation concordataire.

Une convocation officielle conformément aux statuts vous parviendra le moment venu.

Pour tous renseignements vous pouvez appeler:

Tél. 038 / 24 34 01

Fax 038 / 25 13 51

EDOUARD DUBIED & CIE SA
EN LIQUIDATION CONCORDATAIRE

Blaise Kähr, Liquidateur

193565-176

Numérologie

Votre Avenir Affectif, profession. En direct ou RDV.
Tél. 156 82 54
Fr. 2.-/min.
8 h - 22 h. 192652-110

Voyance par téléphone

de 9 h à 23 h, lun./dim.
Tél. 156 88 02 aussi sur rendez-vous.
Fr. 2.-/min. 193557-110

Voyance renommée

consultation par téléphone ou sur rendez-vous.
Tél. (021) 617 66 93. 193739-110

Cabinet sérieux
VOYANCE ASTROLOGIE
156 88 71

192243-110

Genève: deux enquêtes parallèles

La justice genevoise mène deux enquêtes parallèles sur un réseau de blanchiment d'argent sale. Cette affaire impliquerait un gérant de fortune de l'Union de banque privée (UBP). Celui-ci a été arrêté en Floride la semaine dernière.

Une demande d'entraide judiciaire déposée par les Etats-Unis le 27 octobre dernier est à l'origine de toute cette affaire. L'Office fédéral de la police (OFP) a jugé la requête américaine recevable. Ceci signifie que les «infractions visées par la procédure américaine sont aussi punissables en droit suisse», a confirmé hier l'OFP.

L'exécution de la demande d'entraide a été confiée à la justice genevoise. Celle-ci a ouvert en outre une enquête nationale sur la base des mêmes faits, a-t-on appris hier de source judiciaire genevoise. Le juge d'instruction Paul Perraudin est chargé des deux enquêtes.

Ces enquêtes ont conduit à une perquisition la semaine passée dans les locaux de l'Union de banque privée. A l'issue de cette perquisition, des documents et des disquettes ont été saisis. Des comptes en banque ont également été bloqués.

Un gérant de fortune de l'UBP a été arrêté aux Etats-Unis, a indiqué une source proche de la justice genevoise. Jusqu'à présent, les personnes inquiétées en Suisse dans le cadre d'affaires de blanchiment d'argent sale étaient plutôt des clients de banques et non des employés de celles-ci.

L'UBP a confirmé lundi faire l'objet d'une information pour blanchiment d'argent sale. Le montant en cause se monte à deux ou trois millions de dollars, a précisé un communiqué de la banque. /ats

RHÔNE-RHIN

FLACONS RETIRÉS - Quelque 68.000 flacons d'une préparation d'immunoglobulines destinés aux Etats-Unis ont été retirés lundi de la distribution par le laboratoire central de la Croix-Rouge suisse (CRS). Cette mesure de sécurité provisoire a été prise sur recommandation des autorités sanitaires américaines (DFA). /ats

LOTIERIE ROMANDE - Alain Barraud, 70 ans, «âme» de la Loterie romande pendant des décennies, a fait ses adieux hier à Lausanne. Il a consacré un tiers de siècle au développement des loteries sur le plan suisse et international. Son successeur à la présidence de la Loterie romande est le conseiller d'Etat jurassien Jean-Pierre Beuret. /ats

VISITE - Le commandant en chef suppléant des forces armées américaines en Europe, le général Charles G. Boyd, est arrivé mardi en Suisse pour une visite officielle de deux jours. Relations bilatérales et politique de sécurité en Europe figureront au centre de ses entretiens avec les responsables militaires suisses. /ats

CHARLES G. BOYD - Le général d'aviation américain a été accueilli sur l'aérodrome militaire d'Emmen (LU) par le chef de l'état-major général de l'armée suisse, le commandant de corps Arthur Liener. key

PIRATAGE - Affaire de piratage informatique à l'Université de Zurich: deux étudiants ont utilisé illégalement le réseau Internet pour échanger des programmes dans le monde entier. Le pot aux roses a été découvert, entre autres, par le FBI. Une enquête disciplinaire a été demandée contre l'un d'eux. /ats

JEAN PERRET - Le Festival international du film documentaire de Nyon s'est donné un nouveau directeur artistique en la personne de Jean Perret qui entrera en fonction au début de l'année 1995. Ce choix s'est opéré au terme d'une mise au concours qui a attiré 35 candidatures de Suisse et de l'étranger. Jean Perret sera engagé à mi-temps par le Festival de Nyon afin de redonner un nouveau style au festival, qui s'est offert une année sabbatique en 1994. Auparavant, dans le cadre du Festival de Locarno, Jean Perret avait créé en 1990 la «Semaine de la critique». /comm

ASSURANCE CHÔMAGE/ Le Conseil national adopte un délai de carence adouci

Un geste pour les plus démunis

Dans le cadre d'un débat budgétaire qui l'occupera encore toute la semaine, le Conseil national a dit oui hier, par 115 voix contre 59, à l'introduction dès l'an prochain d'un délai de carence de cinq jours dans l'assurance chômage. La pilule a toutefois été adoucie: par 93 voix contre 82, les députés ont décidé d'exempter de cette «franchise» les plus petits revenus. Le dossier part au Conseil des Etats.

Du Palais fédéral: Pierre-Alexandre Joye

Entamée lundi, la bataille budgétaire fait rage au Conseil national. D'un côté, les partisans d'une réduction drastique et immédiate des dépenses; de l'autre, ceux qui entendent tenir compte de certaines contingences socio-politiques. Utile rappel des faits.

La situation des finances fédérales? Calamiteuse! Otto Stich, chef du Département fédéral des finances (DFF), n'en dort plus: si rien n'est fait pour redresser la barre, la dette de la Confédération crèvera le plafond des 100 milliards à très court terme. Pour 1995, les prévisions sont carrément sinistres: le grand argentier de la Confédération table sur un déficit de 6,5 milliards. Une perte que la commission entend ramener en-deçà du seuil psychologique des six milliards.

C'est encore trop, s'indignent en chœur le Parti de la liberté, les Démocrates suisses et les Indépendants, les deux premiers voulant fixer la barre à cinq milliards, les derniers à deux milliards. Convaincus par l'argumentation de Gerold Bührer (rad/SH) - «Administrer un tel remède de cheval serait irresponsable!», les députés

expédient les motions de renvoi à la pouille par des scores sans appel (137 à 21, 138 à 19 et 132 à 19).

Duel gauche-droite

Avant d'entrer dans le débat de détail (qui occupera l'hémicycle au moins jusqu'à jeudi), le Conseil national se penche d'abord sur les mesures urgentes proposées par le gouvernement pour parvenir à contenir le déficit dans les limites prévues. Pour y arriver, il faut impérativement que trois arrêtés urgents entrent en vigueur au 1er janvier prochain. Ils concernent l'assurance chômage (économies prévues de 423 millions), l'asile (73 millions) et le traitement des fonctionnaires fédéraux (12 millions).

En ce qui concerne l'assurance chômage, deux mesures sont suggérées: l'augmentation (en principe temporaire) du taux de cotisation - qui passe de 2% à 3% du salaire - et, surtout, l'introduction d'un délai de carence. Et c'est là, bien sûr, que l'affrontement devient féroce.

Au nom de la gauche, François Borel (PS/NE) dénonce l'aspect «scandaleux» d'une mesure qui frappe les plus faibles alors même que le Conseil national a accepté le principe d'une amnistie fiscale qui permettra de blanchir les gros poissons ayant dissimulé pendant des années d'importantes sommes d'argent au fisc.

Du côté de la droite, en revanche, on ne trouve pas choquant de créer, dans l'assurance chômage, une sorte de franchise commune à toutes les autres assurances sociales. Toutefois, histoire de rendre la potion moins amère, Gabriel Theubet (PDC/JU) propose un compromis: introduisons sans tarder ce fameux délai de carence, mais exemptons-en

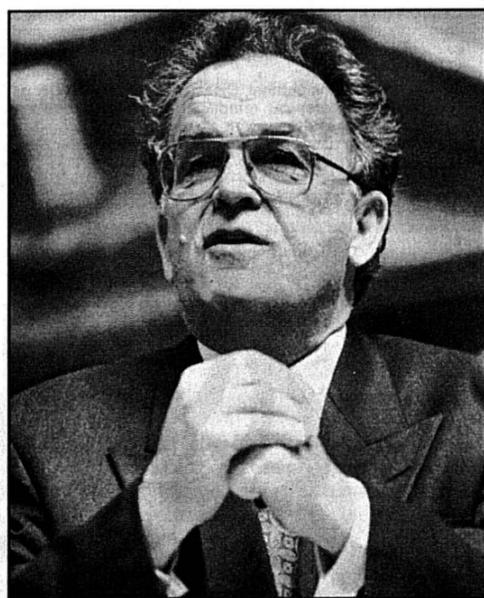
tous les chômeurs dont le dernier revenu mensuel brut n'excédait pas 3500 francs, plus 500 francs par enfant mineur ou en formation ordinaire. Avantage de l'opération: on renonce à une mesure arrosée et on tient compte de nombreux cas de rigueur. Désavantage: les économies prévues seront moindres. Quel sera le manque à gagner pour la caisse fédérale? Pour l'instant, c'est encore le brouillard absolu.

En attendant la loi

Qu'en pense Otto Stich? Le chef du DFF est plein de compréhension pour les scrupules sociaux qui animent Gabriel Theubet; las! L'état des finances fédérales étant ce qu'elles sont, Otto Stich prie les députés de s'en tenir à la version gouvernementale.

Au vote, la proposition Theubet est acceptée par 93 voix contre 82. Quant au principe même de l'introduction de ce fameux délai de carence, il passe la rampe par 115 voix contre 59 (dont le libéral neuchâtelois Rolf Graber). Enfin, l'arrêté dans son ensemble est accepté par 96 voix contre 52.

Et maintenant? Tout simple: si le Conseil des Etats suit le National et que l'urgence est acceptée (le vote, qui requiert la majorité absolue des élus dans chaque Chambre, n'interviendra que lorsque auront été éliminées toutes les divergences), l'arrêté fédéral entrera en vigueur dès le 1er janvier prochain et res-



OTTO STICH - Le chef des finances fédérales veut à tout prix faire des économies. key

tera valable jusqu'à ce que la nouvelle loi sur l'assurance chômage prenne le relais. Soit probablement au second semestre de l'année prochaine.

Ultime détail: c'est à d'écrasantes majorités (114 contre 33 et 143 contre 2) que les deux autres arrêtés urgents ont passé la rampe: l'application du droit d'asile donnera lieu désormais à des remboursements forfaitaires aux cantons et les traitements de hauts fonctionnaires fédéraux seront amputés de 1% à 3% dès janvier prochain.

C'est la vie.

◇ P.-A. Jo

GROUPES PARLEMENTAIRES/ Les socialistes discutent en cavalier seul de l'Europe

Les partis bourgeois pour le Gatt

Les groupes parlementaires, réunis hier soir, se sont notamment penchés sur le Gatt, un des objets de cette session d'hiver. Les partis bourgeois approuvent ces nouveaux accords. Toutefois, l'UDC et le PDC demandent des garanties pour les agriculteurs. L'Europe était au menu des socialistes.

Le Parti radical-démocratique (PRD) soutient la position du Conseil fédéral en matière de ratification des accords du Gatt. Ces nouvelles règles du commerce mondial sont vitales pour les pays exportateurs comme la Suisse, estime le parti dans un communiqué. Elles contribuent notamment à garantir des places de travail. Toutefois, il demande que subsiste une protection substantielle aux frontières dans le domaine de l'agriculture.

Lors de sa séance, le groupe radical a également approuvé à l'unanimité les budgets 1995 des PTT et des CFF. Les deux régies fédérales ont su s'adapter aux nouvelles conditions du marché, estime le parti.

L'Union démocratique du centre (UDC) soutient également la ratification des nouveaux accords. Il estime que ces nouvelles règles sont fondamentales pour l'économie suisse. L'UDC demande cependant que les pertes qu'accuseront les agriculteurs soient compensées par des mesures conformes au Gatt.

Pour le groupe démocrate-chrétien des chambres fédérales la compensation des répercussions négatives sur l'agriculture suisse est aussi une priorité. Tout comme l'UDC, il souhaite des garanties allant dans ce sens. Le bud-

get 1995 de la Confédération était également à l'ordre du jour du groupe PDC. Il pense que le budget 1995 doit être traité et adopté conformément aux propositions de la majorité des commissions.

L'Alliance des indépendants (AdI) soutient sans réserve les accords du Gatt. Une non-participation à cet espace économique serait une perte pour tout le monde. Ce serait en particulier catastrophique pour notre industrie d'exportation, précise le parti dans un communiqué. Seul un ordre économique sûr protège les petits pays de l'arbitraire des grands états, estime l'AdI.

Contrairement aux autres partis, le groupe socialiste s'est penché sur la question de l'Europe. Le but de la politique européenne helvétique doit demeurer l'intégration de la Suisse à

l'Union européenne, a-t-il souligné. Les socialistes demandent au Conseil fédéral de soumettre aussi rapidement que possible une demande d'adhésion au peuple. Le 6 décembre prochain, il déposera une initiative parlementaire allant dans ce sens.

A la suite de son élection à la vice-présidence du Conseil national, Jean-François Leuba a décidé de renoncer à son mandat de président du groupe libéral. Jean-Michel Gros (GE) lui succédera, a indiqué le Parti libéral. Le Neuchâtelois Rémy Scheurer assumera désormais la vice-présidence du groupe, remplaçant ainsi Jacques-Simon Egly (GE). Ce dernier est actuellement vice-président du PLS et sera appelé à reprendre début 1997 la présidence du PLS. /ats

Vin blanc aux Etats: gare à la pluie

Le Conseil des Etats a commencé hier ses débats sur les accords du Gatt, qui seront approuvés formellement aujourd'hui. En marge de ces travaux, le sénateur Edouard Delalay a développé une interpellation consacrée aux importations de vin blanc. Le sénateur démocrate-chrétien valaisan se méfie d'une ouverture incontrôlée des frontières qui entraînerait la disparition de 1750 hectares de vignes, des problèmes sociaux et des pertes de recettes fiscales. Patron de l'Economie publique, Jean-Pascal Delamuraz répondra aujourd'hui.

Le conseiller aux Etats a soulevé le voile sur une guerre opposant les grands distributeurs de vin en Suisse, qui sont aussi les grands importateurs, aux producteurs. Les premiers ont réclamé fin juillet la libéralisation peu ou prou totale des importations de vin rouge et de vin blanc. Ils veulent que le contingent frappé de la seule taxe de base soit porté à 1.705.000 hl, avec libre choix d'importer du rouge ou du blanc.

Edouard Delalay observe que les quantités totales de vin rouge importées chaque année atteignent 1.450.000 hl. Le solde d'un contingent de 1.705.000 hl permettrait donc d'importer librement 25 millions

de litres de vin blanc, trois fois plus qu'à ce jour: partant du constat que la consommation de vin blanc dans le pays sera au mieux stable, chaque litre de vin blanc importé prendra la place d'un litre de blanc indigène. L'importation supplémentaire fera perdre l'équivalent de 1750 hectares au vignoble suisse!

Les vigneron helvétiques ne sont pas totalement sourds au marché, souligne l'élu valaisan. Ainsi sont-ils d'accord de passer de 75.000 hl de vin blanc importé au tarif de base, ce qui correspond à l'offre que la Suisse a faite au Gatt, à 85.000 hl, soit un million de litres de blanc supplémentaires.

Aller au delà, affirme Edouard Delalay, c'est vouloir une libéralisation sauvage du marché qui se traduirait inéluctablement par des problèmes sociaux - disparition de plus d'une centaine d'exploitations viticoles - et par une perte correspondante de substance fiscale.

La Commission des spécialités, notamment chargée de présenter au Conseil fédéral des propositions en matière d'importation de vin, est aujourd'hui paralysée par les opinions divergentes des importateurs et des pro-

ducteurs, note Edouard Delalay. Donc, le gouvernement devra trancher...

Le conseiller aux Etats attend que le Conseil fédéral ne cède pas à la pression des plus forts, mais sache négocier l'importation des vins blancs avec sagesse, en appliquant une ouverture très pro-

gressive de nos frontières de façon à éviter tout drame humain...

Jean-Pascal Delamuraz livrera aujourd'hui des éléments de réponse qui devraient, semble-t-il, apaiser un tant soit peu les inquiétudes de nos vignerons.

◇ B.-O. S.

PUB

NOUVEAU RECORD DU MONDE



Le plus grand ours de Berne présenté en première mondiale lors de la réouverture du NOUVEL HÔTEL CITY à la Gare de Berne.

Record annoncé au: THE GUINNESS BOOK OF RECORDS FASSBIND HÔTELS dans chaque ville près de la Gare!

Berne:	City am Bahnhof	Lausanne:	Agora
	Ambassador		Alpha
	City		City
Genève:	Cornavin	Lugano:	Lugano
	Cristal		Continental

22-2575/1/ROC

SOS Pro Polonia SOS JOUETS NOËL - DÉPÔT

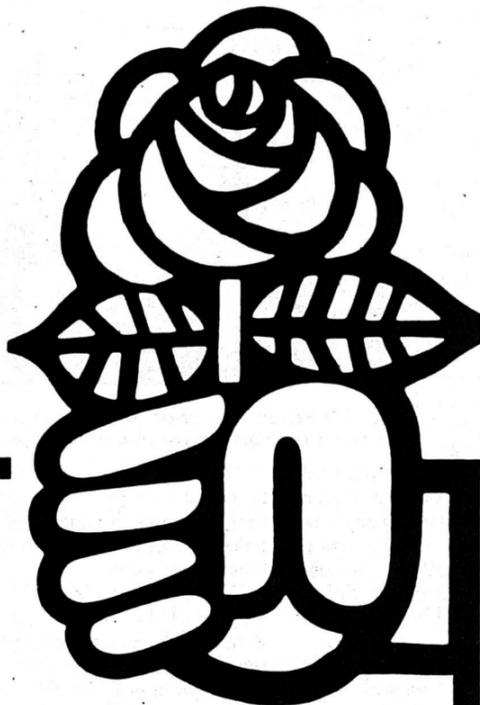
- Si vous n'avez pas encore pris d'engagement en faveur de l'enfance malheureuse à travers le monde, Pro Polonia Neuchâtel, avec l'appui des autorités communales, vous invite à déposer les JOUETS disponibles (et en bon état) au

**péristyle de l'Hôtel de Ville
les samedis 3 et 10 décembre
entre 9 et 17 heures**

Ces jouets, au même titre que les vêtements et les médicaments sont destinés aux foyers d'enfants handicapés, malades ou particulièrement nécessiteux de deux grandes villes polonaises, LODZ et CRACOVIE.

- Pro Polonia Neuchâtel CHERCHE D'URGENCE un LOCAL (pour compléter ou remplacer le sien) où pourraient être entreposés les dons avant qu'ils ne soient acheminés vers la Pologne et distribués judicieusement sous contrôle.

Renseignements: tél. (038) 41 25 31, (039) 21 02 31, 131179-110



une assurance-maladie obligatoire pour tous,
le libre passage lors du changement de caisse,
une couverture illimitée des prestations en cas d'hospitalisation,

seront assurés si vous dites

OUI

à la loi sur l'assurance-maladie!

des cotisations supportables, prélevées en fonction du salaire, selon un système comparable à celui de l'AVS,

la couverture obligatoire du salaire lors d'incapacité de travail en cas de maladie,

une franchise réduite et des participations aux frais médicaux moins élevées,

une assurance-maladie gratuite pour les enfants,

selont les progrès du siècle!

OUI

à l'initiative sur l'assurance-maladie!

**2 x OUI le 4 décembre
c'est juste et raisonnable!**

A des contraintes qui violent la constitution,

à des contraintes qui attentent aux droits de l'homme,

à des contraintes qui consacrent l'inégalité de traitement,

à des contraintes qui punissent les innocents,

à des contraintes qui permettent d'emprisonner les enfants,

à des contraintes qui offensent les traditions suisses de justice et d'équité...

**NON le 4 décembre
prochain!**

Resp. P. MERZ

193736-110

PS PARTI SOCIALISTE
NEUCHATELOIS *La raison en action*

CASSIOPEE

156 88 56

Fr. 2.-/min 193149-110

VF Voyages Favre

2203 Rochefort 038/45 11 61
2053 Cernier 038/53 17 07

Samedi 10 décembre

Revue de SERVION:

« SERVION-FOOT-IMASSE »

19 h, pl. Port - Fr. 71.-

Samedi 7 et dimanche 8 janvier
Petit Nouvel-An

Dîner spectacle

« FANTASTIC'SHOW »

en Alsace - Hôtel***

... programme détaillé

Du 30 décembre au 2 janvier (4 j.)

à PIETRA LIGURE

Hôtel**** - pension complète

... programme détaillé...

Dimanche 5 février

La célèbre Revue version anglaise

CATS

à Berne

18 h, pl. Port

- car Fr. 23.50

- spectacle Fr. 103.-

193613-110

Fust
ELECTROMENAGER

CUISINES/BAINS, LUMINAIRES, TV/HIFI/VIDEO/PHOTO

• Toutes les bonnes marques • Prix bas
• Conseil professionnel • Service de réparation
• Prolongation de garantie jusqu'à 10 ans • Livraison à domicile et raccordement

Réfrigérateur

Electrolux ER 1244 T

Contenance 120 l, dégivrage entièrement automatique, consommation d'électricité 0,67 kWh/24 h. H 85, L 50, P 60 cm.

Location/m.* A-5 inclus 22.-

348.-

Lave-linge

Kenwood Mini S

Petit lave-linge, capacité 3 kg. 600 tours/min., 6 programmes, durée des programmes 65 min. H 67, L 46, P 43 cm.

Location/m.* A-5 inclus 69.-

1290.-

Lave-vaisselle

Bosch SMU 2026

Lave-vaisselle encastrable avantageux pour 12 couverts standard. Consommation d'eau 20 l. H 82-88, L 60, P 57 cm.

Location/m.* A-5 inclus 52.-

1190.-

Lave-linge/séchoir

Novamatic WT 1000 S

5 kg de linge sec, 16 programmes, consommation d'eau 85 l, consommation d'énergie: 1,4 kWh. H 85, L 59,5, P 52 cm.

Location/m.* A-5 inclus 76.-

1390.-

Cuis. encastrable

V-Zug Komfort EK 3

3 plaques, four avec chaleur supérieure et inférieure, porte en verre opaque, H 76, L 55, P 57 cm.

Location/m.* A-5 inclus 45.-

795.-

• Nous éliminons vos anciens appareils
• Livraison contre facture • *Durée de loc. min. 3 mois
• Abonnement-service compris dans les mensualités
• Toutes les bonnes marques livrables immédiatement à partir du stock • Appareils encastrables ou indépendants toutes normes • Offre permanente de modèles d'occasion / d'exposition • Garantie du prix le plus bas! Votre argent sera remboursé si vous trouvez ailleurs, dans les 5 jours, un prix officiel plus bas.

Neuchâtel, rue des Terreaux 7 038 25 51 51

Marin, Marin-Centre 038 33 48 48

Nouveau à

La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust, 039 26 11 50

Bd des Eplatures 44 039 26 68 65

La Chaux-de-Fonds, Jumbo

Bienne, Hyper-Fust, 032 52 16 00

Rte de Soleure 122 032 22 85 25

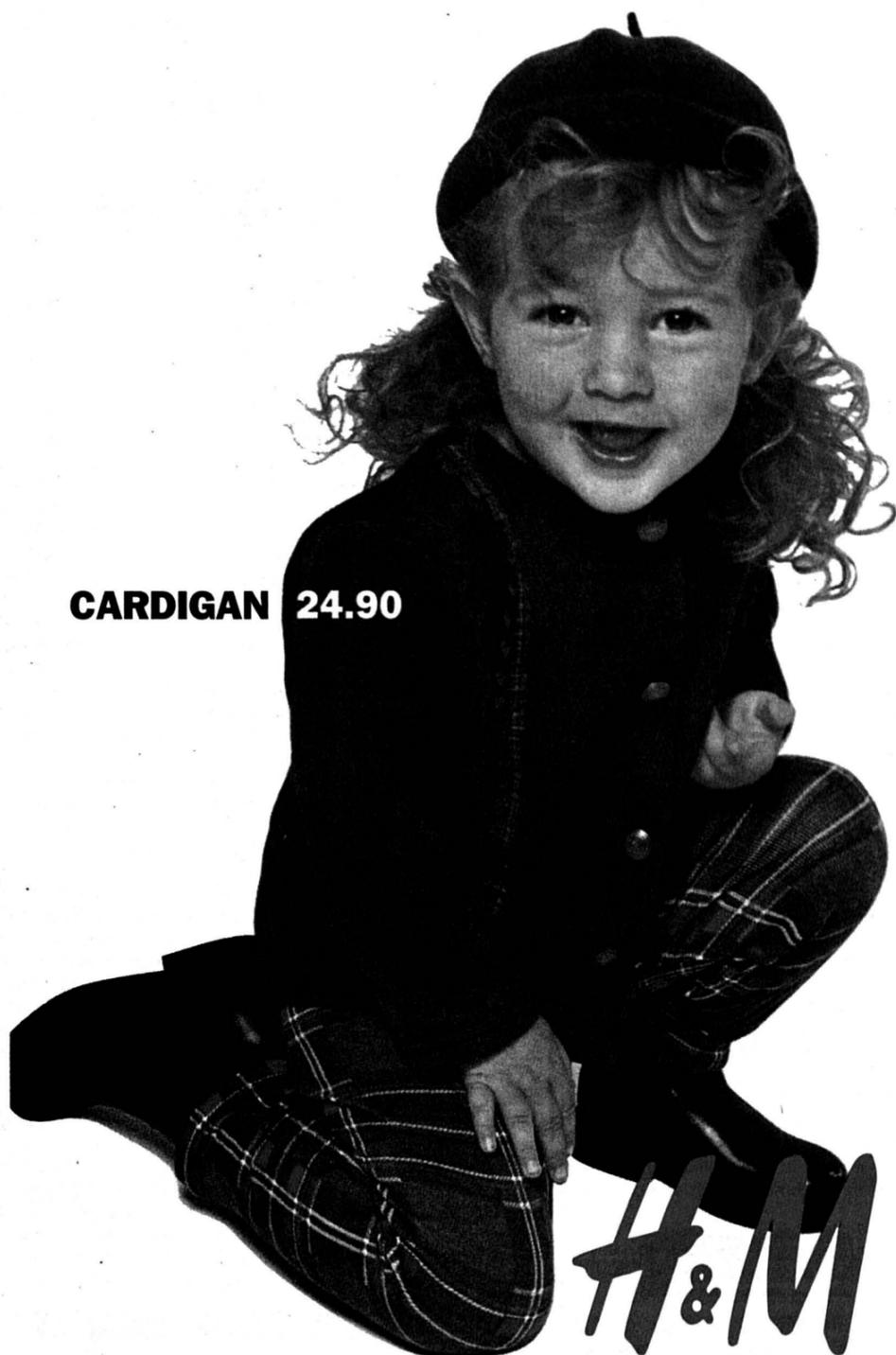
Bienne, rue Centrale 36 021 311 13 01

Réparation rapide toutes marques 021 312 33 37

Service de commande par téléphone 005-2569-160/4*4

Nouveau! Succursale Fust à l'Innovation

Neuchâtel, Innovation, 2ième étage, Aux Amourins, R. d. Temple-Neuf 14



CARDIGAN 24.90

Banque des Lettres de Gage

d'Etablissements suisses

de Crédit hypothécaire

5⁵/₈% emprunt lettres de gage

série 323 de fr. 100 000 000

Refinancement des emprunts suivants arrivant à échéance:

Emprunt 4¼% 1979-94, série 201 de fr. 50 000 000, échéant le 15.12.1994

Emprunt 4¼% 1979-94, série 202 de fr. 105 000 000, échéant le 15.12.1994

Emprunt 4¼% 1979-94, série 203 de fr. 20 000 000, échéant le 15.12.1994

ainsi que l'obtention de fonds supplémentaires pour consentir de nouveaux prêts à ses membres pour leur financement des opérations hypothécaires. (Décision du conseil d'administration.)

Titres au porteur

de fr. 5000 et fr. 100 000 nom.

Coupons annuels

au 15 décembre

Durée de l'emprunt

12 ans au maximum

Prix d'émission

100,50%

Délai d'émission

jusqu'au 1 décembre 1994, à midi

Libération

au 15 décembre 1994

Cotation

aux bourses de Zurich, Bâle, Berne et Genève

Les banques reçoivent sans frais les souscriptions.

Numéro de valeur: 306977 (ISIN: CH 000 3069777)

Crédit Suisse - Union des Banques Régionales Suisses - Société de Banque Suisse -

Union de Banques Suisses - Banque Populaire Suisse - Banque Leu SA -

Groupement des Banquiers Privés Genevois - Union Suisse des Banques Raiffeisen -

Groupement de Banquiers Privés de Suisse Alémanique -

BCC Banque Centrale Coopérative SA

HORLOGERIE/ La FTMH veut une hausse réelle des salaires de 1,5% mais le patronat s'y refuse

Au tribunal arbitral de trancher

Si les négociations sur la compensation du renchérissement se sont bien passées, l'augmentation réelle des salaires horlogers est cause de discorde entre les partenaires sociaux: la FTMH, qui avait réuni hier la presse à Neuchâtel, voudrait qu'une recommandation de hausse de 1,5% soit formulée aux employeurs de l'industrie horlogère, ceci au vu des bons résultats de la branche. La Convention patronale de l'industrie horlogère suisse (CP), de son côté, ne jure que par des augmentations individuelles au mérite. Du coup, il appartiendra au tribunal arbitral, saisi par la FTMH, de se prononcer.

«Mauvaise foi patronale», «refus choquant d'entrer en matière», «volonté de vider le contrat collectif de sa substance»: Christiane Brunner n'y est pas allée par quatre chemins. Pour la présidente du syndicat de l'industrie, de la construction et des services, les bons résultats de la branche doivent bénéficier aux travailleurs. La compensation du renchérissement, qui sera accordée l'an prochain à raison de 21 francs par mois (0,5% sur le salaire moyen horloger de 4289 fr.), ne fera pas à elle seule le bonheur du syndicat.

Pour 1995, la FTMH ne veut que soit appliqué pour de bon l'article 13 de la convention collective de travail (CCT). Qui mentionne notamment qu'en matière de revalorisation de salaires effectifs, l'échange de vues entre la FTMH et la CP, «porte sur la situation économique générale de l'ensemble des entreprises conventionnées et sur son évolution probable», ainsi que sur l'évolution du salaire horloger ces dernières années et la courbe des salaires des autres branches de l'industrie.

Devant le refus patronal d'entrer en matière sur cette revendication de 1,5% (la FTMH a déjà abaissé son offre, qui était de 2,3% au départ), le syndicat n'a fait qu'un tour: Jean-Pierre Ghelfi, conseiller économique de la FTMH, brandit des statistiques démontrant que le salaire horloger s'inscrit, ni plus ni moins, dans



À L'HEURE DE LA DISCORDE - Pour Christiane Brunner et Jean-Pierre Ghelfi, une majorité de chefs d'entreprise ont les moyens d'augmenter les salaires de leurs employés.

la moyenne suisse des salaires de l'industrie, que l'augmentation de la productivité de la branche n'a que partiellement profité aux travailleurs.

Voyez plutôt: entre 1986 et 1993, le salaire horloger moyen a augmenté de plus de mille francs, soit de 33,9 pour cent. Dans le même temps, l'indice des prix a pris l'ascenseur: +27,5 pour cent. Et l'augmentation réelle des salaires de l'ensemble du monde industriel a atteint 6,3 pour cent. Le calcul est vite fait: les travailleurs de l'horlogerie ne sont pas les enfants gâtés de

l'industrie. Quant à la bonne santé des entreprises horlogères, quelques cas douloureux mais particuliers mis à part, elle n'est plus à prouver: un nouveau record d'exportations sera atteint à la fin de l'année. Du coup, les conditions de l'article 13 de la CCT semblent remplies.

En outre, comme l'a relevé Eric Thévenaz, secrétaire FTMH à Neuchâtel, la croissance du nombre d'heures supplémentaires prouve que la pression, la tension est toujours plus forte pour le personnel des entreprises: pour 6500 postes de

travail, un récent sondage a révélé que 100.000 heures supplémentaires ont été réalisées en une année, soit l'équivalent de 55 emplois.

La FTMH dénonce en outre l'esprit qui sous-tendrait à ce conflit: la volonté de la CP de saborder un nouveau contrat (nouveau arrêté arraché par le syndicat) pour, au moment des négociations sur son renouvellement, d'ici un an et demi, affirmer que ces nouvelles dispositions sur les salaires ne servent à rien puisque les parties n'ont jamais réussi à se mettre d'accord. Une stratégie qui, pour Christiane Brunner, «se place dans la droite ligne de la politique consistant à vider les CCT de leur substance.» Bref, la FTMH est sûre de son bon droit: «Nous sommes persuadés d'avoir gain de cause devant le tribunal arbitral», a conclu sa présidente.

Les patrons veulent des hausses au mérite

La CP n'est pas opposée à des augmentations réelles de salaires: joint hier par téléphone, son secrétaire général, Jean Grédy, n'en admet pas en revanche le principe, celui «des salaires arrosoirs, des augmentations linéaires qu'on diffuse à l'ensemble des personnes dans les entreprises».

Ce que souhaite le patronat horloger, c'est la possibilité d'accorder des augmentations réelles en fonction des personnes, du mérite des collaborateurs, «et ceci en tout cas pour une partie du salaire puisque nous avons accepté de compenser le renchérissement.» Jean Grédy indique d'ailleurs que l'ensemble du monde patronal helvétique, toutes branches confondues, est aujourd'hui acquis à la cause des augmentations au mérite. Mais l'horlogerie suisse est aussi confrontée à une concurrence internationale acharnée et les salaires très élevés jouent en sa défaveur.

◇ Françoise Kuenzi

telex

■ ACCORD - Les syndicats d'Iberia ont décidé hier matin de suspendre la grève générale qui paralysait les aéroports espagnols depuis lundi après être parvenus à un pré-accord avec la direction sur le plan de restructuration de l'entreprise. Cet accord doit être soumis au vote des salariés lors d'un référendum. /afp

■ LICENCIEMENTS - Heinrich Schmid Maschinen- und Werkzeugbau (HSR), une filiale du groupe zurichois Maag domiciliée à Jona (SG) licencie 20 à 25 collaborateurs des domaines technique et administratif. Selon le communiqué de Maag, la faiblesse des commandes explique ce dégraissage. /ats

■ CONVENTION - La conférence professionnelle des métiers de la pierre du Syndicat industrie & bâtiment (SIB) a dénoncé la convention collective de travail (CCT) pour la Suisse alémanique. Les différences de salaires entre les différentes régions du pays sont considérables, souligne le SIB, hier dans un communiqué. /ats

■ PROCÈS - Au Tribunal correctionnel de Bâle-Ville, le procureur général a réclamé hier la prison pour les cinq accusés d'une affaire de fausses actions Sandoz. Les peines exigées vont de 20 mois à trois ans. Les prévenus auraient imprimé près de 8000 faux titres pour une valeur de 19 millions de francs. /ats

■ SALAIRES - Les salaires des installateurs-électriciens seront augmentés de 0,5% au 1er janvier 1995. Cet accord concerne les quelque 30.000 personnes soumises à la convention collective de la branche, ont annoncé hier les organisations patronales et salariales. /ats

■ FEU VERT - La Commission européenne a autorisé l'acquisition de la compagnie de papier américaine Warren par un consortium composé de trois sociétés, dont UBS Capital Corporation, a annoncé hier l'exécutif des Douze. UBS Capital Corporation est une filiale américaine de l'Union de banques suisses. /ats

TÉLÉCOMMUNICATIONS/ Les applications du nouveau système Swissnet présentées à Neuchâtel

Un seul raccordement pour huit terminaux

Les télécoms de l'an 2000 s'affichent aujourd'hui et demain à l'hôtel Beaufort. La Direction des télécommunications de Neuchâtel (DTN) y tient un salon d'applications pratiques de Swissnet, raccordement numérique qui permet de regrouper jusqu'à huit terminaux de communication.

Swissnet est opérationnel depuis l'automne 1993 et il compte déjà 20.500 adeptes dans le pays. Mais il est mis en place par étapes et se trouve désormais à disposition des abonnés du réseau des indicatifs 038 et 039. La DTN a donc invité quelque 800 clients (entreprises, sociétés, commerces) pour leur présenter ces nouveautés. Si le public est le bienvenu à ce salon, le directeur et directeur-suppléant André Rossier et Francis Javet précisent qu'à l'heure actuel-

le Swissnet intéressera surtout des particuliers ayant des besoins spéciaux en télécommunications. Reste que ce réseau numérique à intégration de services connaît certainement une destinée grand public d'ici le début des années 2000.

Il fallait jusqu'ici plusieurs prises et réseaux pour les différents types de télécommunications (téléphone, téléfax, ordinateur portable). Et la transmission d'un grand nombre de données nécessitait un réseau spécial. Désormais, un seul raccordement Swissnet suffit pour tous les types de communication. Il permet de brancher huit terminaux (le remplacement du fil de cuivre par une fibre optique quadruple même les possibilités), dont deux peuvent être utilisés simultanément. La transmission numérique s'opère fait par deux canaux de

64 kilobytes, système fiable et sept fois plus rapide qu'avec un modem actuel, ce qui peut être utile pour le transfert d'un fichier de données ou d'une image. C'est un système évolutif aux spécialisations quasi infinies, compatible avec les autres équipements suisses existants, de même qu'avec les normes européennes et internationales. Il devrait même le devenir dès l'an prochain avec le réseau Natel D.

Le salon de Neuchâtel démontre une demi-douzaine d'applications de Swissnet et les appareils (téléphone, fax, PC) de la nouvelle génération qui permettent de les exploiter à fond. Au stand «bureau», on voit la possibilité de transmettre directement un document d'un PC au fax d'un autre abonné sans intermédiaire papier. L'application «privée» symbolise une maison par-

ticulière avec deux téléphones et un vidéotex dans trois pièces. L'occasion de découvrir le système qui permet au destinataire d'un appel de connaître avant de décrocher le numéro de l'appelant (un abonné peut toutefois demander aux Télécoms que son numéro ne soit pas indiqué en retour).

Quant au modèle d'«entreprise», il utilise une visio-conférence, système de caméra et d'écran qui permet à deux interlocuteurs de se voir ou de se montrer des documents. Comme symbole de cette communication à distance, une application Swissnet exposée à Neuchâtel permet de se brancher en direct sur deux bureaux de Zurich et de Londres où les caméras sont tournées vers des fenêtres donnant sur la rue. Ou l'art de voyager à la minute par ligne téléphonique.

◇ Ax B.

Chimie bâloise: accord salarial conclu

Les négociations salariales entre les partenaires sociaux de l'industrie chimique bâloise ont abouti. Selon le SIB, les salariés conventionnés recevront une augmentation globale de 1,5%, dont 0,5% de hausse générale et 1% au mérite individuel.

Le Syndicat industrie et bâtiment (SIB) a précisé hier dans un communiqué que les adaptations entreront en vigueur au 1er janvier prochain. L'augmentation générale de 0,5% touche tous les composants des salaires et correspond à la hausse estimée des prix pour 1994, précise le SIB. Elle vaut pour les salariés soumis à la convention collective de Ciba, Roche, Sandoz et Schweizerhall, soit 11.000 personnes environ. /ats

LES COURS DE LA BOURSE

Cours du 29.11.94 aimablement communiqués par le Crédit Suisse

INDICES	Précédent	du jour
Amsterdam CBS		
Frankfurt DAX	2058,45	2044,28
Dow Jones Ind.	3739,56	3738,55
London Fin. Times	2334,8	2349,8
Swiss Index SPI	1701,32	1701,7
Nikkei 225	18811,4	18826,5

BALE		
Bâloise-Holding n.	2490	2500
Bâloise-Holding bp	1730	
Chevron corp.	54,75	
Châ-Geigy n.	770	769
Châ-Geigy	773	775
Fin. Italo-Suisse	240	
Roche Holding bj	5775	5835
Sandoz sa	710	717
Sandoz sa n.	684	677
Sandoz sa bp	3670	
Sté Int'l Pirelli	176	175
Sté Int'l Pirelli bp	140	
Suisse Cim.Portland	6700	6750

GENEVE		
S.K.F.	22,25	
Astra	2,9	
Charmilles		
Charmilles n.		
Dobst sa	750	
Age Cant. Vaudoise	680	
Age Cant. du Jura	425	675
Banque Nationale n.	580	
Crédit Foncier VD	920	
Crédit Foncier NE n.	480	
Galenica Holding bp	450	
HPI Holding SA n.	555	
HPI Holding SA	150	
Interdiscount	1780	1780
Interdiscount b	169	168
Kudelski SA b	640	600

\$ 1.3530	DM 85.44	OR 16400	SWISS INDEX (INDICE GÉNÉRAL) 1701.7	DOW JONES (INDUSTRIES AMÉRICAINES) 3738.55
-----------	----------	----------	-------------------------------------	--

Jelmoli	772	760	Amer. Tel & Tel	66,25	65	Bowater inc	31,5
Jelmoli n	140	138	Baxter Int.	34		British Petrol	8,45
Leg Holding	310		Caterpillar	71,25	71	Grand Metropolitan	8,1
Logitech Int'l n	100	91	Chrysler Corp.	64,25	63,5	Imp.Chem.Ind.	15,75
Moenpick-Holding	435	440	Coca Cola	68,5	68,75	Abn Amro Holding	45,75
Motor-Colombus SA	1900	1920	Colgate Palmolive	79,5	79	AKZO NV	148,5
NEC Corp.	15		Eastman Kodak	61,25	60,5	De Beers/CE.Bear.UT.	29,75
Nestlé SA n.	1206	1215	Du Pont	69,5	70,75	Norsk Hydro	48,5
Oerlikon Buehrle n.	130	128,5	Eli Lilly	79,5		Philips Electronics	40
Saurer Holding	7600	7620	Exxon	80,5		Royal Dutch Co.	141,5
Schindler Holding b.	1560	1590	Fluor Corp.	56		Unilever CT	148
Schindler Holding n.	1480	1500	Ford Motor	36,5	36,25	BASF AG	262
SECE Cortaillod n.	5500		Genl.Motors	50,5	51	Bayer AG	294
SGS Genève n.	330	334	Genl Electr.	61,25	62,5	Commerzbank	273,5
SGS Genève b.	1855	1820	Gillette Co.	96,75		Degussa AG	382
Sibra Holding SA	220		Goodyear T.&R.	44		Hoechst AG	273,5
Sika Sté Financ.	365	365	G.Tel & Elect. Corp.	40,25	40,25	Mannesmann AG	351
SMH SA NE n.	151	148	Homestate Mng	23,25	22,75	Rwe Act.Ord.	384
SMH SA NE	668	649	Honeywell	38,25		Siemens AG	522
SBS n.	175,5	175	IBM	94	93,5	Thyssen AG	245,5
SBS	363	365	Inco Ltd	34,75		Volkswagen	376
Sulzer n.	902	896	Int'l Paper	91,75	93,5	Alcatel Alsthom	111
Sulzer b.	882	885	ITT	105,5		Cie de Saint-Gobain	168,5
Swissair n.	815	805	Litton	43,5		Cie Fin. Paribas	93,5
Swissair bj	143		MMM	68,75	68,5	Danone	191
UBS	1130	1138	Mobil	112	111,5	Elf Aquitaine	91,25
UBS n.	252	255	Newmont Min.	50,25	49,75		
Von Roll b.	415	40,5	Pac.Gas & El.	32,5	31,75		
Von Roll	230	236	Philip Morris	79,5	80,25		
Wella AG	850		Phillips Petr.	44,5			
Winterthur Assur.n	633	630	Procter&Gamb.	82,5	83		
Winterthur Assur.	670	674	Schlumberger	71,25	72,5		
Zuger KB	1370A		Texaco Inc.	81,25			
CS Holding n.	1237	1235	Union Carbide	35			
Zürich Cie Ass.	1240	1238	Unysy Corp.	12	12,5		
Zürich Cie Ass.	1240		USX-Marathon	24,5	24		

DEVICES	Achat	Vente
Etats-Unis 1 USD	1,3180	1,3500
Allemagne 100 DM	83,84	85,44
Angleterre 1 P.	2,0460	2,10
Canada 100 YF.	1,3235	1,3575
Japan 100 Y.	0,9480	0,9780
Corée 100 W.	74,77	76,37
Hollande 100 NLG.	0,0808	0,0832
Italie 100 ITL	11,9025	12,1425
Australie 100 A\$.	24,150	24,9150
France 100 FRF.	4,0750	4,1550
Belgique 100 BEF.	17,3140	17,8540
Suède 100 SEK.	1,5983	1,6303
Ecu 1 XEU	1,0295	1,0295
Espagne 100 ESB.	0,9995	0,9995
Portugal 100 PTE.	0,8160	0,84

BILLETTS	Achat	Vente
Etats-Unis USD	1,280	1,360
Allemagne DEM	83,250	86,00
France FRF	24,00	25,20
Italie ITL	0,0785	0,0845
Angleterre GBP	2,00	2,120
Australie A\$	11,650	12,250
Espagne ESB	0,950	1,060
Portugal PTE	0,770	0,870
Hollande NLG	73,50	76,50
Belgique BEF	3,980	4,230
Suède SEK	16,750	18,750
Canada CAD	0,910	1,010
Japan JPY	1,280	1,380

PIECES		
20 Vreneli	92	103
10 Vreneli	144	200
20 Napoleon	92	100
1L Souverain new	117	125
1 Kruger Rand	509	518
20 Double Eagle	519	573
10 Maple Leaf	519	527

OR - ARGENT		
Or US/Oz	382,00	385,00
Argent US/Oz	16150,00	16400,00
FS/kg	5,0000	5,2000
FS/kg	213,00	221,69

CONVENTION OR		
plage	Fr. 16600	
achat	Fr. 16230	
base argent	Fr. 260	

Légende: A — Cours appliqué.
S — Tiré au sort. *(Marché libre de...)

Les valeurs neuchâtoises figurent sous le nom de la bourse où elles sont négociées.



La nouvelle Golf GTI Edition. Ou comment vous procurer une vraie classe compacte pour fr. 28 800.-.

Compacte à l'extérieur, spacieuse à l'intérieur et livrée d'emblée avec un équipement où rien ne laisse à désirer: ABS, 2 airbags, jantes alliage Speedline, pneus larges basse section, sièges recaro, volant 4 branches gainé cuir, alarme anti-

intrusion et antivol interdisant tout démarrage, etc., etc. En un mot comme en cent: le summum du compact pour un investissement minimum.



La nouvelle Golf GTI Edition. Vous savez ce que vous achetez.

174979-110

SENN
Automobiles

Garage Hironnelle, Neuchâtel, tél. 24 72 72

Garage Moderne
W. Gattollat
Fleurier, tél. 61 11 86

Garage Brügger
W. Brügger
La Côte-aux-Fées, tél. 65 12 52

Autocarrefour SA
M. Corradini
Colombier, tél. 41 27 47

Garage Alfio
A. Schiavi
Bevaix, tél. 46 11 60

Garage Bello
S. Bello
Montmolin, tél. 31 40 66

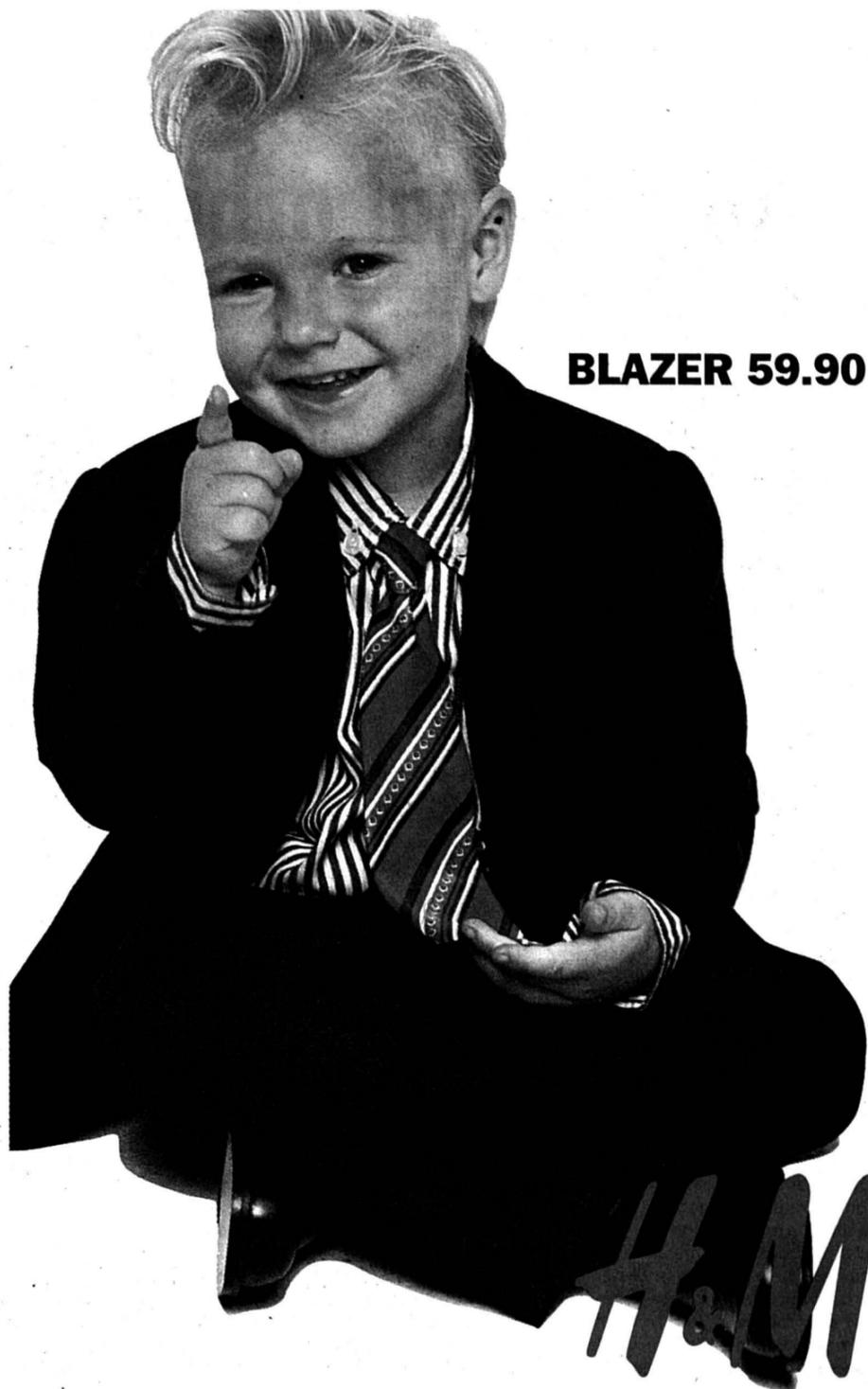
Garage de Bellevaux
J.-F. Bühler
Neuchâtel, tél. 24 28 24

Garage de la Cour
A. Caso
Pesoux, tél. 31 77 00

Garage Duthé
C. Duthé
Fleurier, tél. 61 16 37

Garage Alfiter
J.-L. Alfiter
Saint-Aubin, tél. 55 11 87

Garage du Seyon
C. & P. Viatte
Dombresson, tél. 53 28 40



BLAZER 59.90

H&M

AUBONNE - BASEL - BERN - BIENNE - CHAVANNES-DE-BOGIS - GENÈVE - LAUSANNE - LUGANO - LUZERN - MEYRIN - MONTHEY - NEUCHÂTEL - NYON - SCHÖNBÜHL - SERFONTANA - SION - SPREITENBACH - ST.GALLEN - THUN - VEVEY - WINTERTHUR - ZUG - ZÜRICH

FUST CUISINES/BAINS

Les cuisines Fust, c'est la perfection, comme toujours!

Façades en résine synthétique de haute qualité, blanc polaire, technique de pointe Fust.

Appareils encastrables Bosch: cuisinière HEN 102 A, plan de cuisson NCM 615 P, réfrigérateur KIL 1634, hotte d'aspiration Novamatic AH 906, évier Franke CP 611 78 A, mélangeur KWC 104123

La cuisine sensationnelle!
Qualité, prix et délai de livraison sensationnels. Votre cuisine sur mesure en trois jours!

MODELE SIERRA



6'750.-
H 205 x B 303 x T 60
appareils et montage incl.

LE SERVICE FUST:

- Nous vous proposons en permanence des cuisines individuelles et d'exposition à des prix avantageux
- 5 ans de garantie sur les meubles
- Apportez vos mesures, nous vous faisons tout de suite une offre par ordinateur
- Un choix immense d'appareils encastrables

ENTREPRISE GÉNÉRALE FUST

Rénovation de cuisines/salles de bains, y compris maçonnerie, peinture, électricité, sanitaires, carrelage etc. à des prix fixes garantis à 100%. *Pas de transformation de cuisine ou de salle de bains sans offre Fust*

FUST

CUISINES/BAINS, ELECTROMENAGER, TV/HIFI/VIDEO/PHOTO, LAMPES

05-166067/4x4

Neuchâtel, rue des Terreaux 5, 038 25 53 70 - Bienne, Hyper-Fust, route de Soleure 122, 032 52 16 04 - Yverdon, rue de la Plaine 5, 024 21 86 16.

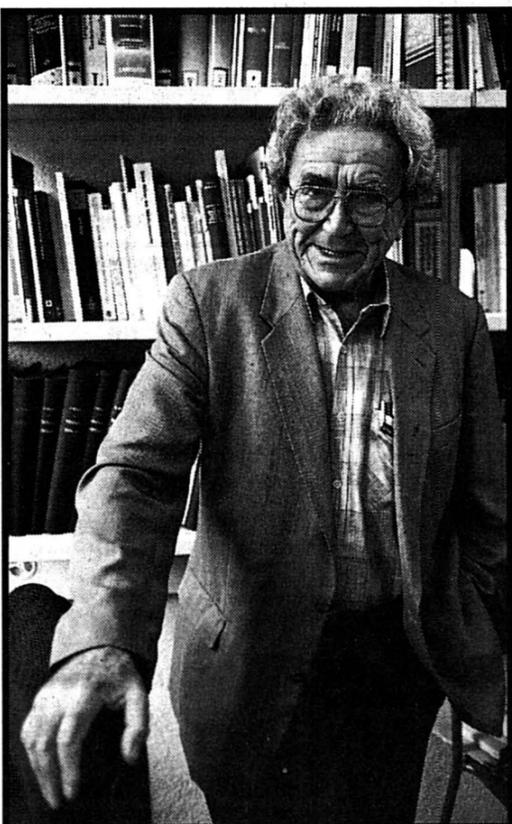
Nouveau! HYPER-FUST à La Chaux-de-Fonds, Boulevard des Eplatures 44

Perdez 10 kg en 5 semaines Hygial

Cabinets-conseils d'hygiène alimentaire
Le spécialiste de l'amaigrissement rapide sans carence qui, en 10 ans, a appris à des milliers de femmes et d'hommes à rester minces sans se priver.

Genève 022/786 60 49 Lausanne 021/323 58 34 Sion 027/22 48 88 Neuchâtel 038/25 37 07 Fribourg 037/22 44 45.

PROCHAINEMENT: OUVERTURE DU CABINET DE MONTREUX 191740-110



Prof. Hon. Georges Peters, Député au grand conseil Vaudois

” La dépendance d'une drogue intraveineuse est une maladie grave, mais généralement guérissable. Exposer ces malades à une maladie mortelle est un crime. ”

193350-110

SEILER DOB NEEDHAM / 4

SERINGUES STERILES: L'ESPOIR, ENVERS ET CONTRE TOUT.

STOP SIDA

● Dans ce cahier, toute l'actualité du canton, de la ville et des six districts neuchâtelois, ainsi que des régions voisines



Des puces à l'école
NEUCHÂTEL - L'Institut romand de recherches et de documentation pédagogiques étudie l'introduction de l'ordinateur à l'école.

archives
Page 13

HAUTE ÉCOLE SPÉCIALISÉE / Neuchâtel veut assurer l'avenir de trois établissements

L'intégration ou la disparition

Neuchâtel ne revendique pas sa propre Haute école spécialisée (HES). Mais le gouvernement veut intégrer trois établissements de formation à une structure intercantonale de taille suffisante: l'École d'ingénieurs du canton de Neuchâtel (EICN) au Locle, l'École supérieure de cadres pour l'économie et l'administration (ESCEA) Neuchâtel et l'École d'art appliqué (EAA) à La Chaux-de-Fonds. Toutes trois doivent impérativement accéder au label HES, sous peine de perdre leur raison d'être.

L'enjeu de cette revalorisation de la formation technique et professionnelle est primordial. Le Conseil d'Etat y accorde «une importance prioritaire», a assuré hier le chef du Département de l'instruction publique Jean Guinand en présentant l'offre neuchâteloise. En fin de semaine, il rencontrera ses collègues des cantons de Suisse occidentale pour examiner différents scénarios possibles.

Le Conseil fédéral projette la création de sept à dix HES à l'échelle nationale.

Combien en Suisse romande? Sachant que le Tessin aura sans doute la sienne, les francophones peuvent raisonnablement tabler sur une ou deux HES, trois au mieux si les solutions présentées incluent des écoles bernoises et soleuroises de l'espace du Plateau central (Mittelland), estime François Bourquin, chef du Service cantonal de la formation technique et professionnelle. Confiant dans l'intégration à un processus intercantonal, Jean Guinand affiche une préférence marquée pour de hautes écoles regroupant des établissements de diverses orientations.

Directeur de l'EICN, Samuel Jaccard se veut optimiste. Il sait que son école n'a pas le choix: «Soit elle réussit sa mue, soit elle disparaît». Mais elle a tout à gagner d'atteindre une masse critique suffisante pour devenir un partenaire crédible. L'ESCEA représentée par son directeur François Burgat ne manque pas d'atouts non plus: avec plus de 130 étudiants, elle est depuis cette année la

plus grande école de ce type en Suisse romande. Enfin, l'EAA entend étoffer son offre de formation en 1995 pour accéder au statut d'École supérieure d'arts appliqués.

Associée à la réflexion dans le cadre d'une commission cantonale d'étude HES, l'Université ne voit pas d'un mauvais œil la création de nouvelles hautes écoles. «Le projet est indiscutable», a dit hier son vice recteur Pierre-Luigi Dubied. «L'enseignement et la recherche doivent être prioritaires. Nous n'avons pas le monopole de la formation supérieure. L'Université voit d'ailleurs dans les HES un façon de redéfinir sa spécificité».

Le déclin du nombre des apprentis le crie: il est grand temps de revaloriser la filière concurrente aux études gymnasiales avec des établissements décernant des titres reconnus au plan européen. Si l'économie neuchâteloise entend passer la vitesse supérieure, la mue des écoles susmentionnées en HES est fondamenta-

le, a martelé Claude Bernoulli, directeur de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie.

Pour le canton, les incidences financières de la participation à l'une ou l'autre HES ne devraient pas être très différentes suivant le scénario finalement retenu; a encore affirmé Jean Guinand. A terme, la Confédération a promis de prendre en charge le tiers du coût de fonctionnement des HES. Devant la nécessité de comprimer son budget, elle pourrait être contrainte de ne subventionner que sept hautes écoles au lieu de dix. Quand bien même la création des HES fait partie du programme de revitalisation de l'économie, leur établissement ne devrait pas dépouiller pour autant les universités. Si le parlement travaille bien, la loi sur les HES devrait être sous toit à fin 1995. On entrerait alors dans une phase transitoire qui se prolongera jusqu'en 2003 au moins.

◇ C. G.

JOURNÉE MONDIALE DU SIDA 1994 / Appel à la vigilance des familles

Il faut prendre soin des siens

Les stars de Hollywood en arborent à chaque remise des oscars. Demain 1er décembre, tout un chacun pourra épingler le fameux petit ruban rouge à la boutonnière. A l'occasion de la Journée mondiale du sida, des distributions auront lieu dans la rue et dans les lieux publics des villes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds.

Porter le ruban rouge, c'est affirmer sa solidarité avec les malades du sida et les personnes touchées par le virus de l'immunodéficience humaine (VIH). C'est également manifester la volonté de prévenir toute discrimination et de participer activement à la lutte contre le sida.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) évalue à 17 millions le nombre de personnes infectées à l'échelle planétaire. D'après elle, 6000 nouveaux cas d'infection se déclarent chaque jour. Faute d'une prévention plus énergique, le monde risque de compter au moins quinze millions de séropositifs supplémentaires d'ici la fin du siècle, pour moitié recensés parmi les 15-24 ans. La Suisse est le pays le plus touché après

l'Espagne: l'Office fédéral de la santé publique estime à 20.000 le nombre de personnes infectées par le virus. Parmi elles, 4000 ont déclaré la maladie et les trois quarts sont décédées.

Cette année, l'OMS lance une exhortation ciblée: «Familles, prenez soin des vôtres». L'organisation invite à la réflexion sur l'impact du sida sur les familles, tout particulièrement celles frappées par la perte de celui ou celle qui assurait son revenu. Elle observe que les enfants paient un tribut de plus en plus lourd au sida: en 1993 seulement, 700.000 enfants africains sont nés de mères séropositives.

Le programme mondial de lutte contre le sida de l'OMS estime qu'«une famille qui fonctionne bien, qui veille à son propre bien-être et communique ouvertement, est la première ligne de défense contre le virus et l'une des meilleures sources de soins en cas de sida». Son credo: «Le concept de famille ne doit pas être limité aux liens du sang, du mariage, du partenariat sexuel ni de l'adoption». Pour son directeur Michael

Merson, «la famille est toute désignée pour expliquer à ses jeunes l'intérêt d'un comportement non risqué et de la non-discrimination. Faisons tous de notre mieux, au sein de la famille de notre choix - Qu'il s'agisse des personnes qui partagent notre foyer, ou de celles qui vivent sur la même planète - et nous contribuerons immensément à ce que toutes les familles l'emportent sur le sida».

Responsable du Groupe Sida Neuchâtel, Alex Prada considère que le thème de cette année résonnera particulièrement dans les pays les plus touchés par la pandémie. Dans la mesure où le message ne devrait être ni exclusif ni

discriminant, il approuve l'extension du concept de famille, nécessaire prélude à l'élargissement des réseaux de solidarité.

Ce matin, RTN recevra Alex Prada sur les ondes de 10h à 11h. Demain, la radio romande récoltera des fonds toute la journée au cours d'un Sidathon. Les 16 et 17 décembre enfin, le Groupe sida Neuchâtel présentera au péristyle de l'Hôtel de ville du chef-lieu le quilt suisse. Il s'agit d'un ensemble de panneaux d'étoffe portant chacun le nom d'une personne décédée du sida et réalisée par sa famille ou ses proches.

◇ C. G.



RUBAN ROUGE - Mieux qu'un colifichet de star, l'affirmation que les séropositifs et les malades du sida ne doivent être ni oubliés ni méprisés.

Olivier Gresset-E.

E

Famille, es-tu là?

Par Christian Georges



La Journée mondiale du sida se doit d'éveiller les solidarités, à l'heure où la maladie suscite plus volontiers repli et exclusion. En entonnant un vibrant «Familles: prenez soin des vôtres», l'Organisation mondiale de la santé a méritoirement tenté de lier l'événement à l'année internationale de la famille. Fallait-il pour autant s'empresse de préciser que «tout groupe de personnes dont les liens reposent sur la confiance, sur l'apport d'un soutien mutuel et sur un destin commun peut être considéré comme une famille»?

Sont ainsi cités, à titre d'exemples, les congrégations religieuses, les associations de travailleurs, les groupes de soutien des personnes infectées par le virus ou malades du sida, les groupes d'enfants de la rue, de toxicomanes ou de prostituées. Il est encore précisé que toute entreprise commerciale - de la boutique du coin à la grande multina-

tionale - peut considérer sa main-d'œuvre comme une famille à protéger et à soutenir.

L'exhortation fera sourire tous ceux qui n'attendent aucun paternalisme de leur employeur ou de leur épicier. Sous la pression anglo-saxonne, le concept de famille a été tellement vidé de son sens qu'il en devient dérisoire. Car si l'on reprend les critères de l'OMS, le Parti radical neuchâtelois, le Touring club suisse et la grande famille du ballon rond entrent encore dans la définition...

Soucieuse de ratisser large, l'OMS fait violence aux mots et au bon sens en invitant chacun à «faire de son mieux dans la famille de son choix». A l'heure où l'organisation rabote dix millions de dollars à son programme de lutte contre le sida, un appel sans équivoque à la responsabilité de chacun aurait permis d'éviter cette acrobatie douteuse. Car de toute évidence la solidarité n'est pas moins noble lorsqu'elle s'exerce hors du contexte familial.

◇ C. G.

Médecin blanchi: regret

L'Aide suisse contre le sida (ASS), selon son directeur Michael Häusermann interrogé hier, regrette que le Tribunal fédéral (TF) ait blanchi un médecin qui avait été accusé de violation du secret médical par une patiente séropositive (voir «L'Express» d'hier). Même si depuis un moment cette affaire neuchâteloise portait beaucoup sur des formes juridiques, l'ASS, forte d'un avis de droit, espérait que le TF reconnaisse le praticien coupable d'une faute. Non pas pour le montrer du doigt, mais, au-delà du cas précis, pour réaffirmer que ce devoir de confidentialité

est «fondamental», sans brèche possible, face à la séropositive ou au sida. Les risques de discriminations sont en effet réels. Et la lutte contre l'épidémie nécessite un rapport de confiance total entre médecin et patient. Michael Häusermann croit fermement que le corps médical, respectueux de la déontologie, ne saisira pas cette affaire rare et particulière pour penser que le secret médical est moins ferme que pour d'autres affections. Il n'en trouve pas moins que le Tribunal fédéral n'a «pas fait un très joli cadeau» à l'ASS pour la journée mondiale du sida. /axb

Maurice Jacot visite la troupe

Le conseiller d'Etat Maurice Jacot, chef du Département cantonal de la justice, de la santé et de la sécurité, a visité hier matin le régiment d'infanterie 8, qui fait service actuellement dans la région. Accompagné du premier secrétaire aux affaires militaires du canton Roger Sandoz, l'invité du colonel Laurent Krügel a rendu tout d'abord visite à la compagnie état-major du régiment, stationnée à Colombier. Il s'est ensuite embarqué dans un hélicoptère pour se rendre près de Vallorbe, où l'attendait le bataillon de fusiliers 19 pour une démonstration de combat de localité. Le conseiller d'Etat a continué sa visite par un vol jusqu'à la Baronne, pour voir la compagnie de grenadiers 9 à l'œuvre dans un exercice de tir de combat, en section. Puis, le colonel Krügel et ses invités ont rallié leur poste de commandement de La Rouvraie, au-dessus de Bevaix, pour le repas de midi.

Maurice Jacot a trouvé un régiment neuchâtelois en pleine possession de ses facultés d'engagement, et s'est dit tout particulièrement impressionné par les grenadiers. Pour sa deuxième visite au régiment, le conseiller d'Etat a avoué avoir apprécié aussi le tour en hélicoptère et rencontré la troupe en pleine instruction. Le divisionnaire Greub, commandant de la division de campagne 2, a également accompagné la délégation. /rih

Etudiants au front

Rien moins que des «Etats généraux sur la formation universitaire» se tiendront aujourd'hui à l'aula des Jeunes-Rives, annonce la Fédération neuchâteloise des étudiants (FEN), organisatrice de cette journée de réflexion et de réaction avec le concours d'associations estudiantines d'autres universités.

Sur le thème «Quelle uni voulons-nous?», les étudiants débattront de plusieurs préoccupations. Face à la présence croissante du secteur privé dans l'université (financement, collaboration, mandats de recherche), le président de la FEN, Jérôme Cachin, traduit la crainte d'une perte de liberté de recherche et d'autonomie académique. A propos du pouvoir, avec l'avant-projet de nouvelle loi sur l'université, les étudiants redoutent un renforcement du rôle du rectorat et de son lien avec le Château au détriment des parlements internes où ils sont représentés, comme les conseils de faculté.

Une table ronde est aussi prévue avec des assistants, des gymnasiens, un professeur et des délégués des autorités cantonales et universitaires. Une assemblée générale des étudiants neuchâtelois votera ensuite des revendications communes. Dans cette charte, la FEN, qui prétend représenter la totalité des étudiants de l'Université de Neuchâtel, propose de réaffirmer l'opposition à la baisse des budgets de formation, de refuser tout numerus clausus, de demander une réduction progressive des taxes d'inscription, d'améliorer le système des bourses d'étude, de ne pas renforcer les pouvoirs exécutifs de l'Université, de s'opposer à la révision en cours de la loi sur l'assurance chômage. /comm-axb

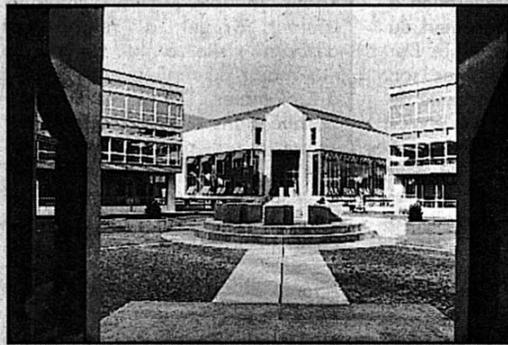
AUJOURD'HUI

Le saint du jour

André signifie, en grec, «courageux». Le principal attribut des André est peut-être la virilité. Ils connaissent souvent de grands destins, et font même parfois preuve de génie. Bébés du jour: très sensibles, ils auront un grand dynamisme et une grande curiosité. E

Nos amies les bêtes

En collaboration avec le WWF, Ciné-nature présente et commente, à 12 h 30 et à 14 h 15 au Musée d'histoire naturelle de Neuchâtel (Terreaux 14), un film sur le bobcat. Ce proche parent de notre lynx européen est encore largement répandu en Amérique du Nord. E



Monde antique

Dans le cadre des cours publics de sciences de l'Antiquité donnés par l'Université de Neuchâtel, Nathalie Duplain parlera, cet après-midi à 17 h 15 à la salle R.O.12 de la faculté des lettres (espace Louis-Agassiz 1), du métier de devin dans l'Athènes classique. E

Du vrai Charlot

Passion Cinéma et Cinémas Neuchâtel vous convient à un événement exceptionnel: une rétrospective quasi complète des longs métrages de Charlie Chaplin. Ce soir à 18 h au cinéma Bio, deux films tournés en 1921: «La classe oisive», satire féroce de l'univers bourgeois, et «The Kid». E

Peinture chinoise

A admirer dès aujourd'hui de 10 à 12 h et de 14 à 18 h à la galerie du Pommier à Neuchâtel: une exposition de paysages, de fleurs et d'oiseaux tracés d'un pinceau léger par Madame Xu Chen. E



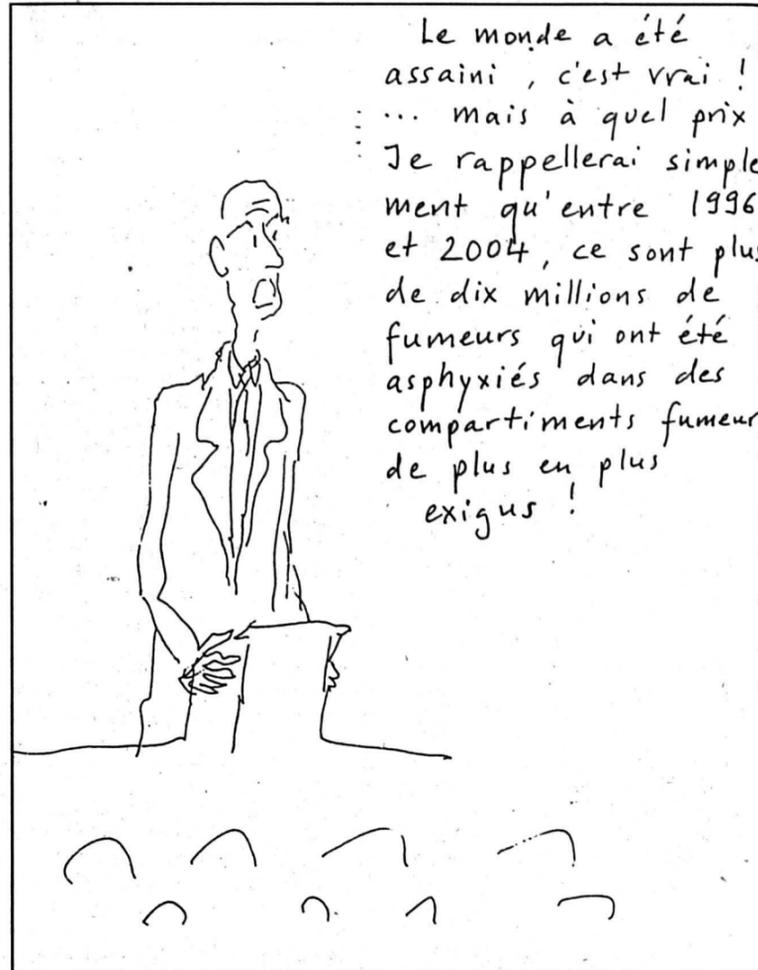
DESSINS/ Un nouvel album d'Albert de Pury
De l'autre bout du monde

On sait qu'avec Dieu, Albert de Pury entretient des rapports plus que privilégiés. A ce titre, le professeur de théologie qu'il est ne se prive pas de dire à ce vieux compagnon de route que tout n'est pas parfait dans le monde qu'il a créé et l'occasion de le faire est «Big-Bang» (*), un nouveau recueil de dessins de ce Neuchâtelois enseignant l'Ancien Testament à l'Université de Genève. Après «Bonjour!», après «Homme et animal», Albert de Pury remonte à la source; la couverture dit tout, qui révèle un Dieu hésitant à allumer la mèche, à donner le grand coup d'envoi.

Dieu se faisait-il des illusions? On peut le penser et chaque jour nous en assène la preuve: nous ne serions pas les sujets d'élite dont le Créateur avait rêvé! «J'espère que vous savez ce que vous faites!», lui dit justement, l'œil inquiet, le premier homme qu'il pétrit de ses mains dans la glaise. C'était un risque; on accordera donc à Dieu des circonstances atténuantes.

L'art d'Albert de Pury est de ne jamais durcir son trait ni de faire de l'homme une sorte d'ectoplasme gélatineux suintant l'horreur comme en fait un peu trop le cinéma d'épouvante. Il nous croque tels que nous sommes, certes sans complaisance mais aussi sans méchanceté. Bien sûr, le doigt est toujours mis sur les futilités, les exagérations et la légèreté d'une société dont les valeurs morales s'effritent et qui a perdu la marque du bon sens. Même bardée des meilleures intentions, une conférence internationale ne donnera en principe aucun résultat tangible et un autre dessin résume parfaitement nos bévues, ce que la charité commande de faire mais que par maladresse l'on rate. Et la triste actualité n'est jamais absente de ce recueil où le lecteur retrouvera sans doute toute la misère des peuples déchirés de l'ex-Yougoslavie, leçon donnée à d'autres qui ne rêvent que de s'entre-déchirer.

On a comparé le crayon d'Albert de Pury à celui de Jean Effel, dessinateur français décédé en 1982 et qui fut l'un des grands noms du «Canard Enchaîné». Lui aussi s'entretenait avec Dieu et ce fut par le biais des planches de «La création du monde» et de «La vie naïve



Le monde a été assaini, c'est vrai! ... mais à quel prix! Je rappellerai simplement qu'entre 1996 et 2004, ce sont plus de dix millions de fumeurs qui ont été asphyxiés dans des compartiments fumeurs de plus en plus exigus!

EN PRISE SUR L'ACTUALITÉ - Le propre d'Albert de Pury. labor et fides

d'Adam et Eve». Mais Effel, plus poète, faisait dans le jofflu. Ses angelots étaient des bébés Cadum, et Dieu, pour lui, avait les bonnes joues de Bécassine quand c'est le visage de Léonard de Vinci qui prime chez Albert de Pury.

L'art de Pury lui est donc propre et le trait, sans qu'il manque de fermeté, se veut assez ingénu pour que l'on sache qu'il s'agit là d'un passe-temps plus que d'un exercice à plein temps. Et à y regarder deux fois, on devine que ce théologien, fin connaisseur des tradi-

tions littéraires et religieuses de l'ancien Proche-Orient, doit admirer Jean-Jacques Sempé. Comme lui, il aime les foules, fut-ce celle des fils d'Israël quittant l'Egypte; Moïse, qui les conduit, tête d'un orteil prudent la température de la mer Rouge. Là aussi s'exprime le talent d'Albert de Pury qui refuse de prendre des gants avec tous ceux qui se prennent un peu trop au sérieux. Cl.-P. Ch.

● (*) Editions Labor et Fides, Genève.

Votations fédérales du 4 décembre 1994

NON

**A l'étatisation de la santé
A l'initiative socialiste sur l'assurance-maladie**

... mais oui

à la révision consensuelle de l'assurance-maladie, favorable à la famille et maîtrisant le coûts de la santé

Parti libéral suisse, Berne; resp.: Philippe Boillod



ALAIN MORISOD & SWEET PEOPLE
CONCERT DE NOËL

avec la participation exceptionnelle de **John Starr** (Country music, Canada)
! INVITÉ SPÉCIAL !

CHRISTIAN MORIN

NEUCHÂTEL
Eglise Notre-Dame
mercredi
7 décembre 1994 à 20 h 30

Vente des billets:
Audio ★ Vidéo
★ Electroménager
JEANNERET et CO. S.A.
rue du Seyon 26,
Neuchâtel,
tél. (038) 24 57 77. 192647-156



CETTE SEMAINE



Poissonnerie

Filets de truite

rose

100 g ~~2.80~~

2.10

Turbot

100 g ~~1.60~~

1.60

193723-110

**Super-Centre
Portes-Rouges**



A VENDRE

10 TV couleur Philips

état neuf, grand écran 67 cm, télécommande. Un an de garantie, Fr. 250.- à Fr. 450.- pièce. Tél. 037/64 17 89. 193737-145

GASTRONOMIE

Resto de ★ nuit
GARRO
Ouvert ★ de 21 h à 6 h

Le ★ pot-au-feu du mercredi

Rue des Chavannes 5 & 7 Neuchâtel ★ Tél. 038 / 24 31 81 58005-113

MANIFESTATIONS

BERNER BROCANTE 193349-156
Grand marché d'antiquités
Berne, 1 - 4 déc. 94

Achat et vente
Ouverture, Jeudi 1 déc., 16 - 21 h
Heures d'ouverture ve + sa 11 - 20 h, di 10 - 18 h
Entrée: Adultes Fr. 7.-
Centre d'exposition Allmend/ sortie d'autoroute **BEA**expo



Chemins de fer du Jura

Dimanche 4 décembre 1994

Offre spéciale pour petits et grands à ne pas manquer

Course surprise de Saint-Nicolas



Le forfait comprend:
- une carte journalière CJ
- un cornet surprise, des divertissements avec Saint Nicolas une animation (musique, chants, poésies) et le thé offert à chacun.

Horaires des trains:
Glovelier dp 14 h 21, La Chaux-de-Fonds dp 14 h 22, Tavannes dp 14 h 03

Train spécial: (destination surprise)
Saignelégier: dp 15.08 ar 16.57

Glovelier ar 17 h 35, La Chaux-de-Fonds ar 18 h 11, Tavannes ar 17 h 55

Prix:
Enfants avec carte-famille Fr. 13.-
Adultes avec abt 1/2 prix Fr. 18.-
Adultes sans abt 1/2 prix Fr. 21.-

2726 Saignelégier
Tél. 039 51 18 25
2720 Tramelan
Tél. 032 97 40 06

Réservation indispensable jusqu'au 3 décembre à 12 h.

160-17036/4x4



«Les gens d'ici ne s'en rendent pas toujours compte, mais Neuchâtel est une ville formidable dont la convivialité et l'ouverture sont uniques», confie avec chaleur et émotion Zal Saliou Ndiaye, un Sénégalais de 35 ans que le canton a séduit dès son arrivée en Suisse en 1985. Marié à une Neuchâteloise et père d'un petit enfant, il travaille depuis janvier au Centre culturel neuchâtelois. «C'est une expérience passionnante pour moi. Je peux me familiariser avec la marche de l'établissement et travailler au rapprochement entre les cultures européenne et africaine». Cheville ouvrière du programme d'échange helvético-sénégalais Helsen, il fut un des maîtres-d'œuvre des rencontres «Mediasen plus» de l'été dernier qui ont remporté auprès du public un franc succès.

«J'apprécie beaucoup l'intérêt que portent les Neuchâtelois à ce que je fais. A la Fête des vendanges déjà, certains se sont approchés de moi pour me demander ce que je préparais pour la suite» raconte Zal avec un large sourire. Des projets, Zal en a plein la tête: dans le cadre d'Helsen, il prépare pour 1995 une grande exposition d'art contemporain à Bienne, et ensuite un grand festival de chorégraphie euro-africaine à Dakar. Par sa bonne humeur et son attachement au chef-lieu, Zal a su gagner la confiance et l'amitié d'un nombreux public. /pdp

LA COUDRE

Les aînés en piquent pour les guêpes

Judi dernier, André Schertenleib, un Coudrier entomologiste averti, animait la rencontre de novembre des aînés de La Coudre-Monruz. Par une conférence avec diapos, l'orateur expliquait la vie et le comportement des guêpes, ces bestioles de réputation peu engageante.

Plus de mille espèces de guêpes volent par le monde mais nos latitudes n'en connaissent que 400 espèces environ... Chez nous, il faut diviser ces hyménoptères en deux groupes, les guêpes sociales et les guêpes solitaires. Les guêpes sociales vivent en colonies et connaissent la même organisation que les abeilles: des reines, quelques bourdons et beaucoup d'ouvrières. Les guêpières que l'on découvre dans nos débarras, galetas ou autres lieux tranquilles sont faites de pâte de bois mâchée par ces insectes constructeurs. Leur nourriture se compose essentiellement de mouches dont elles font une énorme consommation. Il a été établi qu'une guêpe dont la vie très brève ne dure que 4 à 6 semaines, capture plus de mille mouches, nourriture principale des larves. Ce groupe ne compte que 14 espèces, chez nous.

Les espèces de guêpes solitaires sont, par contre, beaucoup plus nombreuses et leur comportement aussi beaucoup plus varié. Seul point commun de ce groupe: elles travaillent toujours en solitaires, faisant leur propre nid pour leurs larves. Certaines espèces construisent de très jolis nids en terre qu'on trouvera suspendu à une branchette ou collé à une pierre. Il y a des espèces spécialisées pour anesthésier des chenilles parfois jusqu'à 15 fois plus lourdes qu'elles, toujours pour nourrir leurs larves. Si les guêpes sont prédatrices de quantité de sortes d'insectes, elles sont elles-mêmes victimes de prédateurs, ce qui rétablit l'équilibre naturel sans lequel notre globe serait invivable. Cette intéressante causerie, étayée de magnifiques diapos très suggestives du sujet traité, a été bien applaudie.

Prochaine séance: 15 décembre; ce sera la fête de Noël.

◇ S. D.

FORMATION/ Journées de pratique et d'information

L'ordinateur entre à l'école

Introduction à la pratique de l'expression écrite sur ordinateur en milieu scolaire, tel est le but de deux journées organisées vendredi et samedi par l'Institut romand de recherches et de documentation pédagogiques (IRD), en collaboration avec diverses institutions, au Centre professionnel du Littoral neuchâtelois (CPLN).

«L'objectif consiste à promouvoir l'outil informatique comme moyen pédagogique», précise Ivan Deschenaux, de l'IRD. Nous sommes convaincus que l'ordinateur constitue un plus pour l'acquisition de certaines notions, comme l'écriture, par exemple. Il offre de nouvelles possibilités pour l'enseignant comme pour l'élève.

Cette rencontre est destinée à tous ceux, enseignants, chercheurs, méthodologues, qui s'occupent des problèmes de l'apprentissage de l'écriture à l'école, du cycle moyen aux premières années de la scolarité post-obligatoire. Quatre-vingts personnes de toute la Suisse romande se sont déjà inscrites pour les deux journées. La séance du vendredi soir sera même ouverte à un public plus élargi.

Durant deux jours, les participants

auront l'occasion de réfléchir à la problématique, de prendre connaissance de diverses démarches et de s'initier à différents outils spécifiques, comme LogiTexte, une console d'écriture, Polygraphe ou Elmo 2000. Dès vendredi 14h, l'IRD propose d'ailleurs divers exposés sur ces produits informatiques par leurs auteurs. Une remise des prix aura lieu en fin d'après-midi. Elle récompensera les lauréats du concours SUPOR 2 (soutien à l'utilisation pédagogique de l'ordinateur).

Cette action a été menée par le service des moyens d'enseignement de l'IRD. Objectif: favoriser l'introduction et l'utilisation de l'ordinateur dans l'enseignement par la création d'une bourse aux idées en matière de séquences pédagogiques qui intègrent l'utilisation de logiciels éducatifs. La démarche s'articule autour de trois actions: un concours de séquences pédagogiques, la présentation des meilleures propositions et la publication des meilleures séquences pédagogiques, à titre de guide, d'exemples ou de suggestions pour tous les enseignants souhaitant introduire harmonieusement l'outil informatique dans leur classe.



ÉCRAN - La machine n'intéresse pas nécessairement les enfants.

archives

Dans la pratique

Pratiquement comment ça marche? L'élève se place au centre de la «console d'écriture», le logiciel LogiTexte. A l'aide d'un ordinateur et d'un logiciel de traitement du discours, il réalise des projets d'écriture. En périphérie, des outils satellites - dictionnaire informatisé, bases de connaissances, bases de données, banques thématiques, etc. - lui donnent un accès instantané à la connaissance des autres.

Exemple d'une élève de 10 ans qui doit produire un exposé à l'école sur le chat. Dans l'ordinateur, l'enfant donne le mot-clé: chat. La machine lui sort une dizaine d'articles sur ce thème. L'élève peut demander un aperçu de quelques lignes de ces textes. Grâce aux outils de LogiTexte, elle peut trier les textes, les sélectionner et couper les passages qui lui semblent les plus intéressants. La machine va

d'ailleurs vérifier qu'elle comprend le sens des mots qui sont là. Par la suite, l'élève manipule l'information qu'elle possède - par des opérations simples - et va ainsi structurer et hiérarchiser ses données.

Vient ensuite un travail d'écriture du texte en cherchant des liens entre les informations que l'élève a trouvées pour en faire un nouveau texte. La machine lui fournit tout une liste de mots de liaison (parce que, cependant). Quant à l'enseignant, il peut vérifier ce que fait l'élève et intervenir dans son travail par des notes de bas de page. Il ne corrige pas, mais indique simplement où se trouvent des erreurs.

Résultat des opérations, selon Ivan Deschenaux: l'élève a réfléchi sur l'information, a réécrit un texte qui est le sien, avec ses propres mots, en utilisant des outils pour l'améliorer. /ik

Actuellement, les produits informatiques ne sont pas encore reconnus comme moyens pédagogiques officiels dans les milieux scolaires.

«Leur utilisation à l'école dépend des enseignants et de l'infrastructure», précise Ivan Deschenaux. Les outils les plus fréquemment employés concernent les domaines scientifiques, tels que la physique, la chimie ou les mathématiques. Dans ce genre de cas, l'ordinateur sert le plus souvent à des démonstrations ou à des simulations d'expériences.

Les cantons de Vaud et Genève font figure d'avant-gardistes, puisque l'utilisation d'outils informatiques y est introduite dès les classes de primaire. D'une manière plus générale, l'ordinateur trouve sa place dès les premières années d'école obligatoire, au même titre que des outils tels que le tableau noir, par exemple; la machine en soi intéresse peu. Parmi les enseignants, il y a différents discours autour de l'intégration de l'ordinateur à l'école.

«A une partie des enseignants, l'informatique fait peur», affirme Ivan Deschenaux. La machine isole, pensent-

ils, elle remplacera bientôt le maître d'école.

Pour Ivan Deschenaux, le point de vue contraire peut être également dangereux. Le «fanatisme» informatique conduirait à utiliser la machine pour des opérations spécialisées - l'addition en mathématiques par exemple -, sans que l'élève sache en quoi consiste précisément ces opérations. Dans le cadre d'enseignement spécialisé ou individualisé, l'utilisation de l'ordinateur deviendrait cependant indispensable. Il s'agit en effet d'un moyen de différencier le travail et de permettre à chaque élève d'avancer à son propre rythme.

◇ I. K.

TRIBUNAL DE POLICE/ Le train stoppé pendant un quart d'heure

Ivre mort au fond d'un wagon

Le 5 juillet, le train Lausanne-Neuchâtel de 16h12 est stoppé durant une quinzaine de minutes à Vaumarcus. S.S. est retrouvé ivre mort, étendu au fond d'un wagon. Il est ensuite hospitalisé aux Cadolles, d'où il s'enfuit. Le prévenu a été renvoyé hier devant le tribunal de police pour répondre d'une entrave à l'exploitation d'une entreprise publique, en l'occurrence les CFF.

Dans le train au départ de Lausanne, le contrôleur affirme avoir vu S.S. dans un état tout à fait normal. Une heure plus tard, on le retrouve complètement soûl. Que s'est-il passé? Le prévenu admet avoir bu du whisky et de la bière dans le wagon et ne se souvient plus de la suite.

«Je me suis endormi», déclara-t-il simplement. Je me suis ensuite réveillé à l'hôpital, mais je ne savais pas dans quel hôpital j'étais.

Il se serait alors promené dehors pour essayer de reconnaître les lieux. Quand il se rendit compte qu'il était effectivement à Neuchâtel, il aurait également constaté qu'il avait perdu toutes ses affaires personnelles. Il serait retourné à l'hôpital où on lui aurait dit d'aller voir à la police pour les retrouver. Il s'y rendit, après quoi il rentra chez lui.

«Il ne m'est jamais arrivé avant cela de boire de cette façon», ajoute S.S.

Pour quelle raison a-t-il bu autant, alors? Il ne s'en souvient pas.

Le Ministère public requerrait une amende de 200 francs, pour le délit d'entrave aux services d'intérêt public.

«Pensez-vous que la peine est juste», demanda Geneviève Calpini Calame, présidente du tribunal?

«Je pense que c'est correct», répondit-il, en sortant son porte-monnaie pour régler l'amende sur-le-champ.

Geneviève Calpini Calame réduisit toutefois la peine à 50 francs d'amende plus les frais de justice, en tenant compte de la légèreté du trouble à l'encontre des CFF, et surtout de la situation financière assez difficile du prévenu.

◇ I. K.

Tapage nocturne au centre-ville

Zone piétonne, le 9 juin. Des jeunes étudiants, étrangers, touristes, font la fête. Du bruit sort de la ruelle où se situe l'établissement de K.Y.R.. Ce soir-là, la police reçoit deux plaintes par téléphone, du voisinage du café. K.Y.R. comparait hier devant de la police, accusé de n'avoir pas fait le nécessaire pour éviter que ses clients dérangent le voisinage.

La peine requise par le Ministère public, une amende de 150 francs, n'est pas remise en cause par le prévenu qui admet les faits. Or, il ne s'agit pas de la première fois que K.Y.R. doit répondre de ce genre de plaintes. Une reproduction de faits similaires peut, dans son cas, conduire à un retrait de la patente de l'établissement.

Le défenseur du tenancier pose la question:

«Que peut-on faire de plus que ce que mon client a déjà fait pour empêcher de tels débordements?»

Selon K.Y.R., propos confirmés par un témoin - ancienne serveuse du restaurant -, des directives ont été données au personnel et même aux clients eux-mêmes pour éviter tant que faire se peut le tapage nocturne.

«A partir d'une certaine heure», ajoute le témoin, nous demandions à la clientèle de venir s'installer à l'intérieur. Nous fermions également la porte d'entrée pour empêcher le bruit de sortir dans la rue.

Un autre plaignant déclare que des jeunes criaient fort et cassaient des

bouteilles sous ses propres fenêtres. Il ne peut toutefois pas dire d'où venaient les voix. Du café en question, ou simplement de la rue? Quant au dernier témoin entendu, elle affirme avec certitude que le tapage provenait du restaurant et plus précisément de jeunes fêtards anglophones qui figuraient parmi les habitués de l'établissement.

«Pourquoi délivre-t-on des autorisations pour des établissements en centre-ville, si on sait pertinemment que c'est pour réprimer ensuite, demande alors Me Ribaux?»

Pour éclaircir ce point et quelques autres, Geneviève Calpini Calame, présidente du tribunal, accorde une suspension de la procédure jusqu'à fin janvier. /ik

AVIS TARDIFS

LES PRIX EN FOLIE À NE PAS MANQUER

VENTE SPÉCIALE POUR TOUS VOS CADEAUX DE NOËL
HABITS - ACCESSOIRES DE MODE FEMMES, HOMMES, ENFANTS

DIOR, CELINE, N. RICCI
C. MONTANA - Y. SAINT-LAURENT
KORII JOKO, NAF-NAF, ETC...

MERCREDI 30 NOVEMBRE 1994
et JEUDI 1^{er} DÉCEMBRE 1994
13-21 HEURES

SAMEDI 3 DÉCEMBRE 1994
et DIMANCHE 4 DÉCEMBRE 1994
13-19 HEURES 193895-376

HÔTEL BEAULAC**** NEUCHÂTEL
SALLE LA SARCELLE

BOUTIQUE TESS T. Schurch
Chaussures Dames et hommes
2, rue de Flandres 2000 Neuchâtel Tél. 038/25 90 10

JEUDI 1^{er} déc. FERMÉ POUR CAUSE DE DEUIL

COQUELETS de France
frais, pièce de 400 g. 5.15 4.45
CABRI FRAIS de France
Foie de canard cru des Landes
SAINT-NECTAIRE fromage au lait cru

aux Gourmets
Epicierie fine

Cherchons
SECRÉTAIRE FR/ANGL
Connaissance export indispensable
OK Personnel Service 24 31 31

NEUCHÂTEL

LES PORTES-ROUGES

Restauration

500 places

2 arrêts

PUBLIREPORTAGE

Station service TAMOIL

Ça bouge aux Portes-Rouges

On ne peut longer la rue des Portes-Rouges, à pied, à cheval ou en voiture sans remarquer la nouvelle station service TAMOIL, aussi imposante que belle et attrayante.

En effet, depuis quelques temps, les automobilistes ont pris l'habitude de faire leur plein de carburant à la nouvelle station service TAMOIL.

Mais... la station service TAMOIL, c'est aussi:

- Un **shop** (accessoires auto, alimentaire, surgelés, vin, etc.).
- Un **kiosque**.
- Un **bar à café**.
- La fameuse **croissanterie «Eh voilà»**, pour du pain frais toute la journée.
- Une station de **lavage automatique**.



La station Tamoil, d'un accès facile et pratique, offre 6 pistes dotées de 24 pistolets, le tout bien évidemment à l'abris des intempéries.

Et, nouveau, depuis quelques jours seulement...

... **Vidéo «NIGHT»!** Un **vidéo club**, pour toutes locations de vidéocassettes.

La station service TAMOIL est ouvert de **7 h à 22 h** et cela **7 jours sur 7**.

Le personnel se fera un plaisir de vous y accueillir ou de vous renseigner.

- Migros
- Haefliger & Kaeser S.A.
- Tapis Masserey S.A.
- Super-Centre Coop Portes-Rouges
- Léomeuble S.A.
- Télé-Tonic
- Pharmacie J. Etienne
- Garage Marcel Facchinetti
- Orma

Pharmacie J. ETIENNE

SAMEDI OUVERT SANS INTERRUPTION

Service à domicile gratuit
Fermé le lundi matin

LOUIS WIDMER
VICHY
ROC

Portes-Rouges 141
Tél. 25 66 78
NEUCHÂTEL

162836-588

Viande fraîche en libre-service assisté*

* Notre personnel est toujours prêt à vous conseiller et vous servir "sur mesure"

Service rapide
Garantie de qualité et de fraîcheur

NOUVEAU A

MIGROS
PORTES-ROUGES

174881-588

FIAT ULYSSE



MANIABLE

Le nouveau Fiat Ulysse vous offre des possibilités quasi illimitées de disposer ses cinq à huit sièges. Deux portes latérales coulissantes en favorisent l'accès et grâce à une centaine d'accessoires pratiques, vous l'aménagez à votre guise. Avec sa direction assistée et son diamètre de braquage de 11,8 m, vous le manœuvrez en toute facilité. Vous avez le choix entre sept versions, dont deux HSD (High Safety Drive), et deux motorisations 2.0 l à 123 CV ou 2.0 l turbo à 150 CV. Maniable et spacieux à souhait, le nouveau Fiat Ulysse est disponible à partir de Fr. 32.000.-. Venez l'essayer.

Marcel **Facchine**
Garage • Carrosserie

Portes-Rouges 1-3 • 2002 Neuchâtel • Tél. 038/24 21 33

FIAT

174880-588



HK
— HAEFLIGER & KAESER SA —
QUINCAILLERIE

Chemin des Mulets 1-3, 2000 Neuchâtel
Téléphone 038 277 300 Fax 038 27 73 09

vous souhaite un Joyeux Noël!

Offrez la nouvelle ponceuse

Delta PDA 120 E BOSCH

Pour poncer tous les matériaux jusque dans les derniers recoins, plateau de ponçage pivotant jusqu'à 120°, variateur de vitesse, changement d'abrasifs par simple pression, etc.

Un vrai cadeau de Noël pour le prix de

Fr. 199.-

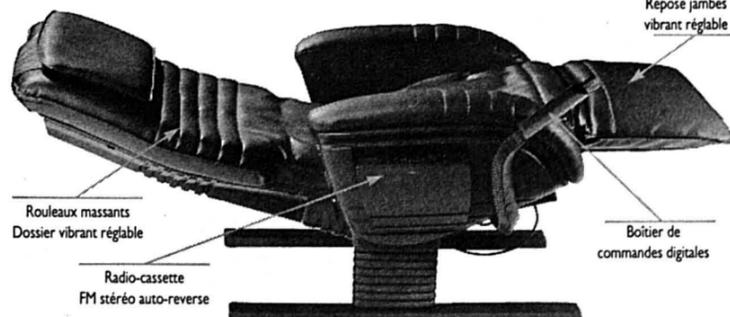


En prime, vous recevrez notre cadeau: le livre Do-it d'une valeur de Fr. 19.80.

Votre visite nous fera plaisir, à bientôt!

174878-588

LES BIENFAITS DU MASSAGE,
LE CONFORT D'UN FAUTEUIL
HAUT DE GAMME.



Rouleaux massants
Dossier vibrant réglable
Radio-cassette
FM stéréo auto-reverse

Repose jambes
vibrant réglable
Boîtier de
commandes digitales

LEOMEUBLE S.A.

MEUBLES POUR TOUS

Portes-Rouges 46 - Neuchâtel - Tél. 038/24 24 79

174879-588

● La Chaux-de-Fonds: la ville est pleine d'énergie

Page 18

● La J20 trop bruyante: pétition dans l'air

Page 19



Déchets taxés

SAINT-BLAISE - Les autorités envisagent d'introduire une taxe sur les poubelles l'an prochain.

archives

Page 19

SAINT-AUBIN-SAUGES / Station de filtration en votation communale le week-end prochain

L'eau trouble les esprits

CERNIER Une assemblée vite expédiée

Réunie hier soir pour la première fois à l'École cantonale d'agriculture, à Cernier, l'assemblée générale d'Espace Val-de-Ruz a vite été expédiée. Cela dit, le procès-verbal retiendra toutefois une bonne nouvelle: pour la première fois, l'édition de la brochure «Vivre la Région Val-de-Ruz» s'est soldée par un résultat financier heureux.

Sortie de presse pour la troisième fois, la brochure, version 1995-1996, a laissé un solde positif d'un peu plus de mille francs. Selon Monique Berliani-Matile, ce bon résultat est à mettre au crédit des efforts fournis afin de réduire notamment les coûts de réalisation de la «bible» régionale. La somme qui a pu être ainsi «sauvée» ne viendra toutefois pas garnir un éventuel bénéfice des comptes d'Espace Val-de-Ruz. Cet argent servira directement à couvrir une partie des frais qu'occasionnera inévitablement une nouvelle édition de la brochure.

Mais, si les membres de l'association régionale pour la promotion de l'économie, de la culture et du sport étaient réunis hier soir, c'était avant tout pour se pencher sur le budget 1995 d'Espace Val-de-Ruz. Un budget qui ressemble comme un frère à son prédécesseur. La différence majeure entre les projections des comptes 1994 et 1995 se situe au chapitre «calendrier». Espace Val-de-Ruz a en effet décidé de ne pas renouveler l'expérience des calendriers, qui n'a été que peu concluante.

Autre chapitre modifié, celui des frais relatifs à la promotion de l'association. Ceux-ci sont revus à la hausse (+1000 fr.), notamment en raison d'un papillon de présentation d'Espace Val-de-Ruz qui sortira de presse l'an prochain. L'assemblée n'a donc eu aucune peine à accepter le budget 1995, qui prévoit un léger bénéfice, 300 fr., pour un total de recettes de 12.500 francs. /phr

● D'autres nouvelles du Val-de-Ruz en page 19

Dans la capitale de la Béroche, l'eau ne sert pas seulement à troubler occasionnellement une petite bleue pour l'apéro. Depuis quelque temps, elle trouble beaucoup plus les esprits. Des esprits partagés par la décision qu'ils devront prendre ce week-end en votation communale. L'électeur de Saint-Aubin-Sauges est en effet appelé à dire si oui ou non il accepte un crédit de 2.320.000 fr. visant la réalisation d'une station de filtration de l'eau potable.

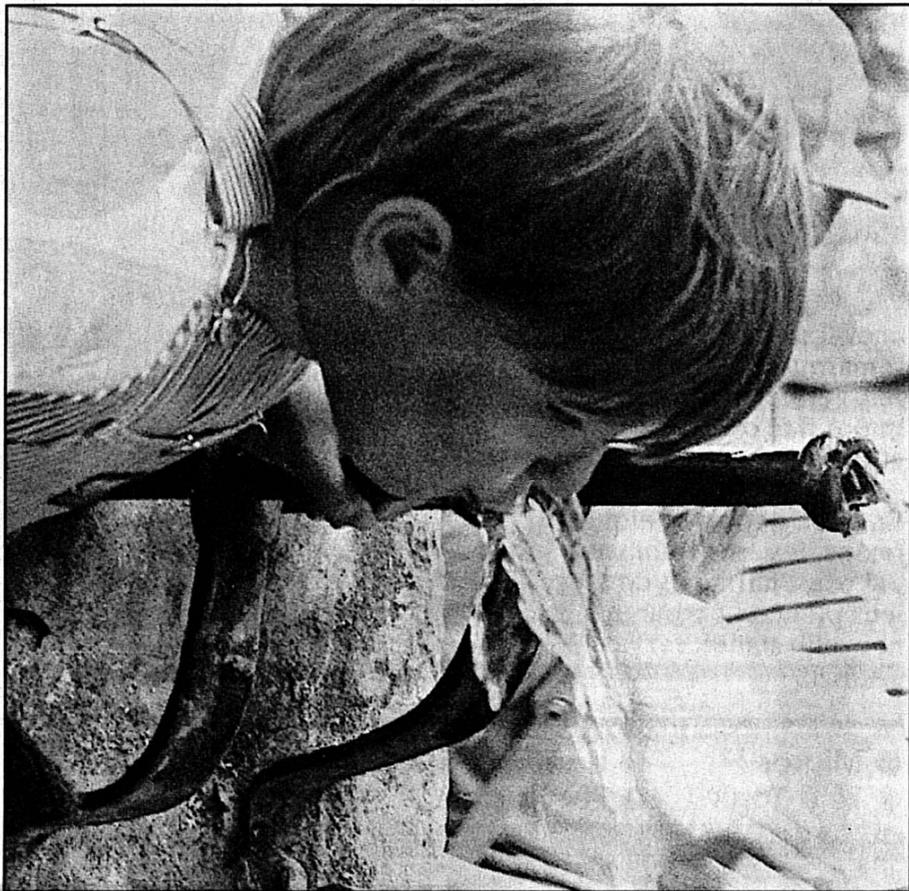
Ce crédit a passé la rampe du Conseil général, lors de la séance du 14 juin. Ce soir-là, la décision n'avait pas été très nette puisque à l'appel nominal, 17 voix s'étaient prononcées en faveur du projet, 11 avaient voté contre et il y avait eu une abstention. Soit un total de 29 votants seulement, 12 conseillers généraux étant absents! A peine le temps de publier l'arrêté officiel que deux citoyens de la commune, Sylvain Testuz et Denis Favre - celui-ci est membre du législatif et siège sur les bancs socialistes -, ont lancé un référendum contre ce crédit. En moins de trois semaines, ils ont récolté 409 signatures alors que 255 étaient nécessaires:

- Pour un objet aussi important, nous estimons que la population doit pouvoir s'exprimer, d'autant plus qu'avec si peu de votants, le Conseil général n'est pas représentatif de l'ensemble des habitants, soulignent les deux responsables du lancement de ce référendum qui, depuis, sont soutenus par le Parti socialiste. Mais il y a plus important encore. Avant la présentation de ce crédit, il n'y a eu aucune étude sérieuse. Nous ne pouvons ainsi pas admettre la politique du fait accompli. Sans perdre de vue qu'on veut nous imposer une station de filtration pour une eau dont le prix, pour éponger cette énorme dépense, va passer de 60 centimes à 1 fr. 55 le mètre cube plus la taxe pour l'épuration. Et une eau qui est tout à fait propre à la consommation, contrairement aux affirmations des autorités qui cherchent à faire peur aux habitants.

Dans une plaquette explicative adressée à l'ensemble des électeurs - ce qui a eu le don d'exaspérer les référendaires qui n'ont pas été invités à y présenter leurs arguments et qui estiment anormal qu'un tel imprimé se fasse sur le dos des contribuables -, le Conseil communal explique les raisons de cette réalisation visant à purifier l'eau pompée actuellement dans la nappe phréatique du Rafour, dans une zone considérée à risques, puis l'eau du lac si la première était polluée accidentellement (elle est située en bonne partie sous la route cantonale et un égout reliant Chez-le-Bart à la STEP la traverse).

- A de nombreuses occasions, le laboratoire cantonal a signalé la présence de substances rendant l'eau «suspecte», voire «contestée», explique l'exécutif. Les analyses ont mis en évidence des coliformes et des herbicides, du trichloréthylène et du tetrachloréthylène, 2,5 fois au-dessus des valeurs tolérées, et même jusqu'à sept fois au-dessus de ces valeurs. Cette année, une analyse a fait mention de présence d'entérocoque, bactéries d'origine fécale. Et il y a aussi les risques que vont faire courir à cette nappe de laquelle nous tirons toute notre eau potable, les travaux de la N 5 et de Rail 2000, précise encore le Conseil communal.

Des arguments qui font bondir Denis Favre et Sylvain Testuz: - Si l'eau que nous buvons tous les jours était si mauvaise, il y a longtemps



EAU - Celle de Saint-Aubin-Sauges est qualifiée de suspecte par le Conseil communal.

archives

que tout le monde aurait été malade. Or, nous n'avons jamais entendu qui ce soit se plaindre. Et le laboratoire cantonal serait déjà intervenu pour en interdire la consommation. Quant aux travaux de la N 5 et de Rail 2000, ce sera aux responsables d'un éventuel accident d'en supporter les frais.

La population fera-t-elle confiance à ses autorités en votant oui au crédit, ou

suivra-t-elle les référendaires en votant non? Réponse dimanche dans les urnes.

◇ Henri Vivarelli

● Heures d'ouverture du bureau de vote au collège de Saint-Aubin: samedi de 17 h à 19 h, dimanche de 10 h à 12 heures.

● D'autres nouvelles du district de Boudry en page 18

LE LANDERON / La crèche Tartine et chocolat souffle sa première bougie

Une entreprise bien dynamique

La crèche Tartine et chocolat du Landeron vient de boucler sa première année d'activité. Et quelle année! Créée par l'Association des chômeurs du Landeron et environs (ADCLE), aidée financièrement pour son démarrage

par l'Office du chômage, la crèche emploie aujourd'hui une personne à temps presque complet, la directrice et infirmière Michèle Hülsen et a fourni du travail à 15 chômeuses et chômeurs arrivés en fin de droit!

Située à la rue de Nugerol au Landeron dans une ancienne petite fabrique. Entièrement rénovée, elle offre même une pièce de jeux supplémentaire réservée aux petits. Le travail accompli par l'ADCLE et la directrice est remarquable.

L'avance le nombre d'enfants qui seront présents tel ou tel jour, ceci afin de coordonner les aides. Les parents apprécient le mode de calcul des prestations. Le tarif garderie se base sur les tarifs officiels des autres garderies alors que celui de la crèche se compte sur la base du revenu, selon un principe dégressif.

Le service rendu à la population de toute la région par la création de la crèche est indéniable. Son succès va croissant, le bouche à oreille fonctionnant à merveille. Et cela est dû au personnel qui s'occupe des enfants. Des professionnelles de la petite enfance, actuellement au chômage, s'occupent directement d'eux. D'autres dames préparent de bons petits plats à midi. Les goûters sont généralement très prisés par les enfants dont certains passent le plus clair de leur temps dans les locaux. La crèche est en effet ouverte chaque jour ouvrable de 6 h 45 à 18 h 30!

L'exploitation financière de la crèche reste néanmoins un souci permanent et les revenus engendrés par les enfants qui lui sont confiés permettent presque de couvrir les dépenses courantes dont sont décomptés les investissements. La Loterie romande, Pro Juventute ou encore l'action des enseignants entreprise en faveur de chômeurs ont permis sa réussite. C'est tant mieux car la crèche répond à un besoin dans la région.

Ce. J.

● D'autres nouvelles de l'Entre-deux-Lacs en page 19



TARTINE ET CHOCOLAT - Un local apprécié des petits.

cej. E

VAL-DE-TRAVERS

Obscénités par téléphone

Prétendre qu'il a harcelé de coups de téléphone une jeune fille est peu dire. Entre mars et juin de cette année, V. T. a usé et abusé du combiné pour crier son malaise dans l'oreille de la demoiselle. Même qu'une nuit, il l'a appelée onze fois. Ces agissements, ainsi que des infractions à la loi sur les stupéfiants, ont conduit V. T. tout droit au Tribunal de police du Val-de-Travers, qui l'a condamné lundi à cinq jours d'emprisonnement avec sursis et à une amende de 300 francs.

Selon le prévenu, celui-ci traversait une période particulièrement pénible de sa vie, puisqu'il souffrait d'une dépression pour laquelle d'ailleurs il a suivi un traitement. Cela dit, il a bel et bien abusé du téléphone, se servant de l'outil comme d'un exutoire. A l'autre bout du fil, une jeune fille en a entendu des vertes et des pas mûres. A tel point que le juge a relevé que les propos tenus par V. T. avaient été grossiers. Le prévenu a même précisé «obscènes».

- Pourtant, il existe quelque part en Suisse un 156 pour ce genre de coup de fil, précisera le président du tribunal.

Le prévenu devait également répondre de consommation de haschisch. Pour tous les faits qui lui étaient reprochés, V. T. a finalement écopé de cinq jours de prison, avec un sursis d'un an, et d'une amende de 300 francs. /phr

● D'autres nouvelles du Val-de-Travers en page 18



Des prix qu

COOP



Base de lancement Lego
49.-
"Allô, la base de lancement SPYRIUS? Ici le commandant." Avec personnages articulés.
A partir de 8 ans.



Lecteur CD pour enfants

20.-

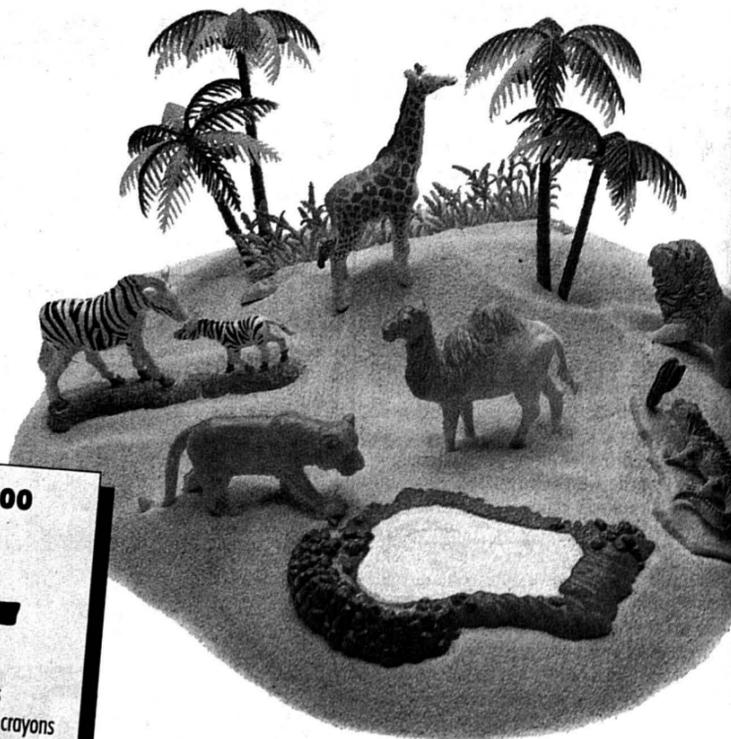
Lecteur CD à piles.
Livré avec 3 CD de 44 chansons enfantines.
Piles non fournies.

03-224883/ROC

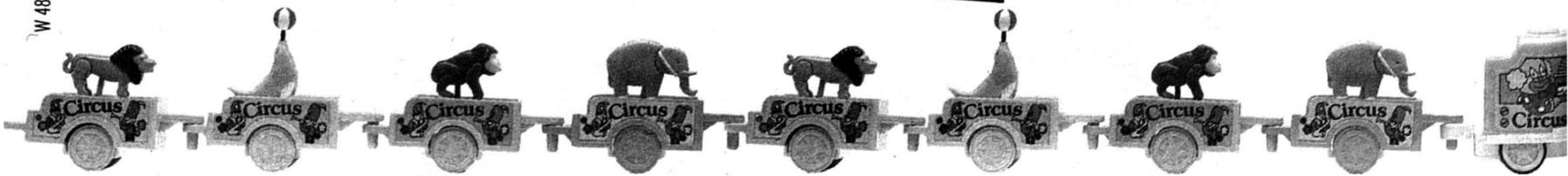
Les animaux du zoo

15.-

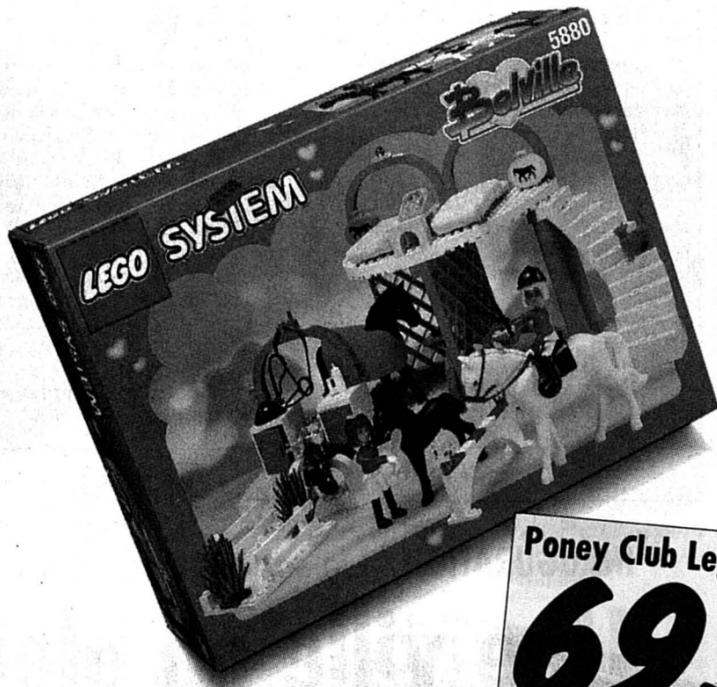
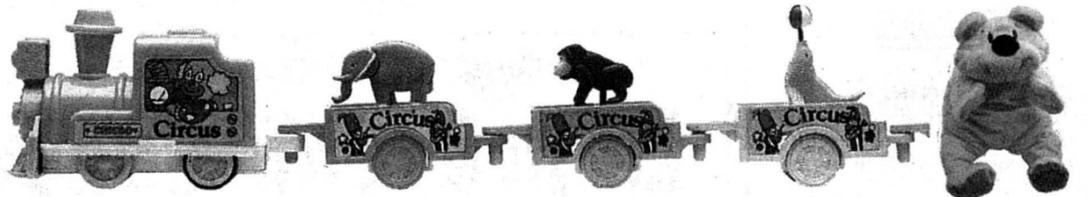
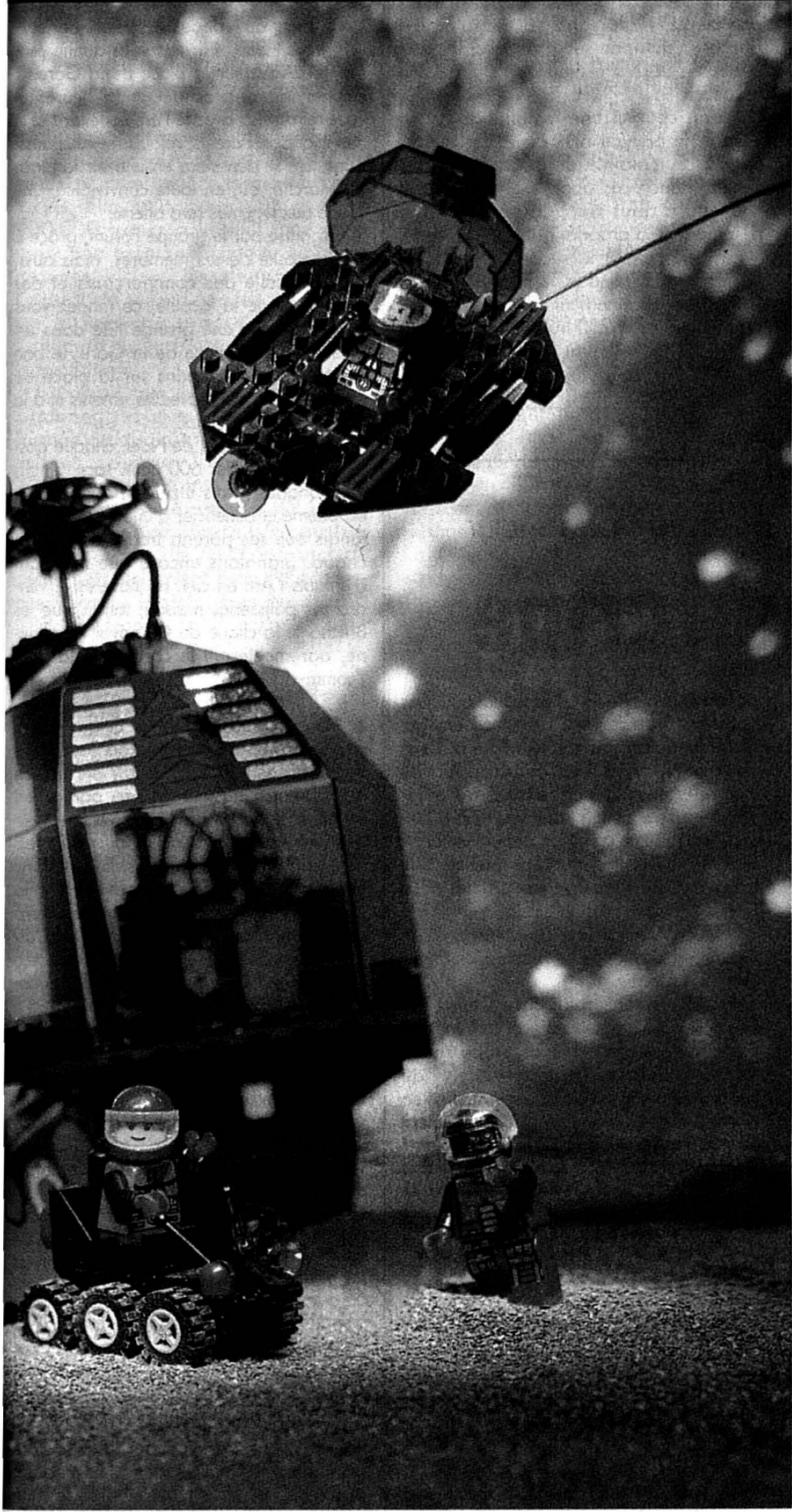
Nombreux animaux du zoo, 3 séries différentes. Avec album à colorier et crayons de couleur.



W 48/94



uent le jeu.



Pony Club Lego Belville
69.-
 Personnages entièrement articulés, animaux et nombreux accessoires.



Jeu électronique
"12 en 1"
15.-
 Jeu électronique multifonction avec des nombreux jeux. Piles non fournies.



Train Chicco
19.-
 Train alimenté par piles, circuit ovale. Piles non fournies.

En vente dans les grands Centres Coop



SAINT-AUBIN

CONCERT DE L'AVENT - Le Chœur mixte de la Béroche donnera son traditionnel concert de l'Avent samedi au temple de Saint-Aubin (20h). Au programme de cette année figure le célèbre «Gloria» d'Antonio Vivaldi qui évoque la plus profonde et la plus émouvante spiritualité. Il sera suivi du Psaume 50 «Louez le Seigneur dans ses saints tabernacles», de César Frank. Ce moment musical se terminera par une pièce de Mozart, «Les vêpres solennelles d'un confesseur», K 337, comptant parmi les œuvres majeures du compositeur. Quatre solistes feront étalage de leur talent: Miriam Aellig, soprano, Gaby Tasco, contralto, Bernard Richter, ténor et Pierre-Alain Dubois, basse. L'orgue sera tenu par Simone Monot-Geneux. Placé sous la baguette de Charles-André Huguenin, avec la collaboration de l'Ensemble instrumental neuchâtelois, ce concert sera également donné dimanche à la Collégiale de Neuchâtel, à 16 h 30. /comm

MANDOLINE À LA TARENTULE - Invité à se produire avec l'Orchestre de Chambre de Neuchâtel, le mandoliniste Ugo Orlandi donnera un concert à la Tarentule de Saint-Aubin, vendredi à 20 h 30. Né en 1958, Ugo Orlandi a étudié la mandoline et la trompette. Aujourd'hui, il enseigne la mandoline au Conservatoire de Padoue. Il s'est intéressé aussi à la musique ancienne et fait des recherches en musicologie tout en poursuivant ses études. Il a travaillé également au développement et à la recherche du répertoire original de la mandoline. Il a été soliste de l'orchestre de la RAI de Milan et de Naples, de l'académie S. Cecilia de Rome, du Festival de Brescia et de Bergame, ainsi que de l'ensemble I Solisti Aquilani. Ugo Orlandi est directeur artistique du Groupe de Cornetti et Tromboni P. et B. Dusì et de l'Orchestre de mandolines Città di Brescia. Avec Claudio Scimone et I Solisti Veneti, il a effectué des tournées dans le monde entier. Après son passage à la Tarentule, il jouera avec l'Orchestre de chambre de Neuchâtel samedi au temple de Boudry (20 h 30) et dimanche au temple du Bas à Neuchâtel (17 h). /comm-hvi

GORGIER-CHEZ-LE-BART

STANDS POUR LE TÉLÉTHON - Les sapeurs-pompiers de Gorgier et la troupe de théâtre amateur La Beline se sont associés pour participer à l'action en faveur de la recherche sur la myopathie et la mucoviscidose. Samedi dès 9h, ils tiendront deux stands, l'un au centre du village à Gorgier et l'autre à côté de l'épicerie «Croque-Moi» à Chez-le-Bart, où il sera possible de se restaurer et d'acquérir divers objets. A 11 h sera servie la soupe aux pois. /comm

CORCELLES-CORMONDRECHE

ÇA PLANAIT POUR EUX... - Vingt-trois jeunes filles et jeunes gens de Corcelles-Cormondrèche (sur 43) ont eu l'occasion de s'envoyer en l'air, vendredi dernier. Qu'on se rassure tout de suite, il ne s'agit que d'une formule. Pour la traditionnelle réception des nouveaux citoyens, les autorités communales ont invité Jean-Louis Monnet, pilote de chasse et ancien leader de la patrouille de France, à venir expliquer en quoi consistait son travail. Une présentation, agrémentée de commentaires passionnants et de la projection de vidéo-cassettes, qui a enthousiasmé l'auditoire. Les participants ont en outre eu beaucoup de chance puisqu'en plus d'une brochure offerte par la commune, J.-L. Monnet leur a donné et dédié son livre intitulé «Le baiser de la mort». Un apéritif pris dans une cave et un repas ont ponctué cette soirée sympathique. /hvi

PUB

Les médecins neuchâtelois disent:

OUI à la loi sur l'assurance-maladie

NON à l'initiative sur l'assurance-maladie

Resp. François Tissot-Daguette

193757-337

TRIBUNAL DE POLICE / Incident au cours de l'audience

Le prévenu claqué la porte

Incident d'audience hier en fin d'après-midi au Tribunal boudryen de simple police: prévenu et plaignant, un commerçant en pleine déconfiture, P. L., a quitté abruptement les débats.

- *Puisqu'on continue de me mettre à poil, je préfère quitter la salle!*, clama-t-il en guise d'au revoir.

Le 9 avril, prétextant une panne de chauffage, P. L. a commandé du mazout à C. J., insistant sur l'adresse «Immeuble de la poste, à Rochefort».

Ayant livré 2505 l, C. J. constata plus tard qu'on lui avait fait ce que les marchands de combustibles appellent «le coup du samedi». Sa facture restait impayée et tous ses efforts pour atteindre son nouveau client demeurèrent vains.

Aussi décida-t-il de reprendre son bien et pompa 1913 l dans les citernes de P. L.

C'était sans compter avec l'irascibilité de ce dernier qui porta plainte pour vol. C. J., qui risque 15 jours d'emprisonnement, déposa alors contre-plainte pour escroquerie contre P. L. qui est aussi accusé de détournement d'objets mis sous main de justice par un autre créancier.

Le ministère public requiert 60 jours d'emprisonnement contre P. L. qui assure n'avoir plus aucun moyen d'existence. Les questions du président Daniel Huguenin à propos de la création d'une société aux Bahamas, de fréquents voyages en Amérique et en Europe - dont l'accusé se vante - provoque son départ inopiné. Le jugement tombera le 13 décembre.

◇ M. B.

LA CHAUX-DE-FONDS

INAUGURATION / Un service communal de l'énergie voit le jour

Une ville en pleine forme

La Ville de La Chaux-de-Fonds veut mener une gestion exemplaire de l'énergie. Concrètement, elle a inauguré hier, à la rue du Collège 31d, le Service communal de l'énergie. Cette structure plus performante - elle réunit les services industriels et les travaux publics sous le même toit - va permettre d'informer et de conseiller le public.

Georges Jeanbourquin, directeur des services industriels et conseiller communal chargé du service de l'énergie, a expliqué devant les autorités communales présentes:

- *Les communes ont un rôle important à jouer pour atteindre les objectifs d'«Energie 2000», surtout si l'on sait qu'en 1991 la consommation énergétique des collectivités publiques a coûté 970 millions de francs.*

Il a précisé: - *Notre ville n'a pas attendu d'être contrainte d'agir par des dispositions légales et d'inaugurer le service de l'énergie pour conduire une politique active dans le domaine. La Chaux-de-Fonds a fait œuvre de pionnier en différentes occasions,*

notamment avec les chauffages à distance, en mettant en service la première installation de ce type en 1926 déjà à l'usine électrique Numa-Droz 174. Puis, en 1972 avec la construction de Cridor. Nous avons de surcroît obtenu cette année le prix solaire 1994 pour l'implantation de capteurs solaires en ville ancienne.

Dans cette lancée, l'inauguration du service de l'énergie apparaît logique. Cet organe, composé de deux collaborateurs, a des tâches nombreuses, variées et importantes. Il doit définir et proposer une politique énergétique dans le cadre du programme «Energie 2000». Il doit mettre en place des campagnes d'information et de sensibilisation publiques. Il doit également renseigner les particuliers sur les problèmes de construction et d'isolation thermique. Tout un programme!

«Les réserves d'énergie que la nature a mis des millions d'années à créer, vont-elles disparaître en quelques siècles? Que va-t-on laisser aux générations futures?» Alain Bringolf, conseiller communal et directeur

des travaux publics, s'est posé hier quelques questions à haute voix. Les soucis énergétiques ne datent pas d'aujourd'hui aux travaux publics. En 1980, un rapport de l'architecte communal expliquait déjà: «Rien ne sera acquis sans une sensibilisation, une mise en condition des utilisateurs.»

Alain Bringolf a expliqué pourquoi le problème de l'énergie est crucial à La Chaux-de-Fonds plus qu'ailleurs:

- *Quand on habite à 1000 mètres d'altitude, il est normal de se préoccuper d'économies d'énergie.*

Les hivers sont froids à La Chaux-de-Fonds, les chauffages turbinent à plein régime. Pour illustrer ces propos, A. Bringolf a donné quelques comparaisons de l'Association neuchâteloise d'information en matière d'énergie (ANIME). Un bâtiment situé à La Chaux-de-Fonds a consommé pour couvrir ses besoins en chauffage sur la saison 93-94 environ 54% d'énergie en plus par rapport à un immeuble identique localisé à Neuchâtel.

◇ S. Je.

CULTURE / Pro Helvetia fête les dix ans de son bus d'animation

Pour une vie régionale dynamique

En 1984, Pro Helvetia, fondation suisse pour la culture, lançait sur les routes du pays le «bus d'animation culturelle».

Le bus est un atelier d'animation socio-culturelle. Ses animatrices et animateurs soutiennent et accompagnent depuis dix ans des groupes de personnes, à travers tout le pays, souhaitant réaliser un projet dans leur village, leur quartier ou leur région. Les équipes d'animation, constituées de professionnels, travaillent avec leurs partenaires locaux à l'élaboration de projets, à la définition d'objectifs, à la concrétisation d'idées, etc. Il ne s'agit donc pas pour le bus d'exporter la «culture citadine», mais bien de mettre à la disposition de groupes et d'institutions, qui localement s'engagent, infrastructure et conseils.

Tout au long des dix années passées,

des expositions et des festivités ont eu lieu dans le cadre de ces réalisations; on a tourné des films vidéo, on a joué des pièces de théâtre, écrit des journaux. On a également discuté de sujets importants. Dix ans de travail socioculturel, cela se fête. Pro Helvetia profite de cette occasion pour mieux faire connaître encore l'idée, la philosophie du bus, ainsi que ses réalisations et ses projets. Durant ces dix années, Pro Helvetia a accompagné plus de 140 de ces projets de petite ou plus grande envergure.

L'équipe du bus organise avec les partenaires d'alors une exposition qui doit permettre le survol du travail de centaines de personnes. Le travail accompli a conduit à un renforcement des identités culturelles régionales, à une expression artistique plus diversifiée, à plus de communication, de rencontres et de confron-

tations sur des sujets de la vie de tous les jours. Pro Helvetia souhaite montrer avec cette exposition comment ces groupes ont «façonné», «inventé» leur quotidien, et d'autres les ont stimulés et incités à travailler à la vie de leur région, de leur village ou encore de leur quartier.

Pro Helvetia montre des projets réalisés à Prilly, Arzier, Vissoie, Mettembert, Orbe, Corsier, Locarno, Interlaken, etc. Depuis dix ans, le «bus d'animation culturelle» apporte sa contribution à une vie associative, pluraliste, critique et multiculturelle. Dix ans, c'est l'âge des bilans, mais aussi l'heure des nouveaux défis pour les années à venir. Et Pro Helvetia semble avoir des idées là-dessus. /comm

● L'exposition est présentée à La Chaux-de-Fonds, au Petit Paris, du 30 novembre au 2 décembre

POLICE / Pierre-Alain Gyger succède à Jean-Pierre Lehmann

Passage du témoin, la larme à l'œil

Une certaine émotion a gagné hier soir les rangs de la police locale de La Chaux-de-Fonds. Le commandant Jean-Pierre Lehmann qui a fait valoir son droit à la retraite, a remis le corps de police au directeur de la police et conseiller communal J.-M. Monsch. Un nouveau commandant, le capitaine Pierre-Alain Gyger a repris le flambeau. De nombreuses personnes étaient présentes lors de cette cérémonie, dont le Conseil communal en corps, des représentants des autorités judiciaires et les familles. Autres nominations: au poste d'adjoint du commandant, le premier lieutenant Froidevaux et comme adjoints MM. Fivaz et Billieux.

«Un engagement de 30 ans. Une volonté de bien faire. Une carrière

exemplaire. Derrière l'uniforme se cache un homme tendre, émotif, chaleureux, et très respectueux de l'autorité.» Dans son discours, le directeur de la police, J.-M. Monsch a dressé un portrait très humain de Jean-Pierre Lehmann, «l'homme de la situation».

En 1990, un raz-de-marée secoue la police locale de La Chaux-de-Fonds. Le commandant de l'époque, impliqué dans des affaires douteuses, se voit dans l'obligation de démissionner. Il fallait une personne pour le remplacer. Ce fut Jean-Pierre Lehmann, qui devient commandant par intérim, puis capitaine commandant dès février 1992. Cet homme a réussi «à rétablir le calme qui succède à la tempête».

Le commandant Jean-Pierre Lehmann

a exprimé sa nostalgie de quitter «un métier absorbant, fascinant et plein d'imprévu». Il espère avoir été utile à la ville et à la communauté. Il conclut:

- *Je rentre dans le rang avec le sentiment d'avoir beaucoup reçu et peu donné.*

Le nouveau commandant, le capitaine P.-A. Gyger a déclaré qu'«il n'est jamais facile de reprendre une tâche après la griffe d'un homme de valeur». Ses intentions pour l'avenir? Développer le professionnalisme du corps de police tout en restant proche du citoyen et veiller à équilibrer les rapports en présence avec l'appui de l'autorité politique. Le plus dur reste à faire: concrétiser ces belles intentions.

◇ S. Je.

VAL-DE-TRAVERS

FLEURIER

Le retour de saint Nicolas

Enfants du Val-de-Travers, réjouissez-vous! Saint Nicolas vous donne rendez-vous sur la place de la Gare, à Fleurier, mardi prochain, à 19 heures. Il vous retrouvera avec le Père Fouettard et le mulet Ignace. Parents, réjouissez-vous aussi: une fête se déroulera ensuite sur la place du Marché, où, en toute convivialité, une soupe aux légumes sera offerte.

Organisé par le groupe Forum, grâce à la générosité de ses membres, mais aussi grâce à celle des commerçants et des entreprises de la localité, ce rendez-vous aura l'allure d'une grande fête dans les rues. Depuis la place de la Gare, le bon saint Nicolas se rendra sur la place du Marché, en cortège avec les enfants et à la lumière des flambeaux.

Au pied du sapin de Noël, chaque gosse recevra l'un des 600 petits sacs remplis de friandises. Mais il pourra aussi réciter un poème et bénéficier d'une tasse de thé, tandis que ses parents trouveront du vin chaud. Signalons encore que le jardin d'enfants l'Arc en ciel, de Boveresse, vendra ses pâtisseries maison, tandis que les Britchons, la clique du Carnaval fleurissant, agrémenteront le cortège et la fête. /comm-ssp

POUR LE TÉLÉTHON - Le club d'accordéonistes Aresusia, de Fleurier, organise vendredi, dès 20 h 15, à la Fleurisia, un grand match au loto un peu particulier. En effet, le club a décidé de verser l'intégralité du bénéfice de la manifestation au Téléthon. Les accordéonistes ont donc choisi de contribuer à leur manière à la grande récolte de fonds qui se déroulera ce week-end en faveur des quelque 7000 personnes en Suisse, enfants et adultes, qui souffrent de myopathie ou de mucoviscidose. /phr

MOTIERS

JOURNÉE DE SOLIDARITÉ - Le corps des sapeurs-pompiers de Motiers a le cœur sur la main. Dans le cadre du grand rendez-vous annuel du Téléthon, il organise, samedi, une grande journée de solidarité, qui verra notamment la participation de Michel Bühler, afin de contribuer à la récolte de fonds en faveur des nombreuses personnes qui souffrent de myopathie et de mucoviscidose. La manifestation se déroulera au hangar des pompiers, qui sera évidemment chauffé pour l'occasion. Le programme mis sur pied est on ne peut plus alléchant: dès 9 h 30, café et croissant; 10 h, spectacle de magie avec Cédric Perret; 11 h, Michel Bühler; 12 h, participation de la fanfare l'Harmonie, de Motiers; dès 12 h, restauration sur place; de 13 h à 15 h, diverses animations avec les pompiers, dont un tour du village en calèche; 15 h, grand lâcher de ballons. La journée se terminera également en musique avec, dès 17 h, Jean-Louis Franel qui animera un thé-dansant. Il va sans dire que le bénéfice que réalisera le corps des sapeurs-pompiers au cours de cette journée sera intégralement versé au Téléthon. /phr

CONCERT - Le temple môtiens sera, demain (à 20 h 30), le théâtre d'un grand concert de Noël qui verra la participation d'Alain Morisod & Sweet people. Lors de cette soirée, le public vallois aura également l'occasion de découvrir le chanteur de country canadien John Starr. Quand au célèbre compositeur suisse et ses «doux» musiciens, ils interpréteront notamment des titres tirés de leur tout dernier album, «Merci». Mais, que les inconditionnels d'Alain Morisod se rassurent, ils auront également droit à bon nombre de classiques qui ont fait la renommée du compositeur. Location: Le Médailon, à Motiers, tél. 61.25.48, et La Tabatière, à Fleurier, tél. 61.10.37. /phr

COUVEY

LA GYM EN FÊTE - Les sections féminine et masculine covassonnes de la Fédération suisse de gymnastique s'apprentent à monter sur scène pour le plaisir de leur fidèle public. Vendredi et samedi se tiendront en effet les traditionnelles soirées annuelles de la gym. Au programme? Surprises, surprises. Mais, sachez toutefois que les deux soirées se dérouleront sur le thème «Amérique», à la salle de spectacles, à Couvet (ouverture des portes à 19 h 30, lever de rideau à 20 h 15). Quant à la partie dansante des soirées, elle sera assurée, vendredi dès 23 h, par Mega Music (disco), alors que l'ensemble Festival se chargera de mettre l'ambiance lors du bal du samedi soir (dès 23 h également). /phr

BIENNE

Projet de restaurant de luxe

L'ancienne maison d'hôte de la ville de Bienne, la villa Lindenegg devrait être transformée en un restaurant haut de gamme. Pour ce faire, l'exécutif communal a élaboré un nouveau projet. L'an dernier, le législatif avait renvoyé l'objet en demandant que d'autres solutions soient présentées.

La maison d'hôte, qui date d'un siècle et demi, a été fermée fin mai 1993. Elle coûtait en effet quelque 200.000 francs à la ville, une somme jugée excessive compte tenu des caisses vides. En décembre, le Conseil de ville devra se prononcer sur le nouveau projet élaboré par l'exécutif, a indiqué hier le maire Hans Stöckli.

Il prévoit que la ville loue la villa Lindenegg à une société anonyme formée de quatre personnalités biennoises pour un loyer annuel de 73.000 francs. Après une rénovation du bâtiment devisée à 476.500 francs, Bienne devra s'acquitter chaque année de 70.000 francs de coûts nets. Le crédit refusé l'an dernier par le législatif se montait à 287.000 francs. /ats

Controverse entre deux boîtes de nuit

La controverse fait rage entre deux boîtes de nuit qui vont ouvrir leurs portes dans le Seeland. La Villa Wahnsinn (folie), à Bienne, s'insurge contre l'utilisation d'un nom très semblable à Lyss, la Villa Wahnwitz (démence). Le tribunal d'Aarberg a interdit à cette dernière d'utiliser cette dénomination.

La Villa Wahnsinn, la boîte en folie est le quatrième local d'une chaîne qui essaime en Suisse alémanique. Cet établissement décoré de façon très kitsch ouvrira ses portes demain à Bienne. Construit sur un concept semblable, le local de Lyss sera lui inauguré vendredi. D'ici là, il devra cependant changer de nom.

Sur plainte de la société zougnoise Villa Wahnsinn, le président du tribunal de district d'Aarberg a décidé d'interdire l'usage du nom Villa Wahnwitz, le bar complètement fou par le biais de mesures superprovisionnelles. Selon lui, on ne peut en effet nier le risque de méprise.

- Nous ne voulons pas que ce local bénéficie des retombées de la publicité que nous faisons à grands renforts d'argent pour nos établissements, a dit hier l'un des gérants Peter Steinegger. Pour le reste, peu importe à la société que le concept de la boîte en folie soit imité.

Le gérant du local de Lyss, Beat Jost, a pris acte de la décision du juge. Son établissement sera donc inauguré vendredi sous le nom de Villa Incognito, a-t-il dit à l'ATS. Sur les publicités, le mot Wahnwitz sera recouvert.

Beat Jost compte cependant faire recours contre les mesures superprovisionnelles, qu'il juge un «poignard dans le dos à cinq jours de l'ouverture». Il considère en effet que son local n'est pas une copie de la Villa Wahnsinn. /ats

SAINT-BLAISE/ Le Conseil communal annonce un bénéfice budgétaire

Taxe sur les déchets en vue

Le budget des comptes de fonctionnement de la commune de Saint-Blaise pour l'exercice 1995 boucle avec un bénéfice de 214.020 francs. Il sera présenté demain soir au Conseil général. Jolie nouvelle puisque cela fait cinq ans que cela n'était pas arrivé. Une nouvelle expliquée sobrement par l'exécutif dans sa conclusion: «La politique financière restrictive conduite ces dernières années commence à porter ses fruits».

Pour mémoire, les citoyens ont accepté une nouvelle échelle fiscale. Les conseillers généraux ont revu à la hausse le prix du mètre cube d'eau, les taxes et émoluments perçus par l'administration communale ainsi que, dernièrement, les émoluments pour rappels des Services industriels. Quelques amortissements supplémentaires ont pu être concrétisés et ce, malgré des budgets déficitaires. Les traitements du personnel administratif ont été compressés. Ces mesures sont effectivement payantes puisque le budget boucle avec un bénéfice. Que le Conseil communal se propose de restituer à des fins d'amortissements supplémentaires.

L'exercice 1995 verra l'introduction de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). Il est à relever que la commune de Saint-Blaise, dans l'établissement de son budget, n'en a pas tenu compte car «au moment de l'établissement du budget, les renseignements précis y relatifs concernant les collectivités publiques ne nous sont pas encore connus». La complexité de l'introduction de la TVA dans une commune n'est pas simple. Chaque prestation qu'elle offre à la collectivité devrait normalement être soumise à la TVA. A ce niveau, la commune n'est pas considérée comme une unique



ORDURES - Elles pourraient faire l'objet d'une taxe d'enlèvement l'année prochaine.

archives

entreprise mais comme une dizaine. Tout dépend du nombre de services qu'elle vend. Elle est fournisseur d'eau, d'électricité, de télé-réseau ou encore «épuration» d'eau. Qu'advient-il des prestations qu'elle offre avec l'entretien du cimetière, du temple pour ne pas citer la gestion des déchets? A ce propos, le Conseil communal annonce d'ores et déjà qu'il a l'intention de présenter, courant 1995, une taxe pour le ramassage et l'incinération des ordures, ceci afin de «poursuivre sa campagne d'assainissement des finances communales». Logiquement, cette taxe devrait être soumise à la TVA mais le Conseil communal analyse actuellement «l'avantage de soumettre

de manière volontaire certains cha-pitres, ou non».

Quant au budget des investissements prévus en 1995, il est élevé, il se monte à 3,2 millions de francs. L'avancement des travaux de la N5 conditionne en quelque sorte ces investissements car il s'agira d'aménager les rives.

Le Conseil général se prononcera encore sur une demande de crédit de 95.000 fr. pour l'extension et le renforcement des réseaux des services industriels, de l'éclairage public et du télé-réseau ainsi que sur une modification administrative d'un chapitre du règlement pour la fourniture d'énergie électrique.

◇ Ce. J.

VAL-DE-RUZ

FONTAINEMELON

Une pétition est dans l'air

Inaugurés le 15 novembre dernier, les tunnels de la J20, plus exactement le nouveau tronçon routier, font déjà parler d'eux. L'important trafic qui allait se répandre sur la nouvelle route laissait certains habitants de Fontainemelon soucieux quant au bruit qu'allait provoquer l'intense circulation. Aujourd'hui, les craintes se sont révélées exactes et le bruit provoqué, notamment dans un des quartiers de la localité, pourrait bien engendrer le lancement d'une pétition.

Grâce à l'installation de la paroi anti-bruit, installée de la bretelle des Hauts-Geneveys jusqu'à l'entrée de la forêt, les nuisances dues à la circulation n'atteignent pas les habitants du quartier de Vyfonte. Michel Zahnd, dont la villa se trouve placée la plus proche de la J20, soit à 40 m, s'est dit satisfait. Tout ce qui avait été promis a été réalisé. Il a par contre relevé que le bruit provoqué par les arrêts et les départs des véhicules à la nouvelle bretelle des Hauts-Geneveys est plus important que prévu.

Si le quartier de la Vyfonte a donc bien été protégé, il n'en va pas de même pour les immeubles de la rue de la Côte. Leurs habitants se plaignent en particulier du bruit provoqué par les camions. Constatation faite sur place, la forêt qui sépare la route des bâtiments ne fait effectivement pas office de tampon.

Dans le quartier en question, il est fortement question du lancement d'une pétition. Dans l'air depuis un certain temps, celle-ci pourrait demander que la paroi antibruit soit prolongée, afin qu'elle couvre également la distance séparant le début de la forêt et l'entrée sud des tunnels. /mh

DISTRICT DE LA NEUVEVILLE

LA NEUVEVILLE/ Votations communales

Budget et plan

Lors des votations de ce week-end, les citoyens de La Neuveville auront à se prononcer sur deux objets communaux. En premier lieu, les Neuvevillois devront donner leur aval aux nouveaux règlement et plan de quartier concernant le secteur de la vieille ville. Deuxièmement, c'est sur le budget de fonctionnement pour l'année prochaine que le peuple aura à donner de la voix.

Le vieux bourg de La Neuveville et ses abords immédiats sont, selon l'inventaire des sites construits à protéger en Suisse (ISOS), un site bâti d'importance nationale. Un plan et règlement de quartier ont donc été édictés pour protéger le secteur de la vieille ville. Ce catalogue de normes réglemente l'affectation, la démolition éventuelle ou la transformation des bâtiments des différents secteurs dans leurs moindres détails, comme les façades, les combles, fenêtres, balcons et autres volets. Préparé de longue date, ce règlement avait subi une dernière modification lors du Conseil de ville du 18 mai dernier. La création d'une zone de restructuration en bordure de la route du Château avait alors été décidée.

Le budget de fonctionnement de la commune de La Neuveville pour 1995 a reçu le

préavis du législatif lors de la séance du 2 novembre dernier. Avec un total de charges de 21.761.438 fr. et un total de produits de 21.679.850 fr., le budget se solde avec un excédent de charges de 81.588 francs. Comme l'avait alors rappelé le chef des finances Jean-Pierre Graber aux conseillers de ville, «l'excédent de charges ne représente même pas le 1% du total des dépenses, ce qui est remarquable». La quantité d'impôt reste inchangée à 2,4. La taxe des chiens reste stable elle-aussi et se monte à 75 fr. par année et par animal.

Par contre, le prix du m3 d'eaux usées, comme décidé par le législatif, passe de 50 centimes à 1 fr. 20, à cause notamment de l'augmentation de la charge communale en la matière. S'inspirant des prévisions cantonales concernant la perception de l'impôt sur le revenu, le budget prévoit une augmentation de 3% du montant des rentrées fiscales, soit la bagatelle de 6.950.000 francs. Lors du Conseil de ville, une seule modification avait été apportée à ce budget par le législatif. Ce dernier avait décidé de porter la subvention annuelle au Groupe d'animation de la zone piétonne de 11.000 fr. à 15.000 francs.

◇ P. D. L.

PRÊLES/ Fête villageoise

Le comité est formé

Le projet de la fête villageoise de Prêles va bon train. La séance constitutive du comité des organisateurs a eu lieu vendredi. L'organe d'organisation a été placé sous la présidence de Pascal Schwab, de Prêles. En outre, un thème général des festivités qui auront lieu en août de l'année prochaine a été retenu et ne demande qu'à être peaufiné. Les organisateurs souhaitent orienter la manifestation vers l'avenir du village et de ses habitants.

Au total, le comité est formé d'une vingtaine de personnes. Une quinzaine d'entre elles représentent les autorités ou les différentes sociétés locales. «Mais l'on peut toujours agrandir nos rangs», souligne Pascal Schwab. Un bureau du comité de quatre personnes entoure le président. Il se compose de Monique Clénin, Brigitte Morand, Marianne Kaltenrieder et Anne-Marie Briker, toutes de Prêles. Ce bureau se réunira toutes les deux semaines et aura pour tâche de coordonner la mise sur pied des différentes animations de la future fête.

Les festivités dureront trois jours.

◇ P. D. L.

Pour le bien-être de ceux que vous aimez
Offrez des cadeaux utiles !



Autotensiomètre automatique design exceptionnel avec son étui à fermeture éclair, piles fournies, livré avec certificat suisse d'étalonnage.

sFr. 295.-
Prix recommandé

Sans illustration : hestia BM 20

Autotensiomètre automatique L'idée cadeau pratique et économique :

sFr. 248.-
Prix recommandé

Massage détente hestia relax®



Appareil de massage-détente anti-stress pour la maison et le voyage

élégant et efficace effet massant et soulageant



sFr. 215.-
Prix recommandé

En vente dans votre pharmacie, droguerie ou magasin d'accessoires médicaux

Distribution : Hardmeier electronics, Winterthur.

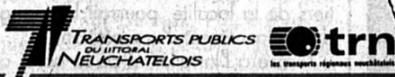
PUB

Les gens futés prennent L'EXPRESS - TN·VR·RVT

Tout le mois, entre le café du matin et le «pain quotidien», les nouvelles fraîches «à l'œil».

A bord des véhicules TN, VR (Val-de-Ruz), RVT (Val-de-Travers), votre quotidien et les cartes de souscription pour un abonnement à L'EXPRESS

Ça c'est futé!



BEVAIX Cycles Julmy
rue des Murdines 11
Tél (038) 46 27 28

Tondeuses
Vélos - VéloMOTEURS - Scooters
réparation - vente

130933-110

L'EXPRESS pub 038/25 65 01

Vous aimez la vente ?
Nous recherchons des **représentants / représentantes**

secteurs : suisse romande, par région
salaire de base + commissions
frais de représentation + frais de véhicule

alors ! ... contactez-nous :
PASACLEAN S.à r.l.
Produits technico-chimiques
Case postale 348
1401 Yverdon-les-Bains
(faire offre écrite avec curriculum vitae + photo)
renseignements par tél. au 024/24.22.21

VENTE DE MACHINES sur place

Liquidation totale d'une fabrique complète avec beaucoup d'outillage, meubles d'atelier et appareils de mesure, par exemple :

- scie LWB, type 1 H,
- honneuse SUNNEN MBB 1290,
- tour SCHAUBLIN, 102 s. établi/meulage,
- perceuse FLOTT 10 T,
- pointeuse SIP MP 3K, digital AcuRite,
- pointeuse PERRIN digital,
- pointeuse HAUSER 2 A, avec plateau et accessoires,
- tour SCHAUBLIN 102 sur établi engrenage, poupée, révoluer avec accessoires et établi,
- affûteuse HOFFMANN,
- fraiseuse SCHAUBLIN SV 13 N, avec accessoires,
- fraiseuse SCHAUBLIN 13 avec accessoires,
- fraiseuse GAMBIN 1 M avec accessoires table 1300 x 270 mm,
- fraiseuse SCHAUBLIN SV 53 avec accessoires,
- planeuse JAKOBSEN SJ 16 table 500 x 200 mm,
- planeuse JONES SHIPMAN 540 table 450 x 150 mm,
- tour RAMO 180 x 800 mm avec accessoires,
- tour TOVAGLIERI 10V 360 180 x 1000 mm avec accessoires.

Vendredi
2 décembre 1994 8 - 16 h
Samedi
3 décembre 1994 8 h - 11 h

Usine BECK, Chemin du Signolet 3,
2525 Le Landeron
(Information seulement jour de vente!!!)

193591-110

Assistance Technique en Informatique et Electronique

Atie Informatique

POUR LE MEME PRIX OFFREZ-VOUS UN **PENTIUM !!!**

ATIE'pc P566D
Mini Tower
Carte Mère INTEL
Pentium 60Mhz 64bits PCI
8Mb RAM 72pin 70ns (maxi 256Mb)
Lecteur 3,5" de 1.44Mb
548Mb disque IBM IDE 12ms
SVGA PCI 1Mb S3-864 (maxi 2Mb)
Contrôleur PCI Intégré
Ecran 14" couleur NIALR 1024x768
Clavier SF 102 touches
Souris 3 boutons + tapis
Dos 6.22 et Windows 3.1 en Français

~~3'490.-~~
2'990.-

ATIE'pc P590D
Mini Tower
Carte Mère INTEL
Pentium 90Mhz 64bits PCI
8Mb RAM 72pin 70ns (maxi 256Mb)
Lecteur 3,5" de 1.44Mb
548Mb disque IBM IDE 12ms
SVGA PCI 1Mb S3-864 (maxi 2Mb)
Contrôleur PCI Intégré
Ecran 14" couleur NIALR 1024x768
Clavier SF 102 touches
Souris 3 boutons + tapis
Dos 6.22 et Windows 3.1 en Français

~~4'450.-~~
3'450.-

193724-110

Rue du Seyon 1A
CH-2000 Neuchâtel
Tél.: +41 38 253.264
Fax.: +41 38 213.189

Cherchez le mot caché!

8 lettres - Un mois

B	N	E	N	O	C	E	S	R	O	M	R	M	V	L
F	L	G	R	A	T	T	E	P	A	E	T	I	V	E
R	I	A	S	S	T	I	U	R	L	E	R	T	T	V
R	E	T	I	O	B	A	Q	E	E	A	V	I	S	E
M	R	T	C	R	P	U	S	P	L	O	N	G	E	R
E	R	A	A	E	E	U	O	L	A	E	V	E	R	T
A	D	B	L	G	F	R	I	B	B	L	M	R	T	N
T	N	A	M	A	L	F	K	O	B	S	E	R	O	E
P	G	R	C	T	O	M	A	H	A	W	K	T	R	E
E	A	G	P	R	R	K	A	C	K	O	R	E	T	R
N	S	R	M	O	A	O	R	N	H	A	L	T	E	E
N	I	E	L	P	I	A	U	O	C	U	O	C	G	P
T	N	A	C	E	S	S	L	P	N	H	O	U	K	A
E	G	N	R	R	O	C	O	N	E	G	O	D	E	T
E	E	T	E	T	N	E	A	N	P	R	E	T	R	E

Affectif - Annuler - Arcade - Artiste - Avise - Barbier - Battage - Bénite - Blairer - Boitier - Carton - Castré - Cône - Coucou - Entêté - Evite - Flamant - Floraison - Fuseler - Gâter - Godet - Grabat - Gratte - Gréant - Halte - Hotte - Houka - Kabbale - Kiosque - Koala - Kohol - Lever - Manchot - Marque - Mitiger - Noces - Palette - Parle - Pelage - Planète - Plein - Plonger - Poisson - Poncho - Prêtre - Ralliforme - Reportage - Rôlage - Rouge - Sarcasme - Satan - Sécant - Singe - Taper - Tomahawk - Train - Trêve - Troupe.

La solution de la grille paraîtra demain dans l'édition de L'Express.

Les mots cachés paraissent chaque lundi, mercredi et vendredi.

FUTUR

L'ESSENCE DU

«De nouveaux horizons dans la cuisine et la salle de bain s'ouvrent à vous.»

Mario Bernasconi
Président du conseil d'administration
Marex Cuisines et Bains SA

Maitres d'œuvres, architectes, conseillers et installateurs, soyez attentifs! Dès le premier janvier, la nouvelle Marex Cuisines et Bains SA, vous présentera sa nouvelle collection. L'essence du futur!

EXPOSITION
à Bienne: 032 42 32 42
à Develier: 066 22 88 62

La référence pour la cuisine et la salle de bain.

INTEGRAL MC BIENNE
dans notre parking souterrain

PRO SENECTUTE

Nous répondons à :

- vos besoins
- au meilleur prix
- avec le contact en plus

REPAS À DOMICILE

- sous vide, menus au choix: normaux, diabétiques, régimes Fr. 9.-
Fr. 10.-
Fr. 10.-
- menu du jour chaud, avec potage et dessert, du lundi au samedi Fr. 12.-

SERVICE DES REPAS À DOMICILE:

La Chaux-de-Fonds ☎ (039) 23 20 53, le matin
Neuchâtel ☎ (038) 25 65 65, le matin
193580-110

Prix de la Ville du Locle

Destiné à faire connaître la recherche, les œuvres et les créateurs dans l'art de l'estampe originale, ce concours s'ouvre à toutes les techniques, lithographie et sérigraphie comprises. Les artistes suisses ou étrangers habitant en Suisse et les artistes suisses de l'étranger sont invités à prendre connaissance du règlement auprès du Musée des Beaux-Arts de la Ville du Locle.

2e concours triennal de l'estampe originale

Délai d'inscription: 17 février 1995
Délai d'envoi: les œuvres doivent parvenir jusqu'au 13 mai 1995.

193755-110

M.-A. Calame 6
2400 Le Locle
Tél. 039 / 311 333
Fax: 039 / 314 231

Musée des Beaux-Arts de La Ville du Locle

L'EXPRESS

Bulletin de changement d'adresse

à faire parvenir 5 jours à l'avance soit à notre réception rue Saint-Maurice 4, soit par courrier à: L'EXPRESS, service de diffusion, case postale 561, 2001 Neuchâtel ou par FAX: 038 / 243 614.

N° abonné: _____

ADRESSE ACTUELLE (domicile)

Nom: _____
Prénom: _____
Rue: _____ N°: _____
N° postal: _____ Localité: _____

NOUVELLE ADRESSE (vacances ou définitive)

Nom: _____
Prénom: _____
c/o: _____
Rue: _____ N°: _____
N° postal: _____ Localité: _____
Pays: _____
Valable dès: _____

Reprise de la distribution au domicile le: _____

Expédition par courrier normal ou avion

AVIS IMPORTANT: Les ordres ne sont pas acceptés par téléphone, ils ne peuvent devenir effectifs que 3 jours (samedi et dimanche non compris) après réception de la demande par notre service diffusion. Les changements d'adresse ne sont pas effectués pour une durée inférieure à 6 jours ouvrables. Pour tout changement effectué, il est perçu une taxe de Fr. 3.- L'indication du numéro postal est indispensable pour la Suisse et pour les autres pays qui l'ont introduit. Les expéditions par avion doivent être spécialement demandées. Sans indication, les expéditions sont effectuées par courrier normal. L'EXPRESS décline toute responsabilité en cas de distribution défectueuse à l'étranger et de demandes formulées d'une manière incomplète ou peu lisible.

Espace réservé à L'EXPRESS

Code	Sect.	Bande	JA	Taxe	Port	AV
□	□	□	□	□	□	□

A découper et à conserver

- **Football: Club Jeunesse à Neuchâtel Xamax** Page 23
- **Basketball: pas de droit à l'erreur pour Bellinzona** Page 23



Nos deux Bretons OHREL ET GRASSI - Les deux internationaux suisses font l'apprentissage de la D1 au sein du FC Rennes.

HOCKEY SUR GLACE/ Ire ligue: YS gagne difficilement

Que ce fut laborieux!



DAVIDE BARTOLI - Les Young Sprinters ont l'art de se faire peur...

Olivier Gresset-E

Young Sprinters - Tramelan 4-3 (1-1 2-1 1-1)

Littoral. - 250 spectateurs. - Arbitres: Peter, Bastaroli/Jean-Mairet.

Buts: 8me Stehlin (Bartoli/Moser) 1-0; 9me Degen (Christen) 1-1; 26me Flury (Boillat) 1-2; 39me Bartoli (à 5 contre 3) 2-2; 40me Bartoli (Vuillemin/Stehlin; à 5 contre 4) 3-2; 42me Boillat (Flury) 3-3; 49me Rohrbach (Leuenberger) 4-3. - **Pénalités:** 4 x 2' contre les deux équipes.

Young Sprinters Neuchâtel: Neuhaus; Zigerli, L. Moser; Leuenberger, Monard, Rohrbach; Vuillemin, Lapointe; Bartoli, Dessarzin, Stehlin; Favre, Gilomen; Caporosso, Vuille, Pahud; Liechi, D. Moser. Entraîneur: Courvoisier.

Tramelan: Hagmann; Christen, Nicolet; Reichenbach, Seydoux, Rota; Perinetti, Giovannini; Boillat, Degen, Flury; Schafroth, Brahier, Bartlomé. Entraîneur: Paquette.

Notes: Young Sprinters au complet. 35me Leuenberger rate un penalty.

A gâcher un nombre incalculable d'occasions de but, Young Sprinters a joué avec le feu et avec les nerfs de ses supporters durant la totalité de la rencontre, pour finalement s'imposer chichement face à une jeune et vaillante formation tramelote. Celle-ci, articulée autour de l'excellent

gardien Hagmann, est parvenue à tirer profit des cadeaux adverses et, de ce fait, installer le doute dans les esprits neuchâtelois jusqu'à l'ultime seconde de la partie. Il est vrai que les gens du bord du lac étaient au bénéfice de circonstances atténuantes, puisque pas moins de six joueurs ne suivent plus régulièrement les entraînements. Service militaire oblige. Et cela a cruellement handicapé Young Sprinters, aussi bien dans la construction que dans la conclusion des actions. Passes imprécises, lenteur de décision, placement aléatoire, hors-jeu à répétition, manque de réalisme devant le but, bref la parfaite panoplie d'une équipe en mal de cohésion. Fort heureusement, la valeur intrinsèquement supérieure de ses individualités a permis à la phalange neuchâteloise de cueillir un succès laborieux mais ô combien précieux dans l'optique d'une éventuelle participation au tour final.

Après les dix premières minutes de jeu, les maîtres de céans auraient déjà pu prendre un avantage déterminant. Mais tant Bartoli (1re et 5me) que Stehlin (5me), Pahud (6me) et Zigerli (7me) n'ont su concrétiser leur nette supériorité. Et nous dûmes patienter jusqu'à la 8me minute pour que Stehlin profite d'un renvoi du portier tramelote pour inscrire le premier

but. Le déclic? Pas du tout, puisque moins de 40 secondes plus tard, Tramelan rétablissait la parité en contre par l'intermédiaire de Degen. Suite à cela, plus rien de digeste, ou presque. Young Sprinters, trois fois en infériorité numérique, se contenta de contenir les frères assauts - pour ne pas dire inexistantes - des Jurassiens du sud qui ne parvenaient pas à poser un jeu de puissance cohérent. Né-bu-leux!

Dans le second tiers, Tramelan allait profiter des largesses défensives de son hôte pour prendre l'avantage - ironie du sort - par Flury, l'ex-Neuchâtelois (26me). Avant cela, la bande de Jean-Michel Courvoisier avaient eu - à six reprises, parmi lesquelles un penalty - la possibilité de refaire son retard. Il fallut attendre une double pénalité pour voir Neuchâtel rejoindre puis dépasser son contradicteur, grâce à deux buts du ragueur Bartoli (39me et 40me).

Un cadeau de Dessarzin permit à Boillat et Tramelan de revenir à la marque (42me). Vexés par ce coup du sort, Young Sprinters malmena tant et plus les Tramelots qui durent concéder un quatrième but, œuvre de Rohrbach, à la 49me. Le score ne changea plus malgré un dernier saut d'orgueil des visiteurs dans les ultimes minutes.

◇ L. S.

Fleurier à Lausanne

Ultime rencontre de cette 15me ronde, le match Star Lausanne - Fleurier aura lieu ce soir dès 20h à la patinoire de Montchoisi. Si la tâche qui attend les Vallonniers au bord du Léman n'apparaît guère aisée, elle n'en est pas insurmontable pour autant.

- *C'est un fait*, admet Michel Lussier, l'entraîneur des Fleuriers: *Star nous précède au classement de deux points, tout en comptant une partie en moins. Mais, en évitant certaines erreurs comme celles commises samedi soir contre Moutier, nous sommes capables de livrer un bon match et d'emporter la totalité de l'enjeu.*

Surtout que les Vaudois n'ont plus gagné depuis trois bonnes semaines, perdant contre Villars et Saas Grund puis arrachant le nul face à Young Sprinters et Tramelan.

- *Effectivement, Star apparaît moins stable qu'en début de saison*, poursuit Lussier. *A nous de savoir en profiter. Mais, pour cela, il s'agira de venir à bout d'une défense qui constitue l'atout majeur de la formation vaudoise* (réd: avec 42 buts encaissés, Star possède la quatrième meilleure défense).

Le 18 octobre dernier à Belle-Roche, lors du match aller, les deux formations s'étaient séparées dos à dos sur le score de 4-4. Ce soir, Lussier sera privé des services d'Hummel (armée), Gillet (blessé) et probablement Bâtscher (malade). Un simple coup d'œil au classement démontre bien l'importance de la rencontre: s'il entend conserver ses chances de prendre part au tour final pour la promotion, Fleurier n'aura pas droit à la défaite d'ici quelques heures à Montchoisi.

◇ A. L.

Le point

Viège - Genève Servette 4-5; Young Sprinters - Tramelan 4-3; Unterstadt-Etat - Saas-Grund 4-7; Sierre - Octodure 3-0.

1. GE Servette	15	14	1	0	83-25	29
2. Sierre	15	13	1	1	86-29	27
3. Saas-Grund	15	9	1	5	72-53	19
4. Viège	14	7	2	5	58-34	16
5. Y. Sprinters	15	5	6	4	69-63	16
6. Moutier	14	7	1	6	58-59	15
7. Star Lsne	13	5	4	4	50-42	14
8. Fleurier	14	5	2	7	53-59	12
9. Unterstadt-E.	15	4	1	10	60-74	9
10. Villars	14	3	1	10	39-78	7
11. Tramelan	15	2	2	11	33-99	6
12. Octodure	15	1	2	12	27-73	4

Ce soir, 20 h: Star Lausanne - Fleurier. Vendredi, 20 h 30: Unterstadt - Genève Servette. Samedi, 17 h 30: Moutier - Sierre. 18h15: Tramelan - Viège. 20h15: Fleurier - Villars, Saas-Grund - Young sprinters, Octodure - Star Lausanne.

LIGUE B/ Le HCC renoue avec le succès

Sans aucune discussion

La Chaux-de-Fonds - Olten 8-2 (2-1 3-0 3-1)

Les Mélèzes. - 2000 spectateurs. - Arbitres: MM. Kunz, Dolder et Hohl.

Buts: 9me Gazzaroli (Holmberg) 1-0; 13me Fust (Schläpfer) 1-1; 15me Kohler (Holmberg, Chiriaev/ à 5 contre 4) 2-1; 28me Chiriaev (Nuspliger, Holmberg) 3-1; 33me Gazzaroli 4-1; 40me Nuspliger (Kohler) 5-1; 44me Gagné (Loosli, Herlea/ à 5 contre 4) 5-2; 48me Nuspliger (Holmberg) 6-2; 49me Gazzaroli (Leimgruber) 7-2; 55me Murisier (Holmberg, Chiriaev/ à 5 contre 4) 8-2. - **Pénalités:** 6 x 2' contre chaque équipe.

La Chaux-de-Fonds: Schnegg (41me Tosi); Chiriaev, Murisier; Jäggi, Düböis; Pfsi; Kohler, Nuspliger, Holmberg; Jeannin, Gazzaroli, Leimgruber; Cattin, Chappot, Tschumi. Entraîneur: Riccardo Fuhrer.

Olten: Friedli (41me Wehrli); Schuster, Stucki; Herlea, Silling; Studer; Gagné, Richard, Fust; Lüthy, Metzger, Loosli; Büttler, Schläpfer, Fritsche; Donghi. Entraîneur: Kent Ruhnke.

Notes: La Chaux-de-Fonds sans Boucher (blessé) ni Reinhard (convalescent). Olten sans Gugelmann, Beer (blessés) ni Weber.

Bonne opération que celle qu'a réalisée le HC La Chaux-de-Fonds hier soir sur sa glace des Mélèzes. En venant à bout d'une équipe d'Olten plus teigneuse qu'inspirée, la troupe de Riccardo Fuhrer a idéalement entamé le troisième tour. Par la même occasion, elle a définitivement tiré un trait sur le précédent, qui lui avait valu tant de misères. Mieux, elle a consolidé son rang dans le petit peloton des équipes placées derrière le duo Lausanne-Grasshopper.

N'allez pas croire pour autant que le HCC a joué sur du velours. Non, disons que face à un contradicteur passé maître dans l'art de bloquer le jeu ad-

verse, il a commencé par livrer un match sérieux et discipliné, histoire de ne pas s'exposer aux contres soleurois. Il a ensuite récolté le plus logiquement du monde les fruits de son application.

Si doute il a pu y avoir quant à l'issue de la rencontre, il n'a guère excédé une demi-heure. C'est en effet le temps qu'il a fallu à Chiriaev et compagnie pour prendre un avantage substantiel de trois buts. Oubliée, leur entrée en matière un peu hésitante, qui les avait vu ouvrir le score par Gazzaroli (9me), mais aussi concéder l'égalisation au terme d'une rupture conclue par Fust (13me). Passé la 23me minute - et l'occasion manquée par Richard, sur rupture aussi, qui avait le poids d'une égalisation -, les joueurs neuchâtelois eurent une emprise totale sur le cours des événements. 5-1 à l'issue de la période intermédiaire, 8-2 au décompte final: le score est tout à fait révélateur de cette domination. Et puis, après le bon point arraché à Grasshopper samedi passé, ce large succès redonne un bon bol de confiance à toute l'équipe.

Car c'est sûr et certain, c'est à nouveau une équipe à part entière qui joue sous les couleurs chaux-de-fonnières. Une équipe qui, malgré l'absence de Boucher, toujours blessé au dos, sait à nouveau concocter des mouvements de belle facture. A cet égard, le premier bloc, qui avait pourtant le redoutable duo Richard-Gagné en face de lui, a fait parler la poudre plus souvent qu'à son tour. Grâce, notamment, à deux hommes très en verve: Beat Nuspliger (deux buts et une superbe passe sur le 3-1) et Erik Holmberg, impliqué dans cinq des huit réussites neuchâteloises.

Le CP Langnau du nouveau parlementaire Simon Schenk n'a qu'à bien se tenir: c'est un HC La Chaux-de-Fonds en phase ascendante qui lui rendra visite samedi. On en a la certitude depuis hier soir.

◇ Stéphane Devaux

En bref

Martigny - Langnau 2-2 (1-0 1-1 0-1 0-0) a.p.

Octodure. - 1400 spectateurs. - Arbitre: Ballmann.

Buts: 19me Miner (Rosol, Nussberger/ à 5 contre 4) 1-0; 24me Pleschberger (Miner) 2-0; 35me Lambert (Markus Hirschi, Probst) 2-1; 42me Lambert (Wüthrich, Glowa/ à 4 contre 5) 2-2. - **Pénalités:** 7 x 2' contre Martigny, 8 x 2' contre Langnau.

Lausanne - Hérissau 8-3 (1-1 6-1 1-1)

Malley. - 5430 spectateurs. - Arbitre: Eichmann.

Buts: 3me Cantoni (Keller) 0-1; 19me Burkart (Verret) 1-1; 21me Desjardins 2-1; 22me Verret (Zenhäusern) 3-1; 23me Kossmann 4-1; 29me Sapin (à 5 contre 4) 5-1; 33me Kossmann 6-1; 34me Taccoz (Desjardins) 7-1; 38me Nater 7-2; 53me Blöchliger (Guay/ à 5 contre 3) 7-3; 55me Desjardins (à 4 contre 5) 8-3. - **Pénalités:** 6 x 2' plus 5' (Taccoz) contre Lausanne, 5 x 2' contre Hérissau.

Notes: tirs sur le poteau de Monnier (26me), Burkart (31me) et Verret (35me).

Thurgovie - Ajoie 7-2 (2-0 2-2 3-0)

Weinfeld. - 1805 spectateurs. - Arbitre: Simic.

Buts: 8me Dalla Vecchia (Daoust, Weisser/ à 5 contre 4) 1-0; 20me Roger Keller (Wiesmann, Lauber) 2-0; 24me Weisser (Dalla Vecchia) 3-0; 27me Marquis (Cadioux, Yuldashev) 3-1; 30me Yuldashev (Cadioux, Marquis) 3-2; 38me Schrepfer (Lau-

ber) 4-2; 48me Weisser (Daoust, Dalla Vecchia) 5-2; 52me Daoust (Weisser, Dalla Vecchia) 6-2; 56me Posma (Daoust, Ralph Ott) 7-2. - **Pénalités:** 6 x 2' contre Thurgovie, 5 x 2' contre Ajoie.

Coire - Grasshopper 4-6 (0-2, 3-1, 1-3)

Hallenstadion. - 851 spectateurs. - Arbitre: Friedli, Ehmke/Käppel.

Buts: 5me Lüber (Schlagenhauf) 0-1; 17me Housley (Hagmann, Virta/ 5 contre 4) 0-2; 24me Ferrari (Kwartalnow/ 5 contre 4) 1-2; 27me Krättli (Werthan) 2-2; 35me Kwartalnov (4 contre 5) 3-2; 37me Schlagenhauf (5 contre 4) 3-3; 51me Housley (Looser, Ayer) 3-4; 57me Kwartalnov (Malgin/ 5 contre 4) 4-4; 59me Virta (Paterlini) 4-5; 60me Housley (Wick/ buts vides) 4-6. - **Pénalités:** 7 x 2' contre Coire, 9 x 2' contre Grasshopper. /si

Classement

1. Lausanne	19	14	2	3	116-54	30
2. Grasshopper	19	13	2	4	86-46	28
3. Thurgovie	19	11	1	7	73-50	23
4. Chx-de-Fonds	19	10	2	7	85-71	22
5. Langnau	19	10	2	7	83-76	22
6. Olten	19	7	2	10	66-93	16
7. Hérissau	19	6	3	10	72-90	15
8. Coire	19	7	1	11	77-102	15
9. Martigny	19	5	3	11	65-97	13
10. Ajoie	19	3	0	16	60-104	6

Samedi, 17 h 30: Grasshopper - Thurgovie, Hérissau - Coire, Olten - Martigny. 20 h: Ajoie - Lausanne, Langnau - La Chaux-de-Fonds. /si

Annonces EXPRESS



Rubrique réservée aux particuliers, à l'exclusion de toute offre commerciale.

Tarif: Fr. 1.- le mot; minimum Fr. 12.- par annonce. Rubrique «Véhicules»: Fr. 2.- le mot; minimum Fr. 24.- par annonce. Supplément pour annonce sous chiffre: Fr. 15.-.

Délai: L'avant-veille à 14 h 30. En ligne directe tél. 25 65 01, fax 250 269.

J'OFFRE À VENDRE



MÉTHODE de relaxation profonde par Reici avec Anurag au (038) 47 25 76. 174955-461

TONDEUSE POUR CHIEN neuve, 90 fr. et un salon en tissu 3-2-1, 900 fr. état neuf. Tél. 41 24 55. 175075-461

MAGNIFIQUE SALON cuir marron, genre rustique 3-2-1, acheté novembre 1993, 9200 fr. cédé 3900 fr.. Tél. le soir (038) 46 10 36.

"Configuration Multimédia"
Macintosh LC 630 8/350 CD
 Cartes TV Tuner/Video In
 Moniteur 14" RGB
 Clavier Design
Fr. 3'395.-
 GENÈVE 022/320 64 01
 LAUSANNE 021/311 29 29
 VEVEY 021/922 59 56
 FRIBOURG 037/24 25 05
 NEUCHÂTEL 038/25 81 00
 BIENNE 032/22 56 50
 SION 027/23 17 76

MEUBLE DE CUISINE en pin massif, état neuf. Tél. 24 28 66. 175092-461

TABLE DE SALON DE STYLE octogonale, beau bois, avec 2 tiroirs, parfait état. Tél. 33 95 79. 86408-461

BUREAU DOS D'ÂNE, 800 fr. 2 tapis Smyrne 70x100, 2 tapis Pakistan 70x100, 1 tapis rond 145, buffet 3 tiroirs avec calettes, 250 fr. Tél. (038) 25 66 28. 193683-461

DESSINS, LITHOGRAPHIES de Lermite, Erni, Schneider. Tél. (038) 42 24 06. 193705-461

CAUSE DÉMÉNAGEMENT: bureau ministre Louis-Philippe, armoire massive, bois clair, salle à manger chêne massif vert + rotin neuf. Cédés bon prix. Tél. (038) 61 50 25. 193708-461

4 PNEUS NEIGE avec jantes, 185-70-14 pour Audi 100. 400 fr. Tél. (038) 42 41 80. 131172-461

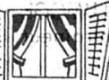
POMMES GOLDEN, IDARED, MAIGOLD. Pépinières Meier, Sous le Château, Colombier. Tél. 41 31 21 (ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 19 h). 175061-461

JE CHERCHE À ACHETER



CHERCHÉ UN SECRÉTAIRE, en bon état. Tél. (032) 95 10 17. 131074-462

JE LOUE



VERBIER 2 LITS sud, calme, plain-pied, dès une semaine. Tél. (026) 22 47 92. 57966-463

SAINT-BLAISE GRAND 3 PIÈCES séjour 40 m², 2 salles d'eau, près du bus et de la gare BN, tout de suite ou à convenir. 1390 fr. + 100 fr. Tél. 24 15 57 heures de bureau ou 33 30 39. 174916-463

CORCELLES 2 PIÈCES rénové, cuisine habitable agencée, situation calme près du bus, tout de suite ou à convenir, 910 fr. + 70 fr. Tél. 24 15 57 heures de bureau ou 33 30 39.

JOLI STUDIO meublé à Neuchâtel, quartier Evole, tout confort. Tél. 25 24 57. 174981-463

NEUCHÂTEL charmant 1½ pièce, cuisine agencée habitable, vue, grand jardin. Tél. 30 44 18. 175083-463

À CORTAILLOD pour environ 6 mois, 2 pièces meublé, tout confort, 900 fr. charges comprises. Tél. 31 81 21 le soir. 58363-463

PESEUX 3½ PIÈCES duplex, boisé, balcon, 1575 fr. charges comprises. A convenir. Tél. (038) 31 66 28. 175078-463

GRAND STUDIO 52 m², zone piétonne, toit à pignons, grandes lucarnes, plancher parqueté, ambiance moderne. Loyer 940 fr. charges comprises. Tél. (021) 311 70 51 (entre 18 h et 20 h). 175080-463

NEUCHÂTEL avenue Bellevaux 9, 3½ pièces, rénové, cuisine agencée, bains-W.-C., poutres apparentes, cave, buanderie. Pour visiter, tél. à Pully (021) 728 17 14. 175089-463

COLOMBIER studio meublé dans villa, 280 fr. Tél. 41 38 44 (heures repas). 175098-463

JOLI 4½ PIÈCES EN DUPLEX Près des transports TN & la gare. Balcon, cave. Possibilité d'un garage. Libre mi/fin janvier. Loyer avec aide fédérale. Tél. 25 23 18 le soir. 175100-463

VUE PANORAMIQUE appartement 4 pièces, Neuchâtel, grand balcon, calme et ensoleillé 1635 fr. + charges. Libre à convenir. Tél. 21 13 85. 58366-463

Vous êtes seule?
Réagissez!
 UNIS est efficace, sérieux, différent. UNIS trouvera le (la) partenaire que vous attendez. Confiez vos souhaits, de 8 h à 20 h, à nos conseillères super-sympas; ou retournez-nous ce coupon et vous recevrez une liste de personnes choisies pour vous, gratuitement!
 Nom _____ Age _____
 Prénom _____ Tél. _____
 Rue no _____
 NP _____ Lieu _____ 16

UNIS S.A. ☎ 038/25.24.25
 Place Numa-Droz 12, 2000 Neuchâtel
 Genève - Lausanne - Fribourg - Sion 192150-460

COLOMBIER, BEAU 4½ PIÈCES, cuisine agencée, balcon. Entrée à convenir. 1525 fr. charges comprises. Tél. 412 750. 58367-463

DÉBUT 1995 OUEST VILLE près transports, magasins. 4 pièces ensoleillées, mansardées, cuisine non agencée. Le tout remis à neuf, cave, grenier. 4ème sans ascenseur. 850 fr. + 150 fr. charges. Ecrire à L'Express 2001 Neuchâtel sous chiffres 463-2526 58371-463

ÉGALEMENT POUR MINI-BUS hauteur de passage: 220 cm, place de parc dans parking souterrain, quartier de Pierre-à-Mazel. Tél. 25 65 01, int. 329. 181515-463

À LAMBOING, grand appartement, 160 m², 5 pièces, tout confort, bains et W.-C. séparés, balcon, réduit. Libre tout de suite ou date à convenir. Loyer 1670 fr. charges comprises. Tél. (039) 95 21 15. 193620-463

SERRIÈRES, appartement 1½ pièce, 534 fr. 1^{er} janvier 1995. Tél. (038) 30 56 59 le soir ou (038) 31 98 89. 193605-463

À LAMBOING, studio, cuisine séparée, salle de bains. Libre dès le 1^{er} février 1995. Loyer 550 fr. charges comprises. Tél. (032) 95 21 15.

À LA CHAUX-DE-FONDS, pour tout de suite ou à convenir, très grand 3 pièces, rénové, tout confort, calme, bien centré, avec possibilité garage. Tél. (039) 23 67 60 (privé); (032) 27 62 21 (bureau). 193649-463

DOMBRESSON BEL APPARTEMENT, neuf, tranquille, vue, hall, cuisine agencée, 3 chambres, bains, parc. Tél. 53 13 28/93704-463

À PESEUX, APPARTEMENT 4 PIÈCES, plain-pied, entrée séparée. Cuisine en chêne agencé, avec four à pain d'époque. Pas d'animaux. Libre dès le 15 décembre ou à convenir. Tél. 31 13 92. 193707-463

GENÈVEYS-SUR-COFFRANE, 2 pièces, balcon, place de parc, libre 24 décembre 1994. Tél. 53 48 75. 193720-463

CORTAILLOD, 3 PIÈCES, 1053 fr. charges comprises. Tél. (038) 41 41 58. 193713-463

CORCELLES, 3 pièces, cuisine agencée, balcon, 770 fr. charges comprises, fin décembre. Tél. (038) 31 58 49. 193782-463

PowerBook 520 C
 Couleur 4/160
Fr. 3'895.-
 GENÈVE 022/320 64 01
 LAUSANNE 021/311 29 29
 VEVEY 021/922 59 56
 FRIBOURG 037/24 25 05
 NEUCHÂTEL 038/25 81 00
 BIENNE 032/22 56 50
 SION 027/23 17 76

CHÉZARD-SAINT-MARTIN, 3½ PIÈCES, cachet artisanal exceptionnel, ouvert sur jardin, prix 1400 fr. / 1200 fr. travaux entretien. Libre à convenir. Tél. (038) 31 17 93. 193783-463

NEUCHÂTEL, GRAND 2 PIÈCES, cuisine agencée, 700 fr. + charges. Tél. (038) 25 21 39, interne 182. 193733-463

BOUDRY appartement 4½ pièces, cuisine agencée, tél. 41 47 12 (l'après-midi). 174790-463

3 PIÈCES À NEUCHÂTEL, Gouttes-d'Or 66, 920 fr. charges comprises. Libre immédiatement. Tél. 24 05 57. 131016-463

À LIGNIÈRES, duplex 140 m², meublé ou non, cheminée, balcon, 2 salles d'eau dont jacuzzi, salon 40 m², cuisine agencée, cave, loyer modéré, bail de longue durée possible. Tél. (038) 51 46 49 heures des repas. 131082-463

APPARTEMENT 1 PIÈCE, meublé, à Montmolin, cuisine agencée, bains. Tél. 31 37 83.

BOUDRY face arrêt tram, 5½ pièces, 1650 fr. + charges. Tél. 33 63 32. 131142-463

CENTRE VILLE, studio meublé, 540 fr. + charges. Tél. 33 63 32. 131144-463

CORNAUX, 2½ pièces, 900 fr. + charges. Tél. 33 63 32. 131143-463

BOUDRY, face arrêt tram, 3½ pièces, meublé, 1450 fr. + charges. Tél. 33 63 32. 131159-463

MARIN, appartement 3 pièces, libre 1^{er} janvier ou date à convenir, 920 fr. charges comprises. Tél. 33 97 81 dès 17h30. 131164-463

STUDIO, tout de suite, 665 fr. Meublé. Neuchâtel. Tél. 31 52 38. 131177-463

2½ PIÈCES, centre ville, 950 fr. charges comprises. Libre tout de suite. Tél. 24 55 88. 131175-463

RUE DES PARCS, 3 pièces, 900 fr. charges comprises, date à convenir. Tél. (038) 25 84 15. 131186-463

APPARTEMENT MEUBLÉ de 2 chambres, cuisine, bains-W.-C., vue. Entrée immédiate ou à convenir. Loyer mensuel 900 fr. Tél. 30 36 85. 131175-463

MAILLEFER 7, appartement 4 pièces, balcon, grande cuisine, salle de bains, W.-C., chambre haute, galetas, cave, jardin, 1342 fr. charges comprises. Pour mi-janvier. Tél. (038) 33 81 08/25 72 63. 131187-463

NEUCHÂTEL, 1^{er} FÉVRIER 95, rue de la Côte, appartement 3½ pièces, 548 fr. charges comprises. Tél. 33 39 47. 131176-463

GARAGE DOUBLE à la Coudre. Tél. 33 22 54 ou 33 44 37 midi et soir. 131184-463

JE CHERCHE À LOUER

APPARTEMENT 4 PIÈCES avec jardin, confort pas nécessaire, région Bevaix Neuchâtel. Tél. 55 27 07. 86409-464

LA CHAUX-DE-FONDS jeune femme cherche à louer appartement 2 ou 3 pièces pour le 1^{er} mars 1995. Tél. (053) 24 82 79 (après 17h). 175085-464

COUPLE RETRAITÉ cherche 3 pièces pour date à convenir, district de Boudry. Offres détaillées à L'Express, 2001 Neuchâtel, sous chiffres 464-2510. 174814-464

J'OFFRE EMPLOI

QUELLE JEUNE FILLE /étudiante, «douce, gentille et sérieuse» s'occuperait de notre petite fille (née le 23 juillet 1994), à notre domicile à Cortailod 2 après-midi/semaine dès février 1995. Egalement baby sitting de temps à autre le soir. Tél. 41 23 76. 175093-465

JE CHERCHE EMPLOI

HOMME AI cherche travail chauffeur-livreur ou nettoyage. Temps partiel. Tél. (038) 30 26 20. 174976-466

JE FAIS NETTOYAGES de bureau, appartements, conciergerie. Tél. 30 23 07. 175051-466

JEUNE FEMME CHERCHE travail comme femme de ménage ou employée de maison. Tél. 57 20 54. 175070-466

DAME cinquantaine, cherche emploi 40-50% dans bureau ou commerce, réception, téléphone et autres. Tél. 24 71 20. 175099-466

JEUNE DAME cherche heures de ménage, repassage ou employée de maison. Tél. 42 34 85. 175088-466

DAME AVEC CFC VENDEUSE cherche travail comme vendeuse, magasinière ou dans pressing, pour le 1^{er} février, Neuchâtel-Saint-Blaise-Marin. Tél. (038) 24 73 29 le matin.

MONSIEUR ferait nettoyages de bureau, restaurant, conciergerie. Tél. et Fax (038) 21 32 50. 131163-466

DAME CHERCHE heures ménage. Tél. (038) 30 26 65 (soir). 131171-466

HYGIÉNISTE DENTAIRE cherche travail à Neuchâtel, 3 à 4½ jours par semaine, dès janvier 1995. Tél. (038) 25 08 17 dès 20 heures. 131183-466

LES VÉHICULES

À VENDRE TOYOTA STARLET 1300, 1987, 135.000 km, anthracite, expertisée juin 1994. Prix 2900 fr. Tél. 12 h 30-13 h 42 27 92. 193658-467

JEEP CHEROKEE LIMITED 4.0L, 1989, 100.000 km. 21.000 fr. Tél. (038) 21 46 87. 131162-467

FORD ESCORT 1.3, 5 portes, expertisée. 1900 fr. par mois possibilité paiement. Tél. (038) 33 75 55. 131170-467

LES ANIMAUX

ADORABLES CHIOTS collie lassie de 4 mois cherchent désespérément un maître. Tél. (024) 35 16 07. 174893-469

RENCONTRES

VEUVE ITALIENNE 61 ans, d'allure jeune, sérieuse, de bonne présentation, désire rencontrer monsieur, 55-61 ans, libre, italien, d'esprit jeune, distingué, de caractère agréable. Ayant une bonne situation, possédant voiture. Pour rompre solitude, sorties, voyages. Si affinités mariage. Photo plus coordonnées souhaitées. Pas sérieux s'abstenir. Ecrire à L'Express 2001 Neuchâtel sous chiffres 471-2524 58368-471

SOS MACCASH
 Livraison - Installation - Réparation
LE SERVICE APRÈS-VENTE
SUR TOUT LE MATÉRIEL MACINTOSH
 GENÈVE 022/320 69 07
 LAUSANNE 021/311 29 29
 VEVEY 021/922 40 73
 NEUCHÂTEL 038/25 81 00
 BIENNE 032/22 56 50
 SION 027/23 17 76

ET LES DIVERS

SAMARITAINS MIXTES cours permanents pour permis de conduire. Tél. (038) 31 41 92. 123531-472

CHERCHONS MAGICIEN et/ou animateur pour soirée. Tél. 41 30 29. 131103-472

CHERCHE PERSONNE CAPABLE de donner quelques heures de comptabilité à jeune fille 2^{ème} année commerce. Tél. 31 71 80 (11h). 131165-472

ENSEIGNANT MOTIVÉ aiderait élèves (tous degrés) en allemand (grammaire, conversation, devoirs). Tél. 241 412. 131174-472

MATHÉMATICIEN donne cours particuliers de maths aux élèves faisant des progrès insatisfaisants. Tél. 33 70 18. 131173-472

QUI AURAIT ENREGISTRÉ l'émission "Envoyé spécial", intitulée "La vie après la vie", et serait disposé à me la prêter? Tél. 33 13 85 ou (032) 88 02 17. 131185-472

4x4, 4x4, 4x4, 4x4
Ford Scorpio 2.9 Ghia 4x4

01.1989, 89.000 km, équipement complet, climatiseur inclus.

Fr. 13.900.-
 Tél. 031/339 72 04, D. Diddi.
 193742-142

Volvo 940 Break

03.91, 49.800 km, boîte automatique, climatiseur, toit ouvrant, ABS, et... et... et...

Fr. 24.960.-
 Tél. 031/339 72 04, D. Diddi.
 193743-142

Ford Escort 1,4i CL
 3 portes, bleue, 1987, 79.000 km, radio K7.
 Tél. 038/42 40 80.
 193563-142

Ford Orion 1,8i 16V
 CLX, bordeaux, K7, verrouillage central, vitres électriques, direction assistée, 4.1992, 44.000 km.
 Tél. (038) 42 40 80.
 193564-142

A vendre
Nissan Primera
 2 l, GT, toutes options, y compris Natel.
 Prix Fr. 19.800.- à discuter.
 Tél. 30 10 40 (dès 12 h)
 Crédit: (environ Fr. 500.-/mois).
 175091-142

LE SPÉCIALISTE EN OCCASION
AUDI 80 AVANT Quattro 2.6 E V6 - 1994
 Kristallsilber métallisé - airbag, ABS - vitres électriques - air conditionné.
AUDI 100 AVANT 2.6 E V6 1994
 indigo métallisé - vitres électrique - airbag - air conditionné - ABS - intérieur bois.
AUDI 100 AVANT 2.6 E V6 1994
 Kristallsilber métallisé - 2 airbags - ABS - air conditionné.
BMW 316 compact 1994
 rouge - t.o. électrique.
BMW 325i COUPÉ 1994
 rouge métallisé, t.o. électrique - airbag - servo - ABS - air conditionné.
 Prix très intéressant - Echange - Leasing - Garantie 1 année.
HAURI - AUTOMOBILE
 Chemin du Long-Champ 90, 2504 Bienne
 Tél. 032/41 40 88, Fax 032/41 24 69. 193643-122

LA CLINIQUE DU DOCTEUR H.

MARY HIGGINS-CLARK ALBIN MICHEL

La sonnette de l'entrée carillonna avec insistance, les faisant bondir toutes les deux de leur chaise. Kay dit: « Je n'attends per sonne. » Une sorte d'intuition fit courir Joan vers la porte qu'elle ouvrit d'un coup.
 « Chris - Oh mon Dieu, Chris! » Elle l'entoura de ses bras. Il était d'une pâleur mortelle, les yeux injectés de sang, et il vacillait tandis qu'elle le soutenait. « Chris, que se passe-t-il? - Joan Joan. » Sa voix était presque un sanglot. Il l'attira avidement à lui. « Je ne sais pas ce qui arrive. Il y a quelque chose de louch au sujet de la mort de Vangie, et maintenant le seul homme qui aurait pu nous renseigner est mort lui aussi. »

42

Il avait l'intention de rentrer directement chez lui en sortant de l'Essex House, mais après avoir sorti la voiture du parking et s'être engagé dans les encombrements du périphérique du West Side, il changea d'avis. Il mourait de faim. Il était resté toute la journée l'estomac vide. Il ne mangeait jamais avant une intervention, et ce matin Salem lui avait téléphoné juste au moment où il partait déjeuner.

Il n'avait pas envie de préparer son dîner ce soir. Il irait au Carlyle. Et si jamais on voulait savoir où il avait passé la soirée, il pourrait vraiment affirmer qu'il était à New York. Le maître d'hôtel soutiendrait formellement à la police que le docteur Edgar Highley était un habitué très estimé.

Il allait commander du saumon fumé, une vichyssoise, un carré d'agneau... il en salivait à l'avance. Il avait besoin de compenser la terrible dépense d'énergie, maintenant que c'était fini. Et il restait encore demain. On ouvrirait inévitablement une enquête minutieuse quand Katie DeMaio mourrait. Mais son ancien gynécologue avait pris sa retraite et était parti. Personne ne viendrait plus le défier avec de vieux dossiers médicaux.

Et ensuite, il serait tranquille. A l'heure même, dans tout le congrès de l'AMA, les médecins commentaient sans doute l'article du Newsmaker et le Concept de Maternité Westlake. Leurs remarques seraient empreintes de jalousie, bien sûr. Mais on lui demanderait malgré tout de venir participer aux prochains séminaires de l'AMA. Il était en route vers la célébrité à présent. Et Salem, le seul qui aurait pu l'arrêter, n'existait plus. Il avait hâte de prendre connaissance des antécédents médicaux de Vangie dans le dossier qu'il avait dérobé à Salem. Il les introduirait dans son propre rapport. Ils pouvaient être inestimables pour ses prochaines recherches.

La dernière des nouvelles patientes de ce matin serait son prochain sujet d'expérience. Il se gara en face du Carlyle. Il était dix-huit heures trente. Le stationnement était autorisé à partir de dix-neuf heures. Il n'avait qu'à attendre jusque-là dans la voiture. Cela lui donnerait le temps de se calmer.

Sa trousse était enfermée dans le coffre de la voiture. Il y avait mis le dossier de Vangie, le presse-papiers et le mocassin. Où allait-il pouvoir s'en débarrasser? N'importe laquelle des poubelles dans ces rues ferait l'affaire. Personne n'irait les y repêcher. On les ramasserait demain matin avec les tonnes d'ordures qui s'accumulaient toutes les vingt-quatre heures dans cette ville de huit millions d'habitants, noyés dans la masse de denrées pourrissantes et de journaux abandonnés.

Il s'en occuperait en repartant chez lui, à l'abri de l'obscurité, sans se faire remarquer. (À SUIVRE)

HOCKEY SUR GLACE/ Victoire fribourgeoise à Lugano

Gottéron a serré les boulons

Lugano - Gottéron 2-3
(0-2 1-0 1-0 0-1) a.p

Reseghina. - 4000 spectateurs. - Arbitre: Stalder.

Buts: 6me Bykov (Joël Aeschlimann) 0-1; 12me Khomoutov (Bykov, Bobillier/5 contre 4) 0-2; 31me Sjödin (Schenkel, Walder) 1-2; 42me Jenni (Bertaggia, Walder) 2-2; 63me Schaller (Bykov) 2-3. - **Pénalités:** 9 x 2', plus 5' (Eberle) contre Lugano. 11 x 2', plus 10' (Bobillier) contre Fribourg-Gottéron.

Lugano: Weibel; Sjödin, Pat Schafhauser; Bertaggia, Sutter; Niederöst, Ghillioni; Jean-Jacques Aeschlimann, Larsson, Eberle; Ton, Rötheli, Jenni; Walder, Schenkel, Ackermann.

Fribourg-Gottéron: Liesch; Bobillier, Brasey; Keller, Honegger; Leibzig, Descloux; Khomoutov, Bykov, Schaller; Silver, Rottaris, Leuenberger; Joel Aeschlimann, Raymond, Maurer.

Grâce à une protection spécialement conçue pour sa main blessée, le défenseur suédois de Lugano, Sjödin, a pu jouer. Heureusement, car il se montra le meilleur de son équipe. Mais cela ne l'empêcha pas de perdre...

Malgré un premier tiers-temps qu'ils ont dominé territorialement, les Tessinois sont rentrés battus au vestiaire. Leurs tirs avaient été trois fois plus nombreux que ceux de leurs adversaires mais, défensivement, les Fribourgeois s'étaient montrés mieux inspirés qu'eux. Les buts de Bykov et Brasey (celui-ci à 5 c.4) étaient évitables. Offensivement, du côté luganais, cela laissa aussi passablement à désirer. Quatre fois, un joueur du cru arriva seul devant Liesch mais, à chaque coup, le gardien s'interposa.

Obligés de réagir après le 0-2, Eberle et ses camarades se mirent sérieusement

à l'ouvrage mais avec maladresse. Ils durent aussi compter avec l'habile et acharnée résistance visiteuse. Quand, enfin, ils réussirent à enclencher le turbo, Gottéron se trouva en difficultés et concéda son premier but. En fin de tiers médian, Lugano lança un assaut général contre la cage de Liesch mais en pure perte. Le gardien, bien protégé par ses camarades, refusa la capitulation. Il dut pourtant la concéder à la reprise du jeu. Dès ce moment, le match dégénéra. Les arbitres, accumulant les erreurs, y furent pour beaucoup. Les joueurs des deux camps contestèrent régulièrement leurs décisions et s'énervèrent. Le temps réglementaire se termina dans la confusion générale. C'est Schaller qui signa le but de la victoire dans une prolongation fatale aux maîtres de céans.

◇ Daniel Castioni

FOOTBALL/ Innovation à Xamax

Pour vous, les jeunes

En gestation depuis quelque temps, le Club Jeunesse de Neuchâtel Xamax FC est né. Il bénéficie de la solide collaboration de la maison dont le slogan est « buvez la boisson du sportif ». Vous l'avez deviné, il s'agit de Rivella. Des membres de ladite entreprise étaient présents hier à la Maladière pour présenter, avec la commission de jeunesse du club rouge et noir, les détails de ce partenariat.

Il y avait quatre ans que Neuchâtel Xamax planchait sur la meilleure façon d'attirer la jeunesse, voire de l'aider à préférer le sport à d'autres distractions moins saines pour ne pas dire franchement dangereuses. C'est une idée que le président Gilbert Facchinetti avait particulièrement à cœur de voir se réaliser. Et comme Rivella recherchait également une manière de se faire mieux connaître en Suisse romande tout en touchant particulièrement la jeunesse, la rencontre avec cette maison, suggérée par Xamax, a abouti à l'accord présenté hier par André Calame, président de la commission jeunesse. En présence de Gilbert Facchinetti, il était entouré des autres membres de cette commission, Philippe Salvi, Remo Silliprandi, Jean-Luc Addor et François Laydu.

De... 0 à 20 ans !

En quoi consiste cette collaboration qui doit durer 18 mois, peut-être plus ? Disons d'emblée qu'elle concerne tous les jeunes du canton et d'ailleurs, footballeurs ou non, âgés de... 0 à 20 ans ! Pour le tour final 94-95, ceux que cette innovation intéresse recevront une carte de membre qui leur donnera droit aux prestations suivantes, étant entendu que l'entrée est déjà gratuite pour les

enfants jusqu'à 14 ans : prix de l'abonnement réduit aux places de pelouse (60 fr. pour la saison) et au pesage (90 fr.), un Rivella gratuit (dans une bouteille en PET) lors des matches, cadeaux sous forme de sacs de sport, de sacs à dos, etc. La boisson sera distribuée à une cantine désignée à cet effet.

Cette collaboration touche déjà près de 700 jeunes, membres joueurs ou non de Neuchâtel Xamax. Ce chiffre ne tardera sans doute pas à être dépassé lorsqu'aura été donné le véritable coup d'envoi de cette action, fixé au mercredi 7 décembre, à 16 h, dans la tribune sud de la Maladière. A cette occasion, il sera en effet possible à chacun et chacune de s'inscrire au Club jeunesse. Saint-Nicolas sera également présent et il aura, nous a-t-on dit, la hotte pleine de cadeaux et de surprises. Les joueurs de la première équipe seront également présents.

Les demandes d'adhésion pourront encore être adressées par la suite au secrétariat du club. Il suffira, ensuite, de passer prendre sa carte de membre avant les deux premiers matches de l'année 95, à un guichet spécial, au stade.

Par la voix de Franz Felder, responsable de la promotion dans le sport, et de Silvio Rusticelli, son délégué pour la Romandie, la maison Rivella a dit son plaisir de pouvoir collaborer avec Xamax. Le club neuchâtelois a misé sur la jeunesse, un créneau auquel leur produit est particulièrement destiné. Un autre club romand de l'élite bénéficie de la même attention : Lausanne-Université Club (volleyball), qui touche le milieu étudiant.

◇ F. P.

Chelios brille et disparaît...

Bienne - Davos 5-6
(2-0 1-4 2-1 0-1) a.p

Stade de glace. - 3 888 spectateurs. Arbitre: Clémenton, Pfister/Schmid.

Buts: 5me Alston (Chelios) 1-0; 11me Alston (Glanzmann, Heim) 2-0; 31me Cramer (Roth, Thibaudeau) 2-1; 32me Cramer (Roth, Thibaudeau) 2-2; 33me Cramer (Hodgson/5 contre 4) 2-3; 34me Robert (Alston) 3-3; 35me Thibaudeau (Svensson) 3-4; 44me Alston (Lüthi, Björn Schneider/5 contre 4) 4-4; 55me Björn Schneider (Marc Weber) 5-4; 59me Müller (Hodgson) 5-5; 62me Thibaudeau 5-6. - **Pénalités:** 3 x 2' contre Bienne. 5 x 2' contre Davos.

Bienne: Crétin; Chelios, Björn Schneider; Steinegger, Schmid; Cattaruzza; Heim, Alston, Glanzmann; Bourquin, Lüthi, Burillo; Pasche, Marc Weber, Schümperli; De Ritz, Robert.

Davos: Wieser; Svensson, Egli; Brich, Gianola; Sigg, Equilino; Roth, Thibaudeau, Cramer; Näser, Hodgson, Bärtschi; Signorelli, Stirnimann, Müller.

Notes: tirs sur le poteau de Bourquin (8me), Chelios (10me), Chelios (17me), Lüthi (29me), Chelios (35me).

Après avoir maté Kloten samedi dernier, Bienne a sué plus de 60 minutes avant de remarquer que ses efforts pour assurer au moins un point dans son fief allaient se révéler vains.

Quand les Biennois jouent à cache-cache avec leurs adversaires, la plupart du temps, ils ressortent mal en point de leur cachette. Impériaux dans la première partie du match, Alston et Chelios semblaient pouvoir régler à eux seuls le compte des Davosiens. Las, à l'heure du final, une baisse de régime incompréhensible des joueurs seelandais les condamna à subir une regrettable défaite dans la prolongation.

Malgré deux buts d'avance signés Alston, Bienne allait passer sous la guillot-

tine de Cramer après la mi-match. Le néo-international se chargea en effet de renverser le résultat en inscrivant 3 buts en 2 minutes... Quel coup d'éclat ! Bienne devait néanmoins refaire son capital de confiance mais il allait se montrer incapable de produire de nouvelles merveilles. Il allait cependant égaliser, d'où la nécessité de recourir à la prolongation. La patte de Thibaudeau allait être décisive.

Encontre une fois, les observateurs ont vu à l'œuvre Chris Chelios, venu de Chicago. Hier soir, les vivats incessants du public seelandais lui ont certainement rappelé son Amérique natale. Il s'est illustré dans un premier tier-temps fantastique. Mais Chelios n'est plus apparu depuis la 40me minute. Etait-il blessé ? Nous n'en avons rien su. Toujours est-il que l'équipe biennoise, orpheline de sa vedette, a cédé.

◇ René Perret

En style télégraphique

Ambri - Kloten
2-4 (0-3 2-1 0-0)

Valascia. - 4 000 spectateurs. - Arbitre: Bertolotti.

Buts: 6me Wäger (Hollenstein) 0-1; 19me Wäger (Hollenstein) 0-2; 19me Wäger (Hollenstein, Eldebrink) 0-3; 27me Hoffmann (Meier) 0-4; 34me Viganò (Jaks) 1-4; 35me Fedulov (Nicola Celio) 2-4. - **Pénalités:** 2 x 2' contre Ambri, 2 x 2' contre Kloten.

Ambri-Piotta: Bachschmied; Tschumi, Gianini; Brenno Celio, Riva; Gazzaroli, Müller; Jaks, Fedulov, Kamenski; Fair, Heldner, Fritsche; Wittmann, Nicola Celio, Viganò.

Kloten: Pavoni; Klöti, Eldebrink; Kout, Bayer; Bruderer, Sigg; Hollenstein, Mikael Johansson, Wäger; Hoffmann, Meier, Manuele Celio; Della Rossa, Holzer, Ochsenr.

Rapperswil - Zoug
5-7 (1-1 1-6 3-0)

Lido. - 4 900 spectateurs. - Arbitre: Schmid.

Buts: 6me Bissett (5 contre 4) 1-0; 15me Thomas Künzi (Antisin) 1-1; 23me Hofstetter (Haueter, Werder) 2-1; 25me Fergus (Aebersold, Schafhauser/4 contre 5) 2-2; 27me Aebersold



CHELIOS - Bienne s'est éteint.

(Fergus, Patrick Fischer/5 contre 4) 2-3; 31me Yaremchuk (Antisin) 2-4; 33me Aebersold (Patrick Fischer) 2-5; 36me Yaremchuk (Antisin, Kessler) 2-6; 39me Neuenschwander (4 contre 4) 2-7; 49me Rogenmoser (Gilmour) 3-7; 52me Berchtold (Gilmour/5 contre 4) 4-7; 55me Rufener (Gilmour) 5-7. - **Pénalités:** 5 x 2', plus 5' (Werder), plus pénalité de match (Werder) contre Rapperswil. 8 x 2', plus 5' (André Künzi) plus pénalité de match (André Künzi) contre Zoug.

Rapperswil: Bayer; Kradolfer, Ritsch; Rutsch, Langer; Haueter, Bünzli; Berchtold; Rogenmoser, Gilmour, Bissett; Rufener, Soguel, Stehlin; Camenzind, Werder, Hofstetter.

Zoug: Schöpf; Thomas Künzi, Kessler; Schafhauser, André Künzi; Horak, Mazzoleni; Antisin, Yaremchuk, Müller; Aebersold, Fergus, Patrick Fischer; Andreas Fischer, Neuenschwander, Daniel Meier.

Classement

1. Zoug	20	13	3	4	86-64	29
2. Kloten	19	10	4	5	69-60	24
3. Lugano	20	10	4	6	73-55	24
4. FR-Gottéron	20	10	3	7	96-75	23
5. Davos	20	9	3	8	76-66	21
6. Ambri-Piotta	19	9	2	8	67-77	20
7. CP Berne	20	8	2	10	69-72	18
8. Rapperswil	20	6	2	12	60-89	14

9. Zurich 20 5 3 12 74-93 13
10. Bienne 20 5 2 13 62-81 12

Jeu, 20 h: Kloten - Ambri. - **Samedi, 17 h 30:** Bienne - Ambri Piotta. - **20 h:** Davos - Lugano, Fribourg Gottéron - Zurich, Zoug - Berne, Kloten - Rapperswil Jona.

SKI NORDIQUE

Cuendet bien parti

Le Japonais Tsuguharu Ogiwara, frère jumeau de Kenji, a pris la tête du combiné nordique de Steamboat Springs (Colorado) au terme de l'épreuve de saut. Treizième, le Vaudois Jean-Yves Cuendet a concédé au vainqueur un handicap de 2'57'' pour les 15 km.

Jean-Yves Cuendet, qui s'est imposé dimanche dans les championnats internationaux des Etats-Unis, a réalisé deux sauts réguliers de 83,5 et 82 mètres. Le Vaudois (24 ans), dont les championnats du monde sont l'objectif privilégié cet hiver, devrait pouvoir terminer parmi les dix premiers. Le Grison Marco Zarucchi (22 ans) a laissé toutes ses chances en touchant la neige des deux mains, à la réception de sa seconde tentative. /si

■ **FOOTBALL** - Allemagne: Bochum - Karlsruhe 0-1; Cologne - Kaiserslautern 0-1; Borussia Mönchengladbach - Bayer Uerdingen 1-0. /si

SKI ALPIN/ Entraînement à Vail

Chantal la meilleure

Les Suissesses ont laissé une excellente impression lors de la première séance d'entraînement en vue de la descente de Coupe du monde de Vail, vendredi. La Valaisanne Chantal Bournissen, dossard No 41 seulement à la suite de ses malheurs des deux derniers hivers, a annoncé un retour au premier plan en signant le meilleur temps. Heidi Zeller-Bähler (5me) et Heidi Zurbriggen (12me) sont également dans le coup.

- *C'était le premier entraînement. Cela ne veut rien dire, tenait à relever Chantal Bournissen. La skieuse d'Evolène ne cachait pas que ce résultat était à même de la rasséréner. Elle doit certes avoir recours tous les deux jours au physiothérapeute en raison de ses problèmes dorsaux, mais elle ne ressent aucune douleur en skiant. La Valaisanne devrait ainsi connaître des jours meilleurs.*

Par un temps beau et froid, Bournissen a su profiter d'une piste devenue plus rapide au fil des concurrentes. Heidi Zeller-Bähler et Heidi Zurbriggen étaient en revanche légèrement handicapées par leurs petits numéros de dossard, mais elles n'en ont pas moins réalisés des temps prometteurs. Toutes deux ont manifestement retrouvé la confiance avec leur changement de skis.

Satisfaction également du côté de Vreni Schneider:

- *La piste ne secoue pas et le saut ne présente aucun problème, fit-elle savoir à ses camarades par talkie-walkie au terme de sa descente. La Glaronaise a concédé quatre secondes et demie à Bournissen, mais elle a réussi son premier test sur une piste où elle avait obtenu, la saison dernière, une inattendue 3me place. Il est désormais certain qu'elle prendra part vendredi à la course. /si*

Gentil, Joseph-Antoine...

■ **BELL** - L'ancien gardien de but international camerounais Joseph-Antoine Bell a invité Jacques Glansmann pour fêter son jubilé, le 23 décembre à Douala. Une sélection des amis de Bell rencontrera à cette occasion l'équipe nationale du Cameroun.

- *Un certain nombre de gens ont laissé tomber Glassmann après ses révélations au sujet de l'affaire Valenciennes-Marseille. J'ai tenu à l'inviter pour bien lui montrer que les joueurs étaient avec lui et qu'il n'était pas un pestiféré, a ajouté l'ancien gardien de Marseille, Bordeaux et Saint-Etienne.*

Glassmann a donné son accord de principe, à l'instar d'autres invités tels que Pelé et Jocelyn Angloma (Torino), Bernard Lama et Georges Weah (PSG) ou Laurent Blanc (Saint-Etienne). /si

■ **LIMOGÉ** - Le Brésilien Ernesto Paulo, entraîneur d'Uniao Madeira, avant-dernier du championnat du Portugal, a été limogé par la direction du club Madère, battu sévèrement (4-0) dimanche dernier sur son terrain par Salgueiros Porto. Ernesto Paulo (40 ans) est le sixième entraîneur d'un club du championnat portugais de première division à être limogé cette saison alors que l'épreuve n'en est qu'à la douzième journée. /si

■ **PRÊTE** - Michael Hughes, l'ailier international d'Irlande du Nord, a été prêt à West Ham par le Racing Club de Strasbourg. Hughes, qui compte 22 sélections, pourrait débiter dès dimanche contre Queens Park Rangers. /si

BASKETBALL/ Coupe des champions

Difficile pour Bellinzone

Bellinzone n'aura pas le droit à l'erreur dans son deuxième match de la poule A des demi-finales de la Coupe d'Europe des clubs contre Antibes, ce soir à Locarno. Après avoir perdu leur premier match à Split (68-57), les Tessinois doivent impérativement faire le plein des points à domicile, puis en grappiller quelques-uns à l'extérieur, s'ils entendent décrocher l'une des deux places qualificatives pour les demi-finales dans un groupe qui comprend six équipes.

Les protégés de Joe Whelton ont bien préparé leur échéance européenne. Samedi, Bellinzone n'a pas dû puiser dans ses réserves pour venir à bout de la lanterne rouge du championnat, Genève-Basket, battue 97-80. Les Tessinois, toujours invaincus en championnat après 11 journées, ont au contraire évolué sur «une seule jambe». Ils avaient laissé Andy Fields et Mike Stockalper au repos en prévision de la rencontre face à Antibes.

Ce soir, les champions de Suisse ne pourront toutefois pas aligner leur nouvelle perle, l'Américain Steve Woodberry. L'ancien joueur de Indiana Pacers, qui a fait des débuts remarqués contre Genève-Basket, n'est pas qualifié pour la Coupe d'Europe. Il laissera

sa place à George Ackles, lequel épaulera Fields.

Les leaders du championnat de France ont eux aussi passé l'épaule en championnat face à Nancy (78-71), samedi en Lorraine, non sans avoir éprouvé quelques difficultés en première mi-temps. Les Français se déplaceront pourtant au Tessin avec l'espoir de conserver leur première place dans cette poule A, après avoir battu Kiev au cours de la première journée (101-88).

La formation française possède une classe de plus que Strasbourg, éliminé lors du tour préliminaire par Bellinzone. Antibes rivalise en effet depuis plusieurs saisons avec les ténors du championnat de France (Limoges et Pau-Orthez), comme en témoigne le titre obtenu par les Azuréens en 1991. En Coupe d'Europe, Antibes a atteint à deux reprises les demi-finales de la Coupe Korac (1984/1986).

Autour du capitaine de l'équipe de France, Stéphane Ostrowski (32 ans), on retrouve d'autres joueurs expérimentés dans les rangs d'Antibes. Willie Redden (34), Billy Joe Williams (32) et Ray Richardson (39) ne sont plus de prime jeunesse. Ils continuent pourtant à faire de la résistance sur les parquets de l'Hexagone. /si

LOEW-VINS IMPORTATEUR

MAGASINS-VENTES AU DÉTAIL

Neuchâtel: • 038/25 80 50
 Angle rue Place-d'Armes 1 - rue du Bassin
 Sarrières: • 038/31 32 32
 Battieux - Ch. des Noyers 2 - • 30 places
 La Chaux-de-Fonds: • 039/23 60 61
 Rue D.-Jeanrichard 28 - Devant Métropole - Centre
 La Neuveville: • 038/51 51 50
 Centre commercial «MIGROS» - • 130 places

BEAUJOLAIS

ac 1993
 E. Loron 75 cl **4.95**

MORGON

ac 1993
 E. Loron 75 cl **6.50**

JULIENAS ac 1993

E. Loron 75 cl **6.50**
PROFITEZ, 10% DE RABAIS LE JOUR DE VOTRE ANNIVERSAIRE!
 Pour tout achat dans nos magasins (sur présentation d'une pièce officielle)

BOURGOGNE

ac 1992
 Htes Côtes-de-Nuits 75 cl **6.95**

BOURGOGNE

ac 1992
 Htes Côtes-de-Beaune 75 cl **6.95**

VINO da Pasto

litre **1.80**

AVIS OFFICIELS

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL
 Faculté des sciences
Judi 1^{er} décembre 1994 à 17 h 15
 au grand auditorio des instituts de biologie

Présentation publique de la thèse de doctorat de M. Pierre ROSSI, licencié ès sciences de l'Université de Neuchâtel

Utilisation de bactériophages comme traceurs en hydrologie et en hydrogéologie.

Le doyen: H.-H. Nägeli

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL
 Vendredi 9 décembre 1994 à 17 h 15
 Aula de l'Université
 Avenue du 1^{er}-Mars 26

LEÇON INAUGURALE

de Monsieur Milad ZARIN-NEJADAN, professeur ordinaire d'économie politique, sur le sujet suivant:

« LE SOCLE DU CHÔMAGE »

La leçon est publique.

A vendre à Dombresson, au Nord du village, dans petit immeuble de 4 unités

2 appartements neufs

4 1/2 pièces, salle de bains et W.-C. séparés, salon avec cheminée, cuisine agencée, cave, garage et place de parc, balcon ou jardin. Prix intéressant.
 Tél. (038) 24 77 40. 192878-122

VOUS CHERCHEZ À VENDRE VOTRE BIEN IMMOBILIER? (appartements, villa, etc...)

Je vous offre les services d'une grande société installée à Neuchâtel, spécialisée à tous niveaux dans la vente immobilière.

Tél. (038) 24 57 31.

Bevaix
 Au bord du Lac
Belle villa individuelle
 Construite en 1985, de conception contemporaine, 284 m² habitables. Parcelle 2'169 m².
 Fr 1'100'000.-
 077-236'458
 077-212'093
 ACELCO SA
 193394-122

L'EXPRESS PUBLICITÉ
 038/25 65 01

OFFICE DES POURSUITES DE NEUCHÂTEL

VENTE D'UNE VILLA MITOYENNE

Date et lieu des enchères: **le jeudi 15 décembre**, à 14 h à Neuchâtel, Service des Ponts et Chaussées, rue Pourtalès 13, 2^e étage (salle 203).

Débitéur: Girod Marius et Marlyse, anciennement à Lignièrès, actuellement en Espagne.

Cadastre de Lignièrès
Parcelle 610 - Le Sasselet - bâtiment de 197 m² et places-jardins de 730 m².

Estimations: cadastrale (1982) **Fr. 7.000.-** (du terrain uniquement car villa construite en 1989)
 de l'expert (1994) **Fr. 1.286.000.-** (pour les deux parties mitoyennes).

Vente requise par le créancier gagiste en 1^{er} rang et II^e rang.

Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: 15 novembre 1994.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport, et pour les sociétés, d'un extrait récent du Registre du Commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16.12.1983 (LFAIE). Des garanties de paiements seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

Renseignements et visite: Office des poursuites, M. Vallélian, (038) 22 32 49.

Office des poursuites
 Le préposé:
 M. Vallélian

OFFICE DES POURSUITES DE BOUDRY ENCHÈRES PUBLIQUES

Le mercredi 7 décembre 1994, à 14 heures, à l'aérodrome de Colombier, l'Office des poursuites de Boudry vendra par voie d'enchères publiques:

1 avion Cessna 310 N.
 (celui-ci n'est plus immatriculé, sans moteur ni hélice, démonté, à l'état d'épave).

La vente aura lieu au comptant, conformément à la L. P.

Office des poursuites
 Le préposé
 E. Naine

OFFICE DES POURSUITES DE NEUCHÂTEL

VENTE D'UN APPARTEMENT EN PROPRIÉTÉ PAR ÉTAGES

Date et lieu des enchères: **le mardi 13 décembre**, à 15 h à Neuchâtel, Service des Ponts et Chaussées, rue Pourtalès 13, 2^e étage (salle 203).

Débiteurs: Wingeier Pierre-André, act. 1691 Villarimboud (FR), anc. La Ferme, 2073 Enges solidairement responsable avec, Wingeier Edith, même adresse.

Cadastre d'Enges

Désignation de la part de copropriété à vendre:
Parcelle 1139/E -

à Enges: Combles appartement sud de trois chambres, une cuisine, une salle de bains, un W.-C., un couloir, une terrasse de 99 m² + 1 cave de 5 m² et article 1155, part de copropriété de 1/17 sur parcelle 1135/A local de 436 m² à usage de garage collectif.

Estimations:
 cadastrale (1990) **Fr. 295.000.-** (1139/E)
Fr. 15.000.- (1155)
 de l'expert (1994) **Fr. 306.000.-**

Désignation de la parcelle de base

Parcelle 977 habitations, garage de 965 m² et places-jardins de 1017 m².

Vente requise par le créancier gagiste en 1^{er} rang.

Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: 15 novembre 1994.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport, et pour les sociétés, d'un extrait récent du Registre du Commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16.12.1983 (LFAIE). Des garanties de paiements seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

Renseignements et visite: office des poursuites, M. Vallélian (038/22 32 49).

Office des Poursuites
 Le préposé:
 M. Vallélian

Chézaré
 Rue de l'Orée
Grande mitoyenne
 5 1/2 pièces
 Disponible 07.95.
 Finitions à choix.
 Fonds: Fr 54'600.-
 Fr 1'865.-/mois
 077-236'458
 077-212'093
 ACELCO SA
 58146-122

NEUCHÂTEL-EST 3 1/2 pièces, balcon

Plein sud. Calme.
 Bus à proximité immédiate.
 Mensualité dès Fr. 864.- + charges.
 Tél. (038) 24 57 31. 193576-122

A vendre à Bevaix, dans immeuble résidentiel

appartement de 3 1/2 pièces

grand salon-salle à manger avec cheminée, cuisine agencée, 2 salles d'eau, balcon habitable, grande cave et garage individuel.

Tél. (038) 24 77 40. 193377-122

OPPORTUNITÉ À SAISIR!

Nous vendons
À COLOMBIER
 à proximité du centre du village, calme, dans un petit immeuble en PPE

4 1/2 PIÈCES

vaste séjour, cuisine parfaitement agencée, coin à manger, 3 chambres à coucher, 2 salles d'eau, cave.
 Prix de vente
 Fr. 360.000.- à discuter.

CLAUDE MAYOR 038 24 22 52

AVEC Fr. 70.000.- DEVENEZ PROPRIÉTAIRE

5 1/2 PIÈCES

coût mensuel:
 Fr. 1560.-

situé dans un petit immeuble à BÔLE.

Calme, proche du centre du village.

Surface habitable:
 160 m².

CLAUDE MAYOR 038 24 22 52

A vendre à Bôle, au cœur du village, orientée vers le sud, dégagement dans la verdure,

Maison familiale

généreuse, avec toute la poésie des maisons anciennes, sur parcelle de 680 m², environ 6 pièces, 2 salles d'eau, cuisine habitable fermée et agencée, possibilité de faire 1 grande pièce dans les combles, buanderie-chauffage, cave, atelier; studio avec douche-W.-C.-lavabo au rez-de-chaussée.

Tél. 038 / 24 77 40. 57993-122

À VENDRE À SAULES

magnifique situation ensoleillée, calme

BUREAUX 109 m²

comprenant: réception, salle de conférence, 3 pièces séparées, 1 local d'archives, W.-C.

Prix de vente:
Fr. 180.000.-

Les locaux pourraient être facilement transformés en appartement.

CLAUDE MAYOR 038 24 22 52



Les actionnaires sont convoqués en

assemblée générale ordinaire

mardi 20 décembre 1994 à 17 heures
 à la Maison de commune (Grande Salle)
 14, rue de la Gare, à Bôle

Ordre du jour:

1. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25 novembre 1993.
2. Rapport du Conseil d'administration.
3. Rapport de l'organe de contrôle.
4. Discussion et votations sur les conclusions de ces rapports.
5. Nominations statutaires.
6. Adoption du budget 1994/1995.
7. Divers.

Les actionnaires peuvent prendre connaissance, au siège de la Société, 2, faubourg de l'Hôpital, du compte de pertes et profits, du bilan, du rapport de gestion, ainsi que du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25 novembre 1993.

Les cartes d'admission à l'assemblée peuvent être retirées sur présentation des actions au porteur, jusqu'au mardi 20 décembre 1994, à 11 h 30, auprès de la Caisse communale, faubourg de l'Hôpital 2, à Neuchâtel.

Le Conseil d'administration

Immobilier



Paraît chaque jour, du lundi au samedi. Délai: l'avant veille de la parution à 12 h

Faites fructifier votre capital retraite (LPP)

en achetant votre appartement de 4 1/2 pièces (environ 112 m²) à Fontaines.
 Excellentes liaisons avec La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel.

Pour tous renseignements:
Tél. 038 / 51 55 22 ou 039 / 23 33 77.

OFFICE DES POURSUITES DE NEUCHÂTEL

VENTE D'UN BÂTIMENT À L'ABANDON

Date et lieu des enchères: **le mardi 13 décembre**, à 14 h à Neuchâtel, Service des Ponts et Chaussées, rue Pourtalès 13, 2^e étage (salle 203).

Débitéur: Wingeier Pierre-André, act. 1691 Villarimboud (FR) anc. La Ferme, 2073 Enges.

Cadastre d'Enges

Parcelle 1130 - Métairie de Lordel, crèmerie, bâtiment de 24 m² et places-jardins de 245 m².

Parcelle 1131 - Métairie de Lordel, habitation, rural, bâtiment de 139 m² et places jardins de 1861 m².

Estimations:
 cadastrale (1992) **Fr. 8.100.-** (art. 1130)
 cadastrale (1991) **Fr. 180.000.-** (art. 1131)
 de l'expert (1994) **Fr. 96.000.-** (pour les deux articles)

Vente requise par le créancier gagiste en 1^{er} rang et II^e rang.

Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: 15 novembre 1994.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport, et pour les sociétés, d'un extrait récent du Registre du Commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16.12.1983 (LFAIE). Des garanties de paiements seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

Renseignements et visite: Office des poursuites, M. Vallélian, (038) 22 32 49.

Office des poursuites
 Le préposé:
 M. Vallélian

ATHLÉTISME

Dopage: nouvelle mesure adoptée

Le Conseil de la Fédération internationale (IAAF), réuni à Barcelone, a décidé de suspendre tout athlète positif dès la première analyse du contrôle antidopage, a indiqué un communiqué de l'IAAF.

Cette mesure, adoptée à l'unanimité des 23 membres du Conseil, «est basée sur la volonté de rendre plus rapide la procédure de contrôle antidopage et de couper court aux rumeurs», a déclaré Arne Ljungqvist, président de la commission sur le dopage de l'IAAF, ajoutant que les athlètes conservent le droit de demander une contre-expertise.

M. Ljungqvist, un pionnier de la lutte antidopage, a affirmé devant le Conseil de l'IAAF qu'en quinze ans de pratique, il n'avait eu connaissance que «d'un seul cas où l'échantillon B n'avait pas confirmé la première analyse».

Désormais, les athlètes mis en cause auront 28 jours pour demander l'analyse de l'échantillon B, et le laboratoire accrédité aura alors trois semaines pour réaliser la contre-expertise. Jusqu'ici, les fédérations nationales avaient 21 jours pour demander l'analyse de l'échantillon B et l'athlète n'était suspendu que si cette contre-expertise confirmait la première opération.

Le Conseil de l'IAAF a également accepté de porter le nombre de contrôles antidopage d'environ 800 en 1994 à 1200 en 1995. /si

SKI ALPIN

Tignes remplace Sestrières

Tignes organisera samedi et dimanche le slalom géant et le slalom spécial comptant pour la Coupe du monde masculine qui étaient programmés le week-end dernier à Sestrières, a annoncé la station savoyarde.

«Nous allons organiser le premier rendez-vous de l'hiver puisque ce seront les premières épreuves messieurs disputées en Europe», a expliqué Aimé Favre, le président du Club des Sports de Tignes.

Le slalom géant aura lieu samedi et le slalom spécial dimanche - première manche à 10 heures et la seconde à 13 heures -, et l'arrivée des deux courses se fera dans la station.

D'autre part, Tignes étudie la possibilité d'organiser dans la foulée, sans doute le mardi, si la Fédération internationale de ski (FIS) le lui demande, le super-G de Val d'Isère, qui était prévu pour dimanche prochain.

Si cela pouvait se faire, il ne resterait plus à régler que le problème de la descente de Val d'Isère (Tignes n'est pas homologué pour une épreuve de vitesse messieurs) pour «rattraper» le calendrier.

La FIS devrait prendre une décision à ce sujet aujourd'hui ou demain en fonction de l'enneigement dans la station italienne de Val Gardena, où une descente est prévue pour le 10 décembre. /si

SPRINT

■ FOOTBALL - Karl-Heinz Rummenigge, vice-président du Bayern, a démenti les rumeurs de départ de Giovanni Trapattoni, affirmant que le technicien italien restera entraîneur de l'équipe bavaroise au moins jusqu'à la fin de son contrat, en juin prochain. /si

■ SKI ALPIN - L'Autrichienne Martina Koschuttnig, victime d'un accident de parapente en octobre dernier, va mieux. L'Autrichienne peut à nouveau parler et marcher, après avoir subi une fracture du crâne et être restée dans un coma artificiel pendant plusieurs jours. /si

■ HANDBALL - L'équipe nationale suisse masculine affrontera l'Allemagne, le Danemark et l'Ukraine, du 9 au 11 juin 1995, au cours des éliminatoires pour les championnats du monde juniors qui se dérouleront du 22 août au 3 septembre 1995, en Argentine. La Suisse accueillera ce tournoi de qualification dans une ville qui reste à désigner. Les deux premiers classés seront qualifiés pour les Mondiaux. /si

OLYMPISME/ Un nouvel obstacle pour la candidature de Sion-Valais 2002

Le WWF n'a pas envie de jouer

Le WWF est opposé à la candidature de Sion-Valais pour les Jeux olympiques (JO) d'hiver 2002 dans l'état actuel du dossier. Le chapitre de la protection de l'environnement est vague et incomplet à ses yeux. L'organisation des JO fait craindre le pire pour l'aménagement du territoire.

L'analyse du dossier par l'organisation écologiste découle d'une demande de la commission d'évaluation du CIO, a déclaré hier le directeur du WWF Pierre Zwahlen lors d'une conférence de presse à Sion. L'organisation s'est penchée sur le chapitre consacré à l'environnement. L'équilibre prôné par le comité de candidature paraît à cet égard bancal, a dit M. Zwahlen.

Le WWF s'est exprimé sur quatre thèmes: les cérémonies d'ouverture et de clôture, le ski nordique, le ski alpin et les transports. Pour le premier objet, l'or-

ganisation est fermement opposée au projet de cérémonies sur les sites de Valère et Tourbillon. Ceux-ci figurent à l'Inventaire suisse des paysages protégés. Un tel choix violerait les règles élémentaires de protection de la nature, selon M. Zwahlen.

Pour ce qui est du ski nordique, les zones prévues à Ulrichen (VS) sont proches d'un segment du cours du Rhône resté dans son état original. Le WWF doute que l'accueil de plusieurs milliers de spectateurs se fasse sans atteinte pour l'environnement. Quant au saut à ski prévu à Täsch, il nécessitera le défrichement de 2500 m2 de forêt. L'impact des constructions risque d'être important et durable.

Les épreuves de ski alpin ne pourront se dérouler qu'au prix d'un défrichement de 600 m2. Le dossier de candidature précise en outre que d'autres défrichements sont nécessaires, sans toutefois en

mentionner l'étendue ni la situation géographique.

Au chapitre des transports, le WWF juge le dossier «particulièrement décevant». Aucune amélioration durable des transports publics n'est prévue. «On manque une occasion rêvée de réaliser un concept cohérent de transport public régional à l'usage du tourisme non motorisé», estime l'organisation.

Sur l'ensemble du dossier pèse encore l'hypothèque du capital confiance. Le comité de candidature fait valoir les normes suisses en matière de protection de l'environnement que le Va-

lais n'applique guère ou qu'il combat, a dit M. Zwahlen. Le WWF attend des signes clairs dans le sens d'un rétablissement de cette confiance. L'un d'eux pourrait être un changement à la tête du département cantonal des travaux publics.

Le président du comité de candidature, Gilbert Debons, présent à la conférence de presse, a regretté l'absence du WWF à ce comité. Les critiques de l'organisation vont être étudiées et certains correctifs adressés à la commission d'évaluation du CIO avant sa séance du 2 décembre prochain. /ats



GILBERT DEBONS ET PIERRE ZWAHLEN - Trouveront-ils un terrain d'entente?

keystone-riller

Un signal d'alarme

Par Alexandre Lachat



Elle n'a l'air de rien comme cela, la position du WWF. Mais gare: le moment venu, elle pourrait causer

bien des dégâts... et être la source de grosses désillusions. Raison pour laquelle il est urgent, pour le comité de candidature de Sion-Valais 2002, de réagir.

Les arguments de l'organisation écologiste sont-ils fondés ou non? Aussi paradoxal que cela puisse paraître, là n'est pas le problème. Car tout, absolument tout, en ce bas monde est question d'appréciation et de convictions personnelles.

Ce qui est sûr, en revanche, c'est le fait que, depuis les Jeux écolats, bétonnés et pollués d'Albertville, le Comité international olympique (CIO) veut à présent des Jeux propres, des Jeux en harmonie avec la nature. Il y a neuf mois, Lillehammer a apporté un premier - et brillant - exemple de ce qu'il est possible de faire en la matière. La voie est désormais tracée. Or, il faut bien l'avouer, malgré les louables efforts entre-

pris par son comité de candidature ces derniers mois, le dossier de Sion-Valais 2002, aujourd'hui encore, se rapproche plus de la quinzaine savoyarde que de la quinzaine norvégienne. Notamment en raison de la dispersion des sites de compétitions, qui reste grande.

Les arguments du WWF sont-ils fondés ou non? Une fois encore, là n'est pas la question. Mais il n'est sans doute pas inutile de rappeler, à 56 jours du vote préliminaire du CIO qui décidera des quatre villes finalistes, que le soutien actif et sans réserve de Greenpeace pour le dossier australien avait pesé de tout son poids, l'an dernier, lors de la désignation de Sydney comme ville hôte des Jeux d'été de l'an 2000.

Dès lors, la conclusion est claire: si Sion-Valais entend rester dans la course olympique avec de bonnes chances de succès en juin prochain à Budapest, il lui faut sans plus tarder gagner la confiance de l'organisation écologiste. Quitte à faire quelques concessions douloureuses.

◇ A. L.

FOOTBALL/ Marco Grassi et Christophe Ohrel à Rennes

Très vite adoptés par le public

Samedi dernier, au terme de la rencontre de la 19^{me} journée du championnat de France qui s'est soldée par un match nul (2-2), entre Rennes et Montpellier, l'international suisse Christophe Ohrel masquait mal sa déception au sortir des vestiaires. Mais ce mouvement d'humeur - compréhensible au vu de la partie moyenne livrée par les Bretons face à la «lanterne rouge» - s'est toutefois vite estompé. Ce soir-là, «Gushti» accueillait en effet en terre bretonne son Fan's club personnel, venu tout spécialement de Lausanne pour la circonstance.

A l'instar de ses coéquipiers, le Suisse fut crédité d'une note très moyenne, malgré un abattage impressionnant. Il a droit à quelques circonstances atténuantes. Il devait en effet évoluer devant un nouveau latéral, le septième depuis le début de la saison. La raison: une pléthore de blessures.

- C'est vrai, l'équipe n'est jamais la même. Les automatismes manquent.

Les blessures n'épargnent pas les Bretons. Le demi Jean-Christophe Thomas (ex-OM) est actuellement indisponible. Le Bulgare Nikolai Iliev est rentré à Sofia pour se soigner. Souffrant d'un genou, Iliev a été victime d'un début de gangrène. Les médecins avaient même songé à l'amputer. Le meneur de jeu, Jocelyn Gourvennec, est en délicatesse avec une cheville. Son absence à la construction s'est cruellement fait ressentir.

S'il apprécie tous ses coéquipiers, Ohrel ne pouvait s'empêcher de pester contre le latéral de fortune, Vasseur:

- Il est vrai que c'est plutôt un milieu de terrain. Il a la fâcheuse tendance à jouer à trois ou quatre touches et il perd la balle quelques mètres plus loin. Nous devons nous dépenser pour la récupérer. Menés deux fois au score, les Rennais ont sorti les griffes pour revenir à la

marque. Le but égalisateur porte la signature de Marco Grassi, son septième en D1. Le géant tessinois appuie de tout son 1 m 90 et de ses 86 kg sur la défense adverse. Sa tête victorieuse de la 60^{me} minute est la parfaite illustration du potentiel de ce chasseur de buts. Mais il manque encore trop souvent de soutien. Les stagiaires Sylvain Wiltord et Pierre-Yves André ont du talent à revendre certes, mais il pèchent par précipitation.

Que d'éloges!

Le Stade Rennais est réputé pour faire l'ascenseur entre la D1 et D2. Désormais, le but des Bretons est clair:

- Se maintenir et construire une équipe très compétitive dès la saison prochaine, explique le manager général Gérard Lefilatre, qui ne tarit pas d'éloges sur ses deux Suisses:

- Christophe et Marco sont deux honnêtes hommes avec qui on peut discuter clairement. On avait dit que Grassi était capricieux, qu'il pouvait «sauter les plombs». Nous n'avons jamais eu cette impression. De Christophe Ohrel, nous attendons qu'il donne encore plus de «coups de gueule». Nous comptons beaucoup sur lui pour encadrer les jeunes et espérons vivement pouvoir le conserver la saison prochaine. L'équipe est très jeune. Elle a les défauts de ses qualités. Rennes a besoin de joueurs de la trempe des deux Suisses.

- Ils ont intérêt à faire l'acquisition de deux ou trois bons renforts, sinon je ne suis pas certain de vouloir rester, lâchait pour sa part Ohrel, encore sous le coup de la déception engendrée par ce match nul.

Le problème principal de Rennes réside dans son compartiment défensif et principalement son gardien. Le «paquet cadeau» en provenance de l'Olympique de Marseille à l'intersaison, - Thomas, le défenseur Pascal Fugier et le gardien

Gilles Rousset - ne donne de loin pas satisfaction. Contre Montpellier, le longiligne Rousset a fait montre d'une fébrilité inquiétante dans ses buts.

Et Ohrel de préciser:

- En plus, j'ai le sentiment que mes coéquipiers sont déjà résignés. Nous sommes dixième et ils semblent se satisfaire de cette situation. C'est dommage. Nous avons les capacités d'améliorer notre classement.

Grassi fait des ravages

A l'instar de son pote Marco Grassi, Christophe Ohrel se plaît à Rennes où ils s'est parfaitement intégré dans le moule. Dès le premier entraînement, l'entraîneur Michel Le Milinaire déclarait:

- J'ai l'impression qu'ils sont déjà là depuis très longtemps. Les deux Suisses sont adoptés par le public. Marco Grassi, le célibataire, fait un tabac auprès de la gent féminine (Rennes compte 60.000 étudiants et étudiantes...). Ohrel, pour sa part, a opté pour une jolie maison de style breton à la campagne, où il savoure les plaisirs de la vie à deux en compagnie de sa future épouse, Carole Chapuisat.

Marco Grassi partage la plupart de ses loisirs, le resto ou le cinéma par exemple, avec son coéquipier Jocelyn Gourvennec, universitaire, beau gosse et footballeur de talent comme le Tessinois. Gourvennec a d'ailleurs été élu par ses pairs et par Canal+ meilleur joueur de deuxième division la saison passée.

Gardien titulaire l'an dernier, Pascal Rousseau, un des principaux artisans de la promotion, ronge son frein sur le banc de touche. Bassiste à ses heures, ami intime de Patrick Bruel, il se console en rêvant ses gammes avec le chanteur ou en promenant Fly, le Golden Retriever de Christophe Ohrel, lorsque celui-ci est engagé avec son équipe nationale. /si

P.M.U.

Hier à Saint-Cloud

Résultats du Prix de Perlinguet hier à Saint-Cloud. Le 14 non partant. Ordre d'arrivée: 3 - 12 - 7 - 6 - 15. Les rapports en francs suisses:

- TIERCÉ - Pour 1 fr.
- Dans l'ordre exact: 593,00
- Dans un ordre différent: 118,60
- QUARTÉ + - Pour 1 fr.
- Dans l'ordre exact: 1676,10
- Dans un ordre différent: 120,00
- Trio/Bonus (sans ordre): 30,00
- QUINTE + - Pour 2 fr.
- Dans l'ordre exact: 118.116,20
- Dans un ordre différent: 742,20
- Bonus 4: 58,20
- Bonus 3: 19,40
- 2/4 - Pour 5 fr.: 18,50

RINKHOCKEY

Européens

Quels cartons!

La Suisse a commencé les championnats d'Europe, à Funchal, par une victoire sur l'Autriche, 9-1, avant de subir un court échec devant l'Allemagne (3-4). Les joueurs de l'entraîneur Jean-Luc Christen ont ensuite fêté un péremptoire succès contre l'Eire par... 31-0! Les autres adversaires de la formation helvétique dans le groupe B sont l'Italie, Andorre et la France. A noter par ailleurs, dans le groupe A, le score peu courant enregistré lors du match entre l'Espagne et la Russie, que les Espagnols ont remporté par... 61-0!

Résultats

Funchal (Por). Championnat d'Europe, tour préliminaire. Groupe B: Suisse - Allemagne 3-4; Eire - Suisse 0-31; Autriche - Italie 1-18; Eire - France 1-31; Andorre - France 2-5. Le classement: 1. Italie 2/4 (24-3); 2. Suisse 3/4 (43-5); 3. France 3/4 (38-9); 4. Allemagne 2/3 (8-7); 5. Andorre 2/1 (6-9); 6. Eire 2/0 (1-62); 7. Autriche 2/0 (2-27). - Groupe A: Belgique - Angleterre 3-1; Russie - Portugal 1-45. Le classement: 1. Portugal 2/4 (73-2); 2. Belgique 1/2 (3-1); 3. Hollande 1/2 (2-1); 4. Espagne 2/2 (22-2); 5. Angleterre 2/0 (2-31); 6. Russie 2/0 (1-66). /si

À VENDRE À COLOMBIER
situation exceptionnelle, dans un merveilleux cadre de verdure

SPACIEUX 4 1/2 PIÈCES
séjour avec cheminée, cuisine séparée, parfaitement agencée, 3 chambres, 2 salles d'eau. Garage
Fr. 430.000.-.

CLAUDE MAYOR 038 24 22 52

A vendre à la rue des Fahys, proche de la gare et des transports publics

appartement de 5 1/2 pièces
2 salles d'eau, cuisine agencée, cave, grand balcon et jardin d'hiver, 1 place de parc dans le garage collectif.
Tél. (038) 24 77 40. 193319-122

espace & habitat

À VENDRE
A Fontainemelon 193741-122

SPLENDIDE VILLA
comprenant 1 appartement 5 1/2 pièces et 1 appartement de 3 1/2 pièces. Situation dominante avec vue sur les Alpes, Grand confort, garage, parcelle de 950 m².
Tél. 039/23 77 77-76

A vendre à Auvernier, vue superbe sur le lac, perdue dans les vignes, tout proche de Serrières

charmante villa
familiale de 4 1/2 pièces + combles à rénover, sur parcelle de 977 m² en terrasses et verger.
Tél. (038) 24 77 40. 193320-122

SAINT-BLAISE - A saisir
bel appartement 1 1/2 pièce 38 m²
balcon 6 m². Avec placé de parc.
CONDITIONS TRÈS AVANTAGEUSES SUITE À DÉSINVESTISSEMENT!
Tél. (038) 24 57 31. 174665-122

A vendre à Dombresson, situation tranquille et ensoleillée, dans petit immeuble

Appartement de 4 1/2 pièces
avec 2 salles d'eau, cuisine agencée, cave, garage individuel et place de parc.
Tél. 038/24 77 40. 193378-122

ARRIGO & CIE S.A., entrepreneurs
À VENDRE AU SUD DE PESEUX
Chemin des Tires 10

APPARTEMENT DE 4 1/2 PIÈCES
au rez-de-chaussée
DANS PPE DE 8 UNITÉS

- vue imprenable sur le lac et les Alpes,
- prix: Fr. 365.000.-.

Pour tous renseignements:
CTI, Gestion Immobilière S.A., 2004 Neuchâtel, Raffinerie 1
Tél. (038) 25 52 39. 175037-122

A vendre aux Geneveys-sur-Coffrane dans quartier résidentiel tranquille

Immeuble locatif
à rénover de 154 m² au sol sur 6 niveaux, 4 garages individuels fermés, parcelle de 810 m².
Prix de vente: Fr. 800.000.-.
Tél. 038 / 24 77 40. 57992-122

À VENDRE 174936-122
AU CENTRE DE LA VILLE DE NEUCHÂTEL
en bordure de zone piétonne

SPACIEUX 3 1/2 PIÈCES
vaste séjour avec cheminée, cuisine agencée, 2 chambres à coucher.
GARAGE.
Prix de vente: **Fr. 330.000.-.**

CLAUDE MAYOR 038 24 22 52

A vendre, Bevaix, idéal pour enfants quartier résidentiel, espaces de jeux

Appartement 4 1/2 pièces
94 m², balcon, très ensoleillé, dernier étage. Cuisine moderne ouverte, ascenseur. 174978-122
Prix très intéressant. Libre rapidement.
PROFIMMOB - 038 / 25 25 46.

A vendre, rue de la Gare à Boudry, beau déagagement au sud-ouest

Appartement de 4 1/2 pièces
à rafraîchir, cuisine agencée, bains, W.-C. séparés, balcon, réduit, cave et garage individuel.
Tél. 038/24 77 40. 57991-122

NEUCHÂTEL 193776-122
À VENDRE OU À LOUER
villa au bord du lac
7 pièces, environ 500 m² habitables sur un seul niveau. Jardin d'hiver, piscine intérieure. Garage. Terrain de 1750 m² avec accès direct au lac. Port privé avec bateau.
Pour tous renseignements et visites: ☎ (038) 31 94 06.

A vendre à Fontaines, situation et environnement paisibles

Appartement de 4 1/2 pièces
2 salles d'eau, cuisine agencée, coin à manger, salon avec cheminée, cave, garage et place de parc extérieure.
Fr. 340.000.- + garage.
Tél. 038/24 77 40. 193379-122

VILLATYPE
À VENDRE sur plans pour construction 1995

VILLAS et APPARTEMENTS
au Val-de-Ruz. 192574-122
Tél. 038/53 40 40

A vendre au centre de Cressier

immeuble rénové
de 3 appartements et 4 studios, caves, buanderie, chauffage et 7 places de parc privatives en face de l'immeuble.
Tél. (038) 24 77 40. 193375-122

À vendre ou à louer CERNIER début 1995

Locaux de stockage ou dépôt
de 60 à 275 m² équipés.
Location dès Fr. 400.- par mois.
Tél. 038 / 53 55 74. 193779-122

A vendre à Wavre, situation tranquille, quartier des Motteresses,

trois villas contiguës
à bâtir, de trois chambres à coucher, salon-salle à manger avec cheminée, 2 salles d'eau, combles aménagés, sous-sol excavé, chauffage indépendant pour chaque villa.
Tél. 038/24 77 40. 193774-122

A vendre à la rue du Suchiez / NE, situation dominante et ensoleillée

grande maison familiale
à rénover, 3 niveaux habitables, sur parcelle de 804 m².
Tél. 038/24 77 40. 193772-122

A vendre ou à louer à Cernier

Surfaces avec vitrines
de 33 à 190 m² équipés.
Location dès Fr. 450.- par mois.
Tél. 038 / 53 55 74. 193778-122

A vendre à Hauterive, chemin des Chasse-Peines 5

maison villageoise
de 2 appartements dont un de 6 pièces. Libre immédiatement.
Tél. 038/24 77 40. 193775-122

À LOUER

A louer à Neuchâtel, proche des transports publics, dans immeuble de qualité, beau standing

Surfaces commerciales
environ 3500 m² pour bureaux et industrie fine, divisibles dès 100 m², avec ascenseur, monte-charges et places de parc intérieures et extérieures.
Tél. 038/24 77 40. 57995-122

St-Aubin
Pour début 95

Très joli 4 1/2 pièces
111 m, 3 chambres, bains, wc, cuisine, séjour, balcon-vue, cave, parc, garage.
Fonds: Fr 43'800.-
Fr 1'497.-/mois
077-236'458
077-212'093
ACELCO SA
193396-122

A vendre au Landeron

une VILLA
prix avantageux, financement assuré.
Tél. 038 / 51 46 49 aux heures des repas.
131092-122

Avant 7 heures
tout savoir grâce au service de portage à domicile.

L'EXPRESS
Urgent, couple cherche à louer

MAISON
région Neuchâtel, Val-de-Ruz, La Chaux-de-Fonds. Loyer modéré.
Ecrire à L'EXPRESS 2001 Neuchâtel, sous chiffres 125-2523.
175071-125

A louer à NEUCHÂTEL Bâtieux

regimmob sa

APPARTEMENT 2 PIÈCES cuisine agencée Fr. 950.- + charges.

Regimmob S.A. Ruelle W.-Mayor 2 2000 Neuchâtel Tél. 038/24 79 24

MEMBRE UNPI

SAINT-BLAISE CENTRE
rue du Temple 3

4 1/2 PIÈCES
135 m², cuisine spacieuse et bien agencée, 4 chambres, grande salle de bains, cabinet de toilette, réduit, cave, part à la buanderie avec séchoir.
Loyer Fr. 1950.- charges comprises.
Possibilité de place de parc.
Pour date à convenir. 192785-126
Téléphoner au (038) 257 987 entre 7 h 30 et 9 h ou au (038) 336 686.

A louer à Dombresson

2 1/2 pièces de 55 m²
+ balcon.
Loyer Fr. 900.- + charges.
Tél. 038 / 53 55 74. 193780-126

A louer ou à vendre à l'Ouest de la ville de Neuchâtel, vue imprenable sur le lac et les Alpes

charmante villa
de 5 1/2 pièces + galerie, 3 salles d'eau, cuisine agencée, salon avec cheminée, grande terrasse, 2 places de parc, verger et jardin potager. Libre dès mi-décembre 1994.
Tél. 038/24 77 40. 193773-126

A louer à NEUCHÂTEL Gouttes-d'Or

regimmob sa

APPARTEMENT 2 PIÈCES
Cuisine agencée. Fr. 420.- + 105.-.

Regimmob S.A. Ruelle W.-Mayor 2 2000 Neuchâtel Tél. 038/24 79 24

MEMBRE UNPI

COOP *Boucherie*

En action cette semaine...

Toute la viande de porc

20% de moins

Cuisses de dinde 8.90 kg

Dans nos boucheries et principaux magasins

193721-110

coop Coop

A louer à Saint-Aubin à proximité immédiate du lac et du port

spacieux appartements de 6 1/2 et 4 1/2 pièces en duplex

entièrement agencés, finitions soignées, cheminées de salon. Loyers mensuels dès Fr. 2350.- + charges.
Pour tous renseignements: 175001-126

RÉGIE IMMOBILIERE **MULLER & CHRISTE**
Temple-Neut 4 2001 NEUCHÂTEL
Tel 038/24 42 40

MEMBRE UNPI

A louer pour date à convenir au centre ville de Neuchâtel

appartement 3 1/2 pièces, duplex
surface de 109 m², Fr. 1770.-, charges incluses.
Pour tous renseignements, tél. (038) 25 57 61. 192512-126

A louer à Dombresson

GRAND 4 1/2 PIÈCES
105 m² + balcon.
Prix Fr. 1380.- + charges.
Tél. 038 / 53 55 44. 193777-126

Porrentruy
A louer, disponibles immédiatement ou sur rendez-vous, au rez-de-chaussée d'un immeuble d'habitation et de commerce, situé centralement et bien desservi, entre la gare et le centre ville, les surfaces suivantes

2 x 146 m²
1 x 105 m²

Ces espaces peuvent convenir à l'installation d'un local de vente, boulangerie-pâtisserie, boucherie-charcuterie, ou d'une entreprise prestataire de services, d'un cabinet de physiothérapie, de fitness, etc. Ils sont louables séparément ou réunis, à des conditions intéressantes. Accès facile en voiture, parking disponible.
Pour plus de précisions, téléphoner au 066 66 18 40: M. Hubert Piquerez se fera un plaisir de vous informer.
249-1282-29/4x4

À louer **cti**
gestion immobilière sa
Raffinerie 1 2004 Neuchâtel Tél. (038) 24 20 07

Tout de suite ou pour date à convenir à NEUCHÂTEL, Grise-Pierre 7-9

APPARTEMENTS 3 PIÈCES
entièrement rénovés, cuisines agencées. Balcons, vue sur le lac.
Fr. 990.- + charges. 57967-126

UNPI
UNION NEUCHÂTELOISE DES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

A LOUER, Ouest de Neuchâtel

4 1/2 PIÈCES
cuisine agencée, sans balcon, mais part au jardin.
Fr. 1200.- + charges Fr. 160.-.
Tél. (038) 42 44 66, heures de bureau. 193729-126

Société Immobilière «Industria» Neuchâtel S.A. Neubourg 15 / 17

À LOUER
dès 1^{er} janvier 1995

1 Studio
Fr. 610.- + Fr. 60.- charges

1 Duplex neuf, 2 pièces
Fr. 1020.- + Fr. 100.- charges

1 Duplex neuf, 2 pièces
Fr. 820.- + Fr. 100.- charges.

Téléphoner aux heures de bureau:
Serratus S.A.
038 / 25 88 08. 175048-126

À LOUER 174971-126
AU LANDERON
Rue du Pont-de-Vaux 2 pour entrée à convenir

VILLA DE 5 1/2 PIÈCES
séjour avec cheminée, cuisine agencée, 4 chambres, 2 salles d'eau, cave, buanderie, garage double, jardin.
Fr. 3000.- + charges.

CLAUDE MAYOR 038 24 22 52

FOOTBALL

Cours d'éthique

Un cours pour capitaines et entraîneurs de juniors C a été organisé dernièrement à Boudry par la commission d'éthique sportive de l'ANF, avec la participation de Gérard Fornachon, Jean-Paul Péguiro, Willy Güder, Luc Wenger, José Ehrbar, Bernard Porret et Philippe Chuard.

Certains points ont suscité beaucoup d'intérêt, particulièrement les questions touchant au rôle du capitaine et à l'application du règlement. Les auditeurs ont également été très attentifs à l'exposé de Luc Wenger traitant de la violence. La commission d'éthique sportive s'est engagée à négocier avec la commission des arbitres afin de revaloriser le rôle du capitaine.

Jean-Paul Péguiro pense déjà à l'avenir: *- J'ai la conviction qu'une matinée de ce genre a son utilité et je pense même que nous aurions tout intérêt à élargir le débat aux dirigeants, parents, etc. /jpd*

BADMINTON

BCC: c'est normal

Complètement plumé samedi à Pratteln sur le score sans appel mais un peu sévère de 8-0, le BC La Chaux-de-Fonds II s'est refait une santé dimanche aux Crêts en prenant la mesure d'un autre club rhénan, le BC Aesch, par 6-2. A l'heure du bilan, un certain équilibre sur la balance des points, qui permet à La Chaux-de-Fonds de conserver son troisième rang dans ce championnat de ligue nationale B.

Dernier adversaire du premier tour, le club rhénan de Pratteln n'a pas fait le détail face à la deuxième garniture chaux-de-fonnière. Affichant leurs prétentions quant à la promotion, les joueurs du bord du Rhin ont gagné leurs duels.

Soucieux de se réhabiliter, Pascal Domeniconi et ses camarades n'ont pas failli à leur tâche dimanche après-midi. Certes, l'adversaire du jour ne caracolait pas en tête de LNB, à l'instar de Pratteln, et avait des arguments nettement moins tranchants. Mais le BCC II s'est montré cependant très appliqué. /jpr

COURSE À PIED/Epreuve de côte hivernale à La Chaux-de-Fonds

Deux vainqueurs très logiques

La Course de côte hivernale du CC La Chaux-de-Fonds a plutôt connu des conditions atmosphériques agréables dimanche en dépit du brouillard. Une avant-dernière manche du championnat des Courses neuchâteloises 1994, patronnée par «L'Express», qui a permis à Corinne Ducommun-Isler de s'imposer une fois de plus, malgré un entraînement actuellement très limité en raison de ses obligations professionnelles. Dora Jakob, vainqueur la veille de la «Baslerstadlauf», s'est finalement retrouvée à plus d'une minute!

Marc-Henri Jaunin est parti tout aussi vite que Corinne Ducommun-Isler. Une avance de quelques dizaines de mètres menacée un seul moment, lors du 5me kilomètre, lorsque le Vaudois Debellis, après avoir lâché François Glauser et le Français Lambelet, tenta, mais en vain, de

reprandre Jaunin juste avant le plat menant à l'arrivée.

- Je suis monté tout en souplesse, régulièrement, en 3'50" à 4'10" au km. Au plat, j'ai encore pu allonger ma foulée, sans précipitation, nous a déclaré le Céliste, ravi des 30 points engrangés pour le championnat où il tient un tout bon rôle. Une confrontation avec Christophe Stauffer aurait permis d'encre plus apprécier le spectacle.

Absent durant de longues semaines, Claudy Rosat ne s'est pas fait faute de démontrer sa forme retrouvée: il était ainsi très heureux d'avoir réussi à améliorer son chrono 1993 de 15 secondes, distançant même son adversaire direct au haut de la montée!

L'ultime manche du championnat 1994 des Courses neuchâteloises se déroulera le samedi 10 décembre pro-

chain à Neuchâtel, à l'enseigne du Grand Prix MP. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

◇ A. F.

Les principaux classements. - Dames (toutes catégories): 1. C. Ducommun-Isler (La Cibourg) 36'21"6; 2. D. Jakob (Cormondrèche) 37'27"9; 3. F. Thuler (Cormaux) 38'07"7; 4. F. Wyssen (Cortaillod) 38'36"8; 5. J. Montandon (La Chaux-de-Fonds) 42'14"2; 6. C. Desy (Cortaillod) 44'49"0.

Hommes (toutes catégories): 1. M.-H. Jaunin (CEP) 30'25"8; 2. F. Debellis (Echichens) 30'34"0; 3. F. Glauser (Couvet) 31'04"6; 4. D. Lambelet (France) 31'12"5; 5. C. Rosat (La Brévine) 31'21"5; 6. D. Schumacher (Neuchâtel) 31'25"5; 7. R. Bell (Le Cerneux-Péquignot) 31'37"4; 8. S. Furrer (CEP) 32'13"3; 9. T. Rohler (Fleurier) 32'23"3; 10. C. Saisselin (Le Crêt-du-Loche) 32'27"5; 11. M. Neuwenschwander (Les Geneveys-sur-Coffrane) 32'49"8; 12. S. Tatu (France) 32'52"5; 13. E. Senes (Neuchâtel) 33'13"1. /af

ÉCHECS/Tournoi rapide du Club de Neuchâtel

Un succès qui se confirme

Le traditionnel tournoi rapide de Neuchâtel a été couronné de succès, puisque 104 joueurs s'étaient donné rendez-vous samedi dernier à l'Eurotel. La progression du nombre de participants est fantastique puisque, de 60 en 1992, on est passé à 90 en 1993, pour dépasser la centaine de participants cette année! L'attractive planche des prix a attiré bon nombre de très forts joueurs. Parmi eux, les Grands Maîtres internationaux Landenbergue (Suisse), Hresc (Croatie), Begovac (Croatie) et Kelecevic (Bosnie), ainsi que des spécialistes tels que Preissmann, le Français Ippolito ou encore le junior biennois Pelletier.

Comme d'habitude, il s'agissait de jouer 9 rondes du système suisse, les 8 premiers de

ce tour préliminaire se voyant qualifiés pour le tour final par élimination directe. Le tour préliminaire fut l'occasion d'assister à de magnifiques parties avec des joueurs bien décidés à décrocher une des 8 premières places, synonymes de qualification en quart de finale. Parmi les éliminés de marque, on trouve deux MI (Kelecevic et Begovac), Ippolito, Masserery, Kaenel, les Neuchâtelois Bex, Leuba, Robert, ainsi que Yannick Pelletier, en course tout au long du tournoi pour cette fameuse 8me place. De leur côté, les 3 Grands Maîtres se glissaient dans le bon wagon. Le tenant du titre, Gallagher, était éliminé dès les quarts de finale par Preissmann, alors que les autres favoris, Nemet, Landenbergue et Wojtkiewicz se qualifiaient pour les demi-finales.

Wojtkiewicz et ses 250 points ELO assuraient face à Nemet, pendant que Preissmann créait la surprise en accédant à la finale que remontaient le favori, le Polonais Wojtkiewicz, après une partie nulle et un blitz gagné pour le départage.

Les résultats

Quarts de finale: GM Wojtkiewicz - Edoecs 1-0; GM Nemet - IM Hresc 1-0; IM Landenbergue - Nikavica 1-0; GM Gallagher - Preissmann 0-1. **Demi-finales:** GM Wojtkiewicz - GM Nemet 1-0; IM Landenbergue - Preissmann 0-1. **Finale:** GM Wojtkiewicz - Preissmann 1/2 (Blitz: 1-0).

Les Neuchâtelois: 21. P.A. Bex; 22. D. Leuba; 23. A. Robert; 26. A. Porret; 27. R. Gfeller. ◇ F. D.

HANDBALL

Ille I. Messieurs Encore un succès!

Neuchâtel - Granges 25-21 (16-10)

HBC Neuchâtel: Ruegg (g), Riem Vis (g, 1), Jost (1), Straub (7), Rawyler, Pettenati M. (3), Milz (4), Galliker (3), Gams (2), Parrat (4), Loosli. Coach: Principi.

L'équipe du Handball-Club Neuchâtel a remporté, vendredi à la halle Omnisport, une nouvelle victoire au terme d'une lutte acharnée face à l'équipe de Granges. La première mi-temps fut nettement à l'avantage des locaux qui prirent rapidement le large grâce à de très belles combinaisons déjà dès les premières minutes. Granges, pour sa part, n'arrivait rien à développer et ne pouvait compter que sur des actions individuelles de ses attaquants.

La seconde période prit une toute autre tournure. L'équipe soleuroise trouva en effet la parade aux belles actions neuchâteloises en marquant individuellement un attaquant de l'équipe locale. Les hommes de l'entraîneur Parrat, perturbés, commencèrent à balbutier devant le but adverse. L'écart fondit alors comme neige au soleil pour atteindre deux longueurs à 10 minutes du coup de siffler final. Heureusement, Neuchâtel choisit ce moment pour déclencher deux contres meurtriers suite à des mauvaises passes adverses.

Deux points de plus dans l'escarcelle de la formation neuchâteloise qui se rapproche ainsi de la tête du classement. A remarquer le nombre toujours plus élevé de marqueurs différents et notamment, ce qui est très réjouissant pour la suite, du côté des ailiers. /dm

BADMINTON - Les Neuchâtelois Sandrine Oberli et Alain Perrenoud ont remporté le GP Yonex, au CIS de Marin. /E

COURSE À PIED - Baslerstadlauf. - Dames populaires: 1. D. Jakob (Cormondrèche). **Cross du CHP. - Populaires:** 1. M.-H. Jaunin (CEP). **Cadettes B:** 1. J. Scheibler (Olympic). **Cadettes A:** 2. I. Krähenbühl (CEP). /af

Immobilier
Parat chaque jour, du lundi au samedi. Délai: l'avant-veille de la parution à 12 h.

À LOUER SUR LE LITTORAL
A Neuchâtel
Château 4
2½ pièces Fr. 1334.- + charges.
Moulins 51
3½ pièces Fr. 1670.- + charges.
Bellevaux 12
4½ pièces Fr. 2111.- + charges.
Vauseyon 29
4½ pièces Fr. 1550.- + charges.

A Areuse
Pinceleuses
2½ pièces Fr. 1000.- + charges.
Attique 5½ pièces Fr. 2661.- + charges.

Au Landeron
Centre 9
4½ pièces Fr. 1750.- + charges.
Jura 12
Studio agencé Fr. 390.- + charges.

Regio F. Bernasconi et Cie
Clos-de-Serrières 31
2003 Neuchâtel.
Tél. (038) 31 90 31

A louer à Neuchâtel
studios
ainsi que

2½ pièces
pour date à convenir au centre ville.

Pour tous renseignements,
192684-126
TRANSPLAN AG
Uegenshaftenverwaltung
Tel. 031 301 07 54 / Fax 031 301 09 03
Länggassstrasse 54, 3000 Bern 9

A louer à NEUCHÂTEL rue de Bourgogne
regimmob sa
APPARTEMENT 4 PIÈCES
Cuisine agencée, balcon.
Fr. 1275.- + charges.
Regimmob S.A.
Ruelle W.-Mayor 2
2000 Neuchâtel
Tél. 038/24 79 24

À LOUER 174744-126
À NEUCHÂTEL
Verger-Rond
6½ PIÈCES 188 m²
luxeusement aménagé, cuisine parfaitement agencée, 4 chambres à coucher, séjour avec cheminée et balcon, bureau.
Place de parc dans garage collectif.
Conditions attractives.
CLAUDE MAYOR 038 24 22 52

Neuchâtel Saint-Nicolas 26
Dans immeuble sans ascenseur
2 pièces
cuisine, bains-W.-C., 1^{er} étage, loyer réduit Fr. 800.- + Fr. 75.- charges.
3 pièces
cuisine, bains-W.-C., 3^e étage, loyer Fr. 930.- + Fr. 105.- charges.
Pour visiter: Tél. 038 / 25 39 91.
SOGIROM, Maupas 2, Lausanne.
Tél. 021 / 311 25 66-67. 192273-126

173523-126
A louer à NEUCHÂTEL Maladière 8-10
regimmob sa
PLACES DE PARC DANS GARAGE COLLECTIF Fr. 110.-
Regimmob S.A.
Ruelle W.-Mayor 2
2000 Neuchâtel
Tél. 038/24 79 24

A louer à Cortaillod, proche des centres commerciaux,
dans immeuble élégant
surfaces pour bureaux ou industrie fine de 354 m² sur un seul niveau, possibilité de fractionner en 2 parties.
Tél. 038/24 77 40. 57997-126

À LOUER AU LANDERON
Rue du Lac 23
grand 4½ pièces
cuisine agencée avec lave-vaisselle, grand balcon, cave et galetas.
Location de place de parc ou garage.
Pour tous renseignements: 57950-126
regimmob sa
Régio F. Bernasconi et Cie
Clos-de-Serrières 31
2003 Neuchâtel.
Tél. (038) 31 90 31

A louer à La Coudre
Locaux 250 m²
pour dépôt ou petite industrie
Bureau 90 m²
Tél. (038) 33 22 54
la journée sauf midi ou 33 44 37 midi et soir.
131181-126

175019-126
A louer à NEUCHÂTEL Fbg du Lac
regimmob sa
PLACES DE PARC DANS GARAGE COLLECTIF
Loyer Fr. 150.-
Regimmob S.A.
Ruelle W.-Mayor 2
2000 Neuchâtel
Tél. 038/24 79 24

174719-126
CASTEL REGIE
A louer à Couvet Pierre-Dubied 18
APPARTEMENT DE 2 PIÈCES
Cuisine agencée.
Loyer Fr. 410.- + charges.
Libre tout de suite.
2034 Peseux (038) 31 78 03

À LOUER À NEUCHÂTEL
pour date à convenir, zone piétonne, centre ville, dans ancien immeuble rénové
MAGNIFIQUE APPARTEMENT DE 4½ PIÈCES EN DUPLEX
cuisine parfaitement agencée avec coin à manger, salon avec cheminée, 2 chambres, 1 galerie, 2 salles d'eau, réduit, ascenseur.
Ecrire à L'EXPRESS
2001 Neuchâtel
sous chiffres 126-2483. 174089-126

193550-126
A louer à NEUCHÂTEL
regimmob sa
MAGNIFIQUE MAISON DE 11 PIÈCES
sur 3 niveaux et sous-sol. Ancienne maison avec beau-coup de cachet. Cheminées, véranda, jardin, terrasse. Cuisine agencée, 2 salles d'eau, 3 W.-C. Plusieurs caves et dépendances. 1 garage. Vue imprenable.
Regimmob S.A.
Ruelle W.-Mayor 2
2000 Neuchâtel
Tél. 038/24 79 24

À LOUER TOUT DE SUITE
BAR À CAFÉ
avec patente alcool, 40 places.
Centre Automobile, 2043 Boudevilliers
Tél. (038) 57 24 54/55. 193477-126

174948-126
A louer à NEUCHÂTEL Rue des Saars
regimmob sa
APPARTEMENT 4 PIÈCES
cuisine ouverte agencée, bains/W.-C. et W.-C./lavabo, balcon.
Fr. 1300.- + charges.
Regimmob S.A.
Ruelle W.-Mayor 2
2000 Neuchâtel
Tél. 038/24 79 24

A louer à Colombier
APPARTEMENT 4 pièces
rez-de-chaussée, avec grand jardin et piscine.
Location Fr. 1950.-, charges comprises.
Téléphone (038) 24 61 77 (heures bureau). 193719-126

A louer à 86407-126
Colombier très bel
appartement 4½ pièces
cheminée de salon, grand jardin, garage double.
Loyer Fr. 2500.- tout compris.
Tél. 41 29 77 aux heures des repas.

À LOUER BUREAU CENTRE VILLE
dans toiture immeuble avec cachet particulier. Surface environ 150 m². Location mensuelle actuelle Fr. 1947.- charges comprises.
Ecrire à L'EXPRESS, 2001 Neuchâtel, sous chiffres 126-2521.
175047-126

Marin
bureaux 150 m²
Fr. 1650.- + charges + parking.
Tél. 33 63 32. 131155-126

L'EXPRESS PUBLICITÉ
038/25 65 01

A louer à CORMONDRECHE

regimmob sa

APPARTEMENT 6 PIÈCES

Cuisine ouverte agencée, bain/W.-C., douche/W.-C./lave-linge, balcon, cheminée, galeries, cave, cave à vin.

Surface: 156 m².

Fr. 1.850.- + charges.

Regimmob S.A.
Ruelle W.-Mayor 2
2000 Neuchâtel
Tél. 038/24 79 24

174709-126

MEMBRE UNPI

À LOUER

Les Vignolants 29-31-33, Neuchâtel

Magnifiques appartements rénovés, avec vue sur le lac et les Alpes

3 1/2 PIÈCES

96 m², 2^e étage.
Loyer: Fr. 1487.- charges comprises.

4 1/2 PIÈCES

103 m², 3^e étage.
Loyer: Fr. 1657.- charges comprises.

Pour visiter: M^{me} Sandoz, zél. 24 17 73.

PATRIA
Service immobilier
rue des Parcs 86
2000 Neuchâtel
Tél. 24 44 46.

193229-126

Patria
Assurances

A louer à BÔLE

regimmob sa

APPARTEMENT 3 PIÈCES

avec cheminée, cuisine agencée, Place de parc à disposition.

Fr. 1.250.- + charges.

Regimmob S.A.
Ruelle W.-Mayor 2
2000 Neuchâtel
Tél. 038/24 79 24

175015-126

MEMBRE UNPI

NEUCHÂTEL
Charmettes 36-38

3 pièces, hall, cuisine, bains-W.-C., dès Fr. 1050.- + Fr. 105.- de charges.

Pour visiter: Tél. (038) 31 99 84.
SOGIROM, Maupas 2, Lausanne.
Tél. (021) 311 25 66-67.

191998-126

À LOUER

tout de suite ou pour date à convenir, proche du centre ville

appartement de 6 pièces / 150 m²

Cheminée de salon, 2 salles d'eau, balcon, ascenseur.

FIDIMMOBIL NEUCHÂTEL
Rue de l'Hôpital 7 Tél. 24 03 63

174998-126

MEMBRE UNPI

174795-126

CASTEL REGIE
A louer à Peseux
Rue de Neuchâtel 1

STUDIO ET CHAMBRES

entièrement rénovés.
Loyer dès Fr. 260.- + charges.
Libres tout de suite.

2034 Peseux (038) 31 78 03

À LOUER

A Boudry, rue des Cédres 7-9-11
Belle situation, tranquillité, verdure, écoles, transports et commerces à proximité.

2 1/2 pièces 1^{er} étage avec balcon
Loyer Fr. 975.- + charges.

3 1/2 pièces de plain-pied avec terrasse
3 1/2 pièces à l'étage avec balcon
Loyer dès Fr. 1350.- + charges.

4 1/2 pièces à l'étage avec balcon
Loyer Fr. 1500.- + charges.
Libres tout de suite ou à convenir.

Pour tous renseignements: 193401-126

Régie F. Bernasconi et Cie
Clos-de-Serrières 31
2003 Neuchâtel.
Tél. (038) 31 90 31

Nous louons à MARIN

PLACES DE PARC

dans garage souterrain.
Location Fr. 110.-/mois.
S'adresser à:

HOME+FOYER
HAUS+HERD
2556 Scheuren
Tél. (032) 55 34 11,
M. J.-D. Vuilleumier.

192857-126

A louer à NEUCHÂTEL

Fbg de l'Hôpital dans immeuble neuf avec ascenseur

regimmob sa

APPARTEMENT 3 PIÈCES cuisine ouverte agencée, poêle suédois, balcon.

Fr. 1600.- + charges. Places de parc dans garage collectif à disposition.

Regimmob S.A.
Ruelle W.-Mayor 2
2000 Neuchâtel
Tél. 038/24 79 24

174960-126

MEMBRE UNPI

A louer tout de suite ou pour date à convenir à La Coudre avec vue étendue sur le lac

SPACIEUX 4 1/2 PIÈCES AVEC BALCON

avec tout confort et cuisine agencée.
Loyer Fr. 1704.- + charges.
Place de garage Fr. 90.-

Un mois de loyer gratuit pour la conclusion d'un bail d'un an et 2 mois de loyer gratuit pour 2 ans.

Etude Ribaux von Kessel, avocats et notaire.
Promenade-Noire 6, Neuchâtel. Tél. 24 67 41.

174707-126

A louer

cti

gestion Immobilière sa
Raffinerie 1 2004 Neuchâtel Tél. (038) 24 20 07

Pour entrée à convenir rue Matthias-Hipp, Neuchâtel

APPARTEMENTS 3 PIÈCES

cuisine agencée, balcon, jardin potager à disposition.
Dès Fr. 990.- + charges.

173999-126

UNPI
UNION NEUCHÂTOISE DES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

A louer à Saint-Aubin

STUDIO

complètement agencé. Libre tout de suite. Fr. 490.- + Fr. 50.- charges.

Fiduciaire D. DESAULES, Cernier.
Tél. (038) 53 14 54.

193121-126

A louer

cti

gestion Immobilière sa
Raffinerie 1 2004 Neuchâtel Tél. (038) 24 20 07

Tout de suite ou date à convenir près du centre

grande chambre indépendante

cuisinette, salle de bains en commun.
Fr. 290.- + charges.

174977-130

UNPI
UNION NEUCHÂTOISE DES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

A louer à SAINT-AUBIN

regimmob sa

MAGNIFIQUE APPARTEMENT 3 PIÈCES

Cheminée, cuisine agencée, terrasse. Fr. 1650.- + charges.
Places de parc à disposition.

Regimmob S.A.
Ruelle W.-Mayor 2
2000 Neuchâtel
Tél. 038/24 79 24

174970-126

MEMBRE UNPI

À LOUER
rue du Rocher à NEUCHÂTEL

magnifique 4 1/2 pièces (140 m²)

tout confort grand balcon, situation et vue exceptionnelles.
Libre à partir du 1^{er} janvier 1995.

Pour tous renseignements: 192861-126

Régie F. Bernasconi et Cie
Clos-de-Serrières 31
2003 Neuchâtel.
Tél. (038) 31 90 31

A louer à NEUCHÂTEL

Maladière

regimmob sa

APPARTEMENT 1 PIÈCE cuisine agencée.

Fr. 570.- + Fr. 77.-

Regimmob S.A.
Ruelle W.-Mayor 2
2000 Neuchâtel
Tél. 038/24 79 24

175018-126

MEMBRE UNPI

À LOUER

pour le 1^{er} décembre 1994
Rue de la Maladière

appartement de 3 pièces

avec confort.
Loyer Fr. 860.- + charges.

FIDIMMOBIL NEUCHÂTEL
Rue de l'Hôpital 7 Tél. 24 03 63

175003-126

MEMBRE UNPI

A louer à NEUCHÂTEL

Rue F.-C.-de-Marval

regimmob sa

PLACES DE PARC DANS GARAGE COLLECTIF

Fr. 100.-

Regimmob S.A.
Ruelle W.-Mayor 2
2000 Neuchâtel
Tél. 038/24 79 24

175017-126

MEMBRE UNPI

AUTOS - 2 ROUES

Occasion unique de particulier

Ford Sierra Cosworth

Modèle 1992, 67.000 km, noir métallisé, kit GTO, 265 CV, t.o. électrique, 4 vitres électriques, sièges Recaro, climatisation, alarme, CD Pioneer. Service fait. Etat impeccable. Véhicule de non fumeur.
Prix neuf: Fr. 62.750.-, cédé à Fr. 29.800.-. Reprise éventuelle.

Tél. 077/31 44 77 ou 066/66 51 55 (M. Dürrer).

193738-142

Arts graphiques

Achète au plus haut prix

VOITURES

bus, camionnettes, kilométrage, état sans importance.

Paiement comptant.
Tél. 077/47 61 89.
192179-142

OCCASIONS EXPERTISÉES

Daihatsu Charade automatique, 193770-142
1990, 30.000 km Fr. 10.500.-
Renault Safrane V6, ABS, 1993, 15.000 km Fr. 32.500.-
Daihatsu Charade 1994, 5000 km Fr. 13.500.-
Fiat Panda 1987, 90.000 km Fr. 2.900.-
Renault 9 GTX 1987, 95.000 km Fr. 3.800.-

GARAGE DU GIBRALTAR
P. Rochat - Gibraltar 12 - Neuchâtel - Tél. 24 42 52.

Marché de l'emploi

Parait chaque jour, du lundi au vendredi.
Délai: l'avant-veille de la parution à 12 h.

34

Home médicalisé Dubied - 2108 Couvet

Afin de compléter notre équipe, nous cherchons à engager

UNE VEILLEUSE

à 100% éventuellement à 80%

Veuillez envoyer votre offre écrite à la Direction.
175084-236

Cherchons:

représentant libre

pour automatisation de portes et portails.
Entrée tout de suite ou à convenir.

Ecrire à L'EXPRESS
2001 Neuchâtel
sous chiffres 236-2525.

193751-236

Jeune et ambitieux

Nous, grande entreprise neuchâteloise, sommes prêt à vous former comme

conseiller en prévoyance

Cela vous permettra de développer vos connaissances, de faire progresser votre revenu, d'élever votre standing en évoluant comme l'indépendant avec les garanties sociales d'un employé.

Ecrivez-nous 174975-236
Case postale 1170 - 2001 Neuchâtel.

GRAND CONSEIL

Election judiciaire complémentaire

Appel de candidatures

A la suite de la démission du titulaire, le poste de

suppléant (e) des présidents du Tribunal du district de La Chaux-de-Fonds

est à repourvoir

Les personnes intéressées à ce poste et remplissant les conditions légales pour l'occuper sont invitées à faire acte de candidature. Elles voudront bien adresser leur offre, accompagnée d'un curriculum vitae, au président du Grand Conseil par l'intermédiaire de la chancellerie d'Etat, Château, 2001 Neuchâtel 1.

Les candidats qui se seront annoncés jusqu'au **20 décembre 1994** seront reçus, s'ils le souhaitent, par la commission législative qui, le cas échéant, leur adressera une invitation à se présenter mardi 17 janvier 1995, dans l'après-midi, au Château de Neuchâtel.

Neuchâtel, le 30 novembre 1994.

193703-236

Chancellerie d'Etat

Pour compléter l'effectif de notre Division Controller - Département Finances, nous cherchons un(e) jeune

analyste financier

Ce collaborateur devra être au bénéfice d'une formation commerciale de niveau supérieur (titre universitaire ou équivalent) et aura de bonnes connaissances théoriques des différentes techniques d'analyses financières.

Ses tâches principales consisteront à préparer différents résultats financiers, rapports, analyses et budgets, conformément aux exigences de Philip Morris, des autorités externes, dans le respect de délais très stricts. Il participera également à la réalisation d'analyses et de projets spéciaux.

Dans le cadre d'une petite équipe, il planifiera son propre travail et fera preuve de flexibilité.

La maîtrise du français et de l'anglais, ainsi que de bonnes connaissances en microinformatique (Excel, Winword) sont indispensables.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leurs offres, accompagnées des documents usuels, à notre Service des Ressources Humaines.

FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA
2003 Neuchâtel
Membre du groupe Philip Morris

193728-236

TENNIS + SQUASH

MARIN MARIN

Restaurant

cherche tout de suite ou pour date à convenir

UNE SERVEUSE

+
UNE EXTRA DE SERVICE

Suisseuse ou permis B ou C avec expérience, possédant véhicule.

Veillez faire offre écrite à l'attention de M. O. Maurer, restaurant Tennis + Squash Marin, 2074 Marin.

193651-236

Urgent!

Cherchons

SOMMELIÈRE

Entrée tout de suite avec permis conduire et permis C.

Tél. 038/51 18 27.

193735-2

Cherche

sommelière

ou

extra

Entrée immédiate ou à convenir.

Tél. 038/47 17 55.

131130-236

RESTO DE NUIT

BAR À TAPAS

GARBO

GARBO

Resto de nuit

Au 1^{er} étage

GARBO

Resto de nuit

Ouvert du mardi au samedi de 21 h à 6 h

INAUGURATION

Mercredi 30 novembre 1994

Verre de l'amitié offert de 21 h à 22 h 30

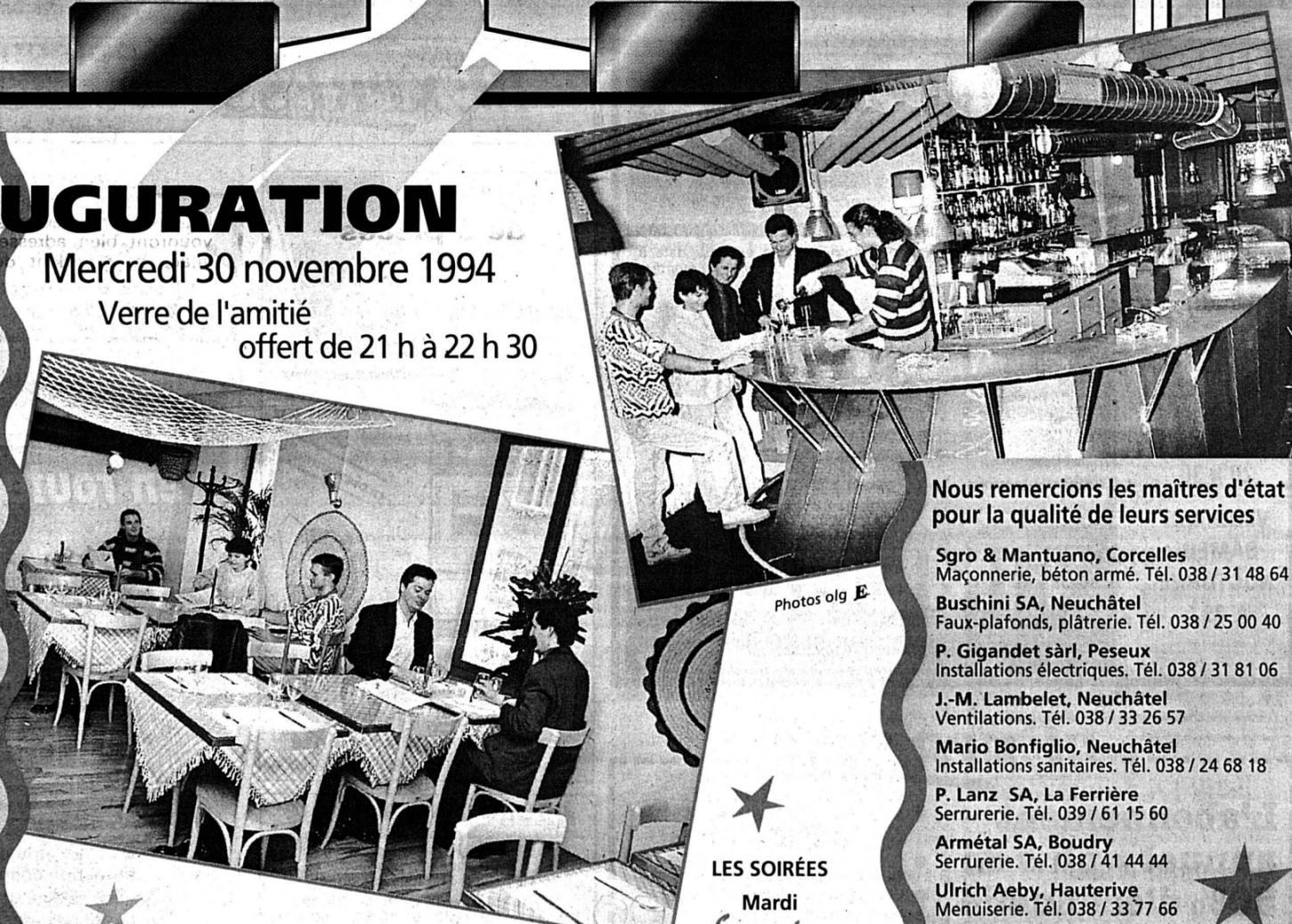
D'ici ou d'ailleurs, les noctambules apprécieront sans doute la particularité de ce lieu de rencontres où l'on peut boire et manger de 21 heures à 6 heures du matin.

Du mardi au samedi, les locaux s'animent dans un décor musical des années 60 à 80. A l'étage, aux tons sobres, mais accueillants, une salle à manger de 40 places permet aux convives de dialoguer directement avec le chef de cuisine Stéphane Corlay qui prépare chaque jour une spécialité, à un prix raisonnable, outre le menu à 15 francs. Plutôt classique, la carte des mets propose des pâtes, grillades, salades, desserts et quelques plats typiques d'autres contrées.

Au bar à "tapas" (entre deux étages), on appréciera plutôt les tapas, les sandwiches, les portions de frites ou la soupe à l'oignon. Dans un cadre plus feutré, les confortables salons du bar "d'en bas" incitent à oublier le stress de la journée, tout en savourant un cocktail ou autres rafraîchissements accompagnés des fameuses tapas.

A gauche, en montant la rue des Chavannes, les deux entrées du Garbo donnent également accès à une salle de jeux qui est ouverte de 11 h à 1 heure du matin (jusqu'à 2 h. les vendredis et samedis), sauf le lundi. / E

Réalisation KAL E



Photos oig E

Nous remercions les maîtres d'état pour la qualité de leurs services

Sgro & Mantuano, Corcelles
Maçonnerie, béton armé. Tél. 038 / 31 48 64

Buschini SA, Neuchâtel
Faux-plafonds, plâtrerie. Tél. 038 / 25 00 40

P. Gigandet sàrl, Peseux
Installations électriques. Tél. 038 / 31 81 06

J.-M. Lambelet, Neuchâtel
Ventilations. Tél. 038 / 33 26 57

Mario Bonfiglio, Neuchâtel
Installations sanitaires. Tél. 038 / 24 68 18

P. Lanz SA, La Ferrière
Serrurerie. Tél. 039 / 61 15 60

Armétal SA, Boudry
Serrurerie. Tél. 038 / 41 44 44

Ulrich Aebly, Hauterive
Menuiserie. Tél. 038 / 33 77 66

P. Pagani, Saint-Blaise
Peinture. Tél. 038 / 33 83 94

Pro-sols sàrl, Fontainemelon
Parquets. Tél. 038 / 53 34 74

Rochat SA, Cernier
Cuisines professionnelles. Tél. 038 / 53 35 33

Lehmann réfrigération, Le Locle
Install. frigorifiques. Tél. 039 / 31 80 34

Netteco, La Chaux-de-Fonds
Nettoyage. Tél. 039 / 23 25 24

Jeanneret & Co SA, Neuchâtel
Téléviseurs. Tél. 038 / 24 57 77

Rossetti, Boudry, Neuchâtel
Mobilier contemporain. Tél. 038 / 42 10 58

CTI, Neuchâtel
Gestion immobilière SA. Tél. 038 / 24 20 07

NOS FOURNISSEURS

Muller - Coca-Cola - Cardinal -
Moët & Chandon - RTN - United
Distillers - Philip Morris -
Rivella SA - Grisoni - Blackmint -
Fabio - Au Moka - Lehnerr -
Marazzi - Multifood - Lusso - Bell

Extrait de notre carte

AU BAR pour Fr.5.-
Tapas - Sandwiches
Frites - Soupe à l'oignon

AU RESTAURANT:

NOS SALADES
Exotique: Emincé de volailles,
sauce créole, ananas, bambous,
maïs, tomates Fr. 12.-

Pêcheur: Salade tiède, calamars,
moules, crevettes,
chair de crabe Fr. 12.-

NOS PÂTES
Raviolis: basilic, mozzarella,
tomates Fr. 15.
Lasagnes fraîches maison Fr. 13.-

NOS GRILLADES
Entrecôte Fr. 26.-
Filet d'agneau Fr. 24.-
Filet de dinde Fr. 15.-
toujours avec garnitures

DESSERTS
Tarte Tatin
Suggestion du pâtissier

LES SOIRÉES

Mardi
Surprise

Mercredi
Pot-au-feu

Jeudi
Risotto

Vendredi
Moules - frites

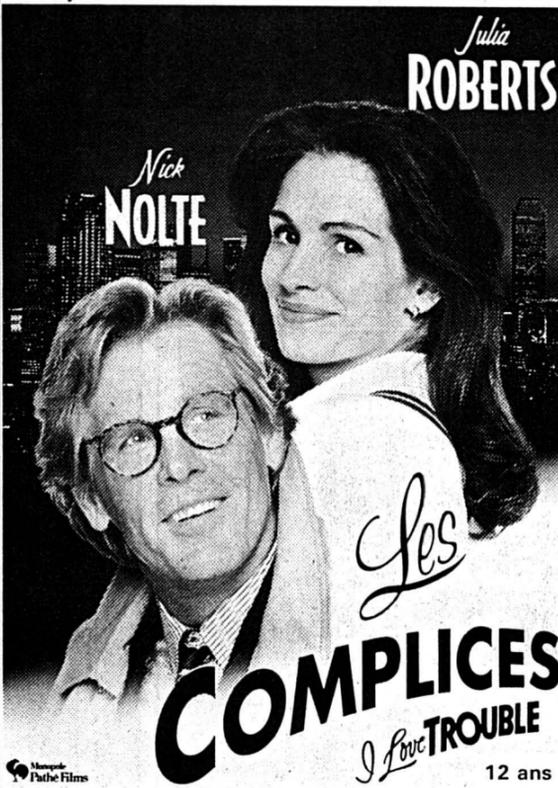
Samedi
Paella

GARBO

NEUCHÂTEL ★ RUE DES CHAVANNES 5-7 ★ TÉL. 038 24 31 81

APOLLO 1 Me, je à 15 h, 20 h 45 (dès jeudi, voir Rex) Encore me, je à 18 h
Tél. 25 21 12 **THE MASK LA PARTIE D'ÉCHECS**

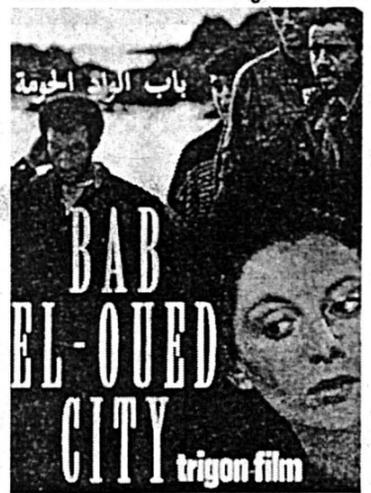
Dès vendredi en grande 1^{re} suisse
Chaque jour à 15 h, 17 h 45 et 20 h 30
Vendredi et samedi, nocturne à 23 h 15
Du rythme, de la fantaisie et de l'humour...



COMPLICES Les *Love TROUBLE* 12 ans

BIO Tél. 25 88 88 **Première suisse** V.O. s-t/fr/all 12 ans

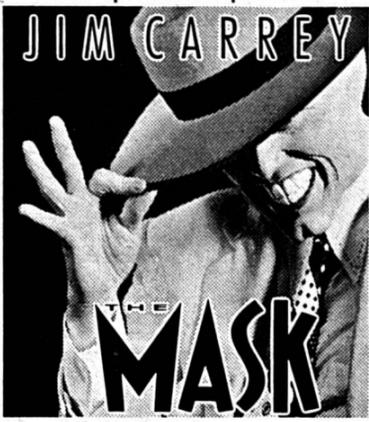
Chaque jour à 15 h et 20 h 30
Portrait d'une jeunesse, une image universelle de toute une génération.



BABEL-OUED CITY trigon film
Un film de Merzak Allouache, Algérie
Entre dérives et rêves
L'image universelle
D'une jeunesse prise au piège
Un appel à la tolérance et à la liberté
Grand Prix «Un Certain Regard» Connes 94
Prix de la Critique Internationale Connes 94
Grand Prix de la Biennale du Cinéma arabe, Paris 94

REX Tél. 25 55 55 **Dès vendredi (me, je, voir à l'Apollo 1)**

Chaque jour à 15 h et 20 h 15
Simplement fou et génial, avec des effets spéciaux exceptionnels!



STUDIO Tél. 25 30 00 **2^e semaine 16 ans**
Chaque jour, à 15 h, 18 h, 20 h 15
Sensible, émouvant, vrai, un film d'une qualité exceptionnelle. Du réalisateur de «La discrète».



La Séparation Un film de Christian VINCENT

ARCADES Tél. 25 78 78 **Pour tous**

2^e semaine
Lundi au vendredi à 14 h 30, 16 h 45, 20 h 30
Samedi, dimanche à 14 h, 16 h 30, 18 h 30, 20 h 30
Vendredi, samedi nocturne à 23 h
L'histoire de la vie dans un univers magique. BEAU, IMMANQUABLE
WALT DISNEY PICTURES présente **LE ROI LION**
Distribué par BUENA VISTA INTERNATIONAL ©THE WALT DISNEY COMPANY

APOLLO 2 Tél. 25 21 12 **12 ans** **Forrest Gump**
8^e semaine Derniers jours
Chaque jour à 15 h et 20 h 15
Un destin exceptionnel
Tom Hanks

APOLLO 3 Tél. 25 21 12 **16 ans** **Pulp Fiction**
5^e semaine Derniers jours
Chaque jour à 14 h 30
17 h 15 V.O. s-t fr/all et 20 h 15
Ve, sa, noct. à 23 h 15
Lundi, mardi, toutes les séances en V.O.
JOHN TRAVOLTA HARVEY KEITEL

BIO Tél. 25 88 88 **Cycle Chaplin** Chaque jour à 18 h V.O.
THE KID
Du dimanche 4 au mardi 6.12
LES FEUX DE LA RAMPE

APOLLO 2 Tél. 25 21 12 **5^e semaine 12 ans**
V.O. s-t fr/all
Chaque jour à 18 h
Ve, sa, noct. à 23 h 15
MURIEL'S WEDDING

REX Tél. 25 55 55 **2^e semaine 16 ans**
Me, je à 15 h, 17 h 45, 20 h 15.
Dès ve, chaque jour à 17 h 45.
Ve, sa, noct. à 23 h
BLOWN AWAY

PALACE Tél. 25 56 66



PREMIÈRE SUISSE
2^e SEMAINE
● 16 ANS ●
TOUS LES JOURS À 15 h 30-18 h 20 h 30
VENDREDI SAMEDI NOCTURNE À 23 h
58370-155

UN FILM UNIVERSAL DISTRIBUE PAR UIP

L'EXPRESS PUBLICITÉ 038/25 65 01

167567-110

Daniel Mayor **dm** **Electroménager**
... la technique professionnelle
FORS
Cuisinières · Congélateurs · Réfrigérateurs
Machines à laver · Aspirateurs etc.
TÉL. 038/41 22 09
Exposition permanente
Sombacour 11 - 2013 Colombier

191739-110
777 9h-2h **ASTRO TEL** 2F.-Min.
VOYANCE
Directe par Téléphone
156 73 19

SEX SHOPEVI
BIENNE vis à vis Poste Boujean (jeudi, vente du soir)
SOLOTHURN Bahnhofpassage 1. UG. Zuchwilstrasse 41

L'EXPRESS

L'abonnement annuel = plus de 50% d'économie par rapport à l'achat au numéro
+ 1 mois gratuit pour tout nouvel abonnement

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je souhaite recevoir **L'EXPRESS** 1 mois à l'essai

Je m'abonne régulièrement par:
 trimestre
 semestre
 année
 ou abonnement temporaire de mois
 marquer d'une croix ce qui convient

Nom: _____
 Prénom: _____
 c/o: _____
 Rue: _____ N°: _____
 N° postal: _____ Localité: _____
 Date: _____ Signature: _____

Espace réservé à **L'EXPRESS**

Code Sect. Bande JA Taxe Port AV

A découper et à conserver

COURS D'ASTROLOGIE
Découvrez le monde de l'astrologie!
Madeleine Massé a mis sur pied un programme complet.
Demandez la documentation!
Renseignements et inscriptions:
Tél. (038) 51 16 58. 58355-110

NOUVEAU 192974-110

4 photos pour fr. 1.-
Centre commercial de Magro à Marin

La nouvelle Renault Clio K2: en route vers les sommets.

Sportive ambitieuse, la Clio K2 rêve de sommets. Elle tire son énergie d'un moteur à essence de 1390 cm³ (58 kW/80 ch) ou d'un Diesel de 1.9l. Son équipement est irréprochable: direction assistée, airbag conducteur, compte-tours, phares antibrouillard, verrouillage central avec télécommande par infrarouge intégrée à la clé, pare-chocs de même couleur que la carrosserie. Sans compter l'intérieur confortable! La nouvelle Clio K2 est disponible en version 3 ou 5 portes, avec boîte automatique en option sur la version 1.4l. A partir de Fr. 18.250.-.

RENAULT LES VOITURES A VIVRE

Garage ROBERT · Neuchâtel
Quai de Champ-Bougin 36-38 Tél. 038 30 40 40

Neuchâtel Garage D'Amico-Villanova, Rosière 2, 038 25 29 79
 Neuchâtel Garage Gibraltar, Gibraltar 12, 038 24 42 52 Boudévilliers
 Garage du Val de Ruz 038 57 25 15 Corcelles Garage du Crêt, C. Arm
 038 31 16 27 Cressier Garage P. A. Schaller 038 47 12 66 La Neuveville
 Garage et Carrosserie des Vignes S.A. 038 51 22 04 Saint-Aubin Garage
 de la Béroche 038 55 13 52 Travers Garage C. Hotz 038 63 34 63



La pensée du jour

Toutes les rencontres se font par hasard.
Jean-Louis Bory, « Voir les passants »

TÉLÉVISION

Richard, cœur de tendre

C'est avec le 500^{me} tour de la roue de Télé-Duo, vendredi, que s'arrêtera la course de l'émission. Mais rassurez-vous, Jean-Marc Richard réapparaîtra à l'écran dès le 1^{er} janvier prochain dans une nouvelle émission de la Loterie romande: Télé Trésor. Si s'achève aujourd'hui la vente des billets de Télé-Duo, vous trouverez dès demain – et c'est un scoop! – les billets du nouveau jeu dans les kiosques. Mais montons plutôt à bord du nouveau navire de notre flibustier...

En cette fin d'année, Jean-Marc Richard a pris plein de décisions importantes. D'abord celle de quitter son poste de rédacteur en chef – bénévole – à Radio Acidule, où il s'est investi durant 10 ans: – Je ne crois pas aux dinosaures, ces gens qui passent toute leur vie à faire le même boulot, allant jusqu'à l'incarner complètement. Moi, je ne reste jamais plus de 10 ans dans un même truc. Et le moment est venu de bouger.

C'est pour cela aussi que Jean-Marc Richard a décidé de quitter Lausanne, sans savoir encore où il ira poser ses valises, « mais en Suisse, c'est sûr! » Et le jour où il ne sera « plus utile ici », dans notre belle Helvétie, alors, c'est décidé, il s'envolera pour l'Afrique, « ce continent où tous les malheurs sont réunis et où il y a tant à faire ».

Mais aujourd'hui, ce n'est qu'un lointain projet, car sur la planète Suisse, il a encore fort à faire. Et surtout avec l'émission Télé Trésor qui débute en janvier.

– Alors que les candidats de Télé-Duo n'étaient là qu'un jour, ceux de Télé Trésor seront présents durant toute la semaine. Chaque jour, il y aura des éliminations mais, le vendredi, tout le monde se retrouvera pour tourner la roue.

Inspiré d'une île avec un galion échoué et des pirates, le décor de l'émission sera aussi nouveau que le rôle de son animateur de choc:

– Je serai plus calme et plus narratif, ce qui me permettra de montrer à mes détracteurs que je sais faire autre chose.

Car il faut bien savoir que je joue des personnages: dans Télé-Duo, je devais faire l'excité; je jouais donc ce rôle à 100%. Et contrairement à ce qu'on a pu lire ici ou là, la direction des divertissements de la TSR ne m'a jamais demandé de me calmer!

– Mais qui est donc le vrai Jean-Marc Richard?

– C'est étonnant, mais je suis plutôt timide!

– Jouer un rôle dans Télé-Duo durant 500 émissions, n'était-ce pas trop?

– Non, c'était juste ce qu'il faut! Juste bon pour laisser encore de la place à

la spontanéité. La preuve: à aucun moment, je n'ai éprouvé de la lassitude.

Son meilleur souvenir, c'est le jour où une petite grand-maman a fondu en larmes en tournant la roue. Le pire, c'est la fois où il a dû enregistrer trois émissions en souffrant de chutes de pression:

– J'étais tellement mal que je ne voyais même plus la roue!

Et des coups de cœur pour des candidates, Jean-Marc Richard en a bien sûr eu quelques-uns:

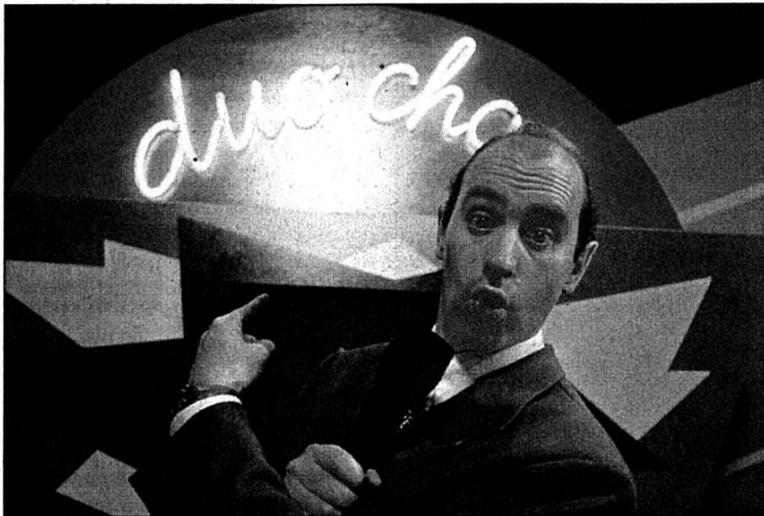
– J'ai vraiment craqué pour une Jurasienne! Ça n'a pas marché... mais ce n'était pas de ma faute...



Ce jour-là...

30 novembre 1986

L'acteur de cinéma américain Cary Grant décède à l'âge de 82 ans.



JEAN-MARC RICHARD – Peut-être viendra-t-il s'installer à Neuchâtel?

Pour Jean-Marc Richard, un bon animateur, c'est avant tout quelqu'un qui « bosse avec ses tripes » (et le cœur à ses raisons que les tripes ne connaissent pas!). Quelqu'un, aussi, qui « ne doit jamais avoir envie d'en faire sa carrière ».

Quand nous demandons à l'animateur s'il a un vœu à formuler pour 1995, il répond:

– Qu'un jour on puisse parler de l'Afrique et dire que tous les enfants sont en bonne santé.

Vous l'avez compris, Jean-Marc Richard, en deux mots, c'est: le bonheur des autres avant le mien.

On le lui a d'ailleurs souvent reproché...

◇ Corinne Tschanz

« On me prend souvent pour un homosexuel! »

Jean-Marc Richard a 34 ans. Il est de la vierge et... toujours célibataire! En jeune homme polyvalent, il porte plusieurs casquettes: celle d'animateur télé, mais surtout la toque de rédacteur en chef de la radio lausannoise Acidule. Sans avoir suivi une formation de journaliste, l'homme dispense toutefois des cours au Centre romand de formation des journalistes de Lausanne sur l'art de mener des débats politiques. Sa formation de base? Libraire! Comme quoi, tous les chemins mènent à l'animation... Mais prenons d'abord le petit sentier de l'intimité de ce Richard au cœur... tendre!

– Quels sont vos hobbies?

– La natation, à fond! Je nage un kilomètre chaque jour.

– Votre plat préféré?

– L'avocat aux crevettes... Je pourrais en bouffer toute la journée. J'ai aussi un gros penchant pour le steak à la moutarde avec des épinards que je mange le plus souvent au resto car je n'ai pas le temps de cuisiner...

– Votre disque de chevet?

– J'en ai plusieurs: Abba, I am, Goldman et plein de souvenirs avec...

– Et votre livre de chevet?

– « Quand j'avais 5 ans, je m'ai tué », mais maintenant, avec la préparation de la nouvelle émission, je n'arrête pas de potasser et d'écumer des livres sur les pirates!

– En quel animateur de télé souhaiteriez-vous être réincarné?

– Pierre Bellemare, car j'adore raconter des histoires!

– Votre femme idéale ressemblerait plutôt à Maria Mettral, Dominique Schibli ou Martina Schyba?

– Vous n'avez pas plus de choix à me proposer? (rires) Non, trêve de plaisanterie, ça serait plutôt Martina Schyba: elle est assez mon style. Mais je choisis une femme avant tout pour ses épaules! Pour moi, c'est la plus belle partie du corps féminin. Actuellement, personne ne partage ma vie. Il faut dire que ce n'est pas une priorité pour moi. Et puis, de nombreux amis me disent qu'une femme, ça coûte cher. Moi, je ne roule pas sur l'or. Je vis avec 2500 francs par mois. Je partage un appartement – avec 4 autres personnes – dont le loyer me revient à 200 francs. Et je n'ai pas de voiture... C'est drôle, mais le fait qu'il n'y ait pas de femme dans ma vie pousse certains à croire que je suis un homosexuel ou

un misogyne. Ce qui est archi-faux car j'adore les femmes!

– Choisir une femme en rapport à ses épaules... Ne serait-ce pas surtout pour vous assurer qu'elle n'est pas plus grande que vous?

– He! je mesure quand même 1m 78! Mais c'est vrai, je me tiens un peu bosu, on me l'a déjà dit...

– Côté look, êtes-vous plutôt nœud papillon ou cravate?

– Nœud pap.

– « Santiags » ou baskets?

– Baskets.

– Slip ou boxer?

– Boxer.

– Et sentimentalement, plutôt chien ou chat?

– Sans hésiter chat!

Voilà qui promet de sympathiques ronrons au coin du feu, devant un bon gros steak à la moutarde... / ctz

RÉCRÉATION

Rummy la combine

Jeu de société

Des dizaines de nouveaux jeux sortent chaque année à grands coups de spots publicitaires. Trop souvent, ces produits sont si sophistiqués qu'ils ressemblent

plus à des jouets – piles non incluses – qu'à des jeux. Le succès de ces derniers est heureusement éphémère et, après un an ou deux, ils disparaissent complètement du marché. Finalement, et c'est logique, la longévité d'un concept ludique est un excellent repère de qualité. Le haut du classement des meilleures ventes mondiales n'est occupé que par des vieux briscards qui ont su rester jeunes: le « Scrabble », inventé en 1931 et breveté en 1946; le « Trivial Pursuit », créé en 1982, ou le « Mono-

poly », conçu en 1935. Pas loin derrière ce groupe de tête, on trouve le « Rummy », certainement le plus célèbre des jeux de chiffres. Variante intéressante du fameux « Rommé » – jeu de cartes très populaire, surtout aux Etats-Unis – le « Rummy » est apparu dans les années 50. Comme le « Backgammon » ou le « Reversi » (alias Othello), le « Rummy » est disponible dans le catalogue de plusieurs marques, dans des formes diverses, de la mallette luxueuse en cuir, à la petite boîte de voyage.

Aujourd'hui, « Pixie Loisirs », un distributeur Suisse, propose en exclusivité et à un prix vraiment très raisonnable (35 fr.) le « Rummikub ». Sous ce nom, déposé en 1993 (!) par un certain monsieur Hertzano (Israël), on retrouve exactement le concept du « Rummy », à deux jokers près.

Le principe du jeu est simple et dès qu'un enfant est capable de faire une addition simple, il peut y jouer. Chaque joueur (de deux à quatre) reçoit un support sur lequel il peut ranger les 14 plaquettes qu'il a prises au hasard parmi les 106 pièces, faces cachées, étalées sur la table (ou en vrac dans un sac). Les plaquettes de « Rummikub » sont numérotées de 1 à 13 et de quatre couleurs: jaune, rouge, bleu, noir et chaque série est à double. Deux jokers se mêlent aux chiffres. Maintenant, à tour de rôle, chaque participant doit composer des séquences de chiffres de même couleur ou des séries de mêmes chiffres de couleurs diffé-

rentes. Il faut aligner 40 points pour pouvoir poser ses premières pièces sur la table. Celui qui ne peut rien étaler doit piocher une plaquette. La partie s'enflamme réellement lorsque chaque participant a posé ses 40 points. Le premier qui réussit à se débarrasser de toutes ses plaquettes a gagné. Pour y parvenir, il suffit de bien observer les séries couchées sur la table, pour les compléter, les modifier, ou les faire éclater pour en créer de nouvelles. Il est possible de poser plusieurs combinaisons à chaque tour et de rallonger ou de transformer les séries étalées qui doivent impérativement être formées de trois éléments au minimum. Celui qui n'est pas en mesure de poser la moindre pièce doit en piocher une. Lorsqu'un joueur pose sa dernière pièce, il gagne la manche. Les autres additionnent les points des plaquettes qui leur restent et la somme de tous les points perdus est attribuée au vainqueur.

Le « Rummikub » est un excellent jeu qui mêle harmonieusement le hasard et le sens de l'observation. Un classique qui permet souvent aux petits de battre les plus grands. Géant!

A fond la caisse!

Jeu Vidéo

« Super Mario Kart » est l'un des classiques incontournables sur Super Nintendo.

Aujourd'hui, ceux qui n'avaient pas encore acquis cette merveille devront y réfléchir à deux fois... C'est le cas de le dire, avec l'arrivée de « Street Racer » d'Ubi Soft. Ce dernier, clone (presque) parfait de « Mario Kart », offre la possibilité à quatre joueurs, de disputer en même temps, des courses d'enfer.

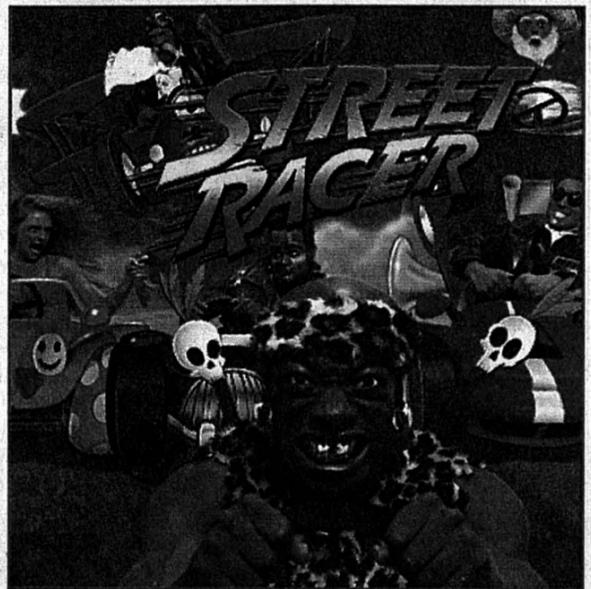
Ici, plus question d'envoyer des carapaces de tortue sur ses adversaires ou de semer des peaux de banane sur la piste. Si un concurrent menace, on lui balance des baffes ou d'autres gâteries du genre. Chacun des huit pilotes à choix dispose d'un véhicule personnalisé et d'une technique de défense particulière. Exemple: le baron Helmut von Pointenegger transforme sa bagnole en triplan lors d'attaque frontale, frappe à coups de canne ceux qui tentent de le doubler ou actionne les scies circulaires, logées dans ses roues, lorsqu'il place un assaut latéral. « Street Racer » dispose de vingt circuits différents (dont quatre cachés) pour cinq options de course au menu: « Practice » pour les essais et faire la connaissance de tous les personnages; « Head to Head » pour s'affronter à deux en course; « Championship » pour participer à une saison complète de championnat; « Rumble », genre de combat en corps à corps dans une arène; et « Soccer » un nouveau style de football, pied au plancher et bagarres en prime.

« Street Racer » bénéficie d'une réalisation irréprochable: les graphismes des voitures et des pilotes sont fins et détaillés, les décors sont riches et variés. Le plus étonnant dans cette

cartouche, c'est la vitesse à laquelle les courses se disputent et l'aisance avec laquelle on dirige les bolides. En jouant seul, l'image est en plein écran. A deux, trois ou quatre joueurs, l'image se divise horizontalement pour offrir à chacun des participants sa vision de la course et l'arrière de son bolide. Evidemment, à quatre (encore faut-il disposer de l'adaptateur quatre joueurs), la fenêtre à l'écran est plutôt mince, mais le tout reste étonnamment jouable.

« Street Racer » n'est de loin pas un jeu de simulation, mais un fabuleux programme pour passer des après-midi pluvieux ou des soirées d'hiver entre copains ou en famille. A inscrire absolument sur sa liste de Noël. Juste en dessous de « Donkey Kong Country ».

◇ Pascal Tissier



Etat-major: nouveaux officiers

OFFICIER AUTO:
PIERRE-ALAIN ROGNON



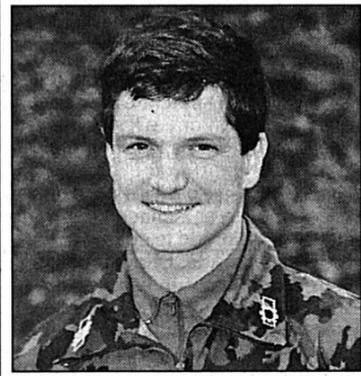
Ancien officier auto de la compagnie de renseignement 8, le capitaine Pierre-Alain Rognon revient cette année au régiment, après avoir effectué huit cours de répétition dans l'artillerie des troupes mécanisées. Il fonctionne comme officier auto au sein de l'état-major du régiment.

Père de trois garçons, le capitaine Rognon est, dans le civil, chef de vente dans le domaine des télécommunications. Il habite dans la région neuchâtoise, d'où il est originaire.

L'aspect sécurité constitue la principale préoccupation de l'officier auto: «Concrètement, il faut prendre des mesures en matière d'instruction et de formation des chauffeurs», dit-il.

Planifier et rationaliser les transports et les engagements des véhicules représentent le pain quotidien du capitaine Rognon. Les économies d'énergie figurent aussi à l'ordre du jour: un cours de conduite économique sera proposé aux chauffeurs, afin de les sensibiliser au problème de la consommation. L'officier auto tient aussi à ce que les chauffeurs ne forment pas un «club» à part au sein du régiment.

OFFICIER RÉPARATIONS:
MICHEL PEGUIRON

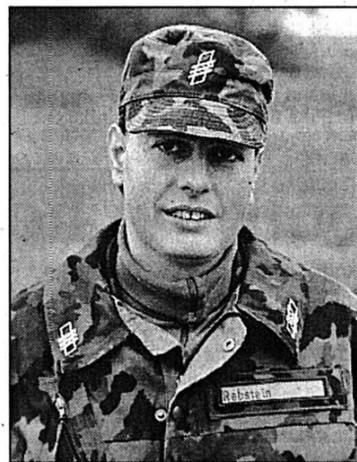


«Mon objectif: que chaque compagnie n'ait pas pour plus de 100 francs de pertes matériel.» Ce propos est tenu par le capitaine Michel Peguiron, le nouvel officier réparations du régiment. Marié et père d'une fille, le capitaine Peguiron exerce deux professions dans le civil: il est à la fois philatéliste à Yverdon où il réside, et responsable technique d'une entreprise industrielle.

«L'officier réparations est le patron de toute la partie réparation et entretien du matériel mis à disposition de la troupe par les arsenaux», explique-t-il. Pour le régiment, il a ainsi fallu une trentaine de camions-remorque pour transporter le matériel nécessaire pour le cours. Bien entendu, cela demande une solide planification avant le service.

Le capitaine Peguiron a servi dans plusieurs armes et troupes avant d'être appelé à l'état-major du régiment. Il se réjouit notamment de pouvoir travailler avec des spécialistes: «Il y a de nombreux professionnels parmi les mécanos qui œuvrent dans les ateliers de bataillon.»

OFFICIER AC:
PATRICK REBSTEIN



C'est ce qui s'appelle occuper les personnes compétentes à bon escient. Le nouvel officier de protection AC accueilli au sein de l'état-major du régiment d'infanterie 8 n'est autre qu'un docteur en chimie! Le capitaine Patrick Rebstein a en effet repris, depuis le début de ce CR 94, la fonction occupée auparavant par Thierry Grosjean. Conseiller le commandant du régiment sur les mesures de protection anti-atmosphériques et anti-chimiques, voilà une tâche qui tombait «pile-poil» pour ce chimiste de 33 ans, qui travaille dans l'entreprise horlogère ETA à Bettlach et est établi avec son épouse au Landeron.

Ancien chef de section de la compagnie de fusiliers II/19, puis officier AC à l'état-major du bataillon de carabiniers 2, Patrick Rebstein est un passionné de photographie sous-marine. Les Maldives et la Polynésie n'ont d'ailleurs, pour lui, pas plus de secret qu'une alarme C! / rih

La France en visite

Le cours de répétition 1994 du régiment d'infanterie 8 est placé sous le signe des visites venant de l'étranger. Premier à ouvrir les feux mercredi dernier, François Roussely, secrétaire général de l'administration militaire française, a donc pu assister à une partie pratique, au cours d'un séjour de vingt-quatre heures dans notre pays.

Venue de Berne, la délégation de l'Hexagone et ses guides ont pu se rendre compte de la rapidité d'adaptation de la vie civile à la vie militaire, au cours d'une démonstration d'engagement de la compagnie de chasseurs de chars 8, sur le terrain d'exercice de la caserne de Chamblon.

Auparavant, le commandant du régiment d'infanterie 8, le colonel Laurent Krügel, a expliqué aux invités du Département militaire fédéral quels étaient le fonctionnement et l'organisation du corps de troupes qu'il commande. La visite du secrétaire Roussely fai-

sant suite à celle que le premier secrétaire du Département militaire fédéral avait rendue à Paris, l'année passée.

Puis la délégation s'est déplacée sur les lieux de l'exercice, pour rendre visite à la troupe. Le capitaine Schumacher, qui commande la compagnie de chasseurs de chars 8, a exposé les buts de l'exercice effectué par une section de son unité, avant que tout le monde assiste à l'engagement.

Les questions des invités ont beaucoup porté sur la rapidité d'engagement de la compagnie. Trois jours après l'entrée en service, les soldats ont montré que les réflexes militaires revenaient vite, même s'il fallait encore un peu de rodage avant que tout soit parfait. De toute manière, la relative lenteur d'intervention, pour un troisième jour de cours de répétition, montrait que les trois semaines passées sous les drapeaux n'étaient pas de trop pour rafraîchir les mémoires... / rih

Les armuriers ont moins de travail... pour l'instant! Nouveau fusil oblige...

Les armes, le soldat Philippe Trachsel connaît, qui fait office d'armurier de la compagnie d'état-major du bataillon de fusiliers 19, basée à Saint-Imier cette année. Fusils, pistolets, mitrailleuses, tubes-roquettes ou lance-mines: voilà son quotidien. Mais cette année, il a moins de travail qu'à l'accoutumée, nouveau fusil d'assaut oblige...

Mécanicien de précision, Philippe Trachsel devient donc armurier lorsqu'il porte l'uniforme. «Ce qui m'intéresse, précise-t-il, c'est le travail varié, et l'on est mieux dans un atelier que dans la forêt...» Ce qui peut se concevoir.

Cette année, et en l'absence d'un sellier, le job des armuriers est encore plus diversifié: «En gros, nous nous occupons de tout. Des armes, bien sûr, mais on fait aussi de la sellerie, et on répare dans le fond tout ce qui ne va pas.»

Jeudi passé, l'armurier Trachsel n'avait pas encore eu le loisir de réparer un fusil. Normal, dans la mesure où tout le

régiment a été doté du nouveau fusil d'assaut 90. «Les fusils sont trop neufs pour être déjà abîmés», explique-t-il. Mais nous aurons certainement du travail: le nouveau fusil est plus fragile que son prédécesseur, et certaines pièces vont donc se casser. C'est inévitable.»

Aussi étonnant que cela puisse paraître, les armuriers n'ont pas d'instruction particulière. «J'ai fait mon école de recrues avec le nouveau fusil», ajoute celui qui en est à son quatrième cours de répétition. Je le connais donc suffisamment bien pour pouvoir le réparer. En principe, nous avons tout ce qu'il nous faut dans notre atelier. Et lorsqu'une pièce nous manque, nous allons à l'arsenal qui nous la fournit. De toute manière, comme rien ne se jette à l'armée, c'est une à deux fois par semaine que nous descendons à l'arsenal de Colombier. Et puis, quand un canon est tordu, ce n'est pas à nous qu'incombe la réparation.»



PHILIPPE TRACHSEL - Mécanicien de précision dans le civil. rih

Pour l'instant, notre homme s'occupe plutôt de petit matériel que de fusils. Gageons cependant que ça risque de changer... / rih

La poste en gros cube

Pour remplir sa mission, le régiment d'infanterie 8, comme ses homologues d'ailleurs, a besoin d'être très performant dans les communications. En particulier, la transmission de documents entre les différentes unités, de l'état-major du régiment aux bataillons et de ces derniers aux compagnies, doit être rapide et fiable. C'est le rôle dévolu aux motards de bataillons, qui sillonnent chaque jour le secteur où le régiment d'infanterie 8 est engagé, pour amener leurs enveloppes à leurs destinataires.

Serge Robert, l'un des deux soldats motards qui font service cette année au bataillon de fusiliers 19, fait donc chaque jour la tournée des compagnies pour y rassembler les documents destinés au major EMG Pierre-André Lüthi et son état-major, pour ensuite se charger du courrier à l'intention du poste de commandement du régiment. Il ya de soi que la transmission de ces documents marche aussi du haut vers le bas de la hiérarchie. Cela implique des déplacements fréquents entre Saint-Imier, le Val-de-Ruz et Bevaix.

La vie d'un motard se passe donc sur la route pendant le cours de répétition. S'il s'estime encore bien loti, Serge Robert a une pensée pour ses camarades du bataillon de fusiliers 18, qui doivent sans cesse faire le trajet entre Bevaix et la vallée de Tavannes pour remplir les mêmes obligations. Toutefois, les conditions météorologiques ont jusqu'ici bény les soldats motocyclistes, même si les températures n'ont rien d'estival...

La tenue d'un soldat motocycliste sur son engin dépend des ordres donnés par les commandants de bataillon. Ainsi, Serge Robert se déplace en portant le harnais de base et un pélerine pour faire coupe-vent. Sans compter le fait que son arme personnelle est fixée sur le côté gauche de la moto. Il dit apprécier les nouvelles tenues d'assaut. Ce qui ne semble pas être le cas de tout le monde, puisqu'un appointé motard avoue préférer l'ancien équipement. Il le porte d'ailleurs pendant ce cours de répétition 1994.

La moto est également suffisante pour que chaque soldat motard remplisse sa mission avec la rapidité voulue. / rih



AVEC LA NOUVELLE TENUE D'ASSAUT - Certains motards préfèrent l'ancien équipement. rih

La fanfare tous azimuts

A défaut de «gicler dans le terrain», les membres de la fanfare du régiment en voient de toutes les couleurs dans ce CR 94, eux qui ne comptent plus les heures passées dans le car: la fanfare est en effet de la partie à Berne, Berthoud, Thoune, Emmen, Oron, Fribourg et... Colombier, sans oublier bien sûr les prises et remises de drapeau.

A quoi il faut encore ajouter les traditionnels concerts, à savoir: le vendredi 2 novembre à Saint-Imier (Saint-

Georges), le lundi 5 novembre au Locle (Temple), le mardi 6 novembre à Neuchâtel (Temple du Bas) et le mercredi 7 novembre à La Chaux-de-Fonds (Salle de Musique). Tous les concerts à 20h. C'est l'occasion de rappeler que ces concerts font également l'objet d'une cassette «CR 94», cassette que vous pouvez commander auprès de: Michel Veillard, Saint-Martin 7, 2088 Cressier, au prix de Fr. 20.— la pièce. Qu'on se le dise! / rih

Détente divers

■ **DU MUSCLE!** - Saint-Imier, c'est bien connu, est un bourg en pente, et cela oblige la compagnie état-major du bataillon de fusiliers 19 à prévoir trois lieux de cantonnement différents, l'un au collège primaire, un autre en face de la poste et le dernier à proximité de la gare CFF, au bas du village, pour le parc à véhicules et les ateliers de réparation. Les déplacements sollicitent donc les muscles des mollets, surtout quand on utilise le vélo pour remonter au poste de commandement... Cela suscite des commentaires malicieux de la sentinelle chargée de garder les véhicules, en voyant passer un valeureux soldat cycliste qui regagne le haut du village: «C'est ça, fais le malin en parlant sur ton vélo, tu ne vas pas tarder à souffler dans la montée...» Réponse du soldat cycliste: «J'ai du muscle, moi...». Réplique du garde: «Dans la langue?»...

■ **TROP LOURD** - La compagnie sanitaire du bataillon d'infanterie 8, basée à Cortaillod, multiplie les exercices, de manière à ce que chacun soit parfaitement au courant de sa mission en cas de blessure. Vendredi dernier, et sous les yeux du médecin du régiment, le major Freiburghaus, les «san» ont ainsi - et notamment - exercé la position dite du chamois, qui consiste à porter un soldat sur ses épaules. Cet exercice est plus ou moins difficile selon... le poids de celui qui joue le rôle du blessé! Et l'un d'entre eux était visiblement plus lourd que les autres, puisque celui qui le portait s'est exclamé: «Avec lui, je ne fais pas plus de cinq mètres!» Et de joindre le geste à la parole. Heureusement, ce n'était qu'un exercice... / rih



SANITAIRES À L'EXERCICE - A l'impossible, nul n'est tenu... rih

Il y a 25 ans, parution des premières «pages militaires» La Gazette aligne les bougies

Que d'anniversaires pour la Gazette du régiment d'infanterie 8! Alignez les bougies! Ce Cours de répétition (CR) 94 correspond cette année avec la 25e édition des «pages militaires» spécialement concoctées par des hommes du régiment neuchâtelois pour des hommes du régiment. On célèbre aussi cette année les 20 ans de la Gazette telle que peut la découvrir le grand public, fruit d'une collaboration entre les autorités militaires et les éditeurs des deux quotidiens neuchâtelois.

Grande première en 1970, quand le colonel Henry-E. Parel exprime le souhait de faire paraître au sein du régiment neuchâtelois un bulletin interne, à la manière des journaux d'entreprise. Pendant 4 ans, c'est Roland Bhend qui présidera aux destinées d'une Gazette qui n'est alors pas adressée au grand public, sauf quand quelques exemplaires sont oubliés au coin d'une table de bistrot... Le journal était bien fait, notamment par des journalistes professionnels,

mais trop souvent on se contentait de déposer un paquet de Gazettes au local du corps de garde!

L'ouvrage est remis sur le métier en 1974. S'approchant de François Jeanret, chef du Département militaire cantonal, et de son 1er secrétaire Roger Sandoz, le major Alain Grisel lance l'idée d'une Gazette tout public, avec l'appui du colonel Max Lionel Hefti, alors commandant du régiment 8. Innovation marquante en Suisse, la Grande Muette allait ainsi donner pour la première fois de la voix dans deux quotidiens régionaux; se justifiant ainsi: «L'armée, ce n'est pas un organe mystérieux qui ferme ses volets sur ceux qui la servent. N'est-ce pas la meilleure réplique à de quelconques critiques que de montrer sans fard l'importance du rôle qu'elle joue et la vigueur de ses enseignements?»

Le groupe info du régiment, composé notamment de G. Schulé, J.-C. Leuba, B. Nussbaum et M. Dérans, sort à l'oc-

casation du CR 74, à Saignelégier, ses plus belles plumes.

– Nous jouissons d'une liberté totale, mais on jouait le jeu!, confie G. Schulé, 1er responsable de la Gazette tout public et devenu depuis rédacteur en chef de «Notre armée de milice».

Ainsi, dès 1974, une petite équipe de journalistes professionnels effectuent leurs cours de répétition avec la Gazette, servant de relais entre le régiment neuchâtelois et le public. Résultat: un cahier allant parfois jusqu'à quatre pages spéciales, inséré dans les deux quotidiens du canton pendant quatre mercredis, chaque fois que les hommes du régiment d'infanterie 8 accomplissent leur CR. La publicité se faisant plus rare, la Gazette s'amincira d'ailleurs au fil des ans...

Si l'initiative neuchâteloise a donné des idées à d'autres troupes pour éditer un journal interne, la Gazette reste le seul et unique exemple en Suisse d'une collaboration entre des éditeurs de journaux et un régiment.

Ces dernières années, la Gazette, selon le souhait du colonel Reeb, a pris une nouvelle option, se voulant encore plus proche du soldat, plus près de ce qui se passe dans la troupe. Ce qui fit dire au major Jourdan, admiratif: «La Gazette, messieurs, c'est formidable! Les hommes se ruent dessus!» / rih

Remerciements

L'état-major du régiment d'infanterie 8 remercie les nombreux donateurs et annonceurs ayant permis la réalisation de la 25e Gazette. Leur contribution témoigne de leur intérêt pour un lien de qualité entre l'armée et la population, au travers des médias régionaux. / rih



TOUS LES GENRES - La Gazette montre qu'un cours de répétition, ce n'est pas que de la garde, du tir et des marches (ici la réfection d'un pont en Valais).

archives-rih

Un trait d'union

Commandant du régiment d'infanterie 8, le colonel Laurent Krügel estime que la Gazette du régiment est un véritable «trait d'union entre la troupe et la population civile»:

– Son apport est déterminant, explique-t-il. Cette Gazette est en fait une concrétisation de ce qu'est l'armée de milice. Pour considérer que l'armée suisse est bel et bien son armée, la population doit savoir ce qu'elle fait. Et à mon avis, la Gazette a au moins autant d'importance pour la troupe que pour les civils. Ce besoin de communiquer est tout à fait important. Et le fait que les deux quotidiens du canton (réd.: «L'Express» et «L'Impartial») aient accepté de jouer le jeu il y a vingt ans ne fait que renforcer ce besoin. Si elle sert à asseoir la position de l'armée de milice au sein de la population, la Gazette permet également aux anciens officiers, sous-officiers ou soldats de garder un

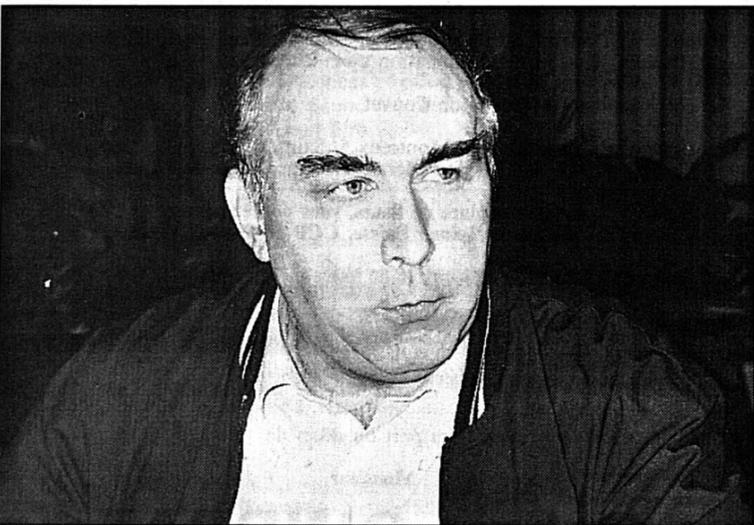
contact avec le régiment d'infanterie 8.

Et le colonel Krügel d'ajouter, de manière plus générale:

– En fait, cette Gazette n'est que le reflet de la vie. Aujourd'hui, toute personne ayant une activité doit passer par les médias. Ce message peut avoir une expression politique, culturelle, économique ou militaire. Le sérieux avec lequel la Gazette est façonnée permet de donner une vraie image de l'armée et une certaine cohérence à ce qui se fait en cours de répétition. Ces pages hebdomadaires montrent ainsi qu'un cours de répétition, ce n'est pas seulement de la garde, du tir ou des marches.

Et de conclure:

– On doit comprendre aujourd'hui l'importance des moyens d'information. Et une institution à caractère public comme l'armée a besoin de pouvoir compter sur ces moyens. / rih



G. SCHULÉ - Premier responsable de la Gazette tout public.

rih

PUB

LUTHY MACHINES SA

Boulevard des Eplatures 9, 2304 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 62 62. Fax 039/26 78 85
Succursales à Paris et Cluses

Importation, exportation, achat, vente

Toujours à votre disposition

Pour tout problème de machines-outils, nous apportons une solution personnalisée.

132-762935

1993 NEUCHÂTEL
APPELLATION D'ORIGINE CONTRÔLÉE

CAVES DU CHÂTEAU D'AUVERNIER
THIERRY GROISJEAN & Cie
PETIT-FILS
D'ALOYS DE MONTMOLLIN
PROPRIÉTAIRE-ENCAVEUR
2012 AUVERNIER, SUISSE

Pierre Grandjean

Expertises - Courtage
Conseils en immobilier

Jardinière 15
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/241 640
Fax 039/241 645

Membre UNPI et FIABCI

132-763043

- MACHINES-OUTILS
- ZENITH-HORLOGERIE
- MICROMECHANIQUE
- DECOLLETAGE
- OUTILS
- ENERGIE

DIXI S.A. - 42, AVENUE DU TECHNICUM - 2400 LE LOCLE



Neuchâteloise Neuenburger

Assurances
Versicherungen
Assicurazioni

28-4069

Votre pharmacien à votre service

pharmacie

Dr P.A. Nussbaum Pharm. 57 Av. L. Robert



centrale

- * Ordonnances médicales
- * Tout pour bébé
- * Cosmétique médicale
- * Articles de parfumerie

Av. Léopold-Robert 57
LA CHAUX-DE-FONDS

Tél. 039/23 40 23
23 40 24

132-762972

★ LA GAZETTE

La Gazette du régiment d'infanterie 8 est réalisée par une équipe de journalistes et photographes actuellement sous les drapeaux. Elle est indépendante de la rédaction.

Toute correspondance au sujet de la Gazette est à adresser à:
EM rgt inf 8
Service de presse
En campagne



FORDISSIMO!

Mondeo

dès Fr. 33 150.-

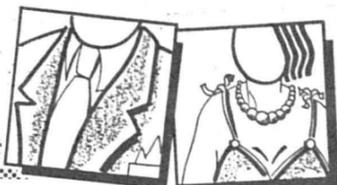
Toutes les qualités qui ont fait le «Fordimable» succès de la voiture de l'année + tout l'agrément d'une six cylindres de la dernière génération, à un prix qui ne permet plus d'hésitation!

Ford Mondeo V6: 24 soupapes, 170 ch. Y compris de série: ABS, antipatinage TCS, airbag, renforts de portières, etc. Carrosserie 2 volumes (hayon), 3 volumes (coffre classique) ou break. **Venez l'essayer dès maintenant!**

VOITURE DE L'ANNÉE 1994

GARAGE DES 3 ROIS SA

LA CHAUX-DE-FONDS
8, bd des Eplatures
LE LOCLE
51, rue de France
NEUCHÂTEL
11, Pierre-à-Mazel



LA CÔTE-AUX-FÉES

C'est dans le calme et la confiance que sera votre force.
Es. 30:15.

Monsieur et Madame Rémy Graf-Sidaally et leurs enfants Natalia et Jasmine, à New York;
Madame et Monsieur Hans-Ruedi Tschan-Graf, à Bâle;
Monsieur et Madame José Graf-Krebs, à La Chaux-de-Fonds;
Madame et Monsieur Philippe Monti-Graf et leur fils Raphaël, à Sainte-Croix;
Monsieur et Madame Thierry Monti-Jaccard et leur fils Joël, à New York;
Madame et Monsieur Johnny Kurtishaj-Graf, à La Chaux-de-Fonds;
Monsieur et Madame Laurent Graf-Lovato, à La Chaux-de-Fonds;
Monsieur et Madame Hermann Graf-Ravay, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, à La Vraconnaz;
Madame Marie Graf-Barth, ses enfants et petits-enfants, à Sainte-Croix;
Madame Mady Jaccard-Pilet, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, à Sainte-Croix;
Mademoiselle Andrée Pilet, à La Côte-aux-Fées;
Madame Louise Pilet-Pfäffli, ses enfants et petits-enfants, Les Bourquins, ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Pierre GRAF-PILET

leur très cher et regretté papa, beau-papa, grand-papa, arrière-grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parrain, cousin et ami, que Dieu a repris à Lui dans sa 81^{me} année, après un long déclin.

2117 La Côte-aux-Fées, le 28 novembre 1994.

Que ton repos soit doux
comme ton cœur fut bon.

Le culte sera célébré au temple de La Côte-aux-Fées, jeudi 1^{er} décembre à 13 heures 30, suivi de l'inhumation au cimetière.

Le corps repose à l'Hôpital de Couvet.

Domicile de la famille: Petit-Montreux 5, Sainte-Croix
Croix-Fédérale 27b, La Chaux-de-Fonds

En lieu et place de fleurs, vous pouvez penser
à l'association Alzheimer Suisse, CCP 10-6940-8, Yverdon

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

193841-78

GENÈVE

La famille de Monsieur Robert Gindrat à Genève,
Les familles parentes et alliées à Neuchâtel, Lausanne et Saint-Légier,
ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Robert GINDRAT

survenu à Genève, le 23 novembre 1994.

Domicile de la famille: 24, avenue Giuseppe-Motta
1202 Genève

193853-78

Le Club en fauteuil roulant, Neuchâtel, a la tristesse de faire part du décès de

Monsieur

Laurent WISARD

membre actif du club.

86415-78

La Société des hôteliers du canton de Neuchâtel a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur

Dennis MANUEL

membre de la société.

175158-78

Le Comité de Pro Ticino a le pénible devoir d'annoncer à ses membres le décès survenu à Locarno de

Monsieur

Angelo BAVENA

membre de la société.

175149-78

REMERCIEMENTS

Très sensibles aux témoignages de sympathie reçus lors du décès de

Madame

Suzanne ZWAHLEN-SPAENI

nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui nous ont manifesté leur amitié réconfortante par leur présence, leurs messages, leurs dons ou leurs envois de fleurs.

Nous les prions de trouver ici l'expression de notre profonde reconnaissance.

Georges Zwahlen
Laurent et Milva Zwahlen-Piana
et leur petit Arnaud

Le Locle

193852-79

OMEGA

Vous aimez le travail en équipe, prendre des responsabilités et persuader tout en diplomatie?

Vous êtes peut-être le/la

responsable de l'assurance qualité

que nous cherchons.

Le profil requis exige une formation de technicien/ne en micro technique assortie d'un diplôme ASPQ TQ II ou III et quelques années d'expérience de l'assurance qualité dans l'horlogerie.

De plus, si vous êtes de langue maternelle française et au bénéfice de bonnes connaissances d'allemand et d'anglais,

alors envoyez-nous vite votre dossier complet. Nous nous réjouissons de faire votre connaissance.

Omega SA, Service du personnel, rue Jakob Stämpfli 96, 2500 Bienne 4. Tél. 032 / 429 211.

Réussir sur les marchés internationaux de l'horlogerie et de la micro-électronique exige de s'atteler aux tâches les plus diverses. Vous avez les aptitudes requises pour nous aider à les réaliser. Appelez-nous!

SMH

193666-236

Cherche

REPLAÇANTE pour kiosque

Téléphone 31 31 22. 86404-236

La boulangerie du Stade cherche **UN BOULANGER-PÂTISSIER**

avec permis de conduire.

Tél. 25 31 75 (10 h 30 - 13 h). 175064-236

Arts



graphiques

La section de Neuchâtel du **SIB (SYNDICAT INDUSTRIE & BÂTIMENT)** désire engager

UN(E) DÉLÉGUÉ(E) SYNDICAL(E) PERMANENT(E)

Nous demandons:

- de l'intérêt pour les problèmes socio-économiques des travailleurs,
- du goût pour les contacts humains,
- de l'esprit d'initiative dans un travail d'équipe,
- un investissement personnel important,
- des connaissances en langues étrangères (portugais, espagnol, italien, yougoslave).

Nous offrons:

- un poste à responsabilités,
- un travail varié et intéressant au sein d'une petite équipe,
- de bonnes conditions matérielles et sociales.

Envoyez vos offres manuscrites, avec curriculum vitae, photo et certificats à:
M. J. Ferreira, Secrétaire SIB, avenue de la Gare 3, 2000 Neuchâtel.

175056-236

DEMANDES D'EMPLOI

COURTIER-VENDEUR IMMOBILIER

10 ans de pratique et mandats en cours, cherche place ou collaboration avec agence immobilière ou banque.

Ecrire à L'Express sous chiffres 238-2513, 2001 Neuchâtel. 193312-238

Organiste-chanteur cherche

engagement

pour le 31 décembre. Musique variée.

Tél. 31 53 24, midi et soir.

58369-238

APPRENTISSAGES

Apprenti(e) de commerce

Nous engageons pour le mois d'août 1995 un(e) apprenti(e) de commerce ayant suivi, de préférence, l'école secondaire en section classique, scientifique ou moderne.

Nous sommes en mesure d'offrir une formation complète et approfondie grâce à des stages effectués dans nos différents services.

Les jeunes qui sont intéressés par un tel apprentissage sont priés de prendre contact avec

Winterthur-Assurances

Direction régionale de Neuchâtel
Georges Moulin
Rue Saint-Honoré 2
2001 Neuchâtel
Téléphone (038) 23 03 23. 193665-240

winterthur

De nous, vous pouvez attendre plus.

Entreprise dynamique Entre-deux-Lacs cherche **un (ou une) employé(e) de commerce (CFC)**

Connaissances PC. Emploi à temps complet.

Faire offres, avec documents et prétentions de salaire, sous chiffres F 028-6433 à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1. 193768-236

193753-236

Une connaissance approfondie de l'assurance

est l'une des conditions à remplir si vous voulez traiter des sinistres au sein d'une équipe jeune de notre Direction à Berne. Nous cherchons un ou une

spécialiste en assurance RC à 50 %

pour le traitement des sinistres responsabilité civile véhicules à moteur, professionnelle et privée, ainsi qu'un(e)

employé(e) compétent(e) à 100%

pour le traitement des sinistres accidents, tou(te)s deux de langue maternelle française ou bilingue. Votre tâche consistera également à soutenir efficacement nos agences générales.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter M. Josef Bürge (031 384 52 61). Nous invitons les intéressé(e)s à adresser leur dossier de candidature à la Direction générale de la Bernoise Assurance, dépt. du personnel interne, Sulgeneckstrasse 19, 3001 Berne.

bernoise assurance

SUITE EN PAGE • MARCHÉ DE L'EMPLOI SUITE EN PAGE
SUITE EN PAGE • MARCHÉ DE L'EMPLOI SUITE EN PAGE
SUITE EN PAGE • MARCHÉ DE L'EMPLOI SUITE EN PAGE
SUITE EN PAGE • MARCHÉ DE L'EMPLOI SUITE EN PAGE
SUITE EN PAGE • MARCHÉ DE L'EMPLOI SUITE EN PAGE
SUITE EN PAGE • MARCHÉ DE L'EMPLOI SUITE EN PAGE
SUITE EN PAGE • MARCHÉ DE L'EMPLOI SUITE EN PAGE
SUITE EN PAGE • MARCHÉ DE L'EMPLOI SUITE EN PAGE

CLIMATS

Transparence

Ton regard, petit homme, a rencontré le mien l'espace d'un instant, instant de vérité qui m'a fait découvrir la couleur de tes pensées! Toi, parmi d'autres, enfant de ce temps, porte le fardeau que t'ont légué les adultes et les circonstances. Tes yeux tristes comme un jour épais de brouillard, ton air à la fois narquois et résigné disait clairement ton désarroi face à la vie et à ce monde! Peut-être n'as-tu jamais entendu de belles histoires, des mots gentils, des paroles encourageantes?

Petit homme, comme j'ai eu envie de poser mes doigts sur tes paupières pour qu'elles s'abaissent, et que tu perdes, un moment, la vision de tout ce qui te bouleverse et te fait souffrir! Pour que tu ne saches plus, que tu ne voies plus ce qui a troublé ton regard d'enfant à l'interrogation douloureuse!

Tes jeunes épaules, déjà fléchissantes, montraient bien la contrainte que t'imposent les hommes et les choses. Petit oiseau blessé, qui comme tant d'autres n'a pas eu le temps, ni le bonheur d'être «un enfant». C'est là une des injustices de notre temps; il faut être grand avant d'avoir été petit, il faut être homme avant d'avoir été adoles-

cent! On goûte à tout et on ne savoure rien: l'essentiel est englouti dans la masse du superficiel. C'est tout cela que ton regard révélait, petit homme; ton corps était convenablement vêtu, mais ton cœur avait froid, et de le savoir, le mien s'est glacé.

L'injustice est difficilement acceptable, quand elle touche les adultes, elle devient monstrueuse quand ce sont des enfants qui en sont victimes!

Une sagesse orientale nous dit: «Tant qu'un enfant pleurera sous le ciel, il n'y aura ni sabbat, ni kip-pour» (fêtes). Malheur à nous! Combien sont-ils, aujourd'hui, sous le ciel, ces enfants innocents qui gémissent et crient leurs souffrances par la faute des hommes et leurs folles ambitions?

Petit homme, témoin de tes semblables, je n'oublie pas que sur la transparence de ton regard se profilaient toutes les brumes et les trahisons de notre monde!

Puisses-tu, bientôt, connaître la grâce de retrouver un regard confiant, par la puissance de Celui qui a vaincu le monde, et être délivré de ton injuste fardeau!

◆ Anne des Rocailles

AVIS MORTUAIRES

NEUCHÂTEL

Heureux l'homme qui supporte patiemment l'épreuve; car après avoir été éprouvé, il recevra la couronne de vie que le Seigneur a promise à ceux qui l'aiment. Jacq. 1:12.

Madame et Monsieur Evelyne et Andres Crespo-Amez-Droz et leurs enfants Sébastien, Myriam et Nicolas, à Neuchâtel;

Madame Yvette Mueller-Amez-Droz, à Lenzbourg et famille, ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

André AMEZ-DROZ

leur cher papa, beau-papa, grand-papa, frère, oncle, parent et ami, enlevé à l'affection des siens, dans sa 82^{me} année.

2000 Neuchâtel, le 29 novembre 1994. (Orée 24)

La cérémonie religieuse sera célébrée en la chapelle du crématoire, jeudi 1^{er} décembre, à 15 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

58426-78

PESEUX

Je lève mes yeux vers les montagnes: d'où me viendra le secours? Le secours me vient de l'Éternel, qui a fait les cieux et la terre. Ps. 121:1-2.

Monsieur et Madame Robert et Elsa Gaschen - Ghirlanda, à Saint-Livres/VD:

Monsieur Lucien Gaschen, à Saint-Livres, Madame et Monsieur Sandra et Michel Pellet-Gaschen, leurs filles Céline et Sylvie, à Gland;

Madame et Monsieur Marguerite et Luc Perrin-Gaschen, à Peseux: Monsieur Michel Perrin, sa fille Diana, à Saint-Germain de Grantham/Québec,

Monsieur et Madame Jean-Luc et Isabelle Perrin-Diggelmann, leur fils Brayan, à Peseux,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Hélène GASCHEN

née GRIZE

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 84^{me} année.

2034 Peseux, le 28 novembre 1994. (Placeules 10)

L'incinération aura lieu jeudi 1^{er} décembre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

58426-78

VOTATIONS FÉDÉRALES

Non aux mesures de contrainte

La loi fédérale sur les mesures de contrainte en matière de droit des étrangers adoptée par les Chambres en mars 1994 prévoit des mesures de détention administrative de longue durée, la limitation de la liberté de mouvements, des fouilles personnelles et des perquisitions domiciliaires. Ces nouvelles mesures désigneront des boucs émissaires parmi les étrangers, sans s'attaquer de manière décisive au vrai et grave problème qu'est le trafic de la drogue. Cette Loi ne fera qu'attiser la xénophobie, le racisme envers les immi-

grants et ceci en toute contradiction avec la volonté clairement exprimée par les électrices et les électeurs le 25 septembre dernier lorsqu'il s'agissait de s'opposer au racisme.

Il s'agit d'un nouveau durcissement général des droits des étrangères et des étrangers, alors que le but de la loi ne devrait consister qu'à lutter contre les délinquants. Il est à noter que pour combattre ces derniers, les lois existantes suffisent.

Cette loi arbitraire et anticonstitutionnelle n'a comme but que de pourchasser et

insécuriser la population étrangère souvent la plus démunie de notre société.

L'Union syndicale cantonale ne veut pas que cette suspicion, qui est le trait majeur de la loi, souligne encore la diversité des cultures et des comportements sociaux. C'est pour ces raisons que l'USCN invite tous les citoyennes et les citoyens épris du sens traditionnel humanitaire de la Suisse à voter NON à la loi sur les mesures de contrainte dans le droit des étrangers.

◆ Union syndicale cantonale neuchâteloise

Oui aux mesures de contrainte

Réunis récemment en assemblée, les Jeunes Radicaux neuchâtelois recommandent de voter oui aux mesures de contrainte à l'égard des étrangers car elles représentent un frein nécessaire pour contrer l'afflux d'étrangers en situation illégale se livrant au trafic de la drogue ou refusant de décliner leur véritable identité. Les Jeunes Radicaux tiennent cependant à souligner que leur prise de position ne revêt aucun caractère raciste.

Les Jeunes Radicaux se sont également prononcés en faveur de la nouvelle loi sur l'assurance maladie, car celle-ci met fin aux discriminations entre les différentes

catégories d'assurés, tout en accordant des subventions aux familles nécessiteuses et en offrant la liberté de choix quant à la caisse d'assurance, malgré le caractère obligatoire de l'affiliation. En revanche, les Jeunes Radicaux recommandent à l'unanimité de rejeter l'initiative populaire dite «Pour une saine assurance maladie» qui ne permet pas de maîtriser des coûts en raison de son caractère étatique et dont le taux de subvention à raison de 25% par la Confédération représente un dangereux gouffre financier.

◆ Jeunes Radicaux neuchâtelois

Deux oui et un non

Les Jeunes Socialistes neuchâtelois vous recommandent de glisser le 4 décembre prochain deux oui dans l'urne en matière d'assurance maladie. La nouvelle loi introduit des innovations favorables à la plupart des assurés et permettra une meilleure maîtrise des coûts de la santé. L'obligation de s'assurer, qui existe déjà dans notre canton, sera généralisée; le montant de la cotisation sera indépendant de l'âge et du sexe; le libre passage entre caisses sera garanti; un montant de 500 millions de francs fourni par la TVA sera affecté à la réduction des primes pour les assurés à faible revenu. La loi reconnaîtra les HMO qui doivent permettre de contenir les coûts. Les soins à domicile et certaines mesures de prévention seront couverts par l'assurance. En cas de refus de la loi, il est certain que toutes les cotisations augmenteront. L'initiative du parti socialiste soumise au vote le même jour demande que les cotisations d'assurance maladie soient prélevées en proportion du revenu et de la fortune, comme cela se pratique dans tous les pays de l'Union européenne. La Suisse reste le seul pays d'Europe où l'on prélève des primes indépendantes du revenu, ce qui est particulièrement antisocial. L'assuré malade devrait toucher 80% de son salaire au minimum. Les enfants ne payeraient pas de primes. Autant de mesures favorables à une large majorité de la population et qui méritent d'être acceptées.

Les JSN vous invitent par contre à rejeter

les mesures de contrainte envers les étrangers. Ces dispositions, adoptées dans la précipitation sous la pression du «Blick» et de l'extrême-droite étaient censées permettre de lutter contre les trafiquants de drogue étrangers. De l'aveu même du Conseil fédéral, elles ne le permettront pas. Elles créent par contre un droit d'exception envers les étrangers sans permis de séjour qui sur simple soupçon ou pour une contravention mineure pourraient se voir traiter plus sévèrement qu'un criminel. Ainsi, la police sera-t-elle habilitée à mettre en détention sans jugement et sans assistance juridique pour trois mois un étranger ou une famille entière sans permis coupable de ne pas avoir répondu à une convocation ou d'avoir quitté une région qui lui aurait été assignée. Sur la base de simples indices d'insubordination, un étranger qui doit être refoulé pourrait être détenu jusqu'à six mois. La détention est prévue dès l'âge de 15 ans, disposition qui viole la convention de l'ONU sur les droits de l'enfant. Finalement, cette loi limite gravement les droits fondamentaux dans le seul but de maintenir certaines personnes à disposition de l'administration. Elle accorde à la police des pouvoirs exorbitants. Lorsque l'Etat se met à édicter des lois spéciales pour certaines catégories de la population, chacun peut commencer à craindre pour sa liberté. Les mesures de contrainte, inutiles et dangereuses, doivent être rejetées.

◆ Jeunes Socialistes neuchâtelois

Le droit des étrangers

Que voter le 4 décembre 1994 à propos du droit des étrangers? Quelles sont les questions qui se posent à ce sujet?

Les Eglises répètent souvent la parole de saint Paul: «Il n'y a plus ni Juif, ni Grec; il n'y a plus ni esclave, ni homme libre; il n'y a plus l'homme et la femme; car tous vous n'êtes qu'un en Jésus-Christ.» (Gal. 3, 28). Tous les êtres humains sont égaux devant Dieu. Tous ont la même dignité. Dieu établit la fraternité entre toutes et tous.

Jésus déclare: «J'étais étranger et vous m'avez recueilli... Chaque fois que vous ne l'avez pas fait à l'un de ces plus petits, à moi non plus, vous ne l'avez pas fait.» (Mat. 25, 35-45). La fidélité du chrétien est donc mesurée au comportement qu'il aura face à l'étranger.

Jésus nous rappelle aussi le texte de Lévitique: «Tu aimeras ton prochain comme toi-même. C'est moi, le Seigneur.»

L'amour du prochain exigé par Jésus-Christ est sans limite. Il n'est pas théorique. Il s'exprime concrètement envers le prochain, indépendamment de son origine ethnique.

Que faire dans la situation concrète de la lutte contre le trafic de drogue? La loi proposée sera-t-elle efficace? Il faut certes tenir compte des inquiétudes de la population face à la montée de la délinquance. Il faut aussi s'inquiéter des conséquences de la loi proposée en se demandant:

- Est-il possible d'assimiler le demandeur d'asile à un délinquant?

- Est-il pensable de se comporter face aux étrangers dans un esprit de discrimination?

- Est-il permis de traiter différemment les étrangers sans permis d'établissement ou de séjour et les autres habitants de ce pays?

- Est-il judicieux de laisser un pouvoir trop grand à l'administratif plutôt qu'au judiciaire?

Face aux exigences bibliques, chacun doit prendre ses décisions librement tout en faisant preuve de responsabilité. Que chacun vote en conscience, en ayant mesuré les enjeux humains et spirituels d'une telle loi.

◆ Communauté de travail des Eglises chrétiennes dans le canton de Neuchâtel COTEC Ne

ACCIDENTS

BROT-DESSUS

■ PAUVRE ÂNESSE - Hier, vers 17 h 45, une voiture conduite par un habitant de Chézard circulait sur la route tendant de Brot-Dessus aux Petits-Ponts. Peu avant la ferme Sandoz, une collision se produisit avec une ânesse qui s'était échappée de son enclos et qui errait sur la chaussée. Suite au choc, l'animal a succombé à ses blessures. /comm

LA CHAUX-DE-FONDS

■ TROIS D'UN COUP - Hier, vers 16 h 45, une collision en chaîne par l'arrière s'est produite sur la rue Numa-Droz, à La Chaux-de-Fonds, à la hauteur de l'office postal des Forges. Trois voitures sont impliquées. /comm

La réflexion n'interdit pas le fait divers.

L'information légère n'empêche pas l'analyse.

Dans L'EXPRESS il y en a pour tous les goûts!



Naissances

Sébastien, Jolanda et Jean-Luc BOSS ont la joie d'annoncer la naissance de

Coralie

le 29 novembre 1994

Maternité de Landeyeux Ch. du Sordet 19 2000 Neuchâtel 58428-77

Angela et Carlos DA SILVA ont la joie d'annoncer la naissance de

David

le 29 novembre 1994

Maternité de Landeyeux Sous-les-Vignes 5 2072 Saint-Blaise 58429-77

Nous sommes très heureux d'annoncer la naissance de notre fille

Lea Tamara

le 28 novembre 1994

Helga FRIESE BUCZEK et Harthmuth BUCZEK Maternité Pourtalès Verger-en-Joran 20 2074 Marin-Epagnier 193864-77

Waouw! Mon petit frère

Luca

nous fait de gros sourires depuis le 29 novembre 1994 à la Maternité de Landeyeux

Katja, Daniella et Joseph SAPORITA 193858-77

Les heureux parents Paula et Kersley CALOU annoncent l'arrivée de leur fille

Moly

le 29 novembre 1994

Maternité Pourtalès Gare 35 2017 Boudry 193840-77

POMPES FUNEBRES

WASSERFALLEN SA RUE DES TUNNELS 1 NEUCHÂTEL

JOUR ET NUIT

30 40 00

161887-371

CANCER DU SEIN

Encourager les mammographies

La méthode la plus efficace pour réduire la mortalité liée au cancer du sein est actuellement la mammographie systématique. Réunis avant-hier à Berne, les participants à la Journée suisse du cancer se sont demandés s'il n'était pas souhaitable d'offrir aux femmes dès 50 ans une mammographie gratuite tous les deux à trois ans.

Le cancer du sein est celui qui fait le plus de victimes en Suisse. L'an dernier, 3500 à 4000 femmes ont été atteintes; le nombre de décès s'est chiffré à environ 1700, écrit la Ligue suisse contre le cancer, organisatrice de cette journée qui s'est poursuivie hier. Le cancer du sein représente 20% de l'ensemble des décès dus à un cancer chez les femmes.

Dépistage précoce indispensable

Actuellement, aucun moyen efficace ne permet de prévenir le cancer du sein, estiment les experts réunis à Berne. Pourtant, dix ans après un diagnostic et un traitement, 50% à 60% des patientes sont encore en vie. Le dépistage précoce augmenterait encore les chances de guérison.

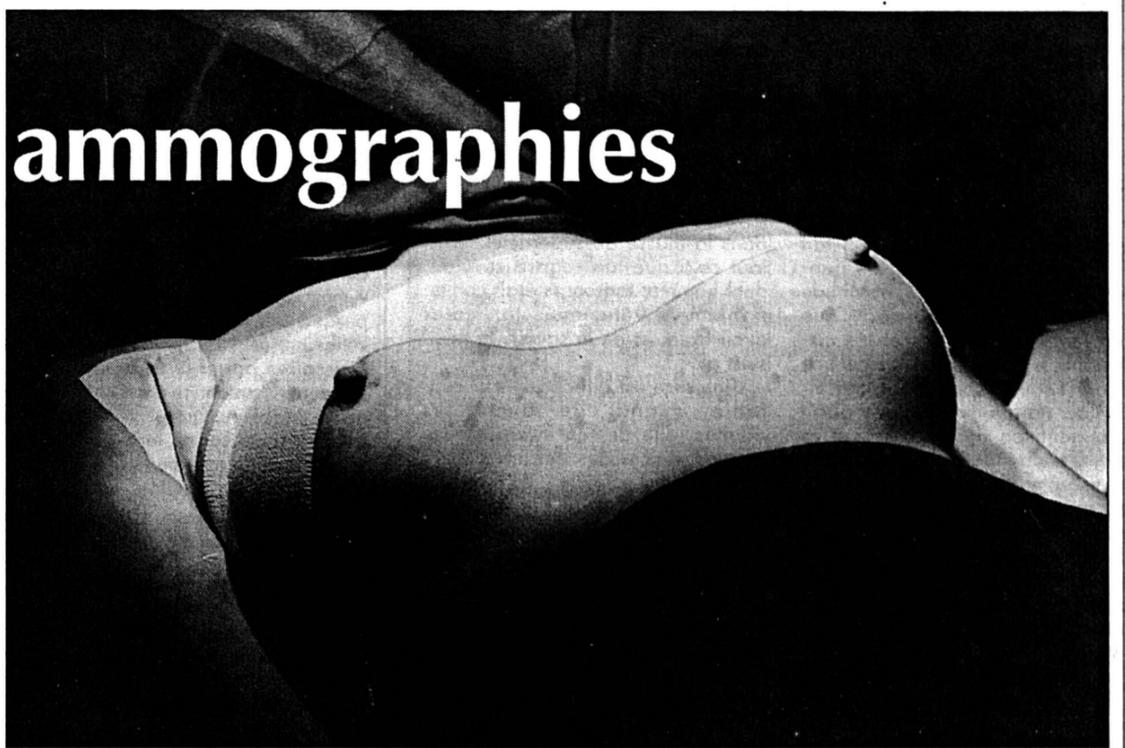
La mammographie permet de détecter des tumeurs d'un diamètre de quelques millimètres, contre un centimètre au moins pour l'autopalpation ou le contrô-

le médical. Dans la tranche d'âge de 50 à 70 ans, une mammographie régulière permet de réduire le taux de mortalité de 20 à 40 pourcent, estime la Ligue suisse contre le cancer.

Après la ménopause

La mammographie gratuite devrait s'adresser aux femmes âgées de 50 à 70 ans. Avant la ménopause, l'épaisseur du tissu mammaire, en raison de l'activité de la glande mammaire, rend le diagnostic radiologique plus difficile. Le risque lié aux radiations demeure par ailleurs théorique. La dose subie correspond à celle d'un voyage en avion entre Genève et Londres.

La détection précoce à l'aide de la mammographie ne se pratique pas encore en Suisse. Selon la Ligue suisse contre le cancer, la cause principale est à rechercher dans le fait que les caisses-maladie ne remboursent pas encore ce type de prévention (voir encadré). Un projet-pilote a toutefois été mis sur pied dans le canton de Vaud et un autre est en préparation à Genève. / ats



CANCER DU SEIN - La mammographie gratuite devrait s'adresser aux femmes âgées de 50 à 70 ans.

Des mammographies dès 44 ans



Or donc, selon la Ligue suisse contre le cancer, la détection précoce d'un cancer du sein à l'aide d'une mammographie ne se pratiquerait pas encore en Suisse. Toujours selon le même organisme, la raison en serait que les caisses-maladie ne rembourse- raient pas ce genre de prestation. Consulté par «L'Express», un gynécologue de la place de Neuchâtel s'insurge contre ces propos. Ce médecin pratique systématiquement, «comme bon nombre de

mes confrères», des mammographies sur ses clientes dès l'âge de 44 ans, et cela tous les trois ans. Il affirme par ailleurs que jamais une caisse-maladie n'a posé de problèmes pour le remboursement.

Une mammographie coûte entre 300 et 400 francs. Pour le gynécologue de Neuchâtel, cet examen systématique et prophylactique empêche dans bien des cas d'exposer le buste de la femme à la mutilation. La mammographie permet en effet de détecter tôt la tumeur et, donc, de l'extraire sans aller jusqu'à l'ablation du sein.

En 1994, ce gynécologue a pu détecter, grâce à ce procédé,

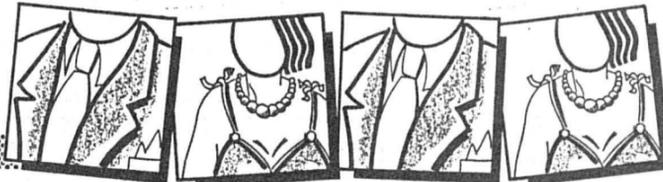
quatre cas de cancer du sein non visibles à l'œil nu, et encore moins à la palpation.

«J'ai donc pu intervenir rapidement et éviter le pire.»

Le gynécologue souhaite la gratuité des mammographies pour les femmes qui ont atteint la cinquantaine. Cette pratique est déjà en vigueur en France depuis deux ans environ; elle a permis de sauver de nombreux seins!

Du côté des caisses-maladie de la place de Neuchâtel, toutes celles que «L'Express» a contactées ont assuré qu'elles remboursaient systématiquement ce genre de prestations. / ctz

Marché de l'emploi



Paraît chaque jour, du lundi au samedi
Délai: l'avant-veille de la parution à 12 h

Vous, OK, et personne d'autre

Mandaté par deux entreprises de la région nous cherchons deux

SERRURIERS qualifiés

nous proposons un travail varié et un engagement stable si convenance

et un

FERBLANTIER CFC

pour diverses missions temporaires.

Intéressé, contactez rapidement M. D. Ciccone et R. Fleury.

193574-235

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire

175094-235

Rue Saint-Maurice 12 • 2000 Neuchâtel • 038/24 31 31

DEPUIS 30 ANS
DANS LE CANTON

Pour un de nos clients de la région neuchâteloise, nous sommes à la recherche d'un

scieur CFC

— bonne expérience
— dynamique et motivé.

Entrée immédiate.

Poste fixe.

Bonne rémunération.

M. Johann Szabo

attend votre appel au

038/25 13 16.

Discretion assurée.

175094-235

ADIA

038/25 13 16

Max.-Meuron 4

2000 Neuchâtel

- Vous êtes titulaire d'un certificat de maturité ou d'un diplôme universitaire.
- Vous privilégiez le contact humain.
- Vous faites preuve de curiosité et d'ouverture.
- L'information et la communication vous intéressent.
- Vous vous exprimez facilement, aussi bien oralement que par écrit.
- Vous désirez ajouter une corde à votre arc en apprenant à connaître et à maîtriser un média passionnant.
- Vous cherchez du travail à 50%.

Nous cherchons un(e)

animateur(trice)

à 50%

et un, ou une

journaliste RP

éventuellement journaliste-stagiaire

Envoyer vos offres avec photo et curriculum vitae à:

RTN, la radio neuchâteloise,
Direction, case postale 179,
2074 Marin.

Délai de réception des offres:
9 décembre 1994.

58331-236

Entreprise de services, active dans le domaine de la construction engage

secrétaire-comptable

poste 70 à 80 %

Lieu de travail: Val-de-Travers.

Nous demandons:

- diplôme employé de commerce ou équivalent;
- expérience comptable;
- sens de l'organisation, et sachant travailler de manière indépendante;
- bonne présentation.

Il ne sera répondu qu'aux offres correspondant au profil souhaité.

Faire offres avec curriculum vitae, références, photo et prétentions de salaire à L'Express, sous chiffres 236-2527, 2001 Neuchâtel.

193727-236

Votre avenir chez Graphax.

Graphax SA
Riedstrasse 10
8953 Dietikon
Tel. 01/740 77 88
Téléfax 01/740 75 25

Notre agence basée à Neuchâtel cherche son futur

CHEF DE VENTE

Votre mission:

Vous serez chargé de développer notre position en nous représentant activement dans les cantons de Neuchâtel et du Jura.

Vous serez responsable de l'acquisition et du suivi des clients potentiels et existants. Vous vous consacrerez à la vente de nos produits et vos activités vous permettront de prospecter et de négocier avec des responsables d'entreprises exigeant des solutions adaptées à leurs besoins.

Vous avez environ 30 ans et vous souhaitez utiliser votre expérience dans le secteur des biens d'équipements pour une activité commerciale plus ambitieuse.

Profil souhaité:

- Connaissance du milieu économique neuchâtelois et jurassien.
- Capacité d'analyse et de compréhension des besoins de vos partenaires commerciaux.
- Qualités d'entrepreneur et de négociateur.
- Volonté de réussir.
- Une forte personnalité et une grande aptitude à travailler de façon indépendante.

Nous vous offrons:

- Une formation complète et spécifique sur la gamme de nos produits.
- La perspective de créer un team de vente et de prendre influence dans notre secteur en pleine expansion.
- Un poste offrant de réelles possibilités d'évolution au sein d'une entreprise dynamique.
- Des prestations sociales d'une grande société.

Date d'entrée: à convenir.

Nous attendons avec intérêt votre offre avec lettre manuscrite de motivation accompagnée des documents usuels et photo à l'attention de la Direction Département Vente.

Graphax S.A.
rue du Grand-Pré 4, 1007 LAUSANNE.

193756-236

Graphax, votre partenaire pour la bureautique moderne, offre des solutions globales ou individuelles. Graphax représente exclusivement en Suisse les copieurs et les téléfax Konica, ainsi que des destructeurs d'archives.

GRAPHAX

FRANCE

Couple à la dérive

Christian Vincent filme un couple qui se désagrège en conférant à la déroute de beaux accents de vérité. Une tâche facilitée par ses deux comédiens, Daniel Auteuil et Isabelle Huppert.

Lors des sorties entre amis, Anne (Isabelle Huppert) se montre distante, ailleurs. Au cinéma, à la maison, Anne se dérobe aussi aux gestes de tendresse de Pierre (Daniel Auteuil), l'heureux père de leur petit Loulou. Alors, forcément, Pierre s'interroge sur ces fuites, ces silences embarrassés, petits signes persistants d'une crise dans son couple. Puis Anne révèle qu'elle est amoureuse de quelqu'un : comme une plaie qui s'infecte, l'aveu va gangréner la relation, jusqu'à «La séparation».

Adapté d'un roman de Dan Franck, le troisième long métrage de Christian Vincent («La discrète», «Beau fixe») raconte une histoire de rupture toute simple avec un sens aigu de l'observation. Le jeune cinéaste français suit la désagrégation de son couple de la même façon que l'évolution d'une maladie. Sans que l'on sache vraiment à quel moment les choses deviennent inéluctables, ni ce qui les rend irréversibles.

«La séparation» n'est cependant pas broyée par les froids rouages de l'analyse. C'est davantage la justesse de ton qui prévaut, dans les dialogues et dans les sentiments comme dans les réactions qu'ils engendrent. Même si la crise, qui s'inscrit davantage en creux chez Anne que chez Pierre, rend plus difficile



NAUFRAGE - Isabelle Huppert et Daniel Auteuil seront incapables de sauver leur relation.

l'adhésion au personnage féminin. Le quotidien miné, où tout désormais sonne faux pour le couple, sonne en effet très juste aux oreilles des spectateurs. D'autant que les comédiens, brillants de subtilité, apportent une spontanéité qui renforce l'authenticité des situations.

Relevant davantage du constat sensible que de la mièvrerie, cette déroute sentimentale n'est pas non plus soumise à une dramatisation spectaculaire ou excessive. Ne serait-ce que parce que, en honnêtes soixante-huitards, Anne et Pierre tentent de rester sur le terrain de la dignité et de la liberté reconquise à l'autre. Ce qui n'empêche pas Christian Vincent de faire, sobriement, vibrer une corde poignante lorsqu'il s'agit d'envisager la séparation avec Loulou, ni de mettre au jour la vivacité des blessures.

Le cinéaste ne force pas le trait idéologique de ses personnages et les soustrait aux préoccupations basement matérielles: Pierre travaille, Anne travaille et ils ont les moyens

de se payer une baby-sitter pour pallier leurs absences. Certains verront cette restriction du champ d'observation comme une limite, d'autres comme épure. Elle se passe en tout cas, et de façon heureuse, de la matérialisation de l'autre homme, dont on ne précise même pas le degré d'intimité avec Anne. Pas d'amant dans le placard ici, Christian Vincent se tient aussi loin des situations vaudevillesques que du tragique règlement de compte entre rivaux.

Captée dans les échanges verbaux, les silences, dans un geste ou un regard, la crise se parle aussi au-dehors. Et c'est là que Christian Vincent se montre peut-être moins convaincant: les tête-à-tête au bistrot avec les amis donnent lieu à une mise en scène répétitivement statique. Du coup, la confiance pèse un peu comme du verbiage inutile.

Dominique Bosshard

● Studio, Neuchâtel

BOSTON

Un film démineur

A Boston, quatorze agents traitent 300 alertes à la bombe par an. Avec «Blown Away», Stephen Hopkins leur dédie un film en forme de pétard mouillé.

Belle ville de la côte est des États-Unis, Boston a rarement été mise en valeur dans un film américain. Outre une bigarrée et très sage population estudiantine, elle compte une importante communauté irlandaise qui a toujours réussi à placer l'un des siens à la mairie jusqu'au début des années nonante. Comme le crime y sévit moins qu'à New York ou à Washington, c'est a priori l'endroit civilisé idéal pour situer une intrigue moins passe-partout qu'à

l'ordinaire, même en support à un film d'action.

Mais avant que la caméra ne se glisse dans les charmantes rues en pente de Beacon Hill, il nous faut déchanter: «Blown Away» prend de décourageants raccourcis. Le plus flagrant nous est asséné d'emblée. Pour bien signifier au public qu'il incarne tout le Mal, Gaerity (Tommy Lee Jones) trucidé froidement son compagnon de cellule dans la prison irlandaise où il croupit.

Après une évasion pétaradante, l'ancien terroriste se réfugie dans le seul lieu au monde où l'on ne remarquera pas trop son accent: à Boston.

Comble de chance: c'est là aussi que Jimmy Dove (Jeff Bridges) exerce ses talents d'artificier dans les services de déminage. Par attentats interposés, les deux hommes régleront un vieux contentieux.

Quand on connaît les impitoyables critères de sélection des scénarios à Hollywood, on est en droit de se demander comment celui de Joe Batters a bien pu être porté à l'écran. Horrifiant en hâbleur sûr de lui, Jeff Bridges perd tout le crédit gagné dans «État second», film qui lui a valu le titre d'«acteur le plus sous-coté à Hollywood» dans le «New York Times». Quant à Tommy Lee Jones, livré à un numéro de bouffon inventeur de systèmes de mise à feu inspiré des dominos (plagiat de «Speed» pas impossible), il réalise sans doute que sa cote à lui va dégringoler s'il continue de tourner quatre films par an.

Loin de s'intéresser aux sentiments que les Américains d'origine irlandaise éprouvent à distance pour la «Cause» de la réunification, le scénario réduit l'intrigue à un pauvre affrontement. On y apprend - via quelques flashes-back aussi légers que la tour du Prudential - que Jimmy Dove jette toutes ses forces dans sa mission pour tenter d'exorciser le passé.

Outre le fait de sagouiner le clou du film à Copley Place par un ralenti démesuré, Stephen Hopkins se distingue seulement en réchauffant un vieux principe hitchcockien: donner un poil d'avance au spectateur pour qu'il voie le danger partout quand Madame Dove et sa fillelette mettent en marche tout ce qui est sous tension électrique dans leur appartement. Mention «très insuffisant» au test de la mise en scène.

◇ C. G.

● Rex, Neuchâtel; Corso, La Chaux-de-Fonds.

DANS LES SALLES

Intolérance

Il faut que Julia Roberts déploie toute sa panoplie de pretty woman pour que le bourru Nick Nolte l'accepte à ses côtés (Apollo). Mais cela reste un jeu d'enfant comparé aux déboires d'un jeune Algérien poursuivi par un groupe d'islamistes (Bio).

NEUCHÂTEL

APOLLO THE MASK Un mystérieux masque ancien transforme un gentil employé de banque en un audacieux bonhomme vert. Les effets spéciaux se paient sa tête, mais c'est tout bénéfice pour Jim Carrey: il parvient à séduire la belle d'un truand. Mer/jeu. 15h, 20h45. 12 ans.

LA PARTIE D'ÉCHECS Au siècle dernier, le pasteur Pierre Richard arrache un enfant à ses penchants suicidaires et l'initie aux échecs. Devenu adulte sous les traits enfarnés de Denis Lavant, le surdoué du damier participe à une joute dont l'enjeu est la fille d'une marquise audacieuse. Mer/jeu. 18h. 12 ans.

LES COMPLICES (I LOVE TROUBLE) Un journaliste chevronné, à qui on ne la fait plus, se retrouve sur la même dangereuse enquête qu'une débutante qui en veut. Parce qu'il s'agit du viril Nick Nolte et de l'étonnante Julia Roberts, ils ne vont pas se regarder en chiens de faïence bien longtemps. Dès ven. 15h, 17h45, 20h30 (ven/sa. aussi noct. 23h15). 12 ans.

FORREST GUMP Malgré son Q.I. limité, Forrest Gump connaît une destinée hors du commun. En plus de la prestation de Tom Hanks, le film fleuve de Robert Zemeckis bénéficie d'étonnantes manipulations d'images. 15h, 20h15. 12 ans.

MURIEL'S WEDDING Coincée dans un univers terne comme un jour de pluie, l'insignifiante Muriel rêve en feuilletant des catalogues ou en écoutant les toniques chansons d'Abba. Puis grâce à une fille délu-rée, elle quitte sa famille minable et ses vaches de copines. Ce sommet de cinéma kitsch mène-t-il au bonheur? 18h, (ven/sa. aussi noct. 23h15), (v.o. st. fr/all.). 12 ans.

PULP FICTION L'habile Quentin Tarantino entrecroise trois histoires qui mettent en scène des personnages venus tout droit des romans bon marché des années 30-40. La ronde effrénée de ses tueur, boxeur, gangster et femme fatale s'inscrit pourtant bien dans l'air frelaté de notre temps. 14h30 (17h15 + lun/mar. toute la journée, v.o. st. fr/all.), 20h15 (ven/sa. aussi noct. 23h15). 16 ans.

ARCADES LE ROI LION Simba est l'heureux rejeton de Mufasa, sage lion qui règne sur son paisible coin de savane. Mais le machiavélique tonton Scar fait planer l'ombre du malheur sur cette jeune vie innocente. Le dernier conte des studios Disney s'est d'ores et déjà révélé plus rentable qu'«Aladdin». 14h30, 16h45, 20h30 (ven/sa. aussi noct. 23h), (sa/di. 14h, 16h30, 18h30, 20h30). Pour tous.

BIO BAB EL-OUED CITY Dans un quartier populaire d'Alger, un jeune boulanger commet un acte jugé sacrilège: dérangé par la voix de l'imam, il débranche le haut-parleur de la mosquée. Merzak Allouache dresse le portrait d'une jeunesse confrontée à la montée de l'intolérance, partagée entre le désespoir et des aspirations universelles (Lire L'Express d'hier). 15h, 20h30. 12 ans.

CYCLE CHAPLIN/LA CLASSE OISIVE/LE KID (1921) Charlot échappe à la police en se mêlant aux invités d'un bal masqué. Le court métrage fait cohabiter poursuites et quiproquos avec la satire du milieu bourgeois. Plus étoffé, «Le Kid» s'appuie sur les ingrédients du mélodrame: le vagabond au grand cœur recueille un bébé abandonné par une fille-mère sans le sou. Mer/jeu/ven/sa. 18h, (v.o. st. fr/all.).

LES FEUX DE LA RAMPE (1952) Chaplin met en scène un artiste de cirque sur le déclin, reflet de ses propres interrogations sur la gloire. Di/lun/mar. 18h, (v.o. st. fr/all.).

PALACE TIME COP En l'an 2004, l'homme voyage à sa guise dans le temps. Vertueux gardien de ces allers-retours, le

flic Jean-Claude van Damme pourchasse les esprits mal intentionnés qui tentent de s'enrichir en changeant le cours des événements. 15h30, 18h, 20h30 (ven/sa. aussi noct. 23h). 16 ans.

REX

MISE À FEU (BLOWN AWAY)

Terroriste irlandais, Tommy Lee Jones vient «allumer» Jeff Bridges, l'une de ses anciennes recrues passée maître en l'art du déminage dans la police de Boston. Ce qui tombe particulièrement mal, puisque le flic a promis à sa tendre épouse de ne plus faire joujou avec les explosifs (lire texte ci-contre). 17h45, (Mer/jeu. aussi 15h et 20h15), (ven/sa. aussi noct. 23h). 16 ans. **THE MASK** Voir cinéma Apollo. Dès ven. 15h, 20h15. 12 ans.

STUDIO

LA SÉPARATION

Isabelle Huppert et Daniel Auteuil se séparent, et la caméra de Christian Vincent enregistre les signes du désamour, les tentatives de réconciliation, les scènes, puis l'autre rupture, douloureuse, avec leur bambin (lire texte ci-contre). 15h, 18h, 20h15. 16 ans.

LA CHAUX-DE-FONDS

ABC

SOLEIL TROMPEUR

L'été 1936 en Russie: la journée est belle et le colonel Kotov en profite en compagnie de sa femme et de sa fille dans une ambiance de douce euphorie. La visite d'un ami disparu depuis 10 ans va faire peser l'ombre de Staline sur la petite maisonnée. Le dernier film de Nikita Mikhalkov. Mer/jeu/ven/sa/di/lun. 20h30, (sa. aussi 17h30), (v.o. st. fr.). 14 ans.

CAP VERT De son court métrage le cinéaste suisse François Kohler dit que c'est «l'histoire d'un marginal qui aime peu les autres et qui, surtout, ne s'aime pas beaucoup lui-même». Ven. 18h30, (parlé fr.). Entrée libre.

LES YEUX NOIRS Marcello Mastroianni décide de rejoindre en Russie une femme qu'il a rencontrée autrefois, au cours d'une cure thermique. Une comédie un peu languissante, qui consacre la rencontre de l'acteur italien avec le metteur en scène russe Nikita Mikhalkov. Di. 17h30, (mar/mer. 20h30), (v.o. st. fr.). 12 ans.

CORSO

TIME COP

Voir cinéma Palace, Neuchâtel. Mer/jeu. 18h30, 21h (mer/sa/di. aussi 16h). Dès ven. 21h. 16 ans.

BLOWN AWAY (MISE À FEU) Voir cinéma Rex, Neuchâtel. Dès ven. 18h15. 16 ans.

EDEN

THE MASK

Voir cinéma Apollo, Neuchâtel. Mer/jeu. 18h15, 21h, (mer. aussi 15h30). 12 ans.

LE ROI LION Voir cinéma Arcades, Neuchâtel. Dès ven. 16h30, 18h45, 20h45 (sa/di/mer. aussi à 14h). Pour tous.

PLAZA

FORREST GUMP

Voir cinéma Apollo, Neuchâtel. 21h. (mer/sa/di. aussi 15h). 12 ans.

TROIS COULEURS: ROUGE Étudiante en plein désarroi, Irène Jacob croise le chemin de Jean-Louis Trintignant, juge à la retraite qui vit retiré du monde dans la banlieue genevoise. Pour son dernier volet de la trilogie républicaine, Kieslowski renoue avec le meilleur de son cinéma, alliant une mise en scène raffinée à une élégance plastique rare. 18h30. 12 ans.

SCALA

MISE À FEU (BLOWN AWAY)

Voir cinéma Rex, Neuchâtel. Mer/jeu. 18h15, 21h, (mer. aussi 15h30). 16 ans.

LES COMPLICES Voir cinéma Apollo, Neuchâtel. Dès ven. 18h15, 21h, (sa/di/mer. aussi 15h30). 12 ans.

◇ D. Bo./C. G.



BLOWN AWAY - Un affrontement moins explosif qu'il n'y paraît.

uip

CINÉMAS

● Les cinémas de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds: voir en page 37.

COUVET

COLISÉE: 20h15, CINÉ-CLUB/LATCHO DROM.

LA NEUVEVILLE

CINÉMA DU MUSÉE: Fermé pour cause de rénovation.

BIENNE

APOLLO: 14h30, 20h, FORREST GUMP, (v.o. st. fr/all.).

LIDO 1, 2: 15h, 20h30, WALLACE & GROMIT (THE AARDMAN COLLECTION, (v.o. st. all.). Le bon film, 17h30, SUNSET BOULEVARD - BOULEVARD DU CRÉPUSCULE, (v.o. st. fr/all.). 15h, 20h15, (parlé all.), DER BEWEGTE MANN, 17h45, SOME LIKE IT HOT - CERTAINS L'AIMENT CHAUD, (v.o. st. fr/all.).

REX 1, 2: (14h30 all.), (16h30 fr.), (20h15 v.o. st. fr/all.), WALT DISNEY - LE ROI LION - THE LION KING, 17h30, 20h15, FRESA Y CHOCOLATE - FRAISE ET CHOCOLAT, (v.o. esp. st. fr/all.). 15h, CITY SLICKERS 2, (v.o. st. fr/all.).

PALACE: 15h, 17h15, 20h15, SPEED, (v.o. st. fr/all.).

STUDIO: 15h, 17h15, 20h15, TIMECOP, (v.o. st. fr/all.).

DANCINGS

Neuchâtel - Jusqu'à 2h: Le Vieux-Vapeur, Le Red Club (ve/sa 4h); Jusqu'à 4h: (Danse et attractions) L'ABC, Le George V (di. fermé), La Rotonde, Le Big Ben, L'Escale, Le Frisbee, Le Dauphin (di. fermé), Le Scotch, Le Shakespeare (lu fermé), American Café Liberty's.

Entre-deux-Lacs - Jusqu'à 2h: Le Saloon, Le Landeron (dim. fermé), Jusqu'à 3h30: Cabaret Extasy, Disco Fun-Club, Thielle.

District de Boudry - Jusqu'à 24h: Le Boudry's Club (me/je 1h, ve/sa 2h, di 23h); La Bombarde, Chez-le-Bart. Jusqu'à 3h: Dancing de l'Hippocampe (anc. chez Gégène) ve. sa. 3h - di. 1h (lundi fermé).

Val-de-Ruz - Jusqu'à 2h: Le Cotton's, Les Geneveys-sur-Coffrane (ve/sa 3h, lu fermé).

Val-de-Travers - Jusqu'à 2h: L'Alambic, Fleurier; Le Pont, Couvet.

Montagnes - Jusqu'à 2h: Le Cesar's (ve/sa 4h, lu fermé). Jusqu'à 4h: La Boule d'Or, Le Club 55, Le Domino, Le Rodéo, Le Scotch, La Chaux-de-Fonds; Le Memphis, Le Locle; Le Butterfly, Les Brenets.

AGENDA CANTON

AA: Alcooliques Anonymes, jour et nuit ☎ (038) 422352 ou ☎ (039) 23 24 06.

ANSB: (Association neuchâteloise de services bénévoles). Brevards 1a, Neuchâtel (lun/ven. 8h30 - 11h30), ☎ (038) 24 06 00.

Al-Anon: Aide aux familles d'alcooliques; permanence ☎ (039) 24 15 35.

SOS Alcoolisme: ☎ (038) 25 19 19.

Aide aux victimes d'abus sexuels: SAVAS (lundi 8-11h et 16-20h, mardi 8-11h et 14-18h, jeudi 8-11h), ☎ (039) 2879 88.

ANAAP (Association neuchâteloise d'accueil et d'action psychiatrique): aide aux personnes souffrant de troubles psychiques et à leur entourage. Permanence du mardi au vendredi 14-16h. Rencontre: jeudi dès 17h30. ☎ (038) 2110 93.

Anneau blanc: soutien aux victimes de crimes et de violence ☎ (038) 53 51 81.

ASLOCA, information et défense des locataires: (mardi 14h30-19h30) ☎ (038) 24 5424.

Avivo: permanence: rue du Seyon 2, Neuchâtel (mardi 9-11h) ☎ (038) 257 860.

Centre «Prévention et Santé»: Colombier, rue Haute 21. Permanence du lundi au vendredi 14-18h. ☎ (038) 41 36 08.

Chômeurs: Association pour la défense des chômeurs du Littoral neuchâtelois (ADCN). Bureau social: Ecluse 57, Neuchâtel ☎ (038) 25 99 89 (matin). Permanence-accueil: fbg de l'Hôpital 24 (sous-sol), Neuchâtel (ma/ve. 8h15-10h30).

Consommateurs information: Neuchâtel, fbg Hôpital 19a (mardi 14-17h). ☎ (038) 24 40 55.

Consultations conjugales: ☎ (038) 25 01 78 ou ☎ (039) 28 28 65; service du Centre social protestant: ☎ (038) 2511 55; ☎ (039) 28 37 31.

Diabète: permanence: rue Fleury 22, Neuchâtel. ☎ (038) 24 68 01 (après-midi). Secrétariat: Paix 75, La Chaux-de-Fonds ☎ (039) 23 13 55 (lu-ve 14-17h).

Femmes information: permanence du Centre de liaison, fbg de l'Hôpital 19a, Neuchâtel (jeudi 14-16h) ☎ (038) 2440 55.

Invalides: Association Suisse des Invalides (ASI): rue de la Côte 76, Neuchâtel permanence-inform. et orientation (mercredi 13h30-17h30) ☎ (038) 24 1234.

Information diabète: Rue Fleury 22, Neuchâtel, 24 68 01, secrétariat lu-ve 14h - 17h.

Jeunes handicapés: service de dépannage ☎ lu/ma (039) 3141 31 me et ve (038) 55 14 55 je (039) 2685 60, (9-11h).

La Main tendue: ☎ 143.

Ligue neuchâteloise contre le cancer: permanence lundi au vendredi 8-11h30 ou sur rendez-vous. ☎ (038) 21 23 25.

Maladie menaçant la vie: groupe de soutien, ch. des Rissieux 1 Cressier. ☎ (038) 47 31 84 (18-20h).

Mamans de jour: Neuchâtel ☎ (038) 33 96 44; La Chaux-de-Fonds ☎ (039) 28 27 48; Boudry ☎ (038) 42 38 39; Val-de-Ruz ☎ (038) 53 24 78.

Médecin de service: en cas d'urgence ☎ 111.

Médiation familiale: ☎ (038) 25 55 28.

Mouvement des Aînés: rue de l'Hôpital 19, ouvert de 8h à 11h30, ☎ (038) 214444

Mouvement de la condition paternelle de Neuchâtel et environs: soutien et conseils dans les cas de séparation et de divorce, CP 843, 2001 Neuchâtel, ☎ (038) 31 12 76.

Parents informations: ☎ (038) 25 56 46 ou ☎ (039) 2356 16 (lu 18-22h, ma/me 9-11h, jeudi 14-18h).

Planning familial: consultations et informations, fbg du Lac 3, Neuchâtel ☎ (038) 207 435 ou 207 436 (lu, ma et ve 14-18h; me 13-19h ou sur rendez-vous).

Pro Infirmités: Maladière 35, Neuchâtel ☎ (038) 25 3388 (lu au ve 8-12h/14-17h).

Pro Senectute, Fondation pour la vieillesse: service social, activités sportives, vacances: rue de la Côte 48a, Neuchâtel ☎ (038) 24 5656; service animation ☎ (038) 25 46 56, matin; service des repas à domicile ☎ (038) 25 65 65, matin.

Sida: test anonyme, hôpital des Cadolles ☎ (038) 22 91 03 (lu et ve 9-12h; me 9-12h et 14-17h; je 14-17h).

Sida-Info: Peseux (test anonyme sur rendez-vous) ☎ (038) 31 13 13. Secrétariat ☎ (038) 31 49 24.

Soins infirmiers: ☎ (038) 30 44 00 (heures de bureau).

Aide familiale: ☎ (038) 30 47 00, 30 47 01 (heures de bureau).

Croix-Rouge: service de garde de malades à domicile ☎ (038) 21 28 05 (lu, me et ve de 14-15h).

Service d'ergothérapie ambulatoire: ☎ (038) 24 73 33 (lu au ve 11h30-12h30).

Soins et conseils de santé aux cancéreux: ☎ (038) 30 44 00, aux stomisés ☎ (038) 24 38 34 (heures de bureau).

SOS Futures mères: ☎ (038) 42 62 52.

Sourds: Association suisse pour les sourds démués: centre d'orthophonie, Jardinière 23, La Chaux-de-Fonds (dernier jeudi du mois 13 à 15h) ☎ (039) 23 1412.

Télébible: ☎ (038) 46 18 78.

Toxicomanie: Drop-In, Chavannes 11, Neuchâtel ☎ (038) 24 60 10 (8h30-12h/14h30-19).

Vétérinaire de garde: le tél. de votre vétérinaire renseigne.

VILLE DE NEUCHÂTEL

Musée d'Histoire naturelle: 12h30 et 14h15, ciné-nature «Le Bobcat».

Pharmacie d'office: Bornand, rue de St. Maurice/ rue du Concert. La pharmacie est ouverte de 8 à 20h. Hors des heures d'ouverture, le poste de police ☎ 25 10 17 renseigne pour les cas urgents.

Permanence médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin ou du médecin dentiste traitant, le ☎ 25 10 17 renseigne pour les cas urgents.

Office du tourisme: (9-12h/13h30-17h30) rue de la Place-d'Armes. Tél. 25 42 42.

Bibliothèque publique et universitaire: (14-17h) exposition: «Voltaire imprime tout vit: un choix d'éditions suisses 1723-1778»; «Manuscrits de Jean-Jacques Rousseau». Lecture publique (10-20h); fond d'étude (10-12h/14-18h); salle de lecture (8-22h).

Bibliothèque Pestalozzi: (9-12h/14-18h) fbg du Lac 1 ☎ 25 10 00.

Discothèque Le Discobole: (14-19h15) location de disques.

Centre de rencontre et d'accueil: rue du Seyon 2, 3e étage, ouvert dès 14h ☎ 245651.

Patinoires du Littoral: (intérieure) 10h15-11h45/14h15-16h45; (extérieure) 10h15-11h30 + (Hockey libre)/13h45-16h15 + (Hockey libre de 14h15 à 16h15).

Piscines du Nid-du-Crô: (intérieure) 8-22h; (extérieure) fermée.

Musée d'art et d'histoire: (10-12h/14-17h) exposition: «Going West, art populaire suisse en Amérique» et les collections permanentes.

Musée d'ethnographie: (10-17h) expositions: «Marx 2000»; «A fleur de peau» (bijoux touaregs) et les collections permanentes.

Musée d'histoire naturelle: (10-17h) exposition «Brésil, terre de pierres», et les collections permanentes.

Musée cantonal d'archéologie: (14-17h) Collections permanentes.

Galerie des Amis des Arts: (14-18h) Aloys Perregaux, aquarelles.

Galerie Arcane: (14-18h) Ulla Marthe, sculptures, dessins (artiste genevoise).

Galerie Ditesheim: (10-12h/14-18h30) Mathys, sculptures et lavis.

Galerie du Pommier: (10h-12h/14-18h) peinture chinoise de Madame Xuchen.

Galerie de la Tour de Diesse: (14h30-18h30) Jean-Philippe Boillat, peintures et dessins.

École-club Migros: (10-12h/13h30-20h30) Florence Delamadeleine-Tilbury, huiles et aquarelles.

Home Clos-Brochet: (14-18h) Louis Gonseth, aquarelles.

Passage sous-voie place Pury: panneaux peints par C. Jeannotat.

Péristyle de l'Hôtel-de-Ville: (9-19h) exposition interactive «Trouve ta place», parcours de communication familiale.

Villa Lardy: av. du Mail 101; (de 14h à 17h, sur rendez-vous pris au Musée d'art et d'histoire), Aimé Montandon, huiles, gravures encre de Chine.

DISTRICT DE BOUDRY

Pharmacie de service: District de Boudry, contacter le Service des renseignements, ☎ 111.

Médecin de service: Région La Béroche-Bevaix, du mercredi 30 novembre à midi au mercredi 7 décembre à midi (week-end des 3 et 4 décembre, Dr Racine, centrale d'appel ☎ 24 13 13; Basse-Areuse, centrale d'appel du mercredi à 18h au jeudi à 8h, ☎ 24 13 13; La Côte, centrale d'appel, ☎ 31 89 31.

Soins à domicile: Boudry ☎ 42 17 23; Bôle ☎ 42 42 35; Colombier-Auvernier ☎ 41 14 24 (du lundi au vendredi de 8h à 11h30 et de 15h à 17h); Cortailod ☎ 41 40 60; Service d'aide familiale du Littoral neuchâtelois, La Béroche, ☎ 55 29 53, Basse-Areuse, ☎ 30 47 00.

Accueil et placement d'animaux: Colombier (Cottendart), Refuge de la Fondation neuchâteloise d'accueil pour animaux (FNAA), ☎ 41 21 88 ou 41 38 31.

Déchetteries: BOUDRY, sous le viaduc N5 (Ranch), les jours ouvrables, du lundi au vendredi de 7h à 20h, le samedi de 7h à 17h. BEVAIX, Centre Fontanallaz (rue Monchevaux 9), les jours ouvrables de 6h à 20h. CORTAILLOD, chemin de la Rousette, Cort'Agora et hangar des Travaux publics (Courtils 48), les jours ouvrables de 6h à 20h.

Auvernier, bibliothèque pour enfants: 14h - 15h30.

Auvernier, Galerie Numaga: Expositions Jeannot Schwartz et Armande Oswald, peintures, 14h30 - 18h30.

Bôle, Galerie l'Endume: Exposition Florence Francon, peinture sous-verre, 15h - 18h30.

Boudry, bibliothèque communale: 14h - 18h.

Boudry, Ludothèque de la Basse-Areuse: 15h30 - 18h.

Colombier, bibliothèque communale: 14h - 18h.

Colombier, château: Musée militaire et des toiles peintes, ouvert du mercredi au vendredi, ainsi que le premier dimanche du mois; visites commentées à 15h (entrée libre).

Corcelles, bibliothèque communale: 16h - 18h.

Cortailod, bibliothèque communale: 14h - 18h.

Cortailod, Galerie Jonas: Exposition Klaus Berger, découpages, Ueli Hofer, collages et icônes de Russie des 18e et 19e siècles, 14h30 - 18h30.

Gorgier, bibliothèque intercommunale de la Béroche: 15h - 19h.

Peseux, Galerie Cœi: Exposition de gravures, collection «La Linea», 15h30 - 18h30.

Peseux, bibliothèque communale: adultes et jeunesse, 16h - 18h.

Saint-Aubin, Rue de la Poste: Pavillon d'information N5/Rail 2000, ouvert le mercredi, de 14h45 à 18h30 et les premier et troisième samedis de chaque mois de 9h à 12h.

ENTRE-DEUX-LACS

Pharmacie de service: Pharmacie du Landeron, ☎ 51 25 67. Le soir, uniquement sur appel téléphonique.

Soins à domicile: Service de soins à domicile de l'Entre-deux-Lacs, ☎ 33 18 07.

Aides familiales: Service d'aide familiale de l'Entre-deux-Lacs, ☎ 33 25 75.

Service bénévole de l'Entre-deux-Lacs: ☎ 33 23 05 ou ☎ 25 30 23 (demander Evelynne Bejean).

Cornaux: Service bénévole, ☎ 47 23 44 aux heures des repas. Si non réponse, ☎ 47 21 43.

TEX: Marin-Epagnier: Association de services bénévoles d'entraide et d'information sociale, ☎ 33 13 62, de 8h30 à 10h.

Cressier: Centre d'animation Cornaux-Cressier, pour tous les jeunes qui ont terminé leur scolarité obligatoire jusqu'à 20 ans, annexe du château, 1er étage, de 19h à 23h.

Marin-Epagnier: Maison des jeunes, de 14h à 21h, (brochure Maison des jeunes).

Marin-Epagnier: Centre de rencontre, Espace Perrier, salle Epagnier, 20h15, aquarelle, guitare débutants.

Bibliothèque du Landeron: Centre des Deux-Thièlles, ouvert de 15h à 18h.

Papillorama: Marin-Epagnier, tous les jours de 10h à 17h.

Piscine d'Hauterive: Centre sportif, de 17h à 19h, profondeur 120. De 19h à 20h, profondeur 200.

Zoo de Maison-Rouge: Rive droite de la Thielle, ouvert de 13h30 à 18h.

VAL-DE-RUZ

Permanence médicale: votre médecin habituel.

Service de garde des pharmacies du Val-de-Ruz: la gendarmerie renseigne au ☎ 24 24 24.

Soins à domicile: ☎ 53 15 31 entre 11 et 12h et de 17h30 à 18h, du lundi au vendredi.

Aide familiale: ☎ 53 15 31.

Hôpital de Landeyeux: ☎ 53 34 44.

Ambulance: ☎ 117.

Cours de sauveteurs: Samaritains Val-de-Ruz Centre, ☎ 53 16 32; Val-de-Ruz Ouest, ☎ 57 14 08.

Consultations pour nourrissons: Les Geneveys-sur-Coffrane: 1er et 3me mardis du mois, Maison de Commune, de 14h15 à 15h30. Cernier: 2me et 4me jeudis du mois, Comble-Emine 1, de 14h15 à 16h. ☎ 25 62 32, de 8h à 9h30.

Office du tourisme: ☎ 53 43 34, bureau de l'Association région Val-de-Ruz, rue de l'Épervier 4, Cernier, du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30.

Château de Valangin: ouvert tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 17h, sauf le vendredi après-midi et le lundi toute la journée; exposition «Le musée, votre mémoire: jeux, jouets, souvenirs d'enfance», jusqu'au 11 décembre.

Cernier: Musée des sapeurs-pompiers - un univers passionnant pour tous les âges. Visites sur rendez-vous, contact Edoardo Paganuzzi, tél. 53.40.77.

VAL-DE-TRAVERS

Couvet, hôpital et maternité: ☎ 63 25 25. Service de planning familial: ouvert chaque mercredi de 14h à 18 heures.

Fleurier, home médicalisé: ☎ 61 10 81.

Couvet, sage-femme: ☎ 63 17 27.

Soins à domicile: du lundi au vendredi de 14h à 16h, ☎ 63 20 80; appel dévié en cas d'absence; service de garde le week-end.

Aide familiale: du lundi au vendredi de 8h à 10h, ☎ 63 20 80.

Couvet, Ciné club Val-de-Travers: «Latcho Drom», film musical français de Tony Gatilif, cinéma Colisée à 20h15.

Môtiers, musée régional: ouvert les mar. jeu. sam. et dim., de 14h à 17h, ou sur rendez-vous; renseignements à l'administration communale, au ☎ 61 13 18, ☎ 61 28 22, ou au ☎ 61 35 51. Jusqu'au 16 octobre.

Môtiers, Musée Rousseau: «Jean-Jacques Rousseau: Une vie sans famille», exposition temporaire visible toute l'année. Heures d'ouverture et renseignements, voir Musée Régional.

Travers, mines d'asphalte, site de La Presta: dimanche et jours fériés - visite à 14 heures. Groupe: visites toute l'année, toute la journée, sur rendez-vous, ☎ 038/63 30 10.

LA CHAUX-DE-FONDS

Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, ☎ 23 10 17.

Pharmacie de service: Versoix, Industrie, jusqu'à 19h30. En dehors de ces heures ☎ 23 10 17.

Musée international d'horlogerie: 10h-12h et 14h-17h (sauf lundi).

Musée d'histoire et médaillier: 10h-12h et 14h-17h (sauf lundi), expositions «Franche-Comté, Jura: Terre d'inventeurs sociaux» et «Les Anabaptistes en Pays neuchâtelois».

Musée d'histoire naturelle: 14h-17h, dimanche 10h-12h et 14h-17h (sauf lundi), exposition sur la «Perception du relief» et sur les «Images du Brésil et du Pakistan».

Musée des beaux-arts: 10h-12h et 14h-17h (sauf lundi).

Musée paysan et artisanal: 14h-17h (sauf vendredi), «Scènes de famille».

Vivarium: 10h-17h.

Bibliothèque de la Ville: exposition «Le Parfum».

DISTRICT DU LOCLE

Permanence médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille: ☎ 117 ou au service d'urgence de l'hôpital, ☎ 34 11 44.

Pharmacie d'office: Poste, Bournot 17, jusqu'à 20h. En dehors de ces heures, ☎ 31 10 17.

Musée d'horlogerie du Château des Monts: 14h-17h (sauf lundi).

Musée des beaux-arts: 14h-17h (sauf lundi).

Moulins souterrains du Col-des-Roches: sur demande.

LA NEUVEVILLE

7 sur 7: Service bénévole gratuit, exception

Suisse romande

7.00 Euronews 8.25 Vive le cinéma 8.40 Coup de pouce emploi 8.45 Le droit d'aimer...

20.00 Météo

20.10 Justice en marche

Faut-il réglementer la consommation du tabac hors de la sphère privée? Emission proposée par Valérie Bierens de Haan et Dominique Warluzel

21.15 Les grosses têtes de novembre Divertissement de Philippe Bouvard

22.45 TJ-titres

22.50 Face à la presse

Invité: le commandant de corps Jean Abt

23.35 TJ-nuit

23.45 Ces années-là 1973 (1)

0.35 Cinébrief

- La bouteille de lait - Soutien de famille

0.50 Vivé le cinéma!

1.05 Coup de pouce emploi

1.10 Bulletin du télétexte

Arte

17.00 Palettes: Wassili Kandinsky (R). 17.35 Transit (R). 18.40 Le dessous des cartes (R)...

Allemagne 1

13.45 Wirtschafts-Telegramm. 14.00 Tagesschau. 14.03 Schimpf. 14.30 Die Rückkehr der Märchenbraut (3)...

La Première

7.30 Journal. 7.39 Ricochet, jeu. 7.44 L'invité de la rédaction. 7.55 Point de mire...

TF1 France 1

6.00 Passions. Série 6.30 Club Mini Zig-Zag 6.58 Météo 7.00 TF1 matin 7.10 Météo...

20.00 Le journal / Images de la France / Minute hippique 20.40 Météo

20.45 Le monde est fou

Divertissement animé par Jean-Pierre Foucault Pour cette deuxième édition du Monde est fou J.-P. Foucault nous montre...

22.45 52 sur la une Magazine

23.45 Les rendez-vous de l'entreprise

0.05 Le Bébête Show

0.10 TF1 nuit / Météo

0.20 Passions

0.45 TF1 nuit

0.55 Histoire des inventions Documentaire

1.50 TF1 nuit

2.00 Histoires naturelles Documentaire

2.55 TF1 nuit

3.05 Ernest Leardee ou Le roman de la biguine Documentaire

4.05 TF1 nuit

4.15 Côté cœur

4.35 TF1 nuit

4.45 Passions

EUROSPORT Eurosport

10.00 EuroSki (R). 11.00 Olympic Magazine (R). 12.00 Snooker: European League (R)...

ZDF Allemagne 2

10.35 ZDF-info Arbeit und Beruf. 11.00 Tagesschau. 11.04 Die Heiratsmaschine. 12.30 Umschau. 12.55 Presseschau...

Espace 2

6.10 Matin pluriel. 6.40 Calendrier de l'Avent. 6.50 env. Perles de culture. 7.30 Mémento culturel...

France 2

5.55 Dessin animé 6.05 Feuilleton: Les craquantes 6.30 Télématin 8.35 Feuilleton: Amoureuement vôte 9.00 Feuilleton: Amour, gloire et beauté 9.25 Chalu Maureen...

20.40 Journal des courses 20.45 Météo 20.50 Tirage du Loto

20.55 Les mercredis de la vie: Jeanne

Téléfilm de Robert Mazoyer Avec Nicole Garcia, Brigitte Roüan, Annie Girardot La quarantaine séduisante, une femme indépendante et habituée à contrôler sa vie amoureuse voit le cours de son existence troublé par l'amour fou qu'un très jeune homme lui porte...

22.40 Bas les masques L'héritage, quelle pagaille!

23.55 Journal

0.15 Météo

0.20 Le cercle de minuit

1.25 Histoires courtes: 75 centilitres de prière

Prix Jean Vigo 1994

1.55 Studio Gabriel (2/R)

2.20 Emissions religieuses (R)

3.25 Que le meilleur gagne (R)

RTL F.

11.20 Junior (suite). 11.30 Dessin animé: Ghostbusters. 11.55 Junior (suite). Help. 12.20 Fat Albert et les Cosby Kids...

RAI Italie 1

10.00 Reich und Schön. 10.30 Zeit der Sehnsucht. 11.00 Der Preis ist heiss. 11.30 Familien Duell. 12.00 Punkt 12. 12.30 Springfield Story...

Suisse alémanique

8.00 Espresso. 9.00 Memo. 9.05 Gratulationen. 9.35 Memo-Thema. 10.00 Etcetera. 10.05 Cabaret. 10.30 Sprechstunde Gesundheit...

France 3

6.00 Euronews 7.00 Premier service 7.15 Bonjour Babar 7.55 Les aventures de Tintin 8.00 Les Minikeums 12.00 Le 12/13 13.05 Humour 13.20 Terre II Téléfilm américain de Tom Gries (1971) Avec Gary Lockwood, Scott Hylands, etc.

20.05 Fa si la chanter

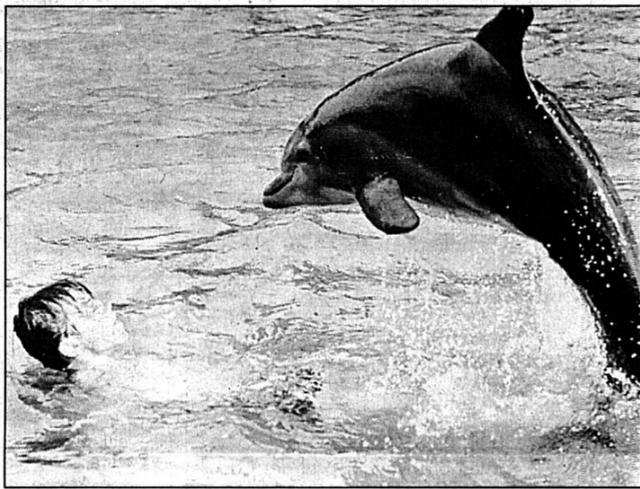
20.35 Tout le sport

20.50 La marche du siècle

Magazine animé par Jean-Marie Cavada Invité: Jacques Delors, président de la Commission de Bruxelles Il se refuse toujours à annoncer sa candidature aux élections présidentielles et ne souhaite se prononcer qu'à l'issue de son mandat européen.

22.35 Soir 3

22.55 Mercredi chez vous



CINÉ DU MERCREDI - Flipper (1).

TV 5 Europe

9.05 L'hebdo (R) 10.00 L'histoire des sciences en Europe-Palimpseste 11.00 Magazine européen 11.30 Objectif Europe (R) 12.00 Flash Canal Infos 12.05 La chance aux chansons 12.40 Météo internationale 12.45 Journal télévisé suisse 13.05 La maison Deschênes (R) 13.30 Envoyé spécial (R) 15.00 Qui vive! 15.30 Scully rencontre 16.00 Infos 16.10 La cuisine des mousquetaires 16.30 Bibi et ses amis 17.05 Le jardin des bêtes 17.20 Les carnets du boulingueur 17.45 3000 scénarios contre un virus 17.50 Questions pour un champion 18.15 Visions d'Amérique 18.30 Journal/Météo 18.55 Revue de presse africaine 19.00 Paris lumières. Magazine 19.25 Météo des 5 continents 19.30 Journal télévisé belge.

20.00 Téléscope Magazine

20.55 Météo des 5 continents

21.00 Journal télévisé de France 2

Météo internationale

21.40 Les grands Simenon: Quartier nègre

Téléfilm de Pierre Koralnik Avec Tom Novembre, Fabienne Babe

23.10 Bouillon de culture

0.20 Le soir sur la 3

0.45 3000 scénarios contre un virus

0.50 Claire Lamarche

1.35 La chance aux chansons (R)

2.05 Paris lumières (R)

2.35 Magazine européen (R)

3.05 Palimpseste (R)

M 6

6.55 Matin express 7.00 M6 express 7.05 Contact 6 manager 7.10 Matin express (suite) 8.00 M6 express 8.05 Matin express (suite) 9.00 M6 express 9.05 Boulevard des clips 10.00 M6 express 10.05 Boulevard des clips 11.00 M6 express 11.05 Boulevard des clips 11.50 M6 express/Météo 12.00 Papa Schultz. Le bataillon 43 12.30 La petite maison dans la prairie. La loi 13.25 M 6 kid 13.30 New kids on the block 14.00 Conan l'aventurier. 14.30 20000 lieues dans l'espace 15.00 La petite boutique. Mush Tics 15.30 Rahan. 15.55 Mega 6 16.20 Hit machine 16.50 Fax'o 17.25 Rintintin junior. 17.55 Booker La guerre des gangs 19.00 Code quantum. Chasse à l'homme 19.54 6 minutes/Météo.

20.00 Notre belle famille

Jolies filles

20.35 Ecolo 6

20.45 Les Duchesnay: l'histoire d'une revanche

Téléfilm français de Richard Martin Avec Geneviève Rioux, Michel Berubé Consacrée au couple le plus à part du patinage mondial, cette biographie dévoile les coulisses du monde à part de la compétition de haut niveau.

22.35 Entre l'amour et la violence

Téléfilm américain de Paul Aaron Avec James Woods, Jane Alexander

0.15 Fantômes

0.45 6 minutes

0.55 Fax'o

1.20 Boulevard des clips

2.30 Harley Davidson Documentaire

3.25 Portrait des passions françaises: La colère

3.50 Fréquentstar

4.45 Coup de griffe: Karl Lagerfeld Documentaire

5.10 Fax'o

SPLUS

10.00 Euronews (d/e). 14.00 TextVision S Plus (d/l/e). 15.00 Euronews (d/e). 17.00 TextVision S Plus (d) (Info Schweiz). 18.00 Euronews (d/e). 19.10 Star Trek. Série. 20.00 Tagesschau/Météo (zeitverschoben). 20.25 Gsundheit: Medizinmagazin. 20.55 Fax/Nachrichten. 21.00 Starsky + Hutch. 21.50 Motorshow: Magazin für Automobilinteressierte 22.15 Kaleidoskop: Auswanderer in Osteuropa 3: Goldene Trauben aus Schaboo. 23.00 Ehekrise: Cameron der Champion. 23.45 Programmorschau/Euronews.

RTP Portugal

13.00 Jornal da tarde. 17.00 RTPi junior. 17.30 Origens. Telenovela. 18.00 Novas ondas. Musical. 18.30 Sinais RTPi. Magazine. 19.30 Só... Riso. 20.00 Telemagazine. 20.35 Na paz dos anjos. 21.10 Histórias que o tempo apagou. 21.40 Rotas. 22.40 Jornal. 23.10 Financial Times. 23.15 Remate. O desporto em resumo. 23.25 Fecho.

CANAL ALPHA +

17.00 Spécial enfants: Coco et Clémentine. 17.30 Spécial enfants. 19.00 Flash info. 19.08 Flash info. 19.16 Flash info. 19.24 Flash info. 20.01 Flash info. 20.09 La minute du jardinier - Horticulteur - Fleuriste. 20.12 Cuisine express: Brochette suprême poulet. 20.24 Aux hommes de mon temps: La conscience (série québécoise). 21.31 Flash info. 21.39 La minute du jardinier. 21.42 Cuisine express: Brochette suprême poulet. 21.54 Aux hommes de mon temps: La conscience (série québécoise). 22.30 Aux hommes de mon temps: La conscience (série québécoise). Une série de 13 magazines réalisés au Québec avec Jacques Marcoux et le trio Richard Toupin. Interviews, témoignages et chants sur des sujets d'actualité et les vérités de l'Évangile.

Suisse alémanique

10.00 TAFmeteo. 10.10 Springfield-Story. 10.50 TAFkarikatür. 11.00 Stahlkammer Zürich. 11.50 computerTAF. 12.10 Golden Girls. 12.35 TAFminigame. 13.00 Tagesschau. 13.10 taf-taf - Tiervermittlung. 13.25 Lindenstrasse. 13.55 Der «Oscar» 15.55 Büro Büro. Série. 16.20 rätselTAF. 16.45 Teenager-Serie: Blossom. 17.15 Schlipf Sampler. 17.40 Gutenacht-Geschichte. 17.50 Tagesschau. 18.00 Forstinspektor Buchholz. 18.50 Telesguard. 19.00 Schweiz aktuell. 19.30 Tagesschau. 19.50 Météo. 20.00 Die Direktorin. 20.55 Rundschau. 21.50 10 vor 10. 22.20 CinéClip. 22.40 Monty Python's Flying Circus. 23.15 Infothek: Alles Alltag. 0.15 Nachtbulletin/Météo.

Suisse italienne

10.25 «999» (R). 11.15 Caribe. Telenovela. 12.00 Cartoni a mezzogiorno: Capitain N - Un videogioco per Kevin. 12.25 Tema libero (R). 12.45 Telegiornale/Sport. 13.00 Dynasty. Teleserie. 13.50 La grande vallata. 14.40 3-2-1 Contatto. 15.10 Beverly Hills 90210. 15.55 Raccontando il mondo. 16.10 Textvision. 16.15 Caribe. Telenovela. 17.00 Telesicova. 17.35 Superboy. 18.00 Primi baci. 18.30 Bit Trip. Videogames e new media. 19.00 TG flash/Sport. 19.10 A conti fatti. 19.30 Il Quotidiano. 20.00 Telegiornale. 20.25 Météo. 20.30 Arma Letale 3. 22.30 Night Moves. 23.15 Telegiornale/Météo. 23.35 Pallacanestro: Bellinzona - Antibes (Coppa Europa).

RAI

10.30 Due notti con Cleopatra. 11.45 Utile futile. 12.25 Che tempo fa. 12.30 Tg 1 Flash. 12.35 La signora in giallo. Téléfilm. 13.30 Telegiornale. 14.00 Primi baci. 14.20 Prove e provini a «Scommettiamo che...?». 14.50 Alla conquista del West. Téléfilm. 15.45 Solletico. Contenitore. 15.55 Viva Disney. Cartoni animati. 16.25 L'uomo ragno. 17.30 Zorro. Téléfilm. 17.55 Oggi al Parlamento. 18.00 Tg 1. 18.20 Mio zio Buck. 18.50 Il vigile urbano. Téléfilm. 19.50 Che tempo fa. 20.00 Tg 1. 20.30 Tg 1 - Sport. 20.40 Scelta d'amore. 22.25 Donne al bivio. Dossier. 23.00 Tg 1. 23.10 TgS - Mercoledì Sport. 0.05 Tg 1 - Notte. 0.10 Che tempo fa. 0.15 Oggi al Parlamento.

tve Espagne

10.00 Preguntas y respuestas. 10.55 Avance informativo. 11.00 TV educativa: La aventura del saber. 12.15 Verde que te quiero verde. 12.30 Noticias. 13.00 El menú de Karlos Arguiñano. 13.30 Viento, madera y barro. 14.00 Euronews. 14.15 Alejandra. Telenovela. 15.00 Telediario. 15.30 Pasa la vida. 17.15 Sin fronteras. 18.00 Noticias. 18.30 Cómo lo veis? 19.00 Clip, clap i Video! 19.30 Cifras y letras. 20.00 Informativo de la 2. 20.15 Verde que te quiero verde. 20.30 Lingo. 21.00 Telediario. 21.30 Fútbol: España - Finlandia. 23.15 Villarriba y Villabajo. Teledrama. 0.15 Noticias. 0.45 Tendido cero.

RTN

6.00 Journal. 6.15 Le billet de Jacques Hainard. 6.30 Flash. 6.45 Star mystère (jeu). 7.00 Journal. 7.20 Des Hauts et des Bas. 7.30 Flash. 7.35 Revue de presse. 7.40 Tintin. 8.00 Journal. 8.15 Sélection TV. 8.30 Flash. 8.35 Revue de presse. 8.45 Le jeu du pied gauche. 8.50 Petites annonces. 9.00 Flash. 9.10 Les naissances. 9.29 Colonne Morris. 9.30 Les années 60. 10.00 Flash. 10.03 Ces services sont aux vôtres. 11.00 Flash. 11.10 L'invité. 11.45 Carré d'As (jeu). 11.50 Petites annonces. 12.00 Des Hauts et des Bas. 12.15 Journal. 12.55 Le billet de Jacques Hainard. 13.10 Anniversaires. 13.45 Petites annonces. 14.00 Flash. 15.00 Flash. 16.00 Flashinfos. 16.03 Eurotopps. 17.00 Flash. 17.30 Ticket Corner SBS. 17.00 Journal. 18.30 Magazine de l'accordéon. 19.00 Magazine des fanfares. 19.30 Juke Box (jusqu'à 6.00).

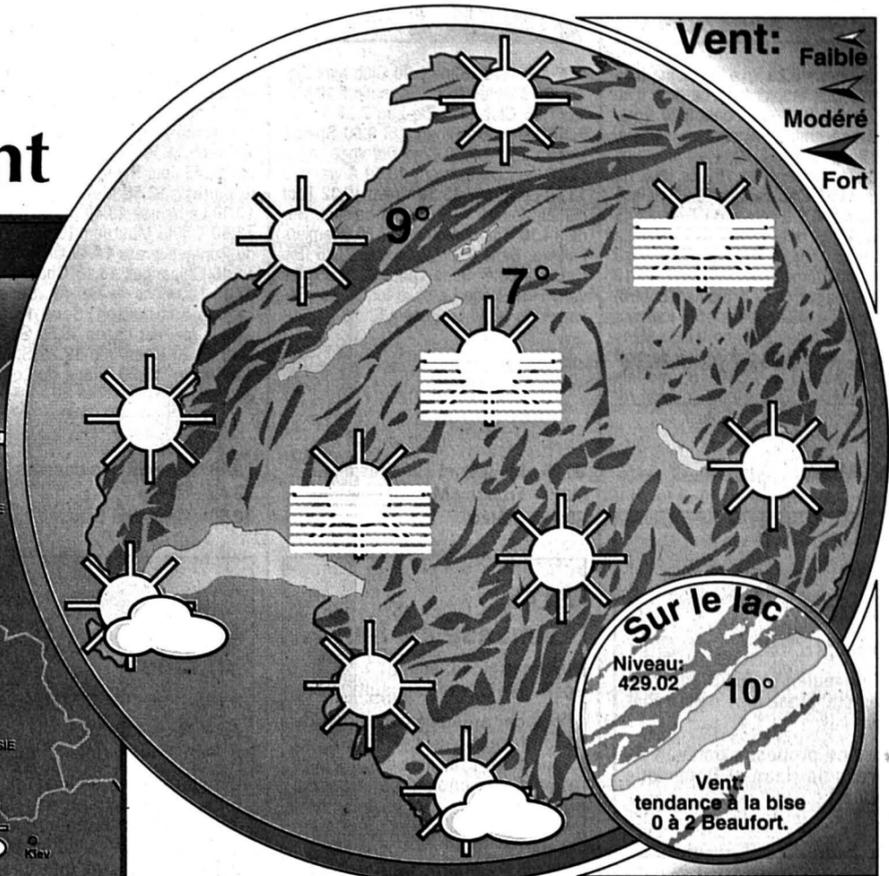
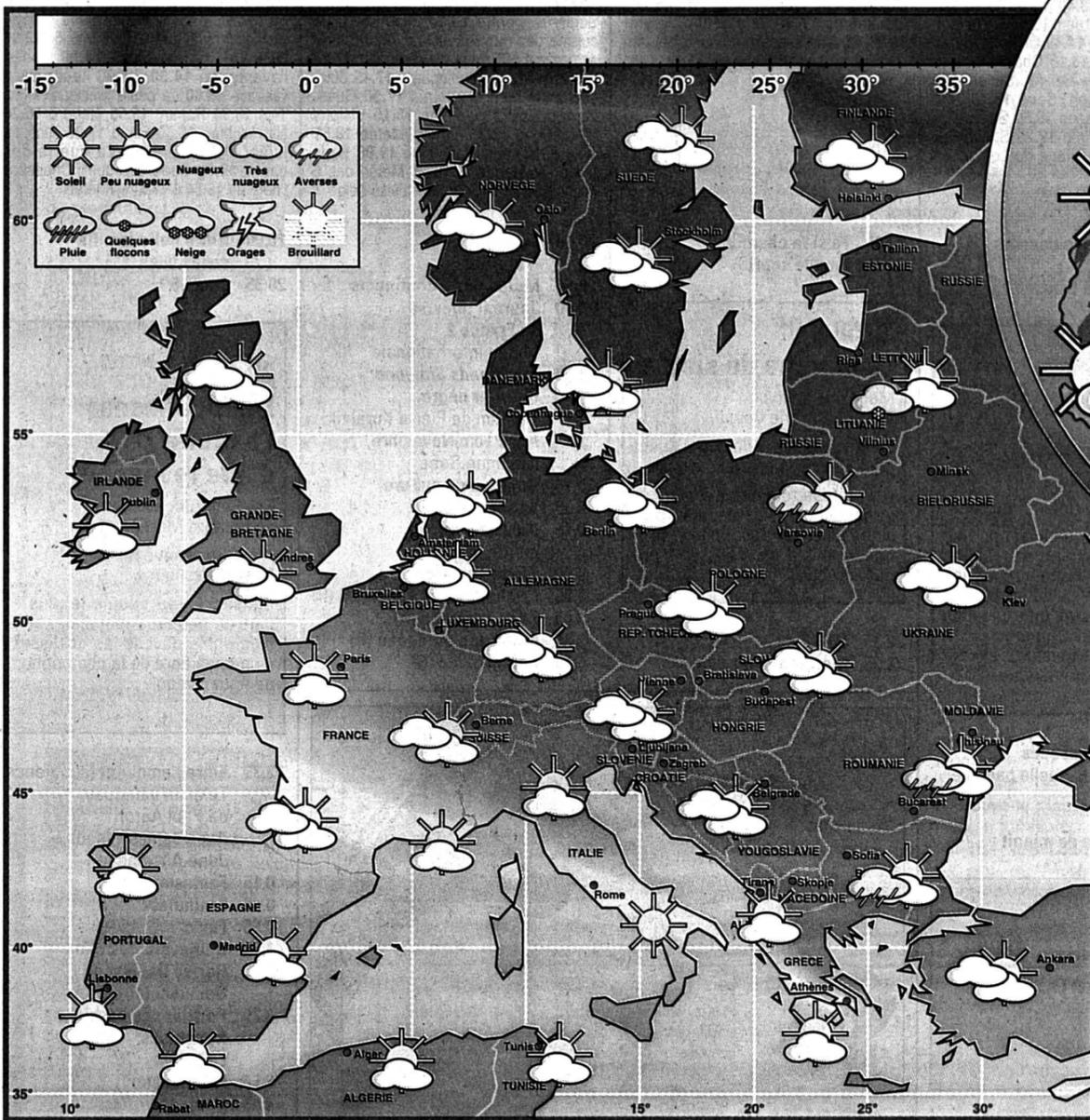
Radio Jura bernois

7.35 Amorce. 7.45 Qui dit quoi? 7.55 Le programme d'RJB Horizon 9. 8.00 Journal RSR 1. 8.15 Amorce. 8.30 Revue de presse. 8.35 Amorce. 8.45 Le jeu du matin. 9.00 Journal RSR 1. 9.15 Barolage. Le saviez-vous? 9.35 Chronique TV. 9.45 Qui dit quoi? 10.00 Jeu. 10.30 Agenda. 11.00 RJB - magazine - Rendez-vous avec la Chambre d'économie publique. 11.30 Les dédicaces. 11.45 Qui dit quoi? 11.55 Activités villageoises. 12.00 RJB info. 12.30 Relais RSR 1. 15.00 Music non stop. 16.00 Métro Music. 16.15 Le CD de la semaine. 16.45 Chronique TV. 17.30 RJB info. 18.00 Journal RSR 1. 18.20 Contact Magazine de l'automobile. 19.00 Ouverture. 19.00 Fanfare. 19.30 Piano à bretelles. 20.30 Histoire d'humour. 21.00 Topscore Moutier - Servette. 23.00 Relais RSR 1.

Infographies Pascal Tissier **L'EXPRESS**
Sources: J-F Rumley, Observatoire cantonal,
Keystone et Météo France.

LE CIEL AUJOURD'HUI

Le froid s'installe lentement sous un ciel bleu généralement



Situation générale: les baromètres indiquent de hautes valeurs de la mer du Nord à la Méditerranée.

assez ensoleillé, parfois nuageux sur le Tessin central et méridional.

Prévisions jusqu'à ce soir: pour toute la Suisse: stratus sur le Plateau se dissipant localement durant la journée. Ailleurs et au-dessus, généralement ensoleillé. température à 2000 mètres +4 degrés. Température à l'aube +3 degrés (-2 en Valais), l'après-midi, 8 degrés. Vents généralement faibles.

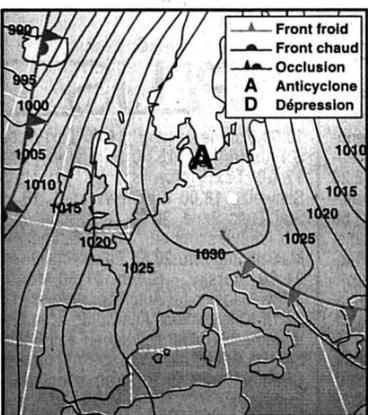
Evolution probable de demain à dimanche: au nord: stratus souvent persistant en plaine, généralement ensoleillé en montagne. Légère baisse de la température. Passages nuageux parfois importants en fin de semaine. Au sud:

Mercredi 30 novembre

La lune décroît dernier croissant

Soleil
Lever: 7h56
Coucher: 16h46

Lune
Lever: 4h32
Coucher: 14h59



CARTE DE L'EUROPE ET DU PROCHE ATLANTIQUE - Prévisions pour aujourd'hui à midi

Dans la région	Demain	Après-demain	Tendance
Ciel			
Temp.	7° →	6° ↓	6° →

LA VIE EN FACES

Ça le fait rire...



À PLEINES DENTS - Neuchâteloises, vos maris, fils ou amis ne sont pas les seuls à souffrir depuis une semaine sous le gris-vert! Il en va de même pour une centaine de chevaux (Hallfänger et Franches-Montagnes) qui, tel celui-ci, ont subi leur examen d'entrée dans le Toggenburg. Maigre consolation... keystone

TEMPÉRATURES

Hier à 13 heures
En Suisse

Zurich	très nuageux,	6°
Bâle-Mulhouse	très nuageux,	9°
Berne	peu nuageux,	6°
Genève-Cointrin	beau,	8°
Sion	peu nuageux,	6°
Locarno-Monti	très nuageux,	13°

Ailleurs en Europe

Paris	très nuageux,	8°
Londres	très nuageux,	9°
Dublin	non reçu	
Amsterdam	très nuageux,	8°
Bruxelles	nuageux,	10°
Francfort-Main	très nuageux,	9°
Munich	non reçu	
Berlin	très nuageux,	9°
Hambourg	bruite,	9°
Copenhague,	nuageux,	9°
Stockholm	temps clair,	8°
Helsinki	nuageux,	3°
Innsbruck	beau,	5°
Vienne	beau,	11°
Prague	très nuageux,	8°
Varsovie	nuageux,	8°
Moscou	nuageux,	-7°
Budapest	peu nuageux,	10°
Belgrade	beau,	11°
Athènes	peu nuageux,	12°
Istanbul	beau,	8°
Rome	beau,	15°
Milan	beau,	12°
Nice	beau,	16°
Palma	non reçu	
Madrid	nuageux,	19°
Barcelone	pluvieux,	16°
Lisbonne	temps clair,	17°
Las Palmas	non reçu	

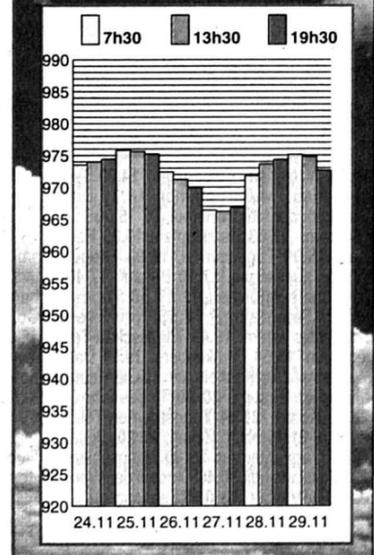
Autres continents

Buenos Aires	pluvieux,	21°
Chicago	nuageux,	4°
Jérusalem	nuageux,	12°
Johannesbourg	nuageux,	19°
Los Angeles	temps clair,	22°
Mexico	temps clair,	26°
Miami	nuageux,	28°
Montréal	non reçu	
New York	nuageux,	19°
Pékin	temps clair,	5°
Rio de Janeiro	nuageux,	31°
San Francisco	temps clair,	13°
Sydney	nuageux,	26°
Tokyo	temps clair,	17°
Tunis	non reçu	

OBSERVATOIRE

Conditions météorologiques du 29 novembre 1994 communiquées par l'Observatoire cantonal de Neuchâtel: températures: moyenne: 5,9°; 6h30: 6,1°; 12h30: 7,0°; 18h30: 4,8°; max: 8,0°; min: 4,6°. Vent dominant: variable, faible. Etat du ciel: couvert, petites éclaircies entre 14 h et 16 h et le soir, brume.

PRESSION BAROMETRIQUE (490m)



CLIN D'ŒIL

Incident de coq à la frontière franco-suisse

Un coq français est devenu la source d'une mini-tension franco-suisse dans un petit village à la frontière des deux pays, Beaucourt, dans le territoire de Belfort. Un retraité de la police française, Etienne Piquet, y élève une modeste basse-cour, dont le coq, quoique nain, est le représentant le plus bruyant. Ses voisins, un couple domicilié à Genève et qui a établi à Beaucourt sa résidence secondaire, se sont plaints du vacarme, mais E. Piquet, soutenu par d'autres habitants, a choisi la résistance.

Il a planté un drapeau français dans son jardin et même menacé à un moment d'y mettre un drapeau suisse avec une tête de mort. Son coq, dit-il, ne se promène, avec ses huit poules et deux canards, jamais avant 8 h du matin et toujours à plus de 25 m de la clôture des voisins. /afp

Demain dans Sports+

- Football: la disparition annoncée de l'un des terrains de Serrières cause des soucis aux clubs neuchâtelois. Où et comment sera-t-il remplacé?
- Championnats régionaux de hockey, basket, volley, tennis de table, fléchettes et foot corpo: résultats et classements.